Temps libre : tribulations chinoises

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15298 – 7 F

SAMEDI 2 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Urgence en Afrique du Sud

LE temps était venu de mettre un terme au chantage exercé par Mangosuthu Buthelezi, chef du parti Inkatha à dominante zouloue, et premier ministre du Kwazulu, bantoustan inclus dans le Natal. En proclamant l'état d'urgence dans cette province, jeudi 31 mars, le président Frederik De Klerk a pris une mesure à laquelle le gouvernement blanc était acculé, sauf à admettre que la grande majorité – noire – de la population du Natal ne serait pas en mesure de participer aux premières élections multiraciales en Afrique du Sud, du 26 au 28 avril prochain.

Détenteur d'une capacité de nuisance largement supérieure à son audience, le chef Buthelezi avait décidé d'entraver le déroulement des élections dans sa province – sachant qu'elles lui seraient fatales –, en appelant au boycottage du scrutin et en incitant son neveu, le roi Goodwill Zwelithini, à proclamer sa « souveraineté » au Natal. Ainsi fut fait, il y a une quinzaine de jours, et depuis les violences politiques ont fait des dizaines de morts, endeuillant une population zouloue déchirée entre sympathisants de l'Inkatha et partisans du Congrès national africain (ANC).

NELSON MANDELA, qui, sauf accident, sera le chef de l'Etat sud-africain en mai prochain, a applaudi des deux mains à l'instauration de l'état d'urgence : imposée à l'ensemble du pays de 1985 à 1990, la mesure était « destinée à réprimer les combattants de la liberté » ; appliquée aujourd'hui à son ennemi Buthelezi, elle vise à « protéger la démocratie ». Preuve, s'il en était encore besoin, que le processus historique en cours en Afrique du Sud a bouleversé le paysage politique.

En moins d'un an, des alliances sont nées, inimaginables auparavant, et qui se situent autour d'une ligne de partage très claire : d'un côté, les « démocrates » qui œuvrent en faveur des élections générales – notamment le gouvernement et l'ANC –, de l'autre tous ceux qui s'opposent au scrutin, conservateurs noirs de l'Inkatha et extrême droite blanche confondus.

LES extrémistes blancs ont subi un sérieux revers à la suite de l'échec, début mars, de leur opération de soutien aux irrédentistes du Bophuthatswana, opération qui a scellé la disparition de ce bantoustan. Aussi semblent-ils, depuis, avoir révisé à la baisse leurs néfastes ambitions pour torpiller le processus électoral. Reste à savoir si l'Inkatha, pétri d'une culture de la violence, réagira dans le même sens.

Le chef zoulou a conscience de l'infériorité de ses troupes face à celles de l'armée sud-africaine, mais le lancement d'opérations de guérilla au Natal n'est cependant pas exclu. Il est sûr, quoi qu'il en soit, que le déroulement des élections ne sera pas tout à fait normal dans cette province et que le gouvernement du président De Klerk comme l'ANC ont plus que jamais besoin du soutien de la communauté internationale.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 0402 - 7,00 F

Après l'accord sur l'envoi d'observateurs à Hébron

Relance des négociations entre Israël et l'OLP

Israël et l'OLP ont repris au Caire, jeudi 31 mars, leurs négociations sur l'autonomie à « Gaza et Jéricho d'abord », suspendues depuis le massacre de Hébron, il y a plus d'un mois. L'accord, conclu le même jour, sur le déploiement de 160 observateurs internationaux dans cette ville de Cisjordanie, a permis la relance du processus de paix. Dès la semaine prochaine, les premiers éléments d'une police palestinienne devraient être déployés à Gaza.

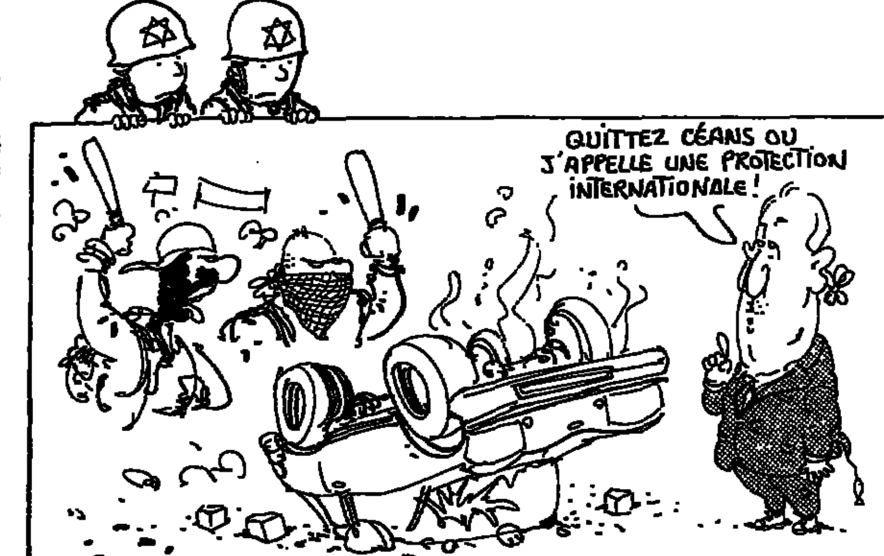
JÉRUSALEM

de notre correspondant

Conséquence de *« l'horrible massacre de Hébron »*, l'Etat juif a consenti, jeudi 31 mars, ce qu'il avait toujours et obstinément rejeté comme une inacceptable ingérence dans ses « affaires intérieures » : le déploiement, dans une ville des territoires palestiniens qu'il occupe depuis vingt-sept ans, de cent soixante observateurs étrangers armés. Norvégiens pour quatre-vingt-dix d'entre eux, danois et italiens (et non pas finlandais comme nous le disions dans notre édition du 1er avril) pour le reste, ces hommes, qui n'auront *« aucune fonction militaire ou policière »*, pourraient être en place dès le début de la semaine prochaine dans la ville des Patriarches.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6



Alors que s'ouvre la session parlementaire de printemps

Philippe Séguin annonce que la majorité contrôlera plus sévèrement le gouvernement

La dernière manifestation contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) a réuni trente mille jeunes, qui ont fêté, jeudi 31 mars, son abrogation. Des violences ont suivi la fin de la manifestation parisienne. La session parlementaire de printemps, qui s'ouvre formellement samedi 2 avril et sera marquée par un débat sur l'emploi des jeunes le 5 avril, va soumettre le gouvernement à un contrôle accru de sa majorité. Philippe Séguin (RPR) a exprimé jeudi le souhait que ce contrôle s'exerce davantage. Pour Edouard Balladur, le risque est d'être réduit à la gestion des affaires, en conformité avec la thèse du « gouvernement de transition » défendue par le président de l'Assemblée.

Pour un anniversaire, celui de l'arrivée d'Edouard Balladur à l'hôtel Matignon est particulièrement réussi ! La majorité se repasse – avec amertume, ironie ou délectation – le film des cinq semaines de vie du contrat d'insertion professionelle (CIP), joyeusement porté en terre par les lycéens et les étudiants jeudi 31 mars. Le succès aura été complet avec la nouvelle intrusion des « casseurs », auxquels les manifestations des jeunes ont donné un prétexte pour entrer dans Paris. Le premier ministre, constamment sommé depuis un an de réformer avec vigueur, se trouve aujourd'hui chargé de la responsabilité d'un échec dont la majorité ne peut, pourtant, s'exempter.

S'il est vrai que l'initiative du « SMIC-jeunes » et, particulièrement, de l'ouverture des contrats d'insertion aux chefs d'entreprise pour embaucher de jeunes diplômés, appartient au gouvernement, il ne faudrait pas oublier que la loi quinquennale sur l'emploi, présentée par Michel Giraud à l'automne dernier, était critiquée alors, dans la majorité.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 7
et nos informations sur les manifestations et les violences, page 10

Le « petit business » des banlieues

Dans de nombreux quartiers le trafic de stupéfiants nourrit une économie souterraine

Scènes d'incendies, de pillages. La violence qui ponctue, désormais, chaque manifestation est un rappel cuisant de l'existence d'une France à plusieurs vitesses. Quand trois cents « casseurs » sont interpellés, jeudi 31 mars dans la capitale, on s'aperçoit que la moitié d'entre eux, lycéens ou jeunes sans emploi, viennent de banlieue et de grande banlieue parisienne. On se souvient alors que, dans de nombreux quartiers, plongés dans la misère sociale et une violence au quotidien, se développe une économie souterraine, illégale, dans laquelle le trafic de stupéfiants joue un rôle croissant.

La langue des banlieues parle de « débrouilles », de « magouilles » ou de « petit business ». Les rapports parlementaires évoquent *« une économie souterraine de la drogue »* et *« une logique mafieuse »*, tandis qu'une étude de Banlieuescopies note que *« l'économie de la drogue est en train de pourrir un certain nombre de quartiers »* (1). *« Nous, on a les dealers. c'est pour ça qu'on est riche. C'est malheureux, mais c'est comme ça »*, a ainsi confié une habitante de Bagneux (Hauts-de-Seine) à une sociologue observant au plus près les toxicomanies et les économies souterraines qui leur sont liées dans les cités. Aux analyses alarmistes et aux impressions fausses, une recherche conduite par le Conseil national des villes et la Maison des sciences de l'homme veut opposer une recherche scientifique conduite par des équipes associées au CNRS (2).

A Bagneux, les trafiquants se sont ainsi spécialisés dans l'héroïne, et leur système, très organisé, approvisionne une bonne partie des héroïnomanes de la banlieue sud de Paris. Deux fois par jour, ils arrivent à fournir une clientèle de cent à trois cents « accros ».

ERICH INCIYAN

Lire la suite page 11

(1) *La violence des jeunes dans les banlieues*, rapport présenté par Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, au nom de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, juillet 1992. *Banlieues : les nouvelles frontières intérieures*, Adil Jazouli, rapport de Banlieuescopies, 1992.

(2) Un colloque sur l'économie souterraine de la drogue a été organisé, jeudi 31 mars à Antony (Hauts-de-Seine), par le Conseil national des villes et la Maison des sciences de l'Homme.

Le rendez-vous du médiateur

La première intervention publique du médiateur, fonction nouvelle dans ce journal et dans la presse française, trouve naturellement sa place dans la page réservée au courrier. C'est là qu'il s'exprimera chaque semaine pour traiter les questions que se posent les journalistes sur leur travail et, aussi, celles que leur renvoient les lecteurs.

Qu'elles se recoupent, ou qu'elles s'opposent, elles révèlent des tensions, des incompréhensions, des malentendus, des désaccords que l'on ne saurait laisser en l'état : mieux vaut s'en expliquer franchement, en s'appliquant la transparence que *le Monde* exige volontiers des autres. Le médiateur s'y emploiera de son mieux. Il le fera en répondant personnellement à tous ceux qui nous écrivent et, pour les questions d'intérêt général, dans les colonnes du journal.

Dans sa première intervention, il précise comment il conçoit cet échange avec les lecteurs, et il entre dans le vif du sujet en abordant, à partir d'une appréciation critique, portée sur notre couverture de l'actualité, le problème de la bonne distance à tenir dans la relation des événements et leur évaluation. C'est l'occasion – il y en aura d'autres – d'exposer notre conception de l'information en la confrontant aux exigences de nos lecteurs qui sont, eux aussi, partie prenante *du Monde*

Lire page 2 l'article d'ANDRÉ LAURENS : « L'échange »

Interminable exode au Sud soudanais

Les populations chrétiennes et animistes de l'extrême sud du Soudan sont une nouvelle fois sur les routes de l'exode, à la suite de l'offensive annuelle de l'armée de Khartoum à la fin de la saison sèche. Victimes d'une interminable guerre civile, les Soudanais du Sud pâtissent aussi des rivalités entre les groupes combattants de la rebéllion.

page 3

Les présidences des conseils généraux

Les conseils généraux, renouvelés les 20 et 27 mars, procédaient, vendredi 1er avril, à l'élection de leurs présidents. La continuité devait l'emporter dans la plupart des départements – Raymond Marcellin, à la tête du Morbihan depuis trente ans, en offrant un exemple extrême –, mais quelques changements, attendus ou non, se sont produits. Dans les Yvelines, le RPR a pris la place de l'UDF, tandis que l'inverse s'est accompli dans la Loire.

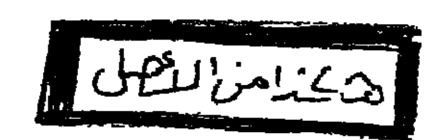
page 8

Durcissement des politiques budgétaires

Des hausses d'impôts et de taxes entrent en vigueur vendredi 1er avril en Grande-Bretagne. Les gouvernements des pays industrialisés durcissent leur politique budgétaire afin de diminuer les importants déficits de leurs comptes publics. Pour compenser les effets dépressifs de hausses d'impôts et de réductions des dépenses publiques, les gouvernements misent sur des baisses de taux d'intérêt.

page 16

A L'ÉTRANGER : Maroc, 9 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



AU COURRIER DU « MONDE »

CIP

« Le droit d'être aussi vieux que leurs parents »

Ce à quoi on assiste, c'est à de pseudo revendications. En 68, les jeunes se battaient pour changer la société. Aujourd'hui, il se battent pour avoir une place au soleil au sein même d'une société qu'ils ne souhaitent même pas véritablement réformer.

Ils veulent ressembler à ceux qu'ils dénoncent. Nous ne sommes pas grand-chose d'autre que les membres d'une génération frustrée des « trente glorieuses », aigris par les caprices de la croissance, les aléas du CAC 40, la valse des taux d'intérêt.

On ne rêve plus, on n'invente plus. Il n'y a que deux écueils à éviter : chômage-sida. Si on évite ça, tout baigne. Un boulot, un petit chez soi, une femme et cinq semaines de congés payés.

Je suis un étudiant, et j'ai les boules. OK, j'ai pris en pleine figure la baffe des 80 %. Mais j'ai pas envie de réduire le problème à ça. Il faut en profiter pour montrer qu'on a quelque chose à dire, à proposer. Qu'il est nécessaire de repenser notre société, où, on le sait tous, la consommation ne sera plus un moteur suffisant.

Mais non.

Les jeunes revendiquent le droit d'être aussi vieux que leurs parents. Et c'est à vomir.

Je sais pas, mais « l'imagination au pouvoir », quand on a 16-15 ans, c'est un peu plus classe que « Balladur ordure ».

DAMIEN BOUTEILLE
Etudiant à Lyon

« Bougeons-nous ! »

Arnaud Eicholtzer, étudiant en BTS transports à Strasbourg, estime que le CIP est « l'élément révélateur de toutes les craintes de la jeunesse ». *Les responsabilités de la crise ouverte lui semblent devoir être partagées entre le gouvernement, les organisations syndicales et les médias. Il ajoute :*

« Nos grands-parents, après la deuxième guerre mondiale, ont retroussé leurs manches pour tout reconstruire. Moi, je considère que nous devons faire pareil. La crise a eu, à une autre échelle, les mêmes effets que la guerre : déstabiliser toute la société et ses structures. Nous traversons aujourd'hui une crise structurelle.

» C'est donc à nous lycéens, étudiants, patrons, travailleurs et gouvernement de retrousser nos manches pour gagner une bataille très importante : celle de la place de la France, notre beau pays, dans l'économie mondiale. Cette bataille ne peut se gagner qu'avec une cohésion sociale, un dynamisme industriel soutenu par un dynamisme de la jeunesse et une politique à long terme et j'insiste sur le concept de long terme.

» Alors faisons table rase de tous nos différends politiques ou autres : bougeons-nous, levons-nous, soyons solidaires et construisons une nouvelle France avec de nouvelles structures. »

ARNAUD EICHOLTZER
Etudiant

Marchands d'illusions

Les jeunes, victimes dans leur présent et dans leur avenir du capitalisme sans pitié : c'est l'image qui domine dans les médias. Sans partage ! Comme s'il était déplacé, hors sujet, de considérer le niveau de consommation et de loisirs des moins de 25 ans aujourd'hui. En vingt années de « crise », le système honni a rendu disponibles 50 % de biens et services en plus chaque année dans ce pays, 40 % de plus par habitant. Le SMIC de 1974, en francs de 1994, est inférieur de plus d'un tiers à celui d'aujourd'hui.

L'accroissement de richesse produite ne profite pas qu'à deux cents familles ! Il permet aux parents de toutes les classes sociales d'entretenir leurs enfants plus longtemps, sans voir leur propre niveau de vie s'abaisser : de sorte qu'un jeune chômeur d'aujourd'hui a plus de biens, et de loisirs, qu'un jeune travailleur de l'ère Pompidou. Le mécanisme capitaliste a produit 3 millions de chômeurs, mais il a aussi produit le surcroît d'abondance qui rend ce chômage tolérable. Les jeunes, qui n'ont jamais connu d'autre situation, ne le voient pas, et c'est naturel. Mais les enseignants, les journalistes, les politiques ?

« La condition matérielle compte moins à cet âge que les perspectives d'avenir. » C'est évident. Les jeunes sont déçus dans leurs espérances : l'entrée dans la vie active ne correspond pas à leurs rêves d'école. Qui a fait lever ces rêves ? Est-ce le monde des entreprises ou la classe politique, pour une fois réunis ? La structure des emplois se transforme, mais lentement : les techniciens et les cadres sont de plus en plus nécessaires, mais les ouvriers et les employés le restent, et en plus grand nombre.

Dans un pays où diplôme égale droit à rémunération, dire « 80 % au niveau de bac » sans précaution, sanc considération des réalités du travail, c'est promettre l'impossible, c'est flatter les jeunes et leurs familles, c'est préparer les désillusions.

La réalité, c'est 30 % de cadres et techniciens parmi les jeunes actifs, pas 60 %. Les malins diront qu'il fallait comprendre : « désormais le bac sera nécessaire pour être ouvrier ou employé. » (...)

Du courage pour leur ouvrir les yeux sur le passé, sur l'étranger, sur les nécessités des entreprises : voilà ce dont les jeunes, naturellement forts pour le rêve, ont besoin de la part des plus âgés. Pas de suivisme ou de pitié.

JEAN-FRANÇOIS ROYER
Dijon

L'AVIS DU MÉDIATEUR

L'échange

LE rôle du médiateur, tel que l'a créé la nouvelle direction du Monde, *reste largement à inventer. Nous allons nous y employer. Nous, c'est-à-dire tous ceux qui font ce journal et tous ceux qui le lisent. Que les uns et les autres se rassurent, nous ne partons pas de rien ! Il existe, sous diverses formes, des exemples de cette fonction dans la presse étrangère : au* Washington Post, *par exemple, ainsi que dans d'autres journaux américains, et, plus près de nous et du modèle que nous envisageons, chez notre confrère espagnol* El Pais, *avec le titre d'ombudswoman car l'actuelle titulaire est une ancienne rédactrice en chef.*

Il existe aussi – et c'est le plus important – un besoin, sinon un vide, que nous avons ressenti à plusieurs reprises ces dernières années. Un besoin à la fois naturel et étrange pour un journal : celui de communiquer autrement, ou un peu plus que nous le faisons quotidiennement et à sens unique, avec nos lecteurs et, au-delà d'eux, avec les usagers des médias en général.

En vérité, ce lien n'était pas totalement absent. Depuis sa fondation, il y aura cinquante ans à la fin de l'année, le Monde *a reçu, sans doute plus que d'autres journaux en raison de la composition de son lectorat, un courrier abondant. Non seulement les lecteurs nous écrivent, mais ils le font souvent avec une pertinence dérangeante. Dans la mesure de ses moyens, le* Monde *s'est efforcé de maintenir cette relation privilégiée et d'en tenir compte dans sa politique rédactionnelle. Si un besoin nouveau est apparu, c'est plutôt dans la nécessité de donner plus de cohérence et de réciprocité à cette relation et d'en faire le vecteur d'un supplément de dialogue.*

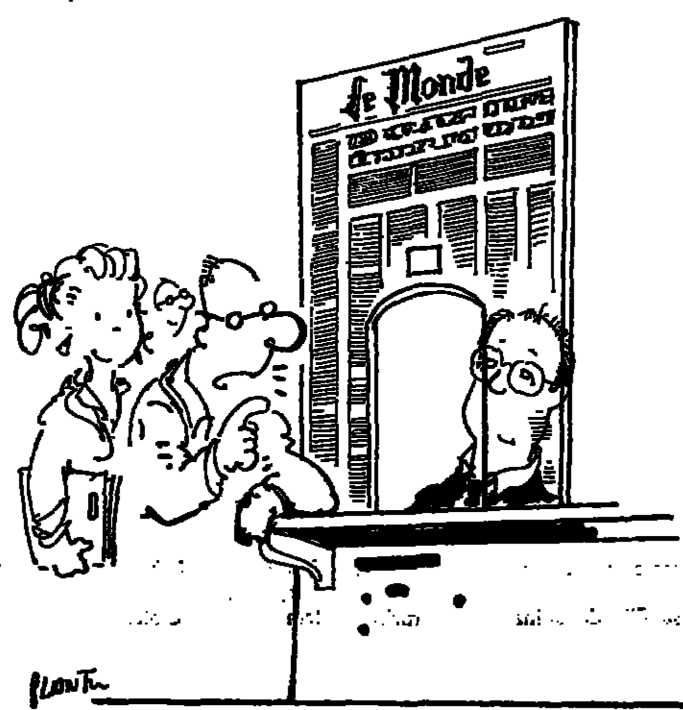
Le paradoxe de la communication est qu'en s'élargissant tous azimuts, en fondant son essor sur de puissants moyens technologiques, en devenant une production de plus en plus marchande et un enjeu de pouvoir, elle est moins bien reçue et perd de son crédit. La crise de confiance, ou la tentation de la méfiance, touchent tous les organes de presse alors que, globalement, le traitement de l'information en France s'est nettement amélioré depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Sans doute le progrès n'a-t-il pas été à la mesure du développement des moyens d'information de masse, d'une part, et, d'autre part, d'une élévation du niveau culturel du public potentiel, lequel gagnait en capacité critique ou scepticisme chronique ce qu'il perdait en faculté d'adhésion aux espérances collectives et aux engagements politiques. Toujours est-il qu'il nous est arrivé, au Monde, *comme cela s'est sûrement produit ailleurs, de nous interroger sur l'exercice de notre profession, la nature de l'information que nous livrons à nos lecteurs, la fonction sociale de ce journal, la vertu démocratique de la presse. Il nous est arrivé aussi que les lecteurs nous posent, plus ou moins directement, ces questions.*

Puisqu'elles se posent de part et d'autre, souvent à partir du traitement courant de l'actualité, pourquoi ne pas en parler ouvertement ? Rien n'assure qu'elles obtiendront des réponses évidentes et définitives mais, au moins, cette volonté de dialogue et de transparence cherchera-t-elle à renforcer le lien de confiance sur lequel repose l'échange en matière d'information, entre ceux qui se proposent de la livrer et ceux qui souhaitent la recevoir.

Dans la pratique, le médiateur du Monde *sera donc l'interlocuteur privilégié des lecteurs, leur intercesseur au sein du journal pour toute interrogation, incompréhension, plainte ou critique et, réciproquement, le porte-parole des journalistes pour affirmer leur bon droit, exposer leurs difficultés, les contraintes et les limites de leur travail, reconnaître leurs erreurs et en débattre franchement. Il acceptera la discussion sur la manière dont le journal couvre l'actualité et la commente chaque fois qu'il s'agira de lever une ambiguïté, de dissiper un malentendu ou de s'expliquer sur un silence incompris.*

En plus de la correspondance privée, le courrier des lecteurs continuera d'avoir, chaque semaine, sa place dans le journal. C'est dans cette page que s'exprimera publiquement le médiateur sur les questions ayant un intérêt général. Avec l'espoir que cet échange, car il s'agit d'abord de cela, s'approfondira en devenant un rendez-vous naturel.



Autant commencer tout de suite. Une des premières lettres adressées au médiateur en fournit l'occasion. Elle émane d'un enseignant de Rennes, bon lecteur du Monde, *père d'une étudiante et d'un lycéen. Autant dire qu'il a vécu de près la crise provoquée par le CIP ou le « SMIC-jeunes », suivant le point de vue où l'on se place. (Tiens, un autre lecteur nous reproche l'emploi, comme allant de soi, de cette dernière expression, bien que nous en usions avec des guillemets !)*

Notre premièr correspondant estime, en le déplorant, que nous avons, au moins dans les premières semaines, traité la colère des jeunes avec trop de distance, soit, dans son esprit, avec insuffisamment de réceptivité, eu égard à l'importance du malaise révélé.

La relecture dans la continuité des numéros de la quinzaine concernée ne confirme pas, aux yeux du médiateur, la sévérité de ce reproche, mais elle permet de déceler, ce qui dans la couverture de la crise par le Monde, *pouvait le faire naître. Il s'agit moins d'un problème de fond que de questions de présentation et de coordination du travail des différents services impliqués. Au reste, la rédaction en chef venait de s'en saisir au moment où nous parvenait la lettre en cause, qui tombait à pic.*

Notre correspondant a sans doute constaté que, dans les jours qui ont suivi son envoi, tant dans la relation des manifestations à Paris et en province, que dans la diversification de nos sources d'information et le contenu de nos commentaires, notamment l'éditorial de Bruno Frappat invitant le gouvernement à retirer le CIP, le Monde *ne restait pas en deçà de l'actualité chaude.*

Il serait cependant trop facile de s'en tenir à la seule explication, si sincère qu'elle soit, de la montée en puissance mesurée de notre mobilisation dans cette affaire. Il y en a d'autres, de caractère plus général, qui tiennent à la conception que nous nous faisons de la presse écrite.

Cette fameuse distance, que nous essayons de respecter – et à laquelle on nous reproche plus souvent de ne pas nous tenir – est l'un des traits distinctifs du Monde ; *elle y est enseignée, depuis les débuts de ce journal, à l'intention des jeunes rédacteurs. Elle tranche, à l'évidence, avec d'autres formes de journalisme en vogue qui privilégient la personnalisation de l'auteur, la mise en scène de l'actualité, la volonté de refléter celle-ci plus que d'en rendre compte, la tentation de donner, à l'état brut, dans le sillage des médias audiovisuels, à voir et à entendre, de préférence à une description volontairement neutre. C'est un choix.*

Le Monde *s'adresse à tout le monde, en tout cas à l'ensemble de la société. Quelle que soit la composition sociologique de son lectorat, qu'il connaît bien, il s'interdit de flatter telle ou telle catégorie sociale. C'est un autre choix. Il s'attache enfin à rendre compte des diverses formes de vie sociale en respectant les critères de représentativité : celle des groupes organisés, des institutions, des pouvoirs en place, des procédures démocratiques, qui régissent, bien ou mal, la vie commune. Ce sont autant de pourvoyeurs structurels d'information, de discours et d'initiatives, qui occupent naturellement le devant de la scène, quand [illegible] même d'autres formes de représentativité, naissantes, spontanées, parfois éphémères, viennent les concurrencer. Il convient alors d'identifier ces dernières, de vérifier leur authencité, d'apprécier leur force, si l'on veut donner du crédit à l'information les concernant.*

Cela suppose un travail de recherche et d'investigation. Le Monde *a prouvé qu'il n'y rechignait pas, en y mettant ce qu'il y faut de curiosité, d'audace, d'obstination mais, aussi, de patience et de circonspection. Ce n'est pas si facile, ce n'est pas toujours réussi. Les journalistes du* Monde *(les autres aussi) s'interrogent volontiers, on l'a dit, sur ces questions : ils continueront de le faire en associant plus étroitement les lecteurs à leur réflexion.*

ANDRÉ LAURENS

EXPULSIONS

« Je suis inquiète »

Marseille-Alger, aller simple pour deux jeunes gens qui sont partis sans avoir revu leurs parents, au nom d'*« une nécessité impérieuse pour la sécurité publique ».*

Comment ne pas être inquiet pour Mouloud Madaci et Abdel Hakim Youbi, mais comment ne pas être inquiet aussi pour tous ces jeunes qui, mal informés, ont négligé ou négligent les formalités à accomplir pour acquérir la nationalité française ? Ne risquent-ils pas l'expulsion, dès qu'ils sortent de chez eux, au nom d'une malchance qui prendrait la forme d'une rencontre avec un représentant des forces de l'ordre ?

Que penser d'une société qui pourrait admettre l'expulsion, en urgence absolue, avant jugement, des plus jeunes de ses adultes pour un jet de canette et quelques slogans irrévérencieux ? (...)

Pour ma part, je suis profondément inquiète de cette irruption brutale de l'arbitraire dans notre quotidien, au nom de l'ordre public.

Je suis inquiète du degré de cynisme qui peut conduire, pour l'exemplarité de la peine, à compromettre aussi gravement l'avenir de deux jeunes gens.

Je suis inquiète de cette conception du droit qui fait intervenir le châtiment avant le jugement.

Je suis inquiète du message qui est envoyé aux jeunes manifestants au travers de l'exclusion de ces deux jeunes. (...)

Je suis inquiète parce que Mouloud et Abdel peuvent être non seulement des victimes, mais aussi des étincelles capables d'embraser le conflit et de transformer une mobilisation pour la défense d'acquis sociaux marquée par la peur de l'avenir, en un combat contre l'injustice dont les manifestations et l'ampleur seront bien plus difficiles à maîtriser.

MARIE RICHARD
Paris

LAÏCITÉ

La religion à l'école

Les controverses interreligieuses des communautés en France, voire au sein de chaque communauté (l'affaire du foulard pour les musulmans, les propos du grand rabbin de France sur le vote des juifs le jour de la Pâque, la mort-née loi Falloux censée privilégier les écoles religieuses, essentiellement chrétiennes...) viennent périodiquement ponctuer la vie sociale en déclenchant manifestations et mouvements d'humeur.

Tout cela est, malheureusement, l'objet d'une récupération politique, de droite ou de gauche, et, en lieu et place d'une recherche de sens sur ces revendications de nature somme toute identitaire, nous sommes réduits à un sempiternel discours consensuel sur la France républicaine et laïque, creuset des croyances et des cultures. En témoignerait notre école ouverte à tous et dont la démarche citoyenne est le meilleur gage de sa vocation universaliste...

Malheureusement, les petits « universaux » qui sortent de l'école savent peut-être beaucoup de choses mais sont singulièrement incultes dans cette partie de la connaissance qui croise les origines de l'histoire et les fondements du social : les faits religieux.

Enseigner les faits religieux à l'école est désormais une idée qui fait son chemin. Parce que les laïcs « pieux » sont moins laïcards (ou moins bruyants) qu'ils ne le furent et que les religieux savent (ou feignent de savoir) que le dogme n'est pas compatible avec une vie sociale pluraliste et conviviale. Reste que, dès qu'on aborde le sujet, intervient le prétexte fallacieux de l'impossible neutralité d'un tel enseignement. A la vérité, le problème est moins de savoir à qui serait confié cet enseignement que de formuler une démarche pédagogique qui ne porte atteinte ni à la laïcité de l'école républicaine ni à la singularité de ceux qui la fréquentent et en cherchant à faire lien avec l'école et les élèves.

Bien entendu, enseigner les faits religieux ne signifie pas diffuser une théologie à l'école. Pour ce faire, la part d'interprétation des textes religieux tout comme la réflexion philosophique nourrie à travers les siècles doivent intervenir au même titre que la littéralité historique des grands moments religieux – à commencer par le monothéisme. L'enseignement des faits religieux à l'école peut se faire dans l'entre-deux : entre les textes et leur interprétation, entre l'histoire et les contingences du présent, entre la foi et la raison. Peut-être, est-ce là, de surcroît, pour l'école une approche rénovatrice. Jules Ferry modernisé par la philosophie médiévale ?

EMILE MALET
Directeur du mensuel Passages

RECHERCHE

Bibliothèques asphyxiées

Les lecteurs de la Bibliothèque nationale de France constatent un afflux de lecteurs inaccoutumé, qui paralyse le fonctionnement de cette bibliothèque et accroît les charges de son personnel. Ces nouveaux lecteurs – des étudiants très jeunes – consultent en général des ouvrages élémentaires, et parfois même aucun. Leur nombre condamne pourtant les lecteurs-chercheurs (y compris les étudiants normalement admis pour des recherches...) à des attentes démesurées de deux à trois heures, quelquefois vaines. Et quelle sera la situation cet été, quand arriveront en masse les chercheurs étrangers ?

Il est notoire que les bibliothèques universitaires sont incapables, faute de crédits et de locaux, de répondre aux besoins, d'autant que plusieurs d'entre elles sont fermées pour toute l'année. Mais faut-il pour autant projeter la crise des bibliothèques universitaires sur la BN ? Rappelons que la salle des Imprimés dispose de 360 places et que la BN est l'unique bibliothèque centrale française de recherche.

La mesure contestable prise par l'administration de la BN, qui consiste, semble-t-il, à admettre systématiquement de nouveaux lecteurs, nous inquiète à un autre titre : la confusion mise en place actuellement dans les locaux de la rue de Richelieu entamerait-elle un processus de dénaturation de l'institution Bibliothèque nationale et préfigurerait-elle ce que serait vraiment le projet de Tolbiac, où la bibliothèque spécifique des chercheurs serait tout simplement noyée dans une bibliothèque de large communication ? Alors, on pourrait dire que la BN aurait vécu, entraînant la recherche dans une crise irrémédiable.

MICHEL CROUZET
Professeur à l'université Paris-Sorbonne

(Ce texte a déjà été contresigné par trente-deux chercheurs appartenant à diverses universités, à l'enseignement secondaire et au CNRS.)

AFRIQUE DU SUD

L'ANC se félicite de la proclamation de l'état d'urgence au Natal

Le gouvernement devait rendre publiques, vendredi 1er avril, les modalités de l'état d'urgence proclamé, la veille, par le président Frederik De Klerk pour tenter de ramener l'ordre dans la province du Kwazulu-Natal. Hormis l'Inkatha – dont le leader, Mangosuthu Buthelezi, est *« premier ministre »* du Kwazulu – et l'extrême droite, qui ont accueilli la mesure avec colère, la plupart des formations politiques ont manifesté leur approbation.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La situation politique commandait de faire vite, même si les textes organisant l'état d'urgence n'étaient pas encore entièrement prêts. La nécessité politique a donc prévalu : le président De Klerk a annoncé sa décision, jeudi, sans être en mesure d'en révéler le contenu (*le Monde* du 1er avril), si ce n'est en évoquant brièvement les domaines affectés par les nouvelles mesures.

La réglementation des réunions publiques et des manifestations ainsi que le régime de détention devraient être modifiés, tandis que la police devrait bénéficier de pouvoirs accrus. Selon le chef de l'Etat, la presse *« qui pourrait théoriquement être touchée »* par l'instauration de l'état d'urgence n'a *« aucun souci à se faire »*. Il est également probable que l'état d'urgence interdira le port des armes – une mesure régulièrement décidée mais toujours inappliquée – et les camps d'entraînement militaire des partis politiques.

Conformément à une habitude fermement établie ici, M. De Klerk a refusé de révéler l'importance des effectifs militaires qui allaient être déployés au Natal, déclarant seulement qu'ils étaient *« en nombre suffisant pour faire leur travail »*. Dans l'après midi, la radio d'Etat a cependant annoncé que trois compagnies de troupes parachutistes et d'infanterie seraient envoyées dans la province en fin de semaine. Ces effectifs s'ajoutent à ceux qui sont déjà au Natal depuis près de deux semaines.

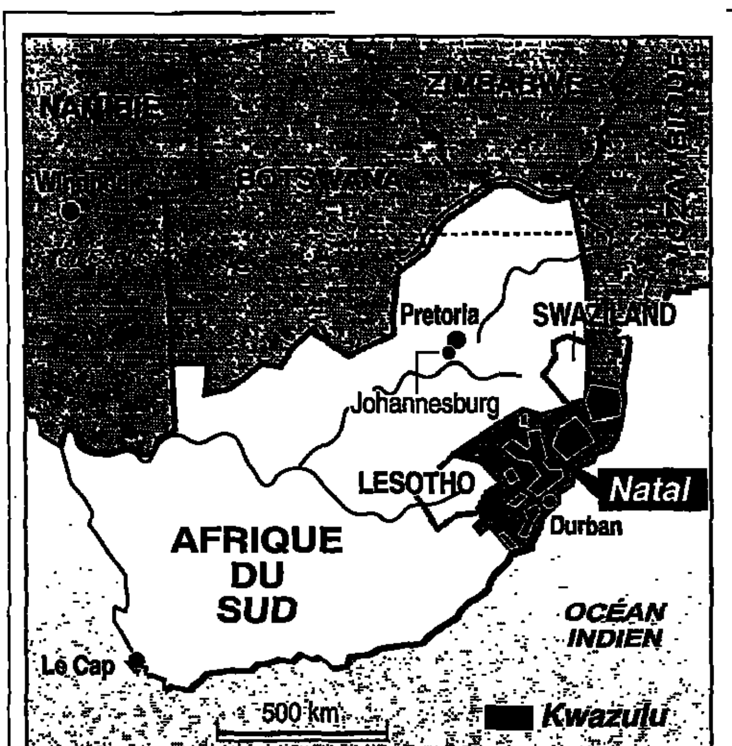
M. Buthelezi demeure prudent

Le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, en a dit un peu plus jeudi, en décrivant, devant les journalistes, quelques-unes des dispositions qu'il espérait voir prises. Selon le chef de l'ANC, la nouvelle réglementation issue de l'état d'urgence devrait permettre de consigner dans ses casernes la police du Kwazulu, considérée comme le bras armé du chef Mangosuthu Buthelezi, qui cumule les fonctions de premier ministre du *homeland* et celles de ministre de la police. Elle devrait aussi conduire à la suspension de plusieurs lois du Kwazulu relatives à l'ordre public. *« Il n'y aura plus de ministre de la police au Kwazulu »* a ajouté le chef de l'ANC, après avoir précisé qu'il soutenait l'état d'urgence de *« tout [son] cœur »* car cette mesure de mauvaise réputation était destinée, cette fois, à *« sauver des vies »*. Contre toute attente, Mangosuthu Buthelezi, principale cible politique des nouvelles dispositions, s'est montré relativement mesuré dans ses réactions. Le matin même, le chef du Kwazulu avait parlé d'*« invasion »*, tandis que l'un des ses lieutenants au Transvaal, Humphrey Ndlovu, tempêtait en annonçant que l'armée recevrait au Natal *« ce qu'elle est venue y chercher »*. Mais le soir, à la télévision, le ton avait changé, M. Buthelezi semblant vouloir jouer la prudence en se gardant de déclarations trop brutales, susceptibles d'hypothéquer l'avenir.

Le chef de l'Inkatha n'a pas formellement récusé la rencontre qu'il doit avoir la semaine prochaine avec MM. De Klerk et Mandela, en compagnie du roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini. Ce sommet, pour le moment toujours maintenu, avait été convoqué après les sanglants incidents survenus en début de semaine à Johannesburg, où plusieurs dizaines de partisans de l'Inkatha avaient trouvé la mort en manifestant pour soutenir leur roi qui revendique le rétablissement de sa souveraineté au Natal.

Il est encore trop tôt pour deviner les réactions que suscitera la nouvelle situation au Natal. Il serait cependant étonnant que les partisans de l'Inkatha, chauffés à blanc par plusieurs mois de discours enflammés, comme par les affrontements qui les ont opposés à leurs adversaires de l'ANC, demeurent passifs, dussent-ils payer cher l'affrontement avec une armée dont les capacités de riposte sont fort convenables.

GEORGES MARION



Le Kwazulu

■ Actuellement bantoustan autonome, le Kwazulu est composé de dix parcelles de territoires, enclavées dans la province du Natal. Comme les autres bantoustans, il est appelé à disparaître à la fin du mois d'avril, après les premières élections démocratiques, et la création de neuf nouvelles provinces en Afrique du Sud, dont celle du Kwazulu/Natal.

■ Le Kwazulu compte 4 867 063 habitants. Dans ce fief des Zoulous, la population, noire à plus de 90 %, coexiste avec deux minorités, les Blancs anglophones et les Indiens. La capitale est Ulundi.

■ Depuis sa création, en 1973, le Kwazulu est dirigé par Mangosuthu Buthelezi, qui est aussi le chef du parti Inkatha, à dominante zouloue, dont l'influence s'étend ailleurs en Afrique du Sud. L'état d'urgence concerne le Natal, et donc le Kwazulu, qui y est enclavé.

Sud soudanais : l'interminable exode

Survivre et fuir : ainsi se résume depuis des années l'existence des populations prises entre l'armée et les rebelles

PARAJOK

de notre envoyé spécial

Pour ces milliers de Soudanais, échoués en pleine brousse sur les bords de la rivière Atépi, dans l'extrême-sud du Soudan, il s'agit d'un exode de plus. Depuis des années, leur existence se résume à *survivre* et *à fuir*. Fuir les combats entre rebelles et forces régulières, fuir les razzias des milices arabes armées par les dirigeants successifs de Khartoum, fuir les exactions d'autres tribus sudistes emmenées par des dissidents de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), fuir les bombardements de l'aviation soudanaise ou les offensives de l'armée nationale...

Apat Kureng est un éleveur dinka de Bor, à qui guerres, razzias et famines ont enlevé cinq enfants sur douze. Début 1992, lui et les siens échappent à un raid des Nuers, l'autre grande tribu nilotique du Soudan, ralliée par solidarité tribale à Riek Machar, fondateur de la faction APLS-Unifiée. Ils se réfugient à Amé, pendant dix-huit mois. Ils en sont repartis le 31 janvier dernier, quand le camp à été attaqué par des miliciens de William Nyuon, un autre transfuge de l'APLS, dont il fut le numéro deux. Une halte de quelques jours au camp voisin d'Atépi, bombardé deux jours plus tard ; ce qui déclenchera un exode massif (70 000 personnes au total) vers Parajok.

A partir de 1986, Jacob Nyang, ancien instituteur de Gogrial (Bahr-el-Ghazal), et sa famille ont vécu dans la terreur des raids des Baggaras arabophones. *« Chaque nuit*, se souvient-il, *nous allions dormir en brousse. On se sentait plus en sécurité que dans le village. »* En 1989, il se résigne à partir vers l'Ethiopie, qui soutenait alors la rébellion de John Garang.

Après trois mois de marche, il échoue au camp d'Itang qui, lors de la chute de Menguistu en mai 1991, est attaqué par des tribus hostiles au « Négus rouge ». Retour en hâte au Soudan, pour échapper aux massacres. L'enseignant de Gogrial pose alors son baluchon à Kapoeta, à 600 kilomètres de là, mais pour quelques mois seulement car la ville est reconquise en juin 1992 par l'armée soudanaise...

Il y a enfin Achok Lueth, la quarantaine, d'ethnie dinka comme la quasi-totalité de ses compagnons d'infortune, qui raconte son histoire d'une voix atone où l'émotion a disparu : un mari *« tué par les soldats de Khartoum »*, quatre fils morts pour la rébellion et ses deux derniers enfants disparus, une nuit de novembre 1991 quand une ba[illegible] de Nuers a fondu sur son village natal de Duk-Fadiat.

L'urgence aujourd'hui, pour elle comme pour toutes les femmes du « camp » de Parajok, c'est de se préparer au plus vite une réserve de farine au cas où il faudrait fuir à nouveau, à travers la brousse. Entre les huttes provisoires de paille et branchages, chaque famille a creusé son « abri antiaérien » : un simple trou qui protégera des éclats de bombe ceux qui auront le temps de s'aplatir au fond.



Nouvelle offensive gouvernementale

C'est que, depuis le début de février, l'aviation a bombardé plusieurs objectifs civils et créé une véritable psychose parmi dans la population : Paguéri, Atépi, Maridi et puis, le 6 février, trois jours avant l'arrivée des fuyards d'Amé, Parajok est touché à son tour. Terencio Umoya, le chef de ce village acholi, a eu le temps de se jeter à terre, protégeant ses trois plus jeunes enfants, mais sa femme et sa fille de quinze ans, surprises, ont été hachées par l'explosion. Cinq autres villageois sont morts ce jour-là.

Les déplacés de Parajok n'ont pas trop mal supporté ces dix jours de marche, car depuis deux ans, ils étaient bien traités à Amé et Atépi. Des « Trois A » ouverts à la mi-92 pour accueillir les Dinka, chassés par les razzias polico-tribales nuers, seul Ashwa (27 000 personnes) n'a pas encore été évacué, mais les agences humanitaires se replient chaque soir sur la ville frontière de Nimulé et trouvent *« difficile de travailler dans ces conditions »*.

Arrivé à Parajok, Dan Eiffe, un prêtre irlandais en mission depuis sept ans au Soudan du sud pour Norwegian People's Aid (NPA), s'alarme : *« Ces gens manquent de tout. Il faut faire vite pour éviter une hécatombe. Il n'y a aucun aliment nutritionnel pour les enfants. »* Quelques-uns présentent, en effet, sur leurs jambes, de larges plaies qui ne se cicatrisent pas, du fait de la sous-alimentation.

Mais Parajok est situé au bout d'une piste étroite et défoncée, semée d'ornières et de gués encaissés, bref impraticable durant la saison des pluies, attendues d'ici un mois. Il faut trouver d'urgence une autre retraite, et le SRRA, la branche humanitaire de l'APLS, veut convaincre les responsables onusiens de l'Opération Lifeline Sudan (OLS) d'emmener ces gens au lieu-dit frontalier de Laboni, un endroit *« bien protégé »*, fertile, mais totalement inaccessible.

Les dernières semaines de chaque saison sèche sont mises à profit par l'armée soudanaise pour lancer son offensive annuelle, qui pourrait bien se prolonger durant les pluies, d'après le commandant Pagan Amoum, chargé du secteur de Parajok : *« L'ennemi poursuivra ses attaques jusqu'au mois de juin. Après, la brousse deviendra plus dangereuse. »* Selon l'officier shillouk, les herbes seront hautes et les embuscades plus faciles.

« Le 18 février, nous avons repoussé un assaut à Nesitu, à 60 kilomètres au sud de Juba. Ils ont perdu près de 300 soldats, jeunes recrues pour la plupart. Mais l'ennemi continue à recevoir des renforts et se regroupe pour tenter un nouvel assaut. » Le commandant Abdelaziz Alhilu, musulman d'origine nouba est visiblement préoccupé et s'emporte contre les dissidents de l'APLS-Unifiée : *« S'ils ne veulent pas faire la paix avec nous, qu'ils pointent au moins leurs fusils contre notre ennemi commun »*, dit-il.

Entre bombardements et pillages

L'APLS soutient qu'à Mundri, le 13 février, elle a repoussé les forces régulières, mais cette localité a été une nouvelle fois bombardée cinq jours plus tard. Et dans le sud-ouest, elle fait état de troupes soudanaises ou de milices progouvernementales qui seraient passées par la République centrafricaine ou le Zaïre pour prendre Tambura et Yambio à revers. Les missionnaires de la région n'ont toutefois pas encore décidé de partir.

Un camion chargé de blessés se dirige à petite vitesse vers le Sud en traversant Paguéri où les traces du bombardement du 8 février sont encore visibles : une bâtisse en brique effondrée sur ce qui semble être un stock alimentaire. Et quelques cases éclatées. Huit villageois y avaient été tués. La junte islamiste de Khartoum tenterait-elle de vider le Sud de ses habitants qu'elle ne s'y prendrait pas autrement. Pourquoi ? Pour priver les hommes de John Garang d'un accès facile à l'aide humanitaire et surtout pour ôter à l'APLS une partie de sa raison d'être, à savoir la défense des populations sudistes, animistes ou chrétiennes, contre la dictature nordiste.

Mais est-ce que le mouvement rebelle a vraiment réussi à fédérer les tribus noires ? Même si des rivalités politiques sont à l'origine de son éclatement, les dissidents ont joué sur le facteur ethnique d'autant plus facilement que les Dinkas, dominants dans l'APLS (et plus de la moitié de la population du Sud), n'ont pas su gagner la confiance des autres communautés africaines du Soudan. Dans les camps qui entourent la ville de Koboko (ouest de l'Ouganda), les réfugiés affirment fuir *« les bombardements de Khartoum et aussi les pillages de l'APLS »*. Augustino Lubari, lui, s'est fait *« voler sa femme par un Dinka »*. Il a quitté son champ à l'approche des troupes gouvernementales, du côté de Maridi.

Pour peu qu'on traverse le pays acholi ou toposa ou que l'on croise, plus à l'ouest, quelques réfugiés pojullus ou kakwas, ces récriminations contre l'*« arrogance »* de l'APLS reviennent souvent et expliquent pourquoi certaines tribus noires disent préférer la loi des nordistes à celle de la *« dinkacratie »*, selon l'expression de Gérard Prunier, chercheur au CNRS.

Les troupes gouvernementales semblent n'avoir pas avancé depuis la mi-février, mais ce répit dans les combats signifie simplement, de l'avis des observateurs, que Khartoum est en train de préparer un seconde vague d'assauts, sur les dernières localités aux mains de l'APLS. La junte islamiste, en mal de popularité, cherche à marquer des points militairement et ne fait pas mystère de son désir de reprendre le contrôle de la frontière méridionale du pays.

« Depuis l'échec de l'armée américaine en Somalie, le président Béchir a repris de l'assurance, explique un responsable humanitaire basé à Nairobi. *Au moment du débarquement de Mogadiscio, Khartoum nous avait soudain autorisé à voler sur quarante localités du Sud. Huit nous sont interdites depuis l'offensive de janvier, et il est probable que le gouvernemnent durcira encore sa position si la communauté internationale ne réagit pas. »*

JEAN HÉLÈNE

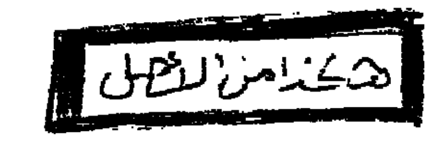
EN BREF

CAMEROUN : la Cour internationale de justice saisie du différend frontalier avec le Nigéria. – La Cour internationale de justice, à La Haye, est appelée à trancher le différend territorial qui oppose le Cameroun et le Nigéria à propos de la presqu'île de Bakassi. Les autorités camerounaises ont saisi, mardi 29 mars, l'instance judiciaire suprême des Nations unies, lui demandant de confirmer leur souveraineté sur la presqu'île *« camerounaise »* et de condamner *« l'agression nigériane »* en ordonnant *« le retrait immédiat et inconditionnel »* des troupes du Nigéria. – *(Corresp.)*

NIGER : pas de négociations à Paris entre le gouvernement et la rébellion touarègue. – Les discussions préparatoires à des négociations entre le gouvernement et la rébellion touarègue, prévues pour *« la dernière semaine de mars »* à Paris, n'ont pas abouti, malgré les efforts déployés par les pays médiateurs (Algérie, Burkina Faso et France), a-t-on indiqué, jeudi 31 mars, à Niamey, de sources gouvernementales. Le médiateur français, Jean-François Nodinot, est attendu à Niamey pour de nouvelles consultations. – *(AFP.)*

TCHAD : le président de la Ligue des droits de l'homme condamné. – Le président de la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH), Enoch Djondang, accusé de diffamation par la Garde républicaine, a été condamné, jeudi 31 mars, à un mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de N'Djamena. Dans un communiqué, la LTDH a dénoncé les conditions dans lesquelles s'est déroulé le procès, la Garde républicaine, unité d'élite de la présidence, *« prenant d'assaut le palais de justice à chaque audience »* et le juge étant *« un capitaine de l'armée »*.

TUNISIE : un avocat français jugé indésirable. – Le directeur général de l'Agence tunisienne de communication extérieure, Slaheddine Maaoui, a signifié, jeudi 31 mars, à Me François Roux, avocat auprès de la Cour d'appel de Montpellier, que sa présence était indésirable en Tunisie. Me Roux était mandaté par Reporters sans frontières pour étudier la situation de la presse. Dans un communiqué, Reporters sans frontières a protesté contre cet *« accueil »*, rappelant *« qu'au moins quatre journalistes sont toujours emprisonnés en Tunisie, que d'autres ont été récemment sanctionnés ou expulsés du pays, que des journaux y sont interdits* (c'est le cas du *Monde* depuis deux semaines) ». Pour sa part, le secrétariat d'Etat tunisien à l'information a reproché à l'association *« son attitude provocatrice, ses partis pris politiques et le non-fondé de ses allégations »*.



EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie et la tension entre la Grèce et la Macédoine

Les Nations unies autorisent l'envoi de 3 500 « casques bleus » supplémentaires

Le mandat de la Force de protection des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie (FORPRONU) a été prorogé, jeudi 31 mars, de six mois par le *Conseil de sécurité* de l'ONU. Mais le renforcement de la mission a été limité, du fait des Etats-Unis, à 3 500 hommes au lieu des 10 000 demandés par le secrétaire général. La France et la Grande-Bretagne ont toutefois obtenu que le Conseil affirme qu'il ne s'agissait là que d'une *« première étape »* et que la question des renforts serait réexaminée au plus tard dans un mois afin de *« doter la FORPRONU des moyens nécessaires à la mise en œuvre de son mandat »*.

Paris et Londres ont ainsi réussi à sauver un texte dont l'adoption était cruciale à l'heure où l'élan de paix devait à tout prix être sauvegardé. Les Etats-Unis, pour des *« raisons financières »*, avaient refusé mercredi de donner leur accord au *total* des effectifs réclamés par les militaires de la FORPRONU sur le terrain et par M. Boutros-Ghali.

Par ailleurs, le Conseil a décidé d'étendre le soutien aérien rapproché *de l'OTAN au territoire* de la Croatie. Cet appui opérationnel, qui permet à l'aviation occidentale d'intervenir en cas d'attaques contre les « casques bleus », est déjà en vigueur sur l'ensemble du territoire bosniaque.

Le conseil a enfin approuvé les plans de la FORPRONU pour la réouverture à des fins humanitaires de l'aéroport de Tuzla. Il a autorisé l'envoi de 120 spécialistes, de 20 observateurs militaires et de 20 policiers civils pour cette opération spécifique.

Le Conseil de sécurité s'est également déclaré préoccupé par la situation à Maglaj, ville de Bosnie encerclée par les Serbes. Mais, contrairement au vœu exprimé par les pays non alignés et musulmans, le Conseil n'a pas déclaré cette ville *« zone de sécurité »*.

Certains fronts se sont ranimés en Bosnie, mais la FORPRONU estimait jeudi que l'on ne pouvait pas parler d'offensive bosniaque ou serbe. Après deux journées de *bombardements serbes contre* Gorazde (Bosnie orientale), un porte-parole du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) à Sarajevo, Kris Janowski, a indiqué qu'il sera nécessaire de parachuter l'aide humanitaire si les combats se poursuivent durant les deux prochains jours.

Un porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, le major Bob Annink, a confirmé les bombardements serbes contre Gorazde, et la localité voisine de Kopac, ainsi que contre la poche voisine de Zepa, où trois personnes ont été blessées mercredi. Il a par ailleurs indiqué que la situation était *« instable »* à Maglaj, poche musulmane du nord de la Bosnie, récemment désenclavée. Radio-Sarajevo a affirmé que l'armée bosniaque, à *majorité musulmane, s'était emparée* mercredi de plusieurs villages stratégiques à l'ouest de Maglaj, et avait fait reculer les forces serbes sur le front de Brcko, au nord. – *(AFP, Reuter.)*

Tuzla entre la fatigue et l'espoir

Dans cette enclave de Bosnie centrale, la population, épuisée, attend la mise en place du pont aérien humanitaire et tente de se préserver un avenir multiethnique

TUZLA

de notre envoyé spécial

Tuzla attend Baltazar et, aussi, un avion. Dans la grande ville industrielle du nord de la Bosnie, « modèle » – menacé – de cohabitation ethnique, encerclée sur trois fronts par les forces serbes, se jouent deux tragi-comédies. L'une, sur scène, fait applaudir le public. L'autre, sur un tarmac d'aéroport, le fait siffler. Pendant que les négociateurs s'activent pour faire rouvrir l'aéroport, les habitants de la « ville du sel » se précipitent au vrai théâtre pour voir *En attendant Baltazar*. La pièce de Fatmir Alispahic fait plus courir Tuzla que les obus serbes qui s'abattent parfois sur la ville.

Baltazar incarne l'Occident. C'est un homme triste : sa tortue – à douze jambes et aux chaussettes à étoiles – est morte. C'est pour cela qu'il est venu ici. Il décide de ne pas distribuer la nourriture (pour tortues) qu'il a amenée aux Bosniaques. Car, explique l'auteur de la pièce, *« Baltazar pense qu'il est mieux qu'ils ne mangent pas, ils arrêteront ainsi de se tuer »*. Les spectateurs applaudissent.

Depuis le début de l'hiver, le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) n'arrive pas à faire parvenir à Tuzla plus de l'équivalent d'un quart des besoins des 650 000 habitants de la région. La population n'est pas encore complètement affamée, mais ruinée et inquiète. La réouverture de l'aéroport au trafic humanitaire, envisagée depuis plus d'un an, promise depuis plus d'un mois, traîne. Les Serbes de Bosnie ont accepté, après la menace d'emploi de la force, la remise en service des pistes qui sont à portée de leurs canons. Mais ils exigent, outre des observateurs russes de l'ONU, la présence d'officiers de liaison serbes sur ce territoire contrôlé par les Bosniaques. Une condition *« inadmissible »* pour le gouvernement de Sarajevo.

Une question de principe

« Il est curieux que les Nations unies négocient avec les Serbes, qu'elles demandent leur accord pour ouvrir l'aéroport. M. Akashi [(représentant de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie] *doit faire ce que disent les résolutions des Nations unies. Si les Serbes n'obéissent pas à l'ONU, la force doit être utilisée contre eux »*, estime Ramiz Suvalic, le numéro deux de l'armée bosniaque à Tuzla. La réouverture en fanfare, mais symbolique de l'aéroport le 22 mars, par l'atterrissage d'un avion de l'ONU chargé « d'huiles » de l'ONU et de semences, n'a rien changé au problème.

Tout le monde en convient : le démarrage du pont aérien est devenu une question de principe, symbolique, politique. *« Psychologique »*, dit le maire de Tuzla, Selim Beslagic, le seul maire d'une grande ville à majorité musulmane à n'avoir pas été élu sur une liste nationaliste, mais de « réformateurs » communistes.

En effet, depuis le cessez-le-feu croato-musulman, les pistes qui serpentent, en Bosnie centrale, de Tuzla vers la côte adriatique croate ne sont plus coupées par les combats. Les Serbes de leur côté laissent désormais passer les convois venant de Belgrade (à quelques heures de route), pour *« démontrer que l'aéroport n'est pas nécessaire »*, estime le maire. Mais il juge cette situation précaire et tient à la réouverture de l'aéroport, précisément pour que les accès routiers ne soient plus à la merci d'aucun chantage.

La situation humanitaire est *« critique »*, estime M. Beslagic. *« Mais pas catastrophique »*, jugent les organisations humanitaires internationales. *« Même si quelques personnes malades, affaiblies par la sous-nutrition, sont peut-être mortes, en général les gens ont survécu à cet hiver, en partie grâce à nous, en partie grâce à leurs ressources »*, juge Robin Ziebert, responsable du HCR dans la région. *« Mais les gens sont à bout. Il faut faire la soudure »*, déclare-t-elle. Une représentante de l'OMS, Josephine Vespa, qui mène une enquête statistique sur l'état de la population à Tuzla, affirme qu'on reste *« au-dessus des normes de la sous-nutrition »*. Mais son enquête n'inclut pas les populations hors d'atteinte, sur les lignes de front par exemple, et peut, reconnaît-elle, *« masquer des drames isolés »*.

Alors que les campagnes survivent (à près de 60 %) grâce à leur propre production, la ville a le ventre creux, malgré les potagers improvisés entre les immeubles, jusque sur les ronds-points. Selon l'OMS, les résidents urbains vendent leurs biens pour acheter – à des prix astronomiques – de quoi se nourrir, ou bien pour partir. Ainsi dans les dépôts-vente, qui se sont multipliés, on refuse aujourd'hui de prendre l'argenterie. Au marché de Tuzla, un homme vend les jouets de ses enfants pour en tirer de quoi nourrir sa famille. *« Seuls les paysans peuvent acheter. Les citadins sont à bout »*, explique-t-il.

Ce ne sont donc pas tant des vies en danger de famine qu'il faut sauver à Tuzla, mais plutôt le modèle qu'incarne la ville. *« Le modèle de fédération qui est proposé pour la Bosnie, Tuzla en donne l'exemple depuis deux ans »*, déclare le maire de la ville. *« Ici rien ne doit changer, car nous sommes restés normaux, nous avons évité l'extrémisme »*, dit-il.

Pourtant, chacun le sait ici, le « modèle » est menacé. *« A cause de la situation humanitaire, beaucoup de gens ont voulu partir, quelle que soit leur nationalité »*, explique M. Beslagic. Le résultat a été un nettoyage ethnique par la disette. *« Tout le monde veut partir. Mais seuls les Serbes et les Croates le pouvaient »*, expliquent les habitants et les organisations internationales. Sur 600 000 habitants aujourd'hui dans la région (800 000 avant la guerre), il resterait quelque 20 000 Serbes (172 000 avant la guerre) et près de 24 000 Croates (50 000 avant la guerre), selon une estimation. Les départs se sont accélérés pendant l'hiver.

Seule une amélioration des conditions de vie semble pouvoir arrêter ce mouvement. Car, sur le plan politique, Tuzla fait le maximum. Un obus (serbe, au demeurant) s'abat-il sur l'église orthodoxe serbe ? Les autorités s'emploient aussitôt à la réparer. Avec l'accord croato-musulman, la bataille feutrée qui opposait les autorités municipales modérées aux nationalistes musulmans du SDA (parti nationaliste du président Izetbegovic) tourne à la faveur des partisans de la pluriethnicité. *« Dans le SDA, il y a des changements positifs tous les jours »*, estime le maire de Tuzla.

« Le Forum des citoyens a lutté contre le nationalisme du SDA pour préserver les chances de la cohabitation », souligne l'auteur, musulman, d'*En attendant Baltazar*, qui fut fustigé comme *« tchetnik »* (nationaliste serbe) par le SDA. Tulza a survécu au blocus et, peut-être plus difficile, aux sirènes nationalistes, mais elle est épuisée. *« C'est une région qui se dégrade doucement, une petite perfusion permettrait de la ressusciter très vite »*, estime-t-on au HCR.

« Les gens attendent des semences pour ne plus dépendre de l'aide alimentaire », souligne le maire. Il faut, dit-il, du matériel pour faire repartir l'industrie. Les pièces détachées, destinées aux mines, aux usines et aux infrastructures, sont restées bloquées depuis des mois en Croatie, car considérées comme du matériel stratégique. *« A cause des dégâts sur les réseaux, du manque de pièces détachées, d'électricité pour pomper, une partie la population a été privée d'eau potable »*, souligne l'OMS à Tuzla. *« Les cas d'hépatite et de diarrhée se sont multipliés »*, dépassant entre cinq et dix fois le taux d'avant-guerre, estime Julius Weinberg, épidémologiste de l'OMS.

Tuzla attend donc Baltazar et des pièces détachées, des semences, tout ce qui pourrait faire que la vie redevienne vivable. *« Baltazar, c'est l'espoir »*, poursuit l'auteur de la pièce. *« L'affaire de l'aéroport est aussi une tragi-comédie. S'ils le voulaient, ils auraient pu le rouvrir depuis longtemps »*, juge-t-il. A la fin de la pièce, un clochard tue Baltazar pour lui voler ses cigarettes, qui coûtaient ici 20 marks (70 francs) le paquet. Depuis l'annonce de la réouverture de l'aéroport et la fin des combats croato-musulmans, les cigarettes, comme le reste, ont baissé (à 8 marks). C'est peut-être pour cela, qu'après l'issue tragique de la pièce, l'acteur, désormais, se relève en criant : *« Et vous imaginiez que vous pouviez tuer Baltazar ! »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Grande kermesse hellénique à Salonique

SALONIQUE

de notre envoyé spécial

Ce devait être la manifestation de la décennie, ou presque ; cela ressemble plus à une grande kermesse : la kermesse du nationalisme et de l'hellénisme, à l'heure où la Grèce, isolée au sein de l'Union européenne, est sous la menace d'un recours devant la Cour de justice de Luxembourg *pour avoir imposé un embargo* commercial à sa petite voisine issue de l'éclatement de la Yougoslavie, la République de Macédoine, afin de l'obliger à changer de nom.

Mais la mobilisation a été bien moindre qu'il y a deux ans, lors d'une manifestation analogue. Ils étaient peut-être quelques centaines de milliers à s'être rassemblés, jeudi 31 mars, à Salonique pour affirmer : *« La Macédoine, c'est la Grèce »*, et dire au monde : *« Nous ne voulons pas vendre notre nom »*, selon l'expression du président du Comité Macédoine de Salonique, l'ancien ministre conservateur Nicolas Zardinis. Les organisateurs – les maires des provinces grecques de Macédoine et de Thrace – n'avaient pourtant pas lésiné sur les moyens pour atteindre leur objectif : réunir plus d'un million de manifestants.

Ils avaient en premier lieu le soutien actif de l'Église orthodoxe – fer de lance de la défense de l'hellénisme – et avaient obtenu celui des grands partis, *notamment de la Nouvelle* Démocratie (droite), ainsi que du PASOK du premier ministre, Andréas Papandréou ; la télévision officielle s'était mobilisée, à coups de messages publicitaires réguliers depuis une semaine ; des facilités de transport avaient été faites aux volontaires ; les écoles, au moins dans la région de Salonique, avaient été mises en congé ; à midi, les boutiques de la grande cité portuaire ont fermé, *les bureaux se sont vidés*. Bref, tout avait été fait pour que ce qui devait être le grand rendez-vous de l'hellénisme militant soit un succès.

Mais on reconnaissait après la *manifestation, au sein même du* conseil municipal de Salonique qu'*« il y avait moins de personnes qu'il y a deux ans, ce qui est naturel ; les gens sont fatigués de la crise »*. Cela n'a pas empêché les orateurs, dont les discours étaient retransmis par une armée de puissants haut-parleurs, de faire assaut de passion pour demander plus de dureté encore contre l'ex-République yougoslave de Macédoine, accusée d'usurper par son nom un morceau du patrimoine historique de la Grèce. Ainsi, le Metropolite Panteleimon de Salonique a-t-il appelé au *« renforcement des sanctions* [contre Skopje] *pour que nos ennemis comprennent le danger qu'ils courent »*. *« Nos droits ne se négocient pas »*, a affirmé pour sa part le maire de Salonique, Constantin Cosmopoulos, et de menacer : *« Nous sommes prêts à tous les sacrifices car nous avons la détermination d'un peuple vieux de quatre mille cinq cents ans. Nous sommes forts et unis comme un poing fermé. »*

Des rangées de popes

Dans la foule, où les élèves – venus par classes entières, souvent sous la houlette de professeurs – étaient en grand nombre, l'atmosphère était en *revanche plus à la fête qu'à la* fièvre qu'engendrent les grandes causes nationales. *« Cela prouve que le nationalisme ne monte pas en Grèce »* : Antonis Manitakis est rassuré, *« plus optimiste aujourd'hui qu'hier »*.

Car pour ce professeur de droit public à l'université de Salonique, qui dénonce *« le conformisme et l'apathie »* dont font actuellement preuve les Grecs, les mouvements déclenchés ici à l'occasion de l'affaire macédonienne relèvent d'un *« nationalisme dégradant et veule »*. M. Manitakis, membre de la Coalition de gauche (un regroupement des petites formations politiques non représentées au Parlement, allant de l'extrême gauche aux radicaux), est l'un des signataires du manifeste publié il y a une semaine par plusieurs groupes de gauche, *dénonçant la « honte » que représente* le nationalisme ambiant, *« pour notre époque et notre pays »* et prônant *« dialogue et coopération dans les Balkans »*.

C'est aux accents du folklore *grec que le rassemblement s'est* terminé, une heure et demie à peine après avoir commencé. Une nuée d'hélicoptères a alors *quitté le ciel de Salonique*, trois montgolfières mobilisées pour l'occasion se sont dégonflées, les chalutiers et autres bateaux-pompes se sont éloignés du bord de mer, la rangée de popes, confortablement installés sur la terrasse, face à la our Blanche (édifiée au XV[e] siècle par *les Vénitiens et érigée aujourd'hui* en haut lieu de l'hellénisme), s'est éclipsée. Et les manifestants *se sont dispersés* ; immédiatement remplacés par des voitures-balais venues nettoyer la chaussée jonchée de petits drapeaux grecs.

YVES HELLER

ITALIE

Umberto Bossi émet de nouvelles exigences pour participer au gouvernement

Umberto Bossi, le dirigeant de la Ligue du Nord, qui avait semblé se rapprocher de Silvio Berlusconi, a émis, jeudi 31 mars, de *nouvelles exigences pour la* formation d'un gouvernement de coalition des droites.

ROME

de notre correspondante

Un pas en avant, un pas en arrière : après la grande journée de réconciliation, mercredi, qui avait réuni autour d'une table et (presque) des mêmes objectifs, le chef de Forza Italia, Silvio Berlusconi, et le dirigeant de la Ligue, Umberto Bossi, ce dernier est quelque peu revenu sur sa position.

Dommage pour tous ceux qui avaient déjà fait des paris sur la future équipe gouvernementale : les dernières nouveautés étant le juge de *« mani Pulite » (« mains propres »)* Antonio Di Pietro au ministère de la justice ou de l'intérieur ; l'ancien ambassadeur Sergio Romano aux affaires étrangères, *ou encore le cinéaste* Franco Zeffirelli à la culture. Dommage surtout pour la Bourse et la lire qui, s'étaient déjà envolées. La partie de billard gouvernemental à trois bandes continue donc.

Gagner du temps

Dans un sec communiqué en provenance de Milan, jeudi après-midi, Umberto Bossi faisait savoir *« qu'après tout, la Ligue était la première force politique du pays, en tout cas à la Chambre »* (1) et donc, après avoir semblé accepter la candidature de Silvio Berlusconi à la présidence du Conseil, il *reproposait celle de son bras droit* et président du groupe parlementaire de la Chambre, Roberto Maroni.

Et puis surtout, pour la première fois, la Ligue abattait ses cartes politiques : ses aspirations fédéralistes, pivot et racine même du mouvement. Ce que les nouveaux élus de la Ligue que M. Bossi a rencontrés jeudi, sont venus lui rappeler au cas où il l'aurait un peu oublié, dans la difficile partie où il se débat, conscient d'avoir été favorisé par le système uninominal qui lui a valu 180 parlementaires ; mais conscient surtout que, politiquement, il est prisonnier de son alliance et condamné, à long terme, à céder le pas plus encore à Silvio Berlusconi.

Alors, faute de trouver une issue, autant gagner du temps et faire monter les enchères. Et Roberto Maroni de déclarer : *« Nous sommes d'accord pour faire un gouvernement avec Berlusconi mais à une condition : ils devront inscrire noir sur blanc comme premier point de leur programme la transformation de l'Italie en Etat fédéral. Tout devra être prêt pour le premier janvier 1995. Autre point prioritaire, les lois antitrust. Autrement qu'ils ne comptent pas sur nous. »*

Un tel revirement ne pouvait laisser insensible le plus discret, jusque-là, des trois partenaires *« ennemis »*, le secrétaire des néofascistes du MSI, Gianfranco Fini, qui a mené le combat à la tête de l'Alliance nationale. Et lui aussi a haussé le ton, car participer ou appuyer le gouvernement est crucial pour sa tentative de *« défascisation »* définitive de son mouvement, dont il voudrait faire une droite sereine *« à l'européenne »*.

Seulement, il ne peut accepter n'importe quelle condition. Notamment des projets *« qui*, dit-il, *menaceraient l'unité nationale »*. Et de placer son projet fétiche, le présidentialisme : *« Le fédéralisme demandé par la Ligue*, explique-t-il, *ne pourra se réaliser qu'au sein d'une République présidentielle. »* A M. Berlusconi de mettre d'accord ses deux alliés, il y faudra patience et habileté. Nouveau round de discussions et nouvelle manche prévue en principe ce vendredi matin dans la villa du *« cavaliere »* à Arcore.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) La Ligue revendique 118 députés contre 101 à Forza Italia. Mais les rapports de forces exacts au sein du Pôle des libertés ne pourront être connus qu'après la constitution des groupes parlementaires, compte tenu, notamment, du nombre de candidatures présentées seulement sous l'étiquette d'un des « Pôles » en présence.



DIPLOMATIE

Les relations entre la Russie et l'OTAN

Valse-hésitation de Moscou sur l'adhésion au Partenariat pour la paix

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a annoncé, vendredi 1er avril, que la signature par la Russie de l'accord de *«partenariat»* avec l'OTAN aurait lieu, comme prévu, en avril. La veille cependant, le porte-parole de la présidence russe, Viatcheslav Kostikov, avait affirmé que Boris Eltsine avait décidé de repousser de plusieurs mois son adhésion au «Partenariat pour la paix».

Viatcheslav Kostikov avait donné une double raison pour ce report : la nécessité d'obtenir au préalable un *«consensus de l'ensemble de la société»* sur cette adhésion, ce qui prendra, avait-il dit, *«six à sept mois»*; mais aussi la nature même de la proposition de l'OTAN : *«La formule de partenariat pour la paix ne correspond pas suffisamment à l'ampleur ni à la puissance politique et militaire de la Russie»*, avait-il déclaré. L'opposition de la classe politique russe à l'idée du Partenariat s'est, en effet, manifestée avec vigueur ces dernières semaines à Moscou, dépassant largement les rangs de l'opposition nationaliste. L'ancien ambassadeur à Moscou Vladimir Loukine, devenu président de la commission des affaires étrangères de la Douma, avait donné le ton en affirmant que l'OTAN se comportait comme un *«violeur»* vis-à-vis de la Russie, placée devant le *«choix»* d'une adhésion volontaire ou forcée. Il affirmait notamment que cette adhésion aboutirait à priver la Russie de la possibilité de construire ses propres structures militaires au sein de la CEI et de sauvegarder son marché d'armement.

Ces critiques, en partie partagées par les dirigeants de Moscou, avaient déjà abouti à geler de facto l'adhésion de la Russie. Le ministre russe de la défense Pavel Gratchev avait d'abord annoncé une signature à Bruxelles au mois de mars, puis cet évènement avait été repoussé à la fin d'avril. Boris Eltsine, dont la position est certes plus fragile que jamais, cherche à arracher à son opposition, majoritaire au Parlement, la conclusion d'un *«mémorandum pour la paix civile»* et le dossier du Partenariat pouvait être une bonne occasion de lui donner des gages.

Mais la déclaration faite jeudi par M. Kostikov allait au-delà du souci de consensus et paraissait traduire la nouvelle approche russe sur la question, en soulignant les *«dangers»* liés à une adhésion au Partenariat : il a cité les dispositions sur les ventes d'armes *«qui doivent être revues»* ainsi que *«d'autres documents»* qui ne correspondent pas *«aux intérêts de la Russie»*. Et il a mis en cause la *«sincérité des auteurs du Partenariat, qui ont décider de célèbre, sans la participation de la Russie, le cinquantième anniversaire de l'ouverture du deuxième front pendant la Seconde guerre mondiale»*.

Quatorze pays ont jusqu'ici adhéré au Partenariat de l'OTAN, dont les trois Républiques baltes et trois Etats de la CEI – Ukraine, Moldavie et Géorgie, – ce qui a le plus inquiété Moscou. Prise au dépourvu par l'annonce, jeudi, du report en octobre de l'adhésion de la Russie, l'OTAN avait fait savoir le jour même qu'elle était disposée à ouvrir le dialogue avec Moscou pour *«dissiper tout malentendu»*. Les ambassadeurs des pays membres se consultaient cette semaine sur les «relations spéciales» exigées par la Russie pour sa participation au programme. Mais ils souhaitaient éviter de donner l'impression aux autres Etats membres que Moscou est privilégié et qu'il existe une sorte de «condominium OTAN-Russie» sur l'Europe. Moscou exigeait ainsi un droit à des consultations sur les décisions importantes de l'OTAN, du type de celles prises pour la Bosnie. Au siège de l'OTAN, à Bruxelles, certaines sources indiquent qu'elles sont possibles au *«coup par coup»*, mais qu'elles ne peuvent être réservées à la Russie.

M. Kozyrev a déclaré vendredi que le report annoncé la veille par le porte-parole de la présidence ne portait que sur *«l'application»* de l'accord et non sur sa signature. – *(AFP, Reuter.)*

Alors que la «bataille du siège» se poursuit

L'hémicycle du Parlement européen à Strasbourg devrait être inauguré en 1997

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

Egon Klepsch, président du Parlement européen, et Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, ont signé, jeudi 31 mars, le contrat de location-vente d'une durée de vingt ans destiné à permettre la réalisation d'un nouvel hémicycle dans la capitale alsacienne. Outre l'enceinte de 750 places, les installations comporteront 30 salles de réunions et un millier de bureaux pour une superficie totale de 185 000 mètres carrés. Le coût des travaux, dont l'achèvement est prévu pour octobre 1997, est évalué à 2,7 milliards de francs et le loyer annuel à 345 millions.

De son côté, Bruxelles, qui bénéficie d'un contrat comparable depuis janvier 1992, a déjà construit un hémicycle de 900 sièges et a en chantier une vingtaine de salles de conférences et 3 000 bureaux (375 000 mètres carrés pour l'ensemble). L'investissement global est estimé à 7,2 milliards de francs correspondant à une location de 700 millions par an. Autant dire que la «bataille du siège» est loin d'être terminée. Les pro-bruxellois, distinguant entre *«siège»* et *«lieux de travail»*, entendent déplacer progressivement les sessions parlementaires de Strasbourg vers la capitale belge, où se sont déjà tenues quatre réunions cette année.

La conclusion du contrat avec Strasbourg lève néanmoins l'hypothèque que faisait peser le gouvernement français sur l'organisation des élections européennes du 12 juin prochain, qui donneront lieu à une augmentation du nombre de députés pour tenir compte de la réunification de l'Allemagne. Paris avait, en effet, décidé de retarder le dépôt des instruments de ratification de la nouvelle loi électorale jusqu'à ce que soit conclu ce contrat avec M. Klepsch.

MARCEL SCOTTO

La Syrie toujours soupçonnée d'être impliquée dans le trafic de drogue. – Un porte-parole du département d'Etat américain a déclaré, jeudi 31 mars, que le maintien de la Syrie sur la liste des pays impliqués dans le trafic international de drogue, allait être recommandé au Congrès. Les 26 nations qui figurent sur cette liste ne peuvent recevoir une aide économique américaine ou un soutien des Etats-Unis pour des prêts de la Banque mondiale. – *(AFP.)*

Après le vote d'une déclaration à l'ONU sur l'inspection des sites nucléaires nord-coréens

Les Etats-Unis envisagent une longue épreuve de force avec Pyongyang

La communauté internationale a sauvé la face, jeudi 31 mars à l'ONU, en parvenant à se montrer unie sur la question de l'inspection des sites nucléaires nord-coréens. Soupconné de vouloir se doter de l'arme atomique, Pyongyang a jusqu'à présent refusé aux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) l'accès à certaines installations.

WASHINGTON

de notre correspondante

Les quinze membres du Conseil de sécurité ont approuvé à l'unanimité une déclaration, fruit d'un compromis entre la Chine et Washington, demandant à Pyongyang de permettre aux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de terminer leur travail.

Le résultat d'une semaine de travail au Conseil de sécurité de l'ONU est donc modeste. Les Occidentaux voulaient une résolution : devant le refus chinois, ils ont dû se contenter, jeudi 31 mars, d'une déclaration, moins contraignante. Ils voulaient donner un mois à Pyongyang pour se mettre en règle avec l'AIEA : il n'y a plus dans le texte adopté de mention de date, même si l'on peut en déduire un délai implicite de six semaines. Enfin, les Occidentaux souhaitaient inclure la menace de *«mesures ultérieures»*, c'est-à-dire de sanctions : ils ont finalement accepté une formule bien plus vague selon laquelle le Conseil examinerait à nouveau la question *«si nécessaire»*.

Une «affaire délicate»

Certains experts trouveront des consolations : l'expression *«application intégrale»* de l'accord, par exemple, peut être interprétée comme portant aussi sur les deux sites de stockage des déchets qui n'ont jamais pu être inspectés. Mais le vrai mérite du texte est d'avoir l'adhésion de Pékin. C'était la priorité des Américains. Le porte-parole du département d'Etat l'a souligné : *«Nous voulons travailler en étroite coopération avec la Chine... Notre but est de maintenir l'unité de la communauté internationale sur cette délicate affaire.»* Pour ne rien négliger, Washington avait dépêché à New-York le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires militaires, Robert Galluci, qui a négocié avec l'ambassadeur chinois.

Voici donc, modestement, un premier pas effectué dans le cadre de la stratégie du *«pas à pas»* que Washington a décidé d'appliquer dans cette *«affaire délicate»*, qui n'est pas encore une *«crise»*, mais dont tout le monde, à Washington, perçoit les dangers. Depuis que les inspecteurs de l'AIEA sont repartis de Pyongyang sans avoir eu accès à toutes les installations, Washington a compris que le problème était très sérieux. La politique américaine, depuis, a eu deux volets : d'intenses contacts ont été pris avec les pays les plus concernés (les deux Corées, la Chine et le Japon); et, d'autre part, le Pentagone met en place des dispositions militaires. La priorité a été bien sûr donnée à la diplomatie.

Les Etats-Unis s'attendent désormais à avoir longuement ce conflit dans leur paysage. Dans une interview publiée jeudi par le *Washington Post*, le secrétaire à la défense, William Perry, expose sa stratégie en termes de mois, voire d'années. M. Perry distingue deux catégories de préparatifs militaires : les mesures modérées, non provocatrices, qui sont prises actuellement, comme l'envoi de munitions et de pièces détachées supplémentaires aux forces américaines stationnées en Corée du Sud (37 000 hommes); et les mesures plus sérieuses qui seraient mises en œuvre si l'ONU venait à décider des sanctions – une décision que M. Perry ne voit pas intervenir avant plusieurs mois. Le premier «bataillon» de missiles Patriot a quitté mercredi la base d'Oakland, en Californie, par bateau pour la Corée du Sud; il ne sera suivi d'un autre que si les forces américaines *«doivent faire face à un affrontement»*, selon M. Perry.

Pour le secrétaire américain, qui se rendra à Séoul dans deux semaines, l'administration poursuit trois objectifs dans sa volonté de bloquer le programme nord-coréen et de préserver ainsi *«la relative stabilité observée dans le Pacifique occidental depuis la fin de la guerre froide»* : empêcher Pyongyang de séparer les Etats-Unis de la Corée du Sud; assurer la capacité des troupes sud-coréennes et américaines de repousser toute invasion; enfin, être sûr que l'aviation américaine aurait immédiatement *«une supériorité aérienne écrasante»* dans une telle éventualité. Sans se montrer *«alarmiste»*, le chef du Pentagone veut se montrer prêt.

SYLVIE KAUFFMANN

La visite de M. Juppé au Japon

Paris et Tokyo pourraient renforcer leur coopération en Afrique

TOKYO

de notre correspondant

La visite du ministre des affaires étrangères français, Alain Juppé, arrivé à Tokyo jeudi 31 mars, manifeste le réveil d'intérêt de la France pour la deuxième puissance économique du monde, dont elle tend enfin à percevoir le poids politique.

C'est la première fois depuis 1987 qu'un ministre des affaires étrangères se rend ainsi de Paris au Japon. Le dialogue politique, assez substantiel dans les années 60-70, s'était en effet effiloché malgré la visite de M. Mitterrand en 1982. La France a, ces dernières semaines, multiplié les contacts avec Tokyo : la visite de M. Juppé survient, ainsi, deux semaines après celle M. Longuet, ministre de l'industrie. Au cours d'entretiens avec son homologue japonais, Tsutomu Hata, M. Juppé a souligné la nécessité d'une régularité dans le dialogue bilatéral. Une visite en France, début mai, du premier ministre Hosokawa a été confirmée.

Donner substance au dialogue bilatéral en évitant d'être obnubilé par les différents commerciaux (1) semble être la nouvelle orientation de la politique française. Les Japonais sont sensibles à cette initiative même s'ils sont moins demandeurs que dans les années où Paris leur battait froid. Les déclarations de M. Juppé en faveur d'une entrée de Tokyo au Conseil de sécurité en tant que membre permanent, avec tous les droits et responsabilités afférant à la charge (*le Monde* du 1er avril), ont, quoi qu'il en soit, été accueillies avec *«gratitude»*, selon l'expression de M. Hata.

Ambitions planétaires

Lors de ses entretiens, M. Juppé a évoqué les nouveaux sujets de politique internationale qui pourraient mener à approfondir la coopération bilatérale : aide au développement et lutte contre des fléaux tels que le sida. Sur la menace représentée par le programme nucléaire nord-coréen, France et Japon sont favorables à la prise de position de l'ONU. Si Tokyo est d'accord pour faire preuve de fermeté, M. Hata aurait néanmoins fait valoir qu'il faut *«laisser la porte ouverte à une reprise du dialogue»* avec Pyongyang. Le Japon a, d'autre part, confirmé qu'il soutenait une prolongation du traité de non-prolifération nucléaire (TNP); mais il a rappelé qu'il souhaitait que les pays possesseurs de l'arme atomique consentent plus d'efforts pour limiter les essais nucléaires.

Déjà signalée par une action conjointe au Cambodge (et, bientôt, par une autre au Vietnam, sur des infrastructures), la coopération franco-japonaise pourrait se renforcer en Afrique. Paris a été sensible aux efforts consentis par Tokyo lors de la dévaluation du CFA. Le Japon semble être à présent le seul grand pays, avec la France, à s'intéresser au continent noir. Dans son discours lors de la conférence internationale sur le développement de l'Afrique, qui s'est tenue à Tokyo en octobre, M. Hosokawa avait déclaré : *«Nous ne devons pas oublier les besoins de l'Afrique.»*

Cette conférence, à laquelle participaient 48 pays d'Afrique et 14 donateurs, était la première de ce type organisée par le Japon. Plus que par des visées économiques (2), cette offensive diplomatique paraît dictée par des considérations politiques, révélant les ambitions planétaires de Tokyo. Quatrième pays fournisseur d'aide à l'Afrique, le Japon compte devenir le deuxième, après la France. En 1992, 10 % de l'aide au développement de Tokyo au continent noir (860 millions de dollars) ont été attribués aux pays sub-sahariens.

PHILIPPE PONS

(1) Sans pour autant négliger cette question : c'est avec le Japon, en effet, que la France enregistre son plus important déficit commercial : 23,7 milliards de francs.

(2) Les échanges avec l'Afrique représentent 1,5 % du commerce extérieur nippon; la moitié est réalisée avec l'Afrique du Sud.

Attendu le 7 avril à Pékin

M. Balladur n'aura pas de contacts avec les dissidents chinois

PÉKIN

de notre correspondant

Il est une chose à quoi Pékin ne se risque pas en matière de relations extérieures : prédire l'avenir. Aussi doit-on prêter attention à la déclaration faite jeudi 31 mars par le porte-parole chinois des affaires étrangères lorsqu'il a annoncé la visite, du 7 au 10 avril à Pékin et Shanghaï, de M. Balladur, premier chef du gouvernement français à se rendre en Chine en seize ans, après une brouille de deux années.

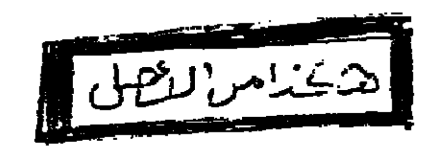
Disant répondre à une question qui lui aurait été posée sur les éventuels contrats pouvant être signés lors de la visite, le porte-parole, Wu Jianmin, a affirmé, durant sa rencontre hebdomadaire avec la presse, que l'amélioration des rapports politiques ne pouvait qu'être bénéfique aux relations de *«coopération économique et commerciale»* entre les deux pays. Traduction : il n'y a aucun contrat précis à attendre de cette visite, qualifiée d'*«importante»*, mais d'abord destinée, dans l'esprit des autorités de Pékin, à effacer la «faute» commise par Paris en vendant des armes à Taïwan. Ce n'est pas une vraie surprise, mais il est rare que la Chine prenne la peine de clarifier à ce point les choses par avance.

Il est vrai qu'Edouard Balladur a fait savoir qu'il ne venait pas à Pékin en démarcheur du commerce extérieur, mais que sa visite devait avoir un caractère symbolique propre à relancer les rapports bilatéraux. Ainsi s'expliquent peut-être certains aspects munificents du déplacement. Accompagnent en principe le chef du gouvernement, outre une trentaine de hauts fonctionnaires et une soixantaine de journalistes, pas moins de cinquante invités personnels, dont l'un de ses fils, son chauffeur et deux maîtres d'hôtel. Le chancelier allemand Kohl, lors de sa visite en novembre, avait lui aussi amené une délégation fournie, mais composée surtout d'hommes d'affaires.

M. Balladur logera à la résidence d'Etat de la Terrasse aux Pêcheurs, ancienne demeure de grands eunuques de l'empire mandchou, située dans l'ouest de Pékin; reconvertie en hostellerie pour dignitaires étrangers, elle abrite aussi le club privé le plus sélect et le plus coûteux de la Chine post-maoïste. Le premier ministre et sa délégation se verront accorder l'insigne privilège de pénétrer en automobile dans la Cité interdite pour en visiter certains appartements impériaux. En deux jours à Pékin, M. Balladur rencontrera, outre les dirigeants chinois, des représentants triés sur le volet de la communauté d'affaires française, de même qu'à Shanghaï.

En fait de contacts avec le peuple, il recevra à dîner, à la résidence de l'ambassadeur de France, quelques personnalités en vue, dont l'une des filles de Deng Xiaoping, l'artiste peintre Deng Ling. A Shanghaï, le premier ministre aura une brève rencontre avec des responsables économiques locaux. Si tout se passe comme prévu, la police politique lui évitera d'avoir à trancher le dilemme que lui aurait posé la présence à Pékin de dissidents en vue : la plupart d'entre eux, dont Wei Jingsheng, ont été éloignés depuis plus d'un mois.

FRANCIS DERON



PROCHE-ORIENT

Relance des négociations entre Israël et l'OLP

Suite de la première page

La droite israélienne hurle encore une fois à la trahison et dénonce ce *« premier abandon de souveraineté »* sur Eretz Israël, le « Grand Israël » rêvé par les gouvernements précédents. Le tournant est effectivement important et symbolise, pour les Palestiniens, une victoire diplomatique qui peut se révéler capitale pour leur avenir. Pour l'heure, il marque la reprise immédiate des discussions israélo-palestiniennes sur la mise en œuvre des accords d'autonomie concernant Gaza et Jéricho, interrompues depuis le massacre de trente Palestiniens le 25 février dans une mosquée.

Après plusieurs semaines de pressions internationales, après le vote d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies (la 904 le 18 mars) et des centaines d'heures de tractations entre une délégation conduite par le général Amnon Chahak, numéro deux de l'armée israélienne, et celle de l'OLP, sous la direction de Nabil Chaath, conseiller de Yasser Arafat, Israël a donc fini par céder. Les deux hommes ont paraphé leur accord en public jeudi au Caire.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre Itzhak Rabin a expliqué que, si son gouvernement voulait conserver une chance de mener à son terme le processus de paix signé le 13 septembre dernier à Washington, il n'avait pas d'autre choix. *« Il nous fallait payer le prix »*, a dit M. Rabin. *« Il nous fallait surmonter l'obstacle d'un massacre épouvantable commis par l'un des nôtres. »* Un citoyen d'Israël, qui a perpétré son crime *« vêtu d'un de nos uniformes, équipé d'une arme de service, et dont l'acte fou allait ensuite trouver parmi certains d'entre nous un écho favorable. »*

Le vieux soldat s'est senti contraint d'aller à Canossa, et il n'aime pas cela. Pour alléger l'atmosphère hypertendue qui règne dans les territoires depuis cinq semaines, pour accélérer la mise en œuvre de l'option « Gaza-Jéricho d'abord », et peut-être ainsi respecter la date-butoir du 13 avril qui avait été retenue pour le redéploiement complet de ses soldats dans les zones prévues, M. Rabin a également accepté qu'un contingent de cent cinquante policiers palestiniens « de l'extérieur » s'installe, dès la fin de la semaine prochaine, à Gaza et à Jéricho. Pour l'instant, le premier ministre n'a pas l'intention d'aller plus loin.

Contrairement à ce que craint la droite, le déploiement des observateurs à Hébron *« ne constitue pas un précédent »* qui pourrait être étendu à d'autres territoires non inclus dans l'accord concernant Gaza et Jéricho. *« Il s'agit d'une mesure exceptionnelle »*, prise pour parer à une circonstance exceptionnelle. Le premier des seize articles paraphés jeudi le dit clairement, la « Présence internationale temporaire à Hébron » (PITH), répond à une *« situation unique »*.

Le texte stipule que les cent soixante hommes, dont tous les frais d'entretien seront à la charge *« des pays donateurs »*, ne seront armés que de pistolets, *« pour leur défense personnelle »*. Leur tâche consistera *« à promouvoir la stabilité, à contrôler et à informer »* les deux parties en conflit sur *« les efforts »* qui seront mis en œuvre pour *« restaurer une vie normale dans la ville d'Hébron »* et créer *« un sentiment de sécurité parmi ses habitants palestiniens »*. Les observateurs, dont le mandat est de trois mois, renouvelable par tacite reconduction entre les parties, auront toute liberté de mouvement, *« sans restriction sauf en cas d'impératifs militaires, à titre exceptionnel et temporaire »*.

Gardant à l'esprit le souvenir d'opérations militaires parfois longues de plusieurs semaines – les 110 000 habitants de la ville d'Hébron ont été sous couvre-feu total pendant un mois et le centre historique de la cité l'est encore –, les Palestiniens se méfient un peu de cette clause. Mais l'essentiel, pour eux, n'est pas là. Même si la plupart des notables locaux se félicitent de la création de la PITH, tous se disent certains que leur ville ne connaîtra pas la paix tant que les 420 colons juifs messianistes installés au cœur du centre historique resteront où ils sont.

« Pour le moment », a promis le premier ministre, il n'est *« pas question »* de les évacuer de force. *« Personne ne parle de déraciner la présence israélienne à Hébron, certainement pas dans la phase actuelle. »* En revanche, pour l'avenir, rien n'est garanti. La droite le sait et cherche à mobiliser ses troupes. Coïncidence du calendrier, Kyriat Arba, haut lieu de la colonisation historique des territoires occupés et principal bastion du sionisme messianiste, édifié à un jet de pierre de la ville des Patriarches, fêtait jeudi le 26e anniversaire de sa fondation.

Soleil radieux, enfants rieurs, chocolats glacés et barbe à papa. N'était la présence en force de la police et de l'armée, n'était le grand déballage des armes de tous calibres arborées par les « hommes en kippa », n'était le ton « va-t-en-guerre » des discours à la tribune, l'atmosphère aurait pu s'apparenter à celle d'une kermesse. Passons sur les centaines de bons esprits venus réciter une prière et déposer la pierre du respect sur la tombe de Baruch Goldstein, le tueur de la mosquée d'Hébron, *« le héros de la nation juive »*, le *« saint homme »* qui repose à l'entrée de la cité.

Il y a, selon son maire, près de six mille habitants à Kiriat Arba. Ils étaient environ dix mille pour la fête, essentiellement des colons venus d'autres forteresses, des religieux, calotte sur le crâne ou lourde redingote noire sous le soleil. Une seule préoccupation, empêcher à tout prix l'évacuation, *« ne serait-ce que d'un seul »* des leurs du centre d'Hébron.

Au début de la semaine, plusieurs rabbins de droite, parmi lesquels un ancien grand rabbin d'Israël et l'ancien aumônier général de l'armée, ont émis un décret religieux qui somme les soldats de refuser d'obéir, le jour venu, à un ordre d'évacuation. Faute de quoi, menacent-ils, les intéressés se mettraient *« hors du judaïsme »*. Laïc jusqu'au bout des ongles, Itzhak Rabin a qualifié ce décret de totalement *« irresponsable »* et il a souligné à quel point *« refuser d'obéir à un ordre légal donné par un gouvernement légitime est très grave pour la démocratie d'Israël »*.

Mais sur la colline de Kiriat Arba on a parfois entendu pire. *« Oui je suis pour l'évacuation ! »*, s'est exclamé Rehavan Zeevi, leader d'un parti d'extrême droite. *« Je suis pour l'évacuation des Arabes, de tous les Arabes d'Hébron et de Judée-Samarie. »* Acclamations. *« Nous sommes au bord du précipice »*, avertit Rafael Eytan, chef de file d'un autre parti ultra (Tsomet) que le premier ministre a tenté d'associer à son gouvernement. *« Aujourd'hui Rabin cède sur Hébron, demain, il cédera sur Jérusalem ! »* C'est le tour de Benyamin Netanyahu, patron du Likoud et chef de l'opposition parlementaire. *« En renonçant à notre souveraineté sur cette terre, Rabin trahit le sionisme, le judaïsme et Israël. »*

L'accord du Caire a remis le processus de paix sur les rails. L'avenir dira si la démocratie israélienne est assez forte pour résister à ses implications...

PATRICE CLAUDE

IRAN

Les certitudes d'une parlementaire

Elle était venue à Paris vêtue du tchador qu'elle endosse tous les jours en Iran, petite silhouette noire insolite dans les locaux de l'UNESCO, mais visiblement très à son aise malgré les regards curieux qui se posent sur elle. Pour le régime iranien, Mariam Behrouzi, la plus ancienne des neuf femmes députés du Parlement *(Majlis)*, est sans doute un modèle à suivre : une citoyenne entièrement satisfaite de la condition féminine dans son pays, qui trouve une explication, voire une justification, à toutes les mesures, même les plus restrictives, prises à l'égard des femmes par les autorités iraniennes.

« Il s'agit d'une question culturelle », nous a déclaré cette femme d'une cinquantaine d'années, professeur de philosophie et de connaissances islamiques à l'université de Behechti, qui participait la semaine dernière à une conférence interparlementaire réunie au siège de l'UNESCO. *« Les valeurs et les principes en vigueur en Iran diffèrent de ceux qui existent en Occident. Les lois que nous promulguons répondent aux aspirations des femmes. Ce sont elles qui les veulent »*, ajoute-t-elle.

On serait tout disposé à l'admettre si, à la fin février, une universitaire iranienne, Homa Darabi, ne s'était immolée par le feu pour protester contre la condition de la femme et si, dans leurs rapports sur la situation des droits de l'homme en Iran, Amnesty International, Middle East Watch, le représentant spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU ne parlaient de discrimination institutionnalisée fondée sur le sexe ; si encore le quotidien gouvernemental iranien *Jahan e Eslam*, cité par le Conseil économique et social de l'ONU, n'avait fait état de 3 600 suicides dans la seule province de Khorassan en 1993, dont 2 530 femmes ; si, enfin, régulièrement, des milliers de femmes n'étaient interpellées dans les grandes villes iraniennes pour infraction à la réglementation sur la tenue islamique.

Parce qu'elle est député – et c'est remarquable dans une région du monde où les femmes n'ont même pas le droit de vote –, Mariam Behrhouzi n'a pas à solliciter l'autorisation écrite de son époux pour quitter le territoire iranien. Mais c'est une exception. Toute autre femme aurait eu besoin d'un tel permis. *« C'est parce que nous accordons beaucoup d'importance au statut de la famille, et que nous voulons la préserver »*, explique avec aplomb notre interlocutrice, précisant que *« la femme joue un rôle important dans le maintien »*.

Cette situation n'est pas propre à l'Iran. Dans d'autres pays rigoristes musulmans, c'est la même chose. Mais la différence tient à ce phénomène propre à l'Iran : la femme tient un rôle actif dans la société – même si certains emplois lui sont interdits – mais est simultanément soupçonnée en permanence de dévoyer l'homme et de le *détourner des idéaux révolutionnaires*.

Il est vrai, comme l'affirme Mme Behrouzi, que les femmes en Iran ne se sont pas organisées pour exprimer leur refus de la ségrégation et que, au même titre que les hommes, elles ont voté la Constitution iranienne. Il est vrai aussi que les manifestations de femmes sont généralement sévèrement réprimées. Mais surtout, comme l'explique Farhad Khosrokhavar, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, le mouvement des femmes en Iran est faible de ses *« zizanies »*. Une partie d'entre elles, membres du Hezbollah ou simplement *« traditionnelles »*, tiennent au *« statu quo »* entre hommes et femmes (1). Dès lors, Mme Behrouzi a beau jeu de dire que *« si un petit nombre de personnes ne sont pas d'accord* [avec les lois en vigueur] *cela importe peu. C'est cela, la démocratie. »*

« Une autre vue du monde »

Elle affirme même que les autorités reçoivent des pétitions réclamant davantage de rigorisme et l'application des règles strictes de l'islam. Si le régime cherche de plus en plus à accentuer la séparation des sexes en créant des hôpitaux pour femmes, des taxis pour femmes, et en encourageant un nombre de plus en plus grand de femmes à devenir gynécologues, c'est parce que *« cela correspond exactement à ce que demande l'islam »*, dit-elle. Les Indonésiens, Pakistanais et autres musulmans à travers le monde seraient-ils donc de mauvais musulmans ?

« Ce que nous demandons aux Occidentaux, c'est de respecter notre point de vue, qui est différent du leur. Alors, ils nous regarderont autrement », plaide Mme Behrouzi, pour qui *« la révolution iranienne est un phénomène nouveau... qui propose une autre vue du monde »*. Et si elle félicite la femme occidentale d'avoir lutté pour acquérir ses droits, son discours reprend aussitôt les clichés intégristes. Malheureusement, dit-elle, *« les femmes en Occident sont aujourd'hui exploitées sexuellement et sont devenues les instruments du plaisir de l'homme »*...

MOUNA NAÏM

(1) *L'Utopie sacrifiée*, Farhad Khosrokhavar, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 188 francs.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

55 000 immigrants seront admis cette année par tirage au sort

Les Etats-Unis recevront, du 1er au 30 juin, les candidatures d'immigrants à un tirage au sort, qui permettra cette année à 55 000 étrangers d'obtenir leur « carte verte » leur permettant de résider et de travailler sur le territoire américain. Les formulaires sont notamment disponibles dans les consulats.

Sur ce total, 25 000 places seront réservées à l'Europe, y compris aux pays de l'ex-URSS, 20 200 à l'Afrique, 6 837 à l'Asie et 2 589 à l'Amérique latine (à l'exclusion du Mexique). Cette *« loterie des visas pour la diversité de l'immigration »* est organisée tous les ans depuis 1990, afin de rééquilibrer les quotas de nouveaux venus en fonction de leur pays d'origine. Les candidats, d'où qu'ils viennent, doivent avoir un diplôme d'enseignement supérieur ou deux ans d'expérience professionnelle. – *(AFP.)*

Arrestation à Los Angeles des meurtriers présumés de deux étudiants japonais. – Les deux meurtriers présumés, Raymond Butler, âgé de dix-huit ans, résidant à Los Angeles, et Alberto Reygoza, vingt ans, habitant à Long-Beach (Californie) ont été arrêtés dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 mars. Ils devaient être déférés vendredi devant un tribunal et inculpés pour homicide volontaire. Les familles des deux étudiants, l'un japonais, l'autre d'origine japonaise, assassinés le 25 mars dans la banlieue de Los Angeles, ont remercié, jeudi, dans cette ville les autorités américaines. – *(AFP. Reuter.)*

BRÉSIL : remaniement ministériel. – Le président Itamar Franco a procédé, jeudi 31 mars, au remplacement de trois ministres, qui ont démissionné afin de pouvoir se présenter aux élections générales du 3 octobre. Au ministère des finances, Fernando Henrique Cardoso, candidat à la présidence de la République, a été remplacé par Rubens Ricupero. Au ministère de la justice, Alexandre Dupeyrat Martins succède à Mauricio Correa. Enfin, Mozart de Abreu e Lima assurera l'intérim de Walter Barelli au ministère du travail. – *(AFP.)*

HAITI : nouvelle vague de répression néo-duvaliériste en province. – La mission civile internationale des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains, chargée de veiller au respect des droits de l'homme en Haïti, a dénoncé, jeudi 31 mars, une vague de répression dans le plateau central (centre-est du pays), accusant le Front pour l'avancement et le progrès haïtiens (principale formation néo-duvaliériste du pays). La mission, qui ne précise pas le nombre des victimes, a exigé que *« les forces armées protègent les populations des exactions commises par des individus en marge de la loi »*. – *(AFP.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

Six morts lors de combats à Kaboul

De nouveaux combats ont fait au moins six morts et 16 blessés jeudi 31 mars à Kaboul. Les forces du premier ministre Hekmatyar et du chef ouzbek Dostom ont lancé une offensive de trois heures dans l'est de la capitale afghane contre les positions du président Rabbani tenues par les hommes du commandant Massoud. Elles n'ont pas réussi à percer, selon le ministère de la défense. Ces affrontements ont lieu alors que les factions islamistes ont accepté un cessez-le-feu à partir du 1er avril, afin qu'une mission de l'ONU puisse arriver à Kaboul. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Des miliciens occupent le Parlement

Des centaines de miliciens armés ont occupé quelques heures, jeudi 31 mars, le Parlement de Tbilissi pour protester contre la confirmation à son poste d'un ministre de l'intérieur accusé d'incompétence et de liens avec la « mafia ». Le président Edouard Chevardnadzé, bousculé par les intrus devant les caméras de télévision, a fini par les convaincre de se retirer. Vendredi matin le chef de la police de Tbilissi, David Zeikidze a été limogé. Ce nouvel incident nourri par les rivalités des groupes armés qui sévissent à Tbilissi est intervenu au moment même où, à l'extérieur du Parlement, près de 3 000 partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia défilaient pour célébrer le 55e anniversaire de sa naissance, provoquant des échauffourées. Zviad Gamsakhourdia est mort en décembre dernier dans des circonstances mal éclaircies. Les cheminots géorgiens ont, d'autre part, entamé une grève qui a paralysé la voie de chemin de fer vitale venant de la mer Noire. Les autorités ont promis d'augmenter leurs *« rations alimentaires »*, selon Itar-Tass. – *(AFP.)*

LIBAN

Découverte de caches de munitions dans le pays chrétien

Deux caches de munitions ont été découvertes, jeudi 31 mars, dans ce qui fut le « réduit chrétien » pendant la guerre du Liban. La première l'a été non loin du village de Ghodress, où le chef des ex-Forces libanaises (FL), Samir Geagea, est en résidence surveillée, la seconde dans la montagne de Batroun.

Les soupçons gouvernementaux qui pèsent ainsi sur les FL, après plusieurs attentats, inquiètent les chrétiens. Le fait que onze membres du mouvement intégriste pro-iranien Hezbollah aient été livrés aux autorités libanaises par les services de sécurité syriens, pour avoir défilé en armes à Baalbek, est loin d'avoir apaisé les appréhensions de la communauté chrétienne qui craint que le pouvoir ne veuille la mettre au pas (*le Monde* du 30 mars).

Par ailleurs, l'adoption d'une loi sur l'audiovisuel privé est sans cesse reportée. Les organisations syndicales viennent, à leur tour, de s'élever contre les restrictions imposées aux médias audiovisuels et ont appelé à une manifestation de protestation, le 26 avril. – *(Corresp.)*

ASIE

JAPON

Prise d'otages à l'« Asahi Shimbun »

TOKYO

de notre correspondant

Des extrémistes de droite ont pris en otage, vendredi 1er avril, deux cadres du journal *Asahi Shimbun*, au siège social du quotidien. Dans des tracts signés Tai-hi-kai (Association de la grande tristesse), les terroristes dénoncent la *« partialité de la presse qui donne la parole à la gauche et nie à la droite le droit de se faire entendre »*.

C'est la deuxième fois en six mois que l'*Asahi* est la cible d'actions de l'extrême droite. En octobre, Shusuke Nomura, chef de Kaze no kai (Association du vent, ultranationaliste), s'était donné la mort dans le bureau du président du journal. Il entendait ainsi dénoncer la *« déchéance morale du pays »* et la *« partialité »* du quotidien libéral. Tai-hi-kai, dont sont membres les responsables du nouvel acte de violence perpétré le 1er avril, a été créée en 1976 par Shusuke Nomura. En 1987, par ailleurs, le bureau de l'*Asahi*, à Nishinomiya (région d'Osaka), avait fait l'objet d'un « raid » de l'extrême droite : un journaliste avait été tué et un autre blessé.

Alors que Tai-hi-kai et Kaze no kai font partie de l'extrême-droite idéologique, nombre d'organisations qui exercent ainsi des chantages auprès des entreprises relèvent tout bonnement de la pègre. Certaines actions sont aussi moins mues par des convictions idéologiques que par souci de publicité : ce fut ainsi le cas de la tentative d'assassinat du maire de Nagasaki, Hitoshi Motoshima, en 1990, par un membre de Seikijuku. Une certaine tendance à la « gangstérisation » de l'extrême droite s'est accélérée après l'entrée en vigueur, en 1993, de la loi contre le crime organisé. Selon la police, on comptait récemment 800 organisations d'extrême droite, dont une cinquantaine, regroupant 20 000 membres, sont militantes.

PH. P.

Les difficultés du premier ministre à la veille de la rentrée parlementaire

M. Séguin fait la leçon

Le calendrier fait bien les choses. Au lendemain du retrait des décrets instaurant le contrat d'insertion professionnelle et à la veille, samedi 2 avril, de la rentrée parlementaire, l'occasion était trop belle pour ne pas faire d'une pierre deux coups. Philippe Séguin ne s'en est pas privé en présentant, jeudi 31 mars, les « objectifs » qu'il assigne aux députés pour la session de printemps : *« légiférer mieux et moins », « mieux contrôler l'action du gouvernement »* et refaire du Parlement *« un lieu privilégié du débat démocratique ».*

Rengaine convenue de tout président de l'Assemblée à la veille d'une rentrée parlementaire? Sans doute, mais ce petit discours de la méthode a surtout permis au député (RPR) des Vosges de faire la leçon au gouvernement et à ses collègues du Palais-Bourbon. L'effort attendu de l'Assemblée pour qu'elle légifère mieux et qu'elle contrôle mieux le gouvernement est *« d'autant plus souhaitable et nécessaire après les effets constatés de certains dysfonctionnements »*, qui ont conduit aux *« déboires »* de ces dernières semaines dans l'affaire du contrat d'insertion professionnelle (CIP).

Le président de l'Assemblée a enfoncé le clou. *« Cela doit servir de leçon,* a-t-il dit, *au gouvernement, qui doit comprendre qu'il a tout à gagner du contrôle de sa majorité, lequel n'est pas un acte de défiance et peut lui éviter un certain nombre d'erreurs. Il a tout à gagner à écouter l'Assemblée, qui en sait au moins autant, souvent, qu'un certain nombre de représentants de la technostructure, dont l'horizon, trop fréquemment, se limite au boulevard périphérique. »* La leçon vaut aussi pour le Parlement, a ajouté, sans ménagement, M. Séguin. *« L'Assemblée nationale doit avoir le courage d'exercer jusqu'au bout ses prérogatives et de maintenir ses positions,* a-t-il insisté. *Si l'Assemblée avait été courageuse, si elle avait passé outre les désirs du gouvernement* [lors du débat de l'automne dernier sur la loi sur l'emploi qui a créé le CIP], *elle aurait évité au gouvernement et au pays bien des déboires. »*

Quant au lieu privilégié de débat que doit être l'Assemblée, M. Séguin entend bien en faire la démonstration en programmant, dès le 5 avril, une communication du gouvernement sur l'emploi des jeunes. Pour donner le ton, il a livré son sentiment sur les mesures annoncées par le gouvernement pour remplacer le CIP. *« Ce n'est pas bien d'essayer de faire croire qu'avec 6 milliards de francs, on va créer cinq cent mille emplois »*, quand, au mieux, cela permettra d'en créer *« dix mille à quinze mille ». « Il ne faut pas se moquer du monde ! »* a-t-il ajouté.

G. C.

Georges Pompidou vu par M. Chirac

Dans un entretien publié par *le Figaro* vendredi 1er avril, Jacques Chirac explique que Georges Pompidou avait *« les trois qualités d'un patron : il savait écouter les autres, il savait prendre une décision claire, et il savait s'y tenir ».* Le président du RPR ajoute que Georges Pompidou *« redoutait les technocrates – au mauvais sens du terme ». « Il fallait que les textes qu'on lui proposait soient clairs, équitables et efficaces »*, dit-il. Le maire de Paris précise que *« le pompidolisme, c'était tout sauf la résignation devant la fatalité »* et que *« cela veut dire l'audace ».*

M. BOSSON (CDS) : « droit à l'erreur ». – Bernard Bosson, secrétaire général du CDS et ministre de l'équipement, a déploré, jeudi 31 mars au « Grand O O'FM-*la Croix* », que *« dans ce pays, l'on considère que, le gouvernement n'a aucun droit à l'erreur ».* Evoquant le retrait du contrat d'insertion professionnelle, il a constaté que si le gouvernement ne recule pas, *« on dit : il refuse d'écouter, de dialoguer »* et que *« s'il s'adapte, on dit : il recule ».* M. Bosson a toutefois regretté que la centralisation de l'Etat ait empêché *« qu'on puisse essayer le CIP, par exemple, dans un département pendant un an ».*

M. JULIA (RPR) : « union » autour de M. Balladur. – Didier Julia, député (RPR) de Seine-et-Marne, invite, dans un communiqué publié jeudi 31 mars, la majorité à *« l'union de tous autour du gouvernement d'Edouard Balladur ».* Il ajoute : *« C'est une grave erreur d'analyse de croire (...) que certains membres de la majorité pourraient partir par une porte dérobée, le premier grain venu, et s'affranchir, aujourd'hui, des protestations et des difficultés des jeunes. »* Il souligne, aussi, que *« les soutiens anticipés à un candidat ou à un autre* [à l'élection présidentielle], *qu'il s'agisse d'un élan du cœur ou de la gestion d'une carrière personnelle, portent un tort rédhibitoire au candidat en question ».*

SONDAGE : M. Tapie devant M. Rocard. – Les « cotes de confiance » du premier ministre et du président de la République sont pratiquement stables dans le sondage de la SOFRES, réalisé les 24 et 25 mars auprès de 1 000 personnes et publié dans *le Figaro-Magazine* du samedi 2 avril. Edouard Balladur, avec 53 %, et François Mitterrand, avec 39 %, perdent chacun 1 point par rapport à l'enquête du mois précédent. M. Balladur avec 56 % (moins 2 points) reste en tête des personnalitéss de droite à qui les personnes interrogées souhaitent *« voir jouer un rôle important dans les mois ou les années à venir »*, mais Jacques Chirac, avec 41 %, enregistre la plus forte hausse (4 points). A gauche, c'est Bernard Tapie qui progresse le plus (8 points), ce qui, avec 39 %, le met en troisième position derrière Jacques Delors (54 %) et Jack Lang (48 %), mais devant Michel Rocard, stable à 38 %.

La majorité contrôlera plus sévèrement le gouvernement

Suite de la première page

La loi était critiquée pour son manque d'audace sur la voie de la déréglementation. Ce thème est illustré une fois encore par Raymond Barre, qui présente, dans le numéro de mars de sa « lettre », *Faits et arguments*, un argumentaire complet en faveur de ce qu'il appelle la *« désinflation sociale compétitive ».* Il cite notamment, parmi les *« facteurs structurels du chômage »*, qu'il recommande de combattre, *« l'influence du SMIC, qui évince du marché du travail les travailleurs, principalement les jeunes non qualifiés ».*

Sans exagérer l'influence de l'ancien premier ministre parmi les députés de la majorité, la thèse qu'il défend est loin d'être isolée. L'un des élus les plus constamment critiques à l'égard du gouvernement, Eric Raoult, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, s'est d'ailleurs déclaré, jeudi, *« d'accord sur la philosophie du CIP »*, tout en regrettant la façon dont il avait été *« vendu »* à l'opinion. Jacques Chirac est hostile à l'idée d'un « SMIC-jeunes », et il avait eu l'occasion de le dire avant la publication des décrets Giraud, le mois dernier.

Philippe Séguin a confirmé, à deux jours de l'ouverture de la session parlementaire de printemps, son refus de tout ce qui pourrait ressembler à un affaiblissement des garanties sociales face à la concurrence extérieure. La question d'une redéfinition des règles qui régissent l'emploi n'en est pas moins posée au sein de la droite (elle l'est aussi, d'une autre manière, par les socialistes, sous l'angle de la durée du travail).

Le piège de la « transition »

A un an de distance, l'ouverture de la session parlementaire de printemps, qui commence formellement samedi 2 avril, s'annonce comparable à celle qui avait suivi la mise en place de la nouvelle majorité et du nouveau gouvernement. Les députés s'étaient plaints, alors, d'un ordre du jour squelettique. Ils réclamaient des réformes avec autant d'impatience que des changements à la tête des administrations et des entreprises publiques. Ils avaient obtenu les seconds, et, aujourd'hui, la révocation de Jean-Yves Haberer de la direction du Crédit national – décision dont l'Elysée assure qu'elle n'a provoqué aucune tension entre le président de la République et le premier ministre – peut satisfaire ceux qui réclament une rupture plus nette avec la gestion des gouvernements socialistes. Restent les réformes, pour lesquelles ils risquent de rester sur leur faim.

La période dans laquelle Edouard Balladur pouvait faire adopter de véritables changements paraît, en effet, révolue. La suite de la discussion des textes sur la bioéthique sera sans doute la seule occasion donnée aux parlementaires de faire œuvre législative pour le long terme. Les autres débats seront à forte teneur politique et à faible portée dans les codes. La loi de programmation militaire, dont le projet est attendu par l'Elysée, sera dominée par l'enjeu présidentiel, comme l'a montré, déjà, le désaccord entre Jacques Chirac et le premier ministre sur la non-reprise des essais nucléaires. Au demeurant, les décisions qui seront prises seront soumises à révision après l'échéance de 1995, le nouveau président pouvant considérer qu'il n'est pas engagé par les orientations de son prédécesseur.

Philippe Séguin savoure par avance la vérification expérimentale de sa théorie, selon laquelle un gouvernement de cohabitation ne peut être que de transition. La situation d'Edouard Balladur conforte, au sein du RPR, les partisans du « nouvel élan » que seul peut entraîner, selon eux, l'élection présidentielle. Dans cette logique, un nouveau vote de confiance au gouvernement n'aurait pas davantage de sens qu'une confirmation formelle du rôle qui lui est dévolu dans les douze lois qui viennent.

Le premier ministre ne peut retrouver une dynamique que si les échéances européennes font surgir de nouveaux débats, qui obligeront la majorité à se déterminer pour ou contre sa politique. Le pire qu'il ait à craindre, sinon, est l'indifférence.

PATRICK JARREAU

Le système Marcellin

A presque quatre-vingts ans, l'ancien ministre de l'intérieur « rempile » pour un nouveau mandat de président du conseil général du Morbihan

Raymond Marcellin ne vit pas dans le Morbihan. Il l'habite. Il n'est jamais là et il est omniprésent. On ne le voit pas, mais on relève son empreinte partout. Il ne dit jamais rien, mais on parle tout le temps de lui. Comble de l'homme politique : *il ne vote pas là où on l'élit.* Conseiller général de Sarzeau, il ne figure pas sur les listes électorales de son canton. Comme son mandat n'était pas renouvelable cette année, il n'a pas jugé utile de se déplacer dans le Morbihan pour ces deux dimanches d'élections cantonales. Vendredi 1er avril, il devait faire juste l'aller-retour Paris-Vannes pour être reconduit, par la nouvelle assemblée, dans ses fonctions de président du conseil général, qu'il exerce sans discontinuer depuis trente ans.

Dans sa notice du *Who's who*, il a fait inscrire : *« Adresse professionnelle : Assemblée nationale, Paris ; adresse privée : Hôtel du département, 2, rue Saint-Tropez, Vannes. »* On ne saurait mieux dire que le Morbihan est l'affaire personnelle de Raymond Marcellin.

Il a posé ses valises dans ce département au lendemain de la guerre. En 1946, il en devenait le député. Pendant vingt-six ans, de 1948 à 1974, la République lui a offert quelques prestigieuses résidences secondaires : rue de Grenelle pour le portefeuille de l'industrie ; rue de Varenne, pour l'agriculture et les nombreux secrétariats d'Etat rattachés à l'hôtel Matignon ; rue de Tilsitt pour la santé publique ; place Beauvau, pour le ministère de l'intérieur. Quant à son enracinement dans le Morbihan, il tient à un bout de terrain inconstructible dans la presqu'île de Rhuys et à la location d'un studio à Vannes, qui lui permet d'être électeur dans sa circonscription de député.

De ce locataire-là, le Morbihan n'a pas eu à se plaindre. *« Marcellin, ici, c'est les routes, l'eau, l'assainissement, l'électrification, le téléphone »*, observe Guy Delion, président du Crédit agricole du Morbihan. *« Pompidou a modernisé la France, Marcellin a modernisé le Morbihan. Il a traduit dans le département la politique pompidolienne de grands travaux d'aménagement »*, souligne Josselin de Rohan, sénateur (RPR) et conseiller général.

Même le très distant Jean Guyomarch, ancien PDG du groupe agroalimentaire multinational qui porte son nom, en convient : *« A chaque fois qu'il tombait ministre, il tombait une école à Vannes. Ministre de la santé, crac ! une école d'infirmières. Ministre de l'intérieur, crac ! l'école nationale de police. »* Si l'on y ajoute, en vrac, la rénovation et l'extension des hôpitaux, la construction de maisons de retraite, la création d'une école municipale de droit à Vannes, lorsqu'il était le maire de cette ville, entre 1965 et 1977, les ports de plaisance, l'installation de Michelin ou, encore, celle d'une filiale de Renault, il n'est guère de Morbihanais qui, depuis deux générations, n'ait pas bénéficié de la réussite du « système Marcellin ».

Le « système Marcellin » : l'expression ponctue tous les témoignages. On la prononce avec respect, admiration, crainte, fatalisme ou agacement, mais on y revient toujours. On la charge de sous-entendus et de non-dits. Elle est le sésame et le verrou. Où que l'on aille, on bute toujours sur ces deux mots inséparables.

Le « système Marcellin », c'est, d'abord, l'histoire d'un homme qui n'a pas de temps à perdre. Lorsqu'il est élu président du conseil général, en mars 1964, Raymond Marcellin est ministre de la santé. Après un passage à l'industrie, puis au plan et à l'aménagement du territoire, il est nommé, le 31 mai 1968, ministre de l'intérieur. La France est sens dessus dessous, et son département breton est loin, bien loin de la capitale. Il le dirigera donc depuis Paris et par personne interposée.

A Vannes, il installe un homme, Yves Carof, dont il fait son directeur de cabinet. Cet ancien fonctionnaire d'outre-mer ne va plus le quitter. *« Carof, c'est l'œil, l'oreille et la main de Marcellin »*, explique Pierre-Henri Paillet, aujourd'hui conseiller de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur et délégué à l'aménagement du territoire (DATAR), qui fut directeur général des services techniques du conseil général du Morbihan de 1982 à 1986. *« C'est le commissaire politique du département »*, analyse Jean Giovanelli, ancien député (PS) et maire d'Inzinzac-Lochrist. *« Il est à Marcellin ce que le père Joseph était à Richelieu »*, assure Josselin de Rohan.

Une journée par mois à Vannes

Affable, faussement modeste, Yves Carof sourit de ces qualificatifs qui, au fond, sont loin de lui déplaire. Quand il n'est pas pendu au téléphone, assis derrière son gigantesque bureau qui disparaît sous les dossiers, Yves Carof sillonne le département ; rencontre tous les élus. *« Il est l'interlocuteur privilégié des conseillers généraux*, explique Dominique Yvon, conseiller général (RPR). *C'est lui qui règle tous les problèmes, qui prépare les sessions, les dossiers de subventions. Il a une parfaite connaissance du terrain et des hommes. »*

Rouage essentiel du « système Marcellin », Yves Carof sait calmer les mauvaises humeurs, flatter les susceptibilités, remercier les dévoués. C'est lui qui veille jalousement sur l'équilibre politique du département, n'hésitant pas à déployer tous les moyens dont il dispose pour soutenir une candidature ou lui faire échec. *« Marcellin ne fait jamais directement campagne pour les candidats de sa majorité, mais on sait parfaitement qui est son poulain et qui ne l'est pas »*, observe M. Giovanelli.

Lorsque, une ou deux fois par mois, « le ministre », comme M. Carof ne manque jamais de l'appeler, vient passer la journée à Vannes, les mécanismes sont parfaitement huilés, et les difficultés miraculeusement aplanies. Les sessions du conseil général du Morbihan battent tous les records de célérité. Quarante-huit heures pour une session budgétaire sont un délai maximum, et il est chaudement recommandé de ne pas dépasser une journée pour les autres. *« De l'heure d'arrivée du vol Paris-Vannes, le matin, à celle de son départ, le soir, pour que le ministre n'ait pas à coucher dans le Morbihan »*, chuchote un élu.



« Tout l'art de Marcellin, par l'intermédiaire de Carof, consiste à régler en interne tous les problèmes, très en amont », explique M. Paillet. *« L'opposition, au conseil général, c'est presque pour rire »*, relève Pierre Orain, un des vice-présidents sortants du conseil général, qui a décidé, après vingt-quatre ans de mandat, de ne pas se représenter. *« Ici, on ne fait pas de politique*, constate, en écho, M. Yvon. *C'est un système parfait quand on en bénéficie et, comme tout le monde en bénéficie... » « Le système Marcellin, c'est, d'abord, un système fondé sur l'intelligence. Tout est verrouillé, mais intelligemment »*, souligne Jo Kerguéris, conseiller régional et général (UDF), qui, *« entré par effraction »* dans l'assemblée départementale en 1979, en se présentant en cavalier seul contre un candidat sortant de la majorité départementale, se dit, aujourd'hui, *« littéralement conquis »* par le président.

Fort d'une majorité de trente-six élus sur quarante-deux, Raymond Marcellin a su respecter un habile partage du territoire entre la gauche et la droite dans le département. Incontesté à la tête du département, il se garde bien de chercher noise au maire socialiste de Lorient, Jean-Yves Le Drian. A la tête de la deuxième ville du Morbihan, l'ancien secrétaire d'Etat à la mer n'a pas reçu le président du conseil général dans sa cité depuis 1985, date à laquelle il avait exceptionnellement fait le déplacement pour accueillir François Mitterrand.

Accord de gentilhommes

M. Le Drian se souvient encore d'une mésaventure qui lui est arrivée en 1992. Alors qu'il était membre du gouvernement, un candidat socialiste aux élections cantonales téléphone à son cabinet, à Paris, pour lui demander de venir le soutenir dans une réunion publique. Le cabinet donne son accord, et les affiches sont imprimées. Dès leur publicité, M. Le Drian reçoit un coup de téléphone inquiet de M. Carof : *« Alors, on cherche des misères à mon chef ? »* M. Le Drian réalise soudainement que le candidat qui lui avait demandé son soutien se présentait dans... le canton de M. Marcellin ! *« J'ai immédiatement décommandé ma venue, sans hésiter une seconde »*, raconte-t-il.

Cet accord de gentilhommes paie. Lorsqu'il s'est battu, au côté de M. Giovanelli, pour obtenir un pôle universitaire Lorient-Vannes, M. Le Drian a trouvé en Raymond Marcellin un soutien de poids. Après des années d'élaboration du dossier sous le précédent gouvernement, la création de cette université a finalement été annoncée, au début de cette année, par Edouard Balladur. Le président du conseil général, qui aurait pu être tenté d'en tirer, seul, le bénéfice politique, a bien pris soin d'associer pleinement le maire de Lorient à ce succès.

Unanimement respecté pour ce qu'il a fait dans le département, M. Marcellin a su couper court aux frustrations ou aux critiques des électeurs et des élus à l'égard de son absence sur le terrain. Son entourage continue d'entretenir avec soin l'image d'un grand homme débordé, riche d'un réseau d'influences ministérielles et *« plus efficace à Paris qu'à Vannes »*, comme M. Marcellin se plaît lui-même à le rappeler. Il y a vingt ans qu'il n'a plus exercé de fonction ministérielle, mais à entendre parler certains des membres de sa majorité, on se surprend à en douter. Le prestige et la crainte qu'inspirent le titre de ministre de l'intérieur résistent fort bien à l'érosion du temps, quand on sait les cultiver...

Alors qu'il aura quatre-vingts ans dans cinq mois, M. Marcellin n'aime guère que l'on aborde la question de sa succession. Du moins publiquement. En fait, il semble bien décidé à ne pas rater sa sortie. Les élections des 20 et 27 mars ont renouvelé plusieurs élus dans le Morbihan. Trois des plus fidèles grognards du président – Jean Orain, Alain Du Boisbaudry et surtout Denise Court, une septuagénaire enthousiaste, première vice-présidente du conseil général et pièce-maîtresse de l'échiquier du « patron » – ont renoncé à solliciter un nouveau mandat, en dépit de la pression du président.

La génération qui leur succède n'a pas – ou à peine – connu Raymond Marcellin ministre, et les grandes réalisations du président du conseil général dans le Morbihan ont davantage marqué l'époque de leurs parents que la leur. Ils expriment, parfois, quelque lassitude pour le rôle de *« brigade des acclamations »* auquel, selon la formule d'un élu, on voudrait les cantonner. *« En deux ans, il n'y a pas eu une seule réunion de la majorité »*, relève avec un brin d'agacement un de ces conseillers généraux. S'ils restent déférents à l'égard de leur président, ils ne sont plus dupes de la mystification affective entretenue par leurs aînés. A M. Marcellin de leur prouver que de la porte de sortie de son fameux « système » il est encore le seul à détenir la clé.

PASCALE ROBERT-DIARD

LA RÉUNION : la droite boycotte la séance. – L'élection du président du conseil général de la Réunion n'a pu avoir lieu vendredi matin faute de quorum. Les élus RPR-UDF ont en effet boycotté la séance alors que la gauche, majoritaire avec 24 sièges, était au grand complet, hormis l'absence de Pierre Vergès, entré en clandestinité depuis un an. En boudant volontairement cette séance plénière, la droite a joué sa dernière carte pour tenter d'éviter la perte de la présidence d'une assemblée qu'elle détenait depuis 1946 : jusque tard dans la nuit de jeudi à vendredi, elle a négocié, en vain, un accord avec le Parti communiste réunionnais. Celui-ci s'est, en effet, réconcilié avec la fédération socialiste, après une brouille de plus de onze années, autour d'un *« contrat social »* pour la Réunion dont la mise en œuvre au conseil général a été confiée à un socialiste modéré, Christophe Payet. – *(Corresp.)*.

Nouveaux présidents de conseils généraux

Les conseils généraux renouvelés les 20 et 27 mars procédaient, vendredi 1er avril, à l'élection de leurs présidents. Parmi les nouveaux élus, ont été désignés :

– Dans la Côte-d'Or : Louis de Broissia, RPR, député, avec 28 voix contre 14 pour Pierre Gobbo, divers gauche, et un bulletin blanc. Il succède à Henry Berger, RPR.

– Dans la Charente-Maritime : Claude Belot, UDF-CDS, sénateur, avec 32 voix contre 19 à Cyril Chappet, PS. Il succède à François Blaizot, UDF-CDS, sénateur.

– Dans la Dordogne : Bernard Cazeau, PS, au deuxième tour avec 26 voix contre 24 à Pierre Chaussade, divers droite. Il succède à Gérard Fayolle, RPR.

– Dans le Gard : Alain Journet, PS, avec 30 voix sur 46 votants contre 12 à Etienne Mourrut, RPR, et 4 bulletins blancs. Il succède à Gilbert Baumet, divers gauche.

– Dans le Jura : Gérard Bailly, RPR, avec 22 voix contre 12 à André Vauchez, PS. Il succède à André Jourdain, RPR, sénateur.

– Dans la Loire : Pascal Clément, UDF-PR, ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, avec 29 voix contre 9 à Jean Hugon, PS, et 2 bulletins blancs. Il succède à Lucien Neuwirth, RPR, sénateur.

– Dans la Loire-Atlantique : Luc Dejoie, RPR, sénateur, maire de Vertou, avec 40 voix contre 17 voix à Patrick Rimbert, PS, adjoint au maire de Nantes, et 2 bulletins blancs. Il succède à Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR.

– Dans le Loiret : Eric Doligé, RPR, député du Loiret et maire de Meung-sur-Loire, avec 29 voix sur 41 votants contre 5 à Jean-Pierre Delport, PS, 2 à André Chêne, PC, 1 à Antoine Carré, UDF-PR, et 4 bulletins blancs.

– Dans le Lot : Jean Milhau, MRG, avec 30 voix sur 31. Seul candidat, il succède à Maurice Faure, MRG.

– Dans le Lot-et-Garonne : Jean-Louis Brunet, UDF, avec 28 voix contre 11 à Guy Saint-Martin, PS, et un bulletin blanc. Il succède à Jean François-Poncet (UDF).

– Dans le Maine-et-Loire : Edmond Alphandéry, UDF-CDS, avec 31 voix contre 4 à Jean-Claude Antonini, PS, et 6 bulletins nuls. Il succède à Jean Sauvage, UDF-CDS.

– Dans les Yvelines : Franck Borotra, RPR, député, adjoint au maire de Versailles, avec 31 voix sur 37 votants. Il y a eu 2 bulletins nuls et 4 blancs. Le PC n'a pas pris part au vote.

Désireux d'« ouvrir une perspective politique »

Le Parti communiste propose un dialogue à l'ensemble des forces de gauche

La proposition, déjà ancienne, du secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, de préparer « une nouvelle construction politique » a été suivie, jeudi 31 mars, de la convocation, dès le 6 avril, d'une « réunion exceptionnelle » du comité national. Il s'agit de préparer les communistes à un nouveau dialogue avec les forces de gauche.

La mise en scène a été parfaite. Alors que le comité national du PCF était convoqué en principe, jeudi 31 mars, pour entendre un habituel rapport sur le résultat des élections cantonales et arrêter la composition de la liste communiste aux élections européennes, la rumeur d'une toute prochaine et *« importante décision »* a commencé à circuler à midi, après une conférence de presse d'André Lajoinie. Interrogé, précisément, sur le sens à donner au concept de *« nouvelle construction politique »*, évoqué depuis le vingt-huitième congrès par Robert Hue (*le Monde* du 25 février), l'ancien président du groupe communiste à l'Assemblée nationale venait alors d'affirmer : *« Le contenu ne doit pas dépendre des états-majors. Le peuple doit en permanence intervenir sur les forces politiques. Nous ne voulons pas commencer par le sommet. »*

Deux heures plus tard, un point de presse informel était transformé en une communication officielle, lue par Pierre Blotin, membre du bureau national, installé seul à la tribune de l'ancienne salle du comité central. L'*« importante décision »* consistait en l'annonce d'une *« réunion exceptionelle »*, dès le 6 avril, du comité national, dont l'ordre du jour sera le suivant : *« Une nouvelle construction politique pour ouvrir une perspective de progrès : quelle initiative du Parti communiste français ? »* Entre-temps, le comité national avait été interrompu par une réunion impromptue du bureau national, suivie d'une déclaration de M. Hue.

Une « période-charnière »

Selon le secrétaire national du PCF, *« la situation politique est dominée par la question de la perspective »*. *« Plus que d'une entière adhésion à ses objectifs, à l'ultralibéralisme, la droite est forte de l'absence d'alternative opposée à sa politique »*, a affirmé M. Hue. Il faut donc *« franchir un nouveau seuil »* en prenant *« une initiative forte »*, *« ne pas en rester aux déclarations d'intention, mais passer à l'acte »*. *« L'ensemble des forces progressistes doivent se retrouver, se parler*, a affirmé Robert Hue. *Il s'agit, pour susciter une espérance, d'enclencher une dynamique politique novatrice, faisant bouger les rapports des gens aux forces politiques de progrès et les rapports de ces mêmes forces politiques entre elles. »*

Dans la forme, rien n'est encore arrêté. Il faut encore préparer la base militante à sortir de l'isolement dans lequel le Parti communiste s'est enfermé depuis dix ans – d'où le report à mercredi prochain d'une véritable décision sur les initiatives à prendre –, mais, pour la direction communiste, la situation politique actuelle est comparable à celles de *« périodes-charnières, du type de 1968, de l'après-guerre ou du milieu des années 30 »*. Il y a donc urgence à renouer le dialogue, pour donner une traduction politique au mouvement social. *« Il ne s'agit pas d'une fusée à plusieurs étages »*, a précisé M. Blotin. En clair, le dialogue avec les organisations politiques peut s'engager sans attendre.

JEAN-LOUIS SAUX

Au lendemain de la levée de son immunité parlementaire

Edouard Chammougon a été emprisonné à Pointe-à-Pitre

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

Edouard Chammougon, député (République et Liberté) de Guadeloupe, maire et conseiller général de Baie-Mahault, dont le bureau de l'Assemblée nationale a décidé, le 30 mars, de lever l'immunité parlementaire, a été une nouvelle fois mis en examen, jeudi 31 mars, pour détournement de fonds publics et corruption passive par le juge d'instruction Hubert Hansenne, qui l'a placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre (*le Monde* daté 27-28 et 31 mars).

M. Chammougon a été accueilli, à son arrivée au palais de justice, par les acclamations de deux cents à trois cents personnes, dont une majorité d'employés municipaux de Baie-Mahault, qui, dans l'après-midi de jeudi et dans la nuit de jeudi à vendredi, ont ensuite entrepris d'ériger des barricades enflammées pour interdire les accès au bourg, avant de harceler les forces de l'ordre par des jets de pierres et des lancements de cocktails Molotov.

La stricte localisation de ces incidents au bourg de Baie-Mahault et le fait que la plupart des manifestants figurent parmi ses obligés illustrent l'échec de l'ultime tentative de M. Chammougon de préserver sa liberté en portant le débat sur le terrain racial, auquel les Guadeloupéens sont très sensibilisés. Dans une lettre adressée à Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et rendue publique jeudi, M. Chammougon s'étonne de la rapidité de la décision du bureau de l'Assemblée et écrit : *« Je ne suis pas un député français, mais un député de Guadeloupe, de ce peuple dont les pères, les esclaves, avaient le nez trop écrasé et les cheveux trop crépus. »* Ces propos ont valu à M. Chammougon le commentaire cinglant de la station indépendantiste Radyo-Tambou, qui, après avoir diffusé de larges extraits de la demande de levée d'immunité parlementaire, s'est étonnée qu'il *« ne se découvre nègre et colonisé qu'à la veille de son entrée en prison »*.

EDDY NEDELJKOVIC

EN BREF

LOIRET : M. Boyer, sénateur (UDF-PR), est mis en examen. – Quelques semaines après Jean-Paul Charié, député (RPR) du Loiret (*le Monde* du 19 février), une autre personnalité départementale, Louis Boyer sénateur (UDF-PR), maire de Gien, vient d'être mise en examen à la suite d'une information ouverte pour *« exercice illégal de travail temporaire »*. Il est reproché à l'association Giennois-Emploi, que préside M. Boyer, et dont le but est de proposer des « petits boulots » aux chômeurs de la région, de faire de l'offre de main-d'œuvre concurrençant les agences d'intérim, dont l'activité est strictement réglementée. – *(Corresp.)*

LA RÉUNION : M. Thien Ah Koon mis en examen. – André Thien Ah Koon, réélu député de la Réunion en 1993 sous l'étiquette UPF et inscrit à l'Assemblée nationale au groupe République et libertés, et son premier adjoint à la mairie du Tampon, Raymond Lauret, ont été mis en examen, jeudi 31 mars, pour complicité de violence en réunion et omission d'empêcher une infraction. Il est reproché à M. Thien Ah Koon d'avoir orchestré, le 23 mars, une véritable bastonnade contre une délégation de l'Union des femmes de la Réunion venue manifester devant la mairie du Tampon, pour protester contre des inscriptions obscènes ayant maculé des affiches de deux candidates aux élections cantonales. – *(Corresp.)*

Un mort et quatre blessés dans les Bouches-du-Rhône

Une explosion due au sodium a ravagé une installation du Centre d'études nucléaires de Cadarache

Une explosion a ravagé, jeudi 31 mars, des locaux *attenant* à ceux du réacteur de recherche surgénérateur Rapsodie (40 mégawatts) installé sur le site du Centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône) dépendant du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Un technicien a trouvé *la mort dans cet* accident qui a fait par ailleurs quatre blessés, dont un grave. Selon les premières analyses effectuées par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), il n'y aurait pas de contamination radioactive au-delà de 2 à 4 kilomètres à l'extérieur du site.

Selon la direction du centre de Cadarache, cette explosion est survenue lors d'une opération de neutralisation d'une certaine quantité de sodium. En effet, le démantèlement du réacteur Rapsodie, à l'arrêt depuis janvier 1982 et débarrassé de son combustible, a été engagé par le CEA. Or cette installation contenait dans ses flancs une quantité importante de sodium (36 tonnes) destinée à refroidir son cœur.

Ce sodium, légèrement radioactif et contaminé par du césium 137 et du tritium (1), était stocké dans des cuves, elles-mêmes installées dans des locaux jouxtant le bloc réacteur. Là, *on le pompait* pour le neutraliser progressivement dans un atelier nommé DESORA (Destruction Sodium Rapsodie). Il semble que ce soit au cours d'une de ces opérations de nettoyage de ce dispositif qu'une centaine de kilos de sodium ait violemmment réagi et fait voler en l'air une partie d'une épaisse dalle de béton d'environ 300 mètres carrés.

Le sodium, qui est un des deux composants chimiques du sel, réa*git en effet spontanément* avec l'air et l'eau, dès lors qu'il n'est pas placé dans une atmosphère inerte ou immergé dans un liquide qui assure sa neutralité. Or, pour le neutraliser, dans l'installation DESORA, on le chauffe à environ 250 degrés pour le rendre liquide. Puis on le pulvérise dans de l'eau en perpétuel mouvement.

La réaction chimique sodium-eau, bien connue des étudiants, se produit alors qui transforme ce sodium en soude et libère de l'hydrogène et, dans la cas du sodium légèrement radioactif de Cadarache, de l'hydrogène super-lourd (tritium). Dans DESORA, qui a été conçue pour traiter 30 à 40 kilos de sodium à l'heure, ce processus est délicat à contrôler car il faut en permanence surmonter deux difficultés : travailler avec de l'eau, et non de la vapeur d'eau, à la limite de l'ébullition alors que le sodium pulvérisé est à 250 degrés; lutter contre les impuretés, contenues dans le sodium à traiter, qui bloquent parfois la pompe d'alimentation et obligent à vidanger le système.

Les deux scénarios de l'accident

Est-ce au cours d'un tel scénario que l'accident s'est produit ? Seule l'enquête le dira. Un spécialiste du sodium précise que lors d'une vidange, il n'y a que de la soude dans la cuve que l'on nettoie à l'alcool. Mais, il souligne qu'il existe à proximité de l'installation un réservoir tampon de 80 à 100 kilos de sodium qu'il faut isoler en cas d'arrêt des opérations. Une remontée d'eau est-elle allée jusque-là ? Les experts le diront.

Mais, selon de nouveaux indices, il semblerait que les techniciens avaient achevé la neutralisation des 36 tonnes de sodium de Rapsodie. Il ne restait plus dans la cuve tampon que *100 kilos de sodium sale et* oxydé qui ne pouvaient être traités dans l'installation. Ils auraient alors décidé de le détruire en faisant appel à une autre technique, consistant à verser dans la cuve de l'alcool éthyle-carbitol pour précipiter le sodium sous forme d'alcoolate.

Cette technique *« artisanale, utilisée parfois pour détruire de petites quantités de sodium, demande un contrôle permanent de la réaction car on pilote à vue. Il faut en effet éviter d'atteindre la température à laquelle l'hydrogène dégagé détonne »*, explique un spécialiste. A l'enquête de trouver le bon scénario. Mais, en attendant certains rappellent que la naissance de DESORA *« a été mouvementée, que les crédits n'ont pas toujours été là et que l'installation ne marchait en continu que depuis cet été seulement. »*

Cet accident ne va pas manquer de susciter la polémique sur les dangers du sodium utilisé dans les réacteurs surgénérateurs comme fluide caloporteur pour extraire les calories produites par le cœur. Déjà, dans les années 70, certains *s'étaient inquiétés de l'emploi d'un* tel métal liquide dans une installation nucléaire après les importants incendies qui avaient frappé par deux fois (1973 et 1975) le réacteur surgénérateur soviétique de Chevtchenko (BN 350) installé sur les bords de la Caspienne.

Plus tard, pendant l'exploitation du surgénérateur prototype Phénix, l'exploitant a connu quelques petites alertes, dues à des réactions sodium-eau sur les générateurs de vapeur en avril 1982, décembre 1982 et février 1983. Depuis, les ingénieurs de la sûreté s'étaient inquiétés de l'effet dévastateur de certains feux pulvérisés de sodium, comme ceux, qui ont ravagé la centrale solaire espagnole d'Almeria.

D'ailleurs, la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a, pour ces raisons, demandé à l'exploitant du surgénérateur prototype de taille industrielle Superphénix, *qui contient* dans sa cuve près de 3 500 tonnes de sodium, de procéder à 300 millions de francs de travaux supplémentaires pour pallier d'éventuels accidents lors de sa future exploitation comme installation de recherche.

Les association de défense de l'environnement n'ont pas attendu pour réagir. Les Verts réclament *« l'arrêt immédiat de Superphénix »*. Greenpeace renchérit en soulignant que *« à quelques jours d'une marche de protestation entre Malville, le site de Superphénix en Isère, et Paris, l'accident de Cadarache apparaît comme un dramatique avertissement »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Le césium 137 est un élément radioactif qui a une demi-vie d'environ 30 ans alors que celle du tritium, une des espèces de l'hydrogène avec le deutérium, n'est que de 12,3 ans. Mais ce dernier, s'intègre facilement au cycle de l'eau.

Rapsodie, le premier surgénérateur français

Mis en route le 28 janvier 1967, Rapsodie fut le premier surgénérateur français. D'une puissance de 40 mégawatts, il devait préparer le lancement des autres prototypes de la filière française à neutrons rapides : Phénix (250 MW), qui démarra six ans plus tard, et Superphénix (1 250 MW, 1985).

Quelques études préliminaires avaient été menées à partir de 1965 sur Harmonie et Masurca, deux petits réacteurs « maquettes » de 2,5 et 5 kilowatts refroidis à l'air, installés, comme Rapsodie, sur le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Mais c'est avec Rapsodie que purent vraiment débuter les essais sur le comportement du combustible au plutonium et, surtout, sur celui du sodium liquide servant de « fluide caloporteur » pour refroidir le cœur. Le nom Rapsodie est d'ailleurs la contraction de « Rapide-Sodium ».

En janvier 1982, une fuite d'azote apparue sur la double enveloppe qui entoure la cuve du *réacteur entraîna son arrêt*.

La réparation se révélant compliquée et coûteuse, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) décida, en octobre de la même année, de ne pas le remettre en route. Il était, depuis, en cours de démantèlement. La décontamination totale *in situ* de son circuit primaire avait été terminée en juin 1989.

J.-P. D.

REPÈRES

DÉFENSE

Craintes écologistes après l'accident de l'« Emeraude »

L'état-major de la marine a publié, jeudi 31 mars, la liste des victimes de l'accident survenu à bord du sous-marin *Emeraude* : le capitaine de corvette Jean-Luc Avar (commandant) ; le lieutenant de vaisseau Olivier Antois ; les premiers maîtres Franck Jeannin, Alain Valloire, Christophe Tixier et Christian Cessac ; les maîtres Laurent Thomine, Jean-Pierre Belfio et Philippe Schweitzer, et le second maître Yves Brevalle. Il a, d'autre part, confirmé (*le Monde* du 1er avril) que l'explosion s'était produite soudainement, sans préalerte de la moindre anomalie de *fonctionnement*, au cours d'une visite régulière d'inspection de la tranche du sous-marin où sont situés les turbo-alternateurs. Cette visite dirigée par le commandant, comme c'est l'usage, était programmée depuis trois semaines. Les Verts de Toulon ont exigé de la Ville *« un contrôle indépendant et en continu de la radioactivité ambiante »*. De son côté, le mouvement Greenpeace a mis en doute les propos de l'état-major et considère qu'*« il n'est pas évident qu'un accident au niveau du condenseur n'ait pas indirectement de conséquences sur le réacteur nucléaire lui-même »*.

L'armée de l'air a constitué son premier escadron de Mirage-2000 D

L'armée de l'air a réceptionné, mardi 29 mars, sur la base de Nancy, son premier escadron de quinze Mirage-2000 D, la version du Mirage-2000 chargée de l'attaque au sol par tous temps. Au profit de la Force aérienne tactique (FATAC), que commande le général de corps aérien Bernard Norlain, il a été prévu de commander à Dassault quatre-vingt-dix avions de ce modèle, pour un *coût supérieur* à 27,2 milliards de francs.

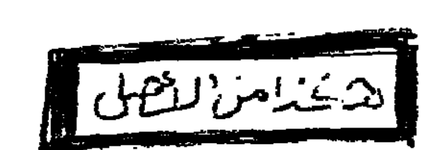
Après avoir été expérimenté à *Mont-de-Marsan depuis avril 1993*, le Mirage-2000 D est un avion biplace qui a volé pour la première fois en février 1991 et qui assure des missions de pénétration et d'attaque à basse altitude grâce à son radar Antilope qui lui permet *automatiquement d'épouser le* relief en volant à moins d'une centaine de mètres du sol. La 3e escadre de Nancy est la première unité française à en être équipée.

Destiné à remplacer progressivement l'avion Jaguar, le Mirage-*2000 D a été conçu pour avoir* une double capacité : il peut emporter une arme nucléaire (le missile actuel ASMP) et il peut être doté – outre des missiles d'autodéfense Magic et des contre-mesures électroniques importantes – d'armes plus classiques guidées avec précision, comme le missile AS 30 laser ou le prochain missile de croisière air-sol Apache.

TERRORISME

Douze militants nationalistes corses mis en examen et écroués à Paris

Douze des treize militants du FLNC-Canal historique interpellés dans la nuit de dimanche à lundi en Corse-du-Sud alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un attentat contre un complexe immobilier, ont été mis en examen et placés sous mandat de dépôt, jeudi *31 mars*, par Laurence Le Vert, juge d'instruction au tribunal de Paris. Ils sont accusés de *« tentative et destruction de biens immobiliers (...) en bande organisée, transport de substance explosive, transport d'armes et de munitions, tentatives d'homicide volontaire sur des représentants de l'autorité publique dans l'exercice de leur fonction, maintien et reconstitution de ligue dissoute, enlèvement d'une personne en bande organisée pour faciliter la commission d'un ou plusieurs crimes ou délits, vol et recel, infractions en relation avec une entreprise terroriste »*. Un journaliste interpellé avec les membres du commando a été mis en examen mais laissé en liberté sous contrôle judiciaire.



Les manifestations à Paris et en province après le retrait du CIP

« La lutte continue... pour Mouloud et Abdoul »

Puisque le CIP était enterré depuis le matin même, dans les colonnes du *Journal officiel*, des milliers d'étudiants et de lycéens ont fêté leur victoire et le recul du gouvernement dans la rue. A Paris, un peu plus de 30 000 étudiants et lycéens (20 000 selon la police) ont effectué leur baroud d'honneur au pas de charge entre les places de la Bastille et Denfert-Rochereau. *« Edouard, on t'a tuer »*, *« Condoléances anticipées »*, *« Repose en paix »*. En musique et en chansons, l'oraison funèbre au CIP saluait aussi cinq semaines d'action pour faire céder le gouvernement.

Moins nombreuses que prévu, les délégations de Grenoble, Toulouse, Pau, Rouen, Metz ou Limoges ont rejoint des lycées parisiens, en grève depuis la veille ou le matin même, réunis sous la bannière d'une nouvelle coordination. Si les IUT de banlieue restent toujours motivés, celui de Paris, qui a déserté, fait figure de *« traître »*. Mais la détermination reste intacte : *« Balla, t'as reculé. C'est pas assez »*, affiche une banderole.

Arrivés sous les marronniers du boulevard Arago, des lycéens de Romain-Rolland, à Vitry, assurent que *« la lutte continue »*. Pour qui ? Pour quoi ? *« Pour Mouloud et Abdoul »*, précisent-ils à propos des deux jeunes Algériens expulsés de Lyon. Du haut de leurs cellules, les détenus de la prison de la Santé approuvent, et réclament, eux aussi, à cœur joie, la démission de Charles Pasqua. *« Blacks-blancs-beurs, nous sommes tous des immigrés »*, hurle un groupe de filles. *« C'est pas parce que le CIP est mort qu'on n'existe plus »*, lance une étudiante de Perpignan. Du côté de l'UNEF et de la CGT, le danger viendrait plutôt de la loi quinquennale sur l'emploi.

Charles, un apprenti pâtissier de Limoges, exprime sa colère contre la répression policière. *« Pasqua, casse-toi, tes lois, on n'en veut pas »*, sert de refrain. Sur fond de rythmes africains, des lycéens de l'Essonne pointent du doigt Balladur : *« Le casseur, c'est lui ! »*

Tandis que deux manifestants se sont transformés en bouteilles géantes de CIP ammoniacal, une poignée d'anonymes se sont réfugiés derrière des placards de petites annonces : *« Jeune cherche société pour vivre »*. *« Le CIP, c'est un déclic »*, se convainc une étudiante en lettres à la Sorbonne, entrée tardivement dans le mouvement. *« La violence, on n'aime pas ça, mais on la comprend. Le gouvernement a tort de ne pas vouloir voir ce qui se cache derrière ces jeunes qui n'ont plus rien à perdre. »* Le cortège a stoppé net. Il est *16 h 15*. L'odeur des gaz lacrymogènes a envahi le boulevard Arago, provoquant un vent de panique et un mouvement de reflux. La fête est déjà finie. Les incidents ne font que commencer.

Libération des condamnés

A Nantes, la manifestation a rassemblé plus de 20 000 personnes, venues demander la libération des manifestants condamnés à des peines de prison à la suite des précédents défilés, le retour en France des deux Algériens *expulsés à Lyon, mais* surtout un nouveau partage du travail. Les étudiants de l'IUT ont voté la reprise des cours, mais ceux de la fac de lettres aimeraient que le mouvement de protestation *« prenne une autre forme »*. A l'issue de la manifestation officielle, un millier d'étudiants et de lycéens se sont opposés aux forces de l'ordre sur la place de la préfecture. Les manifestants *n'ont pas tardé à* s'égailler dans la ville où ils ont joué, jusqu'à minuit, *« au chat et à la souris »* avec la police, ne commettant que des déprédations mineures.

Dans l'Ouest, la mobilisation était toujours aussi vive : 10 000 manifestants ont défilé à Rennes, *mais aussi 4 000* à Brest, 2 000 à Saint-Brieuc et 1 600 à Saint-Nazaire. A Lyon, s'ils étaient encore 6 000, ce chiffre est loin des 30 000 de la semaine dernière. Dans le Sud-Ouest, 3 000 personnes ont manifesté à Toulouse et quelques centaines à Tarbes, Auch, Albi et Montauban. Enfin, en dehors de Marseille (5 000 à 6 000) et de Montpellier (2 500), les rassemblements n'ont réuni que quelques centaines de *lycéens à Lille, Nancy, Stras*bourg, Mulhouse, Caen, Tours, et se sont achevés dans le calme.

MICHEL DELBERGHE
et JEAN-MICHEL DUMAY
avec HERVÉ MORIN à Nantes

Scènes de pillage dans le quartier Denfert-Rochereau

Le bilan est lourd après la manifestation du jeudi 31 mars à Paris. Trois cent neuf personnes ont été interpellées et soixante-*huit ont été mises à la disposi*tion de la police judiciaire. Plus de deux cents véhicules ont été endommagés et une quinzaine incendiés. Une soixantaine de vitrines ont été brisées et une dizaine de magasins pillés. Enfin, quarante-huit policiers ont été blessés, dont sept ont dû être hospitalisés.

Les casseurs sont plus nombreux que lors du rassemblement du 25 mars : mille, peut-être mille cinq cents. Tout comptage est impossible. Ils viennent pour la plupart de banlieue. Les jours de « manif », les cités « descendent » dans la capitale. Ces jeunes, *habitués aux échauffourées* et aux pillages, sont donc présents dans le quartier Denfert-Rochereau (14e arrondissement) depuis un bon moment, par petits groupes, à attendre l'accrochage qui déclenchera l'émeute.

Certains – parfois des collégiens ou des lycéens – agressent des *adolescents isolés*, volent des casquettes ou des baladeurs. La présence des journalistes est un prétexte pour passer à l'étape suivante : la guérilla urbaine. Un cameraman est malmené, une *moto incendiée. Dès lors, tout* s'enchaîne. Procédant par raids successifs, ils s'en prennent à la brasserie Le Belfort, qu'ils dévastent en dix minutes, puis à un magasin d'autoradios et de téléphones sans fil, qu'ils pillent jusqu'au dernier appareil.

La place Denfert-Rochereau, bien trop exiguë pour un tel rassemblement, est encore noire de monde. Bien des manifestants ne savent comment déguerpir et craignent d'être piétinés dans un mouvement de panique. D'autres, plusieurs milliers, assistent en spectateurs aux actes de vandalisme. Aux avant-postes, devant les CRS qui n'interviennent pas, une poignée de militants anarchistes lancent des pavés et brandissent leurs drapeaux noirs. Plus loin, des hooligans du PSG évoquent encore les bagarres du match contre les Anglais d'Arsenal.

Quant aux casseurs, ils continuent de se défouler, imités par des manifestants euphoriques. Une salve de grenades lacrymogènes les oblige à se rabattre sur *le boulevard Saint-Jacques*. Rares sont alors les véhicules et les vitrines qui échappent à leur furie. Ils en retournent une centaine, en incendient quelques-unes, brisent des devantures, saccagent les locaux d'un concessionnaire Renault.

Aux abords de la maison d'arrêt de la Santé, rue Jean-Dolent, les manifestants forment un groupe compact d'un millier de personnes. Des voitures brûlent. On érige une barricade. Les CRS procèdent à plusieurs arrestations, mais semblent impuissants face à des bandes très mobiles. Les gazs lacrymogènes n'ont qu'un effet limité : ils repoussent simplement les émeutiers, foulard sur le visage et capuche de survêtement sur la tête, vers d'autres artères, d'autres véhicules, d'autres boutiques. Les pompiers s'activent ça et là. Les jeunes, quant à eux, parlent déjà d'un *« nouveau mai 68 »*.

Ph. Br.

« Que fait la police ? »

Les commerçants aux vitrines pillées, les propriétaires de voitures saccagées, les manifestants pacifiques parfois agressés par les « casseurs », les badauds se posent la sempiternelle question : *« Que fait la police ? »*. Des arguments relevant des techniques de main*tien de l'ordre peuvent, sans* jamais toujours convaincre, être formulés face à la batterie de questions posées par des personnes atterrées ou ulcérées . On commencera pourtant par une réponse globale et politique, qui satisfaira davantage le citoyen que les victimes.

*Le maintien de l'ordre privi*légie en France, depuis la Libération, la protection des personnes par rapport à celle des biens. Avant guerre, le traitement des manifestations était plus militaire, l'armée allant jusqu'à ouvrir le feu sur la foule indocile. Du point de vue de la priorité aux personnes sur les biens, la manifestation parisienne du 31 mars est un succès, bien évidemment tempéré par l'ampleur de la casse matérielle. Du moins aucun drame humain, blessures irréversibles ou mort d'homme, n'est-il à déplorer : les autorités font état d'un bilan de 120 blessés dans les rangs des forces de l'ordre, sans être toutefois en mesure de préciser le nombre de blessés du côté des manifestants.

Déplacements rapides

Pourquoi les policiers, CRS et gendarmes mobiles, ont-ils laissé des trublions agir à Paris pendant des heures, à portée de vue et de main ? Au moment de la dispersion place Denfert-Rochereau, quand éclatent les premiers incidents, *« la présence de milliers de jeunes lycéens pacifiques, au sein desquels se réfugiaient les casseurs, rendait toute intervention difficile, au risque de provoquer, par effet de foule, des conséquences très graves »*, explique la préfecture de police de Paris.

Pourquoi la dispersion de la manifestation, moment toujours propice aux débordements, a-t-*elle eu lieu sur une place* Denfert-Rochereau à la fois trop étroite et non « bouclée » par les policiers ? Lors de la traditionnelle négociation du parcours, la préfecture de police avait préféré un trajet inverse (Denfert-Bastille) de celui finalement retenu à la demande des organisateurs du défilé. Quoi qu'il en soit de cette géographie parisienne, les trois derniers lieux de dispersion des manifestations contre le CIP – Nation, les Invalides et Denfert – ont été marqués par des incidents.

Pourquoi les rues donnant *sur la place Denfert n'avaient*-elles pas été bouclées par les forces de l'ordre, permettant aux casseurs de s'égayer dans le quartier ? Une attitude contraire avait été adoptée lors *d'une précédente manifesta*tion, place de la Nation, dont tous les accès avaient été bouclés, ce qui avait limité la « casse » aux vitrines des commerces attenants. Mais des critiques étaient venues du côté des manifestants, *a posteriori*, pour déplorer l'encerclement des jeunes dans une sorte de nasse policière. De fait, l'un des principes immuables du maintien de l'ordre est de toujours laisser une issue de sortie (ou de secours) à des manifestants pour leur laisser la possibilité d'éviter des effrontements trop violents.

Pourquoi les trublions ont-ils pu casser impunément ? Les effectifs mobilisés – 3 000 policiers, CRS et gendarmes mobiles – étaient sans doute suffisants pour une manifestation où les autorités disaient attendre 25 000 participants. Mais les forces de maintien de *l'ordre*, CRS *et gendarmes* mobiles, ont incontestablement été prises de vitesse par des casseurs aux déplacements extrêmement rapides. L'emploi des forces de police, chargées à la fois du maintien de l'ordre classique d'une manifestation très largement pacifique et de l'interpellation de délinquants, pose un casse-tête à la police comme à l'ensemble de la société.

Un plus grand nombre de policiers en civil, infiltrés dans et aux abords immédiats du cortège, auraient sans doute permis d'interpeller les fauteurs de *troubles plus rapidement* que ne l'ont fait les unités constituées des CRS et gendarmes mobiles. Mais l'argument est à double tranchant : la présence de policiers « banalisés » dans une manifestation ouvre des risques évidents de provocation. Les habitués des défilés ont en mémoire cette manifestation de sidérurgistes à Paris, le 23 mars 1979, quand des policiers en civil jouèrent aux casseurs pour provoquer des *dérapages* et des affrontements, suivis de lourdes condamnations de manifestants. En démissionnant de son poste de secrétaire général des syndicats catégoriels de la police (USC, proche de la droite), Stéphane Folcher a expliqué son geste en dénonçant les *« dérives graves »* que constituent l'emploi de policiers en civil de la PJ. L'absence d'une trop forte présence de « civils », le *31 mars 1994, n'a* pas empêché la PJ d'interpeller, souvent hors de vue du défilé, plus de trois cents « casseurs » présumés.

E. In.

L'Etat devra indemniser toutes les victimes

Les dégâts causés par les casseurs après la dislocation de la manifestation du jeudi 31 mars vont s'ajouter à ceux qui ont été recensés depuis le début du mois. Selon Philippe Massoni, préfet de police, au cours des quatre manifestations qui s'étaient échelonnées entre le 10 et le 25 mars, quatre-vingt-treize devantures de magasins ont été défoncées et cent trente-huit véhicules détériorés. Quatre cents dossiers d'indemnisation ont été déposés, et il *en arrive de nouveaux* chaque jour. L'administration évalue déjà la facture à environ 5 millions de francs.

L'Etat est civilement responsable des dommages causés aux citoyens par les crimes et délits commis au cours d'une manifestation sur la voie publique dite *« à force ouverte »*, c'est-à-dire lorsque la police n'a pas réussi à assurer l'ordre. Dans ce cas, la loi confère aux victimes le droit d'obtenir une indemnité pour les *blessures qu'elles ont subies* et pour les dégâts causés à leurs biens. Commerçants, riverains, conducteurs, simples passants, peuvent y prétendre. Il leur appartient d'entamer eux-mêmes la procédure. Les blessés doivent se rendre chez un praticien pour faire établir un certificat.

Dans tous les cas, la victime doit déposer plainte au commissariat du secteur où la manifestation a eu lieu. Un récépissé lui est délivré. Puis, dans les quatre jours, elle expédie à son assureur une déclaration de sinistre et le reçu de la police. Dès lors, trois hypothèses sont envisageables. Dans la plus favorable, la compagnie d'assurances paie, puis se tourne vers la préfecture de police pour se faire rembourser. Souvent, le contrat d'assurance a exclu le risque d'émeute, de vandalisme ou de trouble populaire. Parfois, en vertu d'un plancher ou d'un plafond, il ne prévoit qu'un remboursement partiel des dommages.

Dans ces deux cas, le plaignant doit s'adresser au service du contentieux de la préfecture de police (1) pour obtenir complète réparation. Il lui faut alors constituer le dossier comprenant le récépissé de sa plainte, la correspondance avec l'assureur éventuel, le certificat du médecin, les devis de réparation, la liste des objets volés ou détériorés, bref tout ce qui peut servir à l'évaluation du dommage subi. Le plus difficile consiste à calculer les pertes d'exploitation subies par les commerçants qui ont dû fermer boutiques. Les experts-comptables, envoyés par l'administration, fondent leurs estimations sur l'examen des livres du négociant. Tout dépend donc de la bonne tenue et de la transparence de ces documents. En principe, le règlement des indemnisations ne devrait pas excéder quatre mois.

M. A.-R.

(1) Affaires juridiques et contentieuses, île de la Cité, 75195 Paris RP. Tél. 53-73-41-23.

Des photos de « casseurs » communiquées à la police

Sanctions à l'agence Gamma

Le directeur de la rédaction et le rédacteur en chef de l'agence de photos Gamma ont fait l'objet d'une « mise à pied conservatoire » à la suite de l'utilisation, dans des avis de recherche diffusés par la police, de plusieurs de ses photos de « casseurs » prises lors de la manifestation anti-CIP du 10 mars, a annoncé le 3 janvier la direction générale *de Gamma. Selon la direction* de l'agence, le directeur de la rédaction, Floris de Bonneville, et le rédacteur en chef, Didier Contant, ont fait preuve *« de négligence et d'imprudence »*. Les clichés, qui montrent avec netteté des visages de jeunes gens en train de piller une boutique, ont été *fournis* par l'agence à la revue *Liaisons*, de la préfecture de police. Ils ont été placardés, pendant quinze jours, dans tous les commissariats de l'Ile-de-France.

Gamma avait aussitôt protesté contre *« cette utilisation non autorisée de photos de cette manifestation »*. La préfecture de police a exprimé ses *« regrets »* à l'agence, estimant *avoir fait une « erreur matérielle »*. Mais à Gamma, qui n'a pas porté plainte, certains constatent qu'il a fallu les révélations de la presse, notamment de *Globe Hebdo* du 23 mars, *« pour que l'agence réagisse »*.

M. G.

COMMENTAIRE

Les jeunes d'abord

746 600 demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans en février. Publiées le jour même des dernières manifestations étudiantes, les statistiques mensuelles du ministère de travail auront donné un arrière-goût amer à la célébration de la *« victoire »* contre le CIP. Le « SMIC-jeunes » est enterré mais le chômage des jeunes est toujours là. En données brutes, il a progressé de 9 % en un an pour les hommes et de 5,3 % pour les *femmes de moins de 25 ans*.

A elles seules, ces statistiques justifient l'effort budgétaire (6 milliards de francs) qu'impose la prime de 1 000 francs pendant neuf mois accordée par le gouvernement sur les conseils de Michel Bon pour toute embauche d'un jeune (2 000 francs si le recrutement intervient avant le 1er octobre). Le directeur général de l'ANPE – qui mettra un point final à sa mission en recevant une dernière fois, vendredi 1er avril, les organisations étudiantes et lycéennes – n'a pas tort de souligner que, grâce à ce dispositif, les jeunes *« qui en ont assez des petits boulots »* pourront plus facilement justifier d'une expérience en entreprise. Surtout, M. Bon admet que la reprise économique dont il sent les prémices *« profitera aux jeunes »* et que les chefs d'entreprise pourront en anticiper les effets. En d'autres termes, le *volume de création d'emplois* sera prioritairement orienté vers ceux devant lesquels se dresse le barrage le plus difficile à franchir.

Sur le plan quantitatif, les résultats restent incertains. Le directeur-général de l'ANPE *espère 500 000 embauches* (800 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi) *si la reprise économique est au* rendez-vous alors que Matignon, plus prudent, table sur 250 000 emplois créés. En revanche, Philippe Séguin, fulmine. Non seulement il ne faut pas, selon lui, s'attendre à voir surgir plus de *« 10 000 à 15 000 emplois »*, mais il conteste également le ciblage de la solution choisie. *« Il n'y a pas de chômage des jeunes, des femmes ou des vieux. Tout le monde est prioritaire »*, a lancé le président de l'Assemblée nationale, jeudi.

1,1 million de chômeurs de longue durée

Cette objection n'est pas irrecevable. Une concurrence entre générations s'exerce sur le marché du travail. Aussi, privilégier à *coups de primes à l'embauche* le recrutement des jeunes ne pourra que nuire au reclassement des autres populations, à commencer par les 1,1 million de *chômeurs de longue durée, qui* sont souvent des salariés âgés et dont le nombre a augmenté de 23 % en un an. Toutefois, il faut rappeler que le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans est, aujourd'hui, deux *fois plus élevé que celui de* l'ensemble de la population française (24,8 % contre 12,2 %) et – ce qui n'a guère fait l'objet de commentaires ces dernières semaines – atteint 28 % pour les jeunes filles.

Sur une plus longue période, cette réalité apparaît avec encore plus de netteté. En quatre ans, le pourcentage de demandeurs d'emploi s'est accru de sept points pour les jeunes alors qu'il augmentait de trois points pour l'ensemble de la population.

« Les jeunes d'abord ! ». Cet arbitrage explicite a quelques arguments à faire valoir. Mais sa légitimité exige qu'une action soit, parallèlement, engagée à l'endroit des chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE. *L'idéal, bien sûr, serait* de ne plus avoir à traiter spécifiquement telle ou telle catégorie et de pouvoir proclamer *« l'emploi d'abord ! »*. Personne, jusqu'à présent, n'y est parvenu. Pas plus Philippe Séguin (RPR), lorsqu'il était ministre du travail, que ses prédécesseurs et successeurs.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'économie souterraine des banlieues

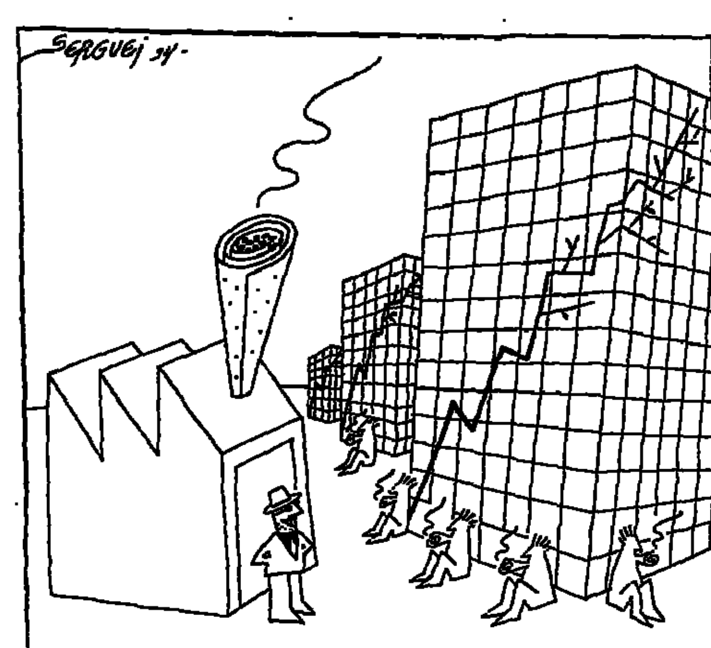
Le commerce des «Biscottes»

Près d'un an après son opération anti-dealers ce quartier de Lille vit entre convalescence et rechute

Dans les banlieues, une économie souterraine et illégale s'est développée : le trafic de drogues y joue un rôle qui, comme l'a mis en lumière un colloque réuni jeudi 31 mars à Antony (Hauts-de-Seine), pèse de plus en plus sur la situation des quartiers sensibles.

■ COMMERCE LOCAL. Le cannabis s'échange comme une denrée parmi d'autres à l'hypermarché ou sur le marché à ciel ouvert du Val-d'Argent à Argenteuil (Val-d'Oise). Hachisch et héroïne confondus, la consommation de drogue brasse annuellement 18 millions de francs.

■ AUX BISCOTTES : Dans la cité du sud de Lille, des habitants, français d'origine maghrébine avaient, il y a presque un an, pourchassé à grand fracas des dealers, parfois pour prendre leur place... Aujourd'hui, les quartiers sud n'ont plus le monopole du trafic. C'est toute l'agglomération lilloise qui est devenue la *«base avancée de la Hollande»*.



LILLE

de notre envoyé spécial

«On a foutu les clandestins dehors. Il reste les dealers *et les gamins qui marchent au trichlo tellement ils s'emmerdent.»* Près d'un an après avoir défrayé la chronique médiatique en jouant devant les caméras de curieuses scènes de chasse anti-*dealers* entre ses HLM, la cité des «Biscottes», au sud de Lille, promène son vague à l'âme entre convalescence et rechute. Des jeunes errent devant les entrées des blocs «réhabilités» à coup de peinture ocre. Des voitures fatiguées stationnent devant des panneaux électoraux annonçant le réveil des socialistes. Les terrains de basket éparpillés dans la verdure fourmillent de dribbleurs. Les deux immenses barres qui avaient donné son nom au quartier, dans les années 60 ont disparu. Mais le quartier populaire de Lille-Sud, 23 000 habitants au total, dont 21 % au chômage et des retards de loyer record, reste isolé aux marges de la ville, cité-dortoir sans emplois, à quelques stations de métro des lumières d'Euralille, le nouveau centre d'affaires européen adossé au TGV.

Les résidents des «Biscottes», Français d'origine maghrébine surtout, qui avaient profité du long week-end de l'Ascension 1993 pour débarrasser *manu militari* la cité des clandestins-vendeurs de mort, ont disparu dans la nature. Certains de ces prétendus justiciers, *dealers* à leurs heures, doivent ricaner encore des brassées de fleurs lancées à l'époque par les politiques : *«magnifique message»*, *«réflexe très sain»*, *«formidable révolte»*, avaient-ils applaudi sans très bien savoir ce qui s'était réellement passé aux «Biscottes». En plein débat sur la loi Pasqua, la droite avait vu dans ces événements inhabituels une justification à l'intensification des contrôles d'identité ; la gauche avait préféré y voir un témoignage d'intégration réussie.

«Mecs du bled» et «camés arabes»

Tout était parti d'une révolte profonde, longuement mûrie, contre les «clandés», ces Algériens sans papiers à la recherche d'argent facile. Récemment arrivés, ne parlant qu'arabe, dormant dans des wagons de marchandises de la gare de triage toute proche, ils avaient introduit à Lille-Sud les drogues dures, directement importées des Pays-Bas. Inconnu deux ans plus tôt, le phénomène avait pris localement des proportions étourdissantes : rassemblement de clients sur les pelouses, entassement de seringues, drames du manque dans les cages d'escalier. *«A 10 heures du soir, on trouvait de la drogue plus facilement que du pain»*, se rappelle Saïd Mekhouedj, animateur de l'association de boxe française, Les gants d'argent, très présente.

Il a suffi qu'un de ces *dealers* clandestins s'intéresse de trop près à une jeune fille du quartier pour déclencher une réaction en chaîne de ses frères, puis de leurs amis et parents... La bagarre fut générale et violente, jamais tournée contre les forces de l'ordre, mais contre ces *«mecs du bled* [qui] *nous tapent la honte»*, selon les mots d'un jeune des «Biscottes» cité dans le rapport prémonitoire, mais trop peu pris en compte, publié par l'institut Banlieuescopies, sept mois avant les événements (1) : *«On voit que ça devient vraiment grave,* ajoutait un beur, *car certains camés arabes n'hésitent plus à voler et à agresser d'autres Arabes.»* De petits *dealers* de haschisch du quartier, d'autres trafiquants venus d'ailleurs mais abonnés au marché de Lille-Sud, ont alors profité de la mêlée pour bouter des concurrents hors de leur territoire. Certains de ces «manifestants» anti-*dealers* ont été interpellés plus tard dans des affaires de stupéfiants, tout comme des personnes qui avaient porté plainte pour la dégradation de leur véhicule.

Mélange de révolte vraie et de défense d'un commerce local, les événements des «Biscottes» ont ainsi mis en lumière l'attitude ambiguë des jeunes, volontiers hostiles à la police, mais réclamant sa protection dans un quartier où les préjugés anti-arabes se nourrissent largement des ravages de la drogue et de la délinquance. Cette alerte a eu le mérite de révéler au grand jour une réalité trop souvent masquée. A quelques bornes d'autoroute des *coffee shops* de Rotterdam, l'agglomération du Nord est devenue une *«base avancée de la Hollande»* pour la drogue, selon un haut responsable policier local.

La préfecture du Nord détient désormais le record de France, après Paris, du nombre d'interpellations liées aux stupéfiants, qui concernent souvent des personnes originaires d'autres régions. Plus d'un vol avec violence sur deux y est commis pour la même raison, tandis que, de source policière, la majorité des détenus de la prison de Loos-lès-Lille sont toxicomanes. *«Nous ne faisons qu'éponger avec une serpillière une baignoire qui déborde sans que personne ait coupé l'eau»*, confie le responsable de la sûreté urbaine, en fustigeant la législation néerlandaise.

La baignoire hollandaise

Enjeu social, la drogue est désormais aussi un défi politique, en particulier à Lille-Sud. Dans cette ancienne circonscription de Pierre Mauroy se joueront probablement les municipales de 1995. Bernard Roman, premier adjoint au maire, vient d'y être largement réélu conseiller général, mais après un échec, l'an passé aux législatives, face à Colette Codaccioni (RPR). La bataille se joue notamment sur les questions de sécurité. Le sujet fait l'objet d'une surenchère démagogique. Alex Türk, challenger de Pierre Mauroy pour les municipales de 1995, assure, sur la foi d'un sondage commandé par le RPR, que Lille est *«la seule ville de France où la drogue arrive en tête des préoccupations avant l'insécurité et l'emploi»*.

Tandis que les centres sociaux, actifs pour organiser les loisirs des jeunes mais verrouillés par la municipalité, sont contestés par les intéressés, la mosquée de Lille-Sud a su séduire un public nombreux, proposant un atelier d'aérobic féminin, des séances de soutien scolaire pour enfants et le plus grand club de football du quartier. *«Un musulman pratiquant ne peut être un trafiquant»*, assène Amar Lasfar, président de la Ligue islamique du Nord, qui *«rend hommage»* aux jeunes chasseurs de *dealers* tout en critiquant leur violence. S'ils ne fréquentent pas les offices comme leurs parents, bien des jeunes anti-*dealers* reconnaissent les animateurs de la mosquée comme autorités morales, au point de les avoir consultés avant de passer à l'action.

Mais aucune institution n'a su utiliser l'énergie positive de ces jeunes, déçus par de vaines réunions avec des élus dont ils attendaient la lune : un emploi. *«Nos initiatives en faveur du réveil de la citoyenneté et de la création d'emploi sont bloquées»*, se désole Amo Ferhati, président de l'imaginative association Espace-Intégration. Aujourd'hui, tout peut recommencer aux «Biscottes». Le retour des «clandés» est même signalé du côté de l'Intermarché. *«Des panneaux de basket et une salle de sport inaugurée à la veille des cantonales ne suffisent pas quand des jeunes sniffent du dégoudronnant à 7,50 francs pour oublier qu'ils sont à la rue»*, tonne Renée Tanghe, bouillant conseiller municipal écologiste. Aide-soignante à la retraite, elle raconte avec un inimitable accent chti la galère de *«ces jeunes qu'on n'écoute jamais dans les conseils de quartier»*, comme ce SDF sniffeur, sous tranquillisants, qu'elle a fini par abriter dans son HLM, faute de la moindre structure capable de l'accueillir.

PHILIPPE BERNARD

(1) *Lille-Sud, Rapport final, Le temps et la relance* de Nadir Saïfi et Saadia Sahali, Banlieuescopies, octobre 1992.

A Argenteuil (Val-d'Oise)

L'hypermarché du Val d'Argent rayon cannabis

Au rayon fruits et légumes du centre Leclerc d'Argenteuil, il y a une balance électronique très appréciée par deux types de clients. Les premiers pèsent leur régime de bananes ou leur kilo de cresson avant de sortir leur porte-monnaie et, comme dans tous les hypermarchés du monde, *de passer à la caisse. Les seconds posent* un morceau de cannabis sur le plateau de la *machine, dont l'écran lumineux indique* le poids au milligramme près. Cette précision sert d'argument de vente au trafiquant qui opère sous le regard intéressé d'un acheteur potentiel.

La scène ne trouble guère les clients ordi*naires de l'hypermarché, remarque Nacer Lalam,* économiste de formation, qui participe à la recherche du CNRS sur l'économie souterraine de la drogue dans ce quartier du Val-d'Oise réputé pour être un haut lieu de la société de consommation des stupéfiants (1). S'ils font affaire, l'acheteur et son vendeur sortent du magasin pour conclure leur transaction sur la «dalle» du Val d'Argent. Les 28 000 habitants *du quartier ne s'étonnent plus d'y voir les joints* tourner au sein de petits groupes disséminés, comme autant de points mobiles de vente, sur ces quatre hectares d'une zone piétonne si plate que tout étranger à la cité est aussitôt repéré.

La «dalle» – une immense flaque de béton clapotant aux pieds d'HLM plutôt sympathiques, avec leurs nombreux arbustes, leurs commerces de proximité et leurs centres socio-culturels en rez-de-chaussée – fonctionne comme un marché à ciel ouvert. *«Le cannabis apparaît largement socialisé sur le Val d'Argent,* notent les chercheurs, *où l'usage et l'approvisionnement se font ouvertement.»*

Nouveaux riches

Place de la Commune-de-Paris ou allée Maurice-Thorez, le hachisch est ainsi devenu un *«produit banalisé»*, ajoutent-ils, estimant la proportion de consommateurs à 65 % des garçons et 20 % des filles âgés de quinze à trente ans. La *«beu»* (l'herbe, en verlan), aussi appelée la *«charasse»* dans l'argot local, fait partie de ce *paysage urbain. Dans les centres socioculturels,* les animateurs ont du mal à imposer l'interdiction de fumer des *«pétards». Le bar-tabac du* coin a la particularité de vendre autant de paquets de cigarettes que... *d'étuis de feuilles* de papier à rouler le «tabac».

Les budgets consacrés au cannabis vont de *quelques* centaines de francs, pour l'usager fumant deux ou trois joints par semaine, à *3 000 francs pour le consommateur* assidu qui se roulera plusieurs cigarettes de hachisch par jour. Peu d'usagers *réguliers résistent à la tentation de «dealer»* pour se procurer de quoi fumer. *«Le commerce de cannabis est fortement atomisé,* ont observé les chercheurs. *Un grand nombre d'usagers participent à une redistribution généralement de petite quantité. C'est un marché localement protégé par les jeunes qui dressent des barrières à l'entrée vis-à-vis des petits trafiquants de l'extérieur.»*

Bien intégrés à une clientèle qu'ils côtoient depuis l'école, les vendeurs du Val d'Argent se *sont organisés pour répondre* à la demande. Ils pratiquent des prix relativement stables : le coût moyen du kilogramme de cannabis est de l'ordre de 14 000 francs. La plupart se procurent la drogue en *plus petites quantités* : ils découpent une «savonnette» de 250 grammes, achetée 4 500 francs, en cent barrettes de 2,50 grammes. Chaque barrette étant revendue au prix de 100 francs, *l'opération assure une* marge bénéficiaire de 5 500 francs. Agé d'une vingtaine d'années, parfois moins, chaque revendeur-usager approvisionne en général une quinzaine de consommateurs.

Du point de vue de l'économiste, le marché local de l'héroïne est très différent de celui du hachisch. Alors que les usagers de cannabis se comptent par milliers au Val d'Argent, les héroïnomanes seraient seulement une cinquantaine. *Se piquant à l'abri des regards, dans les recoins* d'immeuble ou en appartements, ils se *«shootent» deux à trois fois par jour en moyenne* (soit environ 3 000 francs de dépenses hebdomadaires). A 800 francs le gramme, l'héroïne assure de confortables revenus aux trafiquants, qui résident pour la plupart hors d'Argenteuil.

Le chiffre d'affaires mensuel d'un semi-grossiste, fournisseur régulier d'un usager du Val d'Argent, s'élevait de la sorte à 300 000 francs. Ecoulant entre 50 et 100 doses par jour, il s'était attaché les services de deux guetteurs, payés chacun 5 000 francs par mois. Pour acheter leur dose, les héroïnomanes du Val d'Argent *se livrent au petit trafic ou à la délinquance.* Ils font alors la jonction avec le marché du *hachisch, selon les chercheurs, en revendant* la marchandise volée (magnétoscopes, bouteilles de vin) aux trafiquants de cannabis. Ceux-ci, qui ignorent la situation de manque des héroïnomanes, se trouvent *«en position de force»* pour négocier au meilleur prix.

L'enquête tord le cou à l'idée selon laquelle l'argent de la drogue prendrait le pas sur l'argent des salaires ou des allocations sociales. *«Les revenus illégaux ne concourent pas aux dépenses familiales courantes,* affirment cependant les chercheurs. *Ils servent essentiellement aux dépenses pour une part ostentatoires des jeunes trafiquants.»* Cette règle générale souffre d'exceptions. *«Quelques familles peuvent tirer un revenu complémentaire du trafic»*, nuancent les chercheurs. Ces foyers étonnent alors les bailleurs de logements sociaux lorsqu'ils paient leurs loyers, après plusieurs mois de retard, en versant de fortes sommes en liquide.

L'exemple de deux revendeurs du Val d'Ar*gent, aujourd'hui en prison, fait aussi figure* d'exception : exerçant un emploi normalement rému*néré, ils revendaient du cannabis afin d'arrondir* leur salaire d'environ 7 500 francs par mois. Faisant figure de nouveaux riches, *ils se livrent* à des *«dépenses ostentatoires»* qui se limitent toutefois, constatent les chercheurs, à des achats de voitures certes de grosse cylindrée mais d'occasion. Aux foyers vivant du trafic, les chercheurs opposent les familles cassées par la toxicomanie. Les parents d'un héroïnomane du Val d'Argent ont ainsi estimé à 250 000 francs, sur dix ans, les pertes causées par la disparition des biens domestiques (magnétoscope, télé, chaîne hi-fi, etc.) revendus par leur fils.

Tous comptes faits, cannabis et héroïne confondus, la recherche estime à 18 millions de francs les dépenses annuelles de consommation de drogues illicites pour le quartier du Val d'Argent. Cette masse d'argent correspond aux dépenses, et non aux profits liés au trafic, d'un montant évidemment moins considérable. Elle reste toutefois *«sans commune mesure avec les revenus licites de la population»*, note le rapport, puisque *«le total des revenus déclarés, imposés et non imposés, de la commune s'élevait en 1992 à 4,1 milliards de francs, le quartier du Val d'Argent représentant environ un tiers de la population d'Argenteuil»*. Pour les plus jeunes générations, qui connaissent surtout le non-em*ploi, le trafic* de hachisch *n'en* demeure pas moins l'un des secteurs d'activité le plus dynamiques du quartier. *L'hypermarché du Val d'Argent* a de beaux jours devant lui.

E. In.

(1) *Réalités des activités illégales liées au trafic de stupéfiants. Enquête dans le quartier du Val d'Argent à Argenteuil,* de Nacer Lalam, Marie-Thérèse Mayoux et Michel Schiray, Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), Ecole des hautes études en sciences sociales.

Le «petit business»

Suite de la première page

Des mineurs sont chargés des tâches visibles dans la rue, comme le transport de la drogue ou de l'argent. A Hem, dans le Nord, où l'avenue Laënnec est connue dans la région sous le nom de «boulevard du shit», les dealers font les «3×8». Fournissant de la drogue bon marché et de bonne qualité, grâce à la proximité avec la Belgique et les Pays-Bas, le trafic a contribué à faire fuir la plupart des commerces de l'avenue.

A Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, le nombre minimum d'usagers de cannabis est estimé à 1 500 par les chercheurs, qui ont estimé la circulation monétaire liée aux trafics dans cette commune à plus de 30 millions de francs. Toutefois, nuance Michel Schiray, économiste et chargé de recherches au CNRS, qui a dirigé l'enquête, les quartiers sensibles *«beaucoup plus les coûts, du fait des dépenses élevées de consommation de drogues par les usagers, qu'ils ne bénéficient des profits du trafic que peuvent réaliser quelques trafiquants»*.

Le problème a pris une telle ampleur que les policiers ne l'abordent plus seulement sous l'angle de la délinquance, mais comme *«un phénomène de société visible et collectif, et non sous les aspects purement individuels»*. Pour établir un état des lieux, les renseignements généraux ont enquêté, en novembre et décembre 1993, sur 603 quartiers sensibles et en difficulté socioéconomique. Un tiers des quartiers (192) sont touchés par *«une consommation banalisée et visible du cannabis»*.

Une économie du dernier recours

Plus préoccupante est la situation de 123 quartiers, dont *«les consommateurs de hachisch ne se contentent plus d'aller faire leurs emplettes en centre-ville, mais commencent à faire eux-mêmes la navette entre leur quartier et les lieux d'approvisionnement (...) et découvrent le monde du business à petite échelle»*. *«Un business aux dimensions accrues»*, concerne 79 quartiers : le trafic s'organise avec ses guetteurs, ses rabatteurs et ses chauffeurs.

Dans 67 quartiers, un pas supplémentaire est franchi et provoque de vives réactions de la population (*«La consommation d'héroïne devient une réalité quotidienne, visible»*). Enfin, 27 quartiers sont *«entrés dans une logique mafieuse»*, avec un *«business»* dirigé par quelques trafiquants, qui font profiter *«toute une frange du quartier d'heureuses retombées : les enfants payés à faire le guet rapportent à leurs parents des biens en nature, les «gentils caïds» offrent des vacances aux plus méritants, les loyers impayés se résorbent anonymement»*.

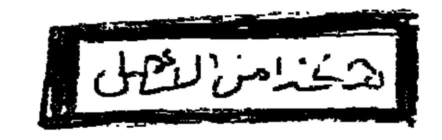
Enfin, onze quartiers connaissent *«une violence spécifique liée à la drogue, entre bandes pratiquant le business»*, notent les RG en conclusion de leur étude.

Cependant l'économie souterraine de la banlieue ne se limite pas au trafic de stupéfiants. Une part de la délinquance de profit ou de subsistance – vols dans les supermarchés, «dépouille» de blousons à la sortie des lycées – est certes directement liée à la toxicomanie. Mais ces quartiers ont développé une économie de survie (travaux au noir, vente de produits de marque sous le manteau, de voitures ou deux-roues volés).

«Le trafic de stupéfiants, après d'autres activités de vol et de recel et d'autres débrouilles, constitue effectivement une «troisième économie» ou «quatrième économie», ou plus simplement une économie du dernier recours, qui se diffuse comme substitution à l'économie officielle, privée et publique», analyse Michel Schiray.

«Le commerce de drogues illicites s'intègre dans une économie plus globale de la délinquance, ajoute Olivier Guérin, procureur de la République à Lille. *Vivre avec le RMI est moins difficile quand on a un magnétoscope acheté au quart de son prix, car il est volé, et que l'on mange un rôti volé à l'étalage.»*

ÉRICH INCIYAN



SOCIÉTÉ



Le procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines

La Milice à l'ombre de la Gestapo

Le défilé des témoins se poursuit au procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles. Jeudi 31 mars, des anciens résistants ont livré des témoignages accablants sur les liens entre la Milice de Lyon et la Gestapo ainsi que sur les sévices pratiqués par les hommes de Paul Touvier.

Au détour d'une phrase, un léger trouble envahit la cour d'assises. Une simple phrase : *« Avec Paul, j'ai toujours eu de bonnes relations, je dois dire. »* Et puis une autre : *« J'étais un peu en désaccord avec Paul... Il ne rendait pas assez compte à Vichy, il se moquait de la hiérarchie. »* A la barre, Jean-Lucien Feuz, soixante-quatorze ans. Un témoin qui semble complètement oublier qu'il vient de se présenter au président Henri Boulard comme un grand résistant engagé dans la Milice avec la mission de l'infiltrer. Un témoin qui n'arrive pas à dissimuler son ancienne complicité avec l'accusé.

C'était il y a cinquante ans. Paul Touvier dirigeait alors le service de renseignements de la Milice à Lyon et Jean-Lucien Feuz lui servait de chauffeur occasionnel. Le premier avait vingt-neuf ans, le second vingt-cinq... Les revoilà projetés sur le devant de la scène, avec leurs petits secrets inavouables. L'avocat général Hubert de Touzalin se lève : *« Je note qu'il existe entre vous des relations de sympathie qui ne se sont pas perdues et qui impliquent une certaine...*, le magistrat laisse sa phrase en suspens une fraction de seconde, –... *affinité*, convient Jean-Lucien Feuz, – *proximité »*, ponctue le magistrat.

Il en faut plus pour désarçonner un notable lyonnais. Jean-Lucien Feuz répète ce qu'il répète depuis un demi-siècle dans un style involontairement, mais significativement, ambigu : *« Je suis un résistant devenu milicien et non pas l'inverse ! »* Et milicien il fut, avant de rejoindre le maquis, de prendre la direction du service de renseignements des FFI sur les hauteurs de Lyon et d'entrer en libérateur place Bellecour le 3 septembre 1944.

Un curieux clair-obscur a envahi la cour d'assises. Dans son costume sombre, le chauffeur de Touvier se souvient. Ce sont des images de l'époque, de sales clichés. Les deux hommes sillonnent la Savoie dans une 15 CV Citroën gris argent. Entre chien et loup, ils rôdent sur une route pentue, entrent dans Chignin, un village non loin de Chambéry, cherchent la villa des L. Une famille dont la mère est juive. La nuit est tombée. La maison surgit dans le pinceau des phares. Touvier et Feuz font irruption. Un couple et deux enfants d'une quinzaine d'années sont aussitôt regroupés dans le salon. Ferrand, un acolyte, le détraqué sexuel du groupe, entraîne la jeune femme dans le jardin. Touvier, lui, s'empare des bijoux et prélève une dîme sur le mari soupçonné de se livrer au marché noir. Pendant ce temps, un camion de déménagement de la Milice se gare. Les francs-gardes raflent l'argenterie, le linge et les tapis.

« Un engagement curieux et équivoque »

Dans le langage milicien, cela s'appelle une perquisition. *« Qu'avez-vous à dire Paul Touvier ?*, demande le président. – *Je n'étais pas au courant. – Mais vous y étiez ? – Je ne crois pas. Je ne me rappelle pas. – Vous contestez le témoignage ? – On peut toujours se tromper... – L'accusé a reconnu qu'il était présent à la cote D. 1420*, intervient Mᵉ Alain Lévy. – *Je me suis trompé*, constate Touvier patelin. – *Quand ?* demande le président. – *A l'instant. »*

Le témoin Feuz continue de feuilleter ses maigres souvenirs. Il croit revoir le domicile du major Ernst Floreck, chef du service action de la Gestapo. C'était au 14, boulevard des Belges, à Lyon. Touvier discute avec Floreck. Feuz écoute, en retrait. Et puis Floreck parle, donne ses consignes. Une seule phrase retient l'attention de Feuz : *« Il faut intensifier la lutte contre les juifs. »* D'ailleurs, Feuz se souvient aussi avoir entendu *« Paul »* et ses amis se féliciter de l'assassinat de Victor Basch, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, et de son épouse : *« On les a abattus, ces sales juifs. »* Jean-Lucien Feuz précise : *« Ce n'était pas un cri de victoire, mais de la satisfaction. »*

Des murmures désapprobateurs

Et puis, abruptement, le témoin se ressaisit. Il tient à tout dire. Il a prêté serment. *« Je dois reconnaître cependant une chose : je n'ai jamais vu Paul Touvier pratiquer soit une exécution, soit une torture. »* Voilà, c'est dit. Mais l'avocat général, qui n'apprécie pas trop les clairs-obscurs, intervient : *« Vous étiez chez Floreck, vous assistiez aux réunions de la Milice... On constate, accordez-le-lui, que Paul Touvier avait une très grande confiance en vous. Je vous dis la chose suivante, sans aucune agressivité : il est surprenant qu'un homme comme lui, dont nous savons qu'il est rusé, chef d'un très bon service, n'ait pas perçu votre activité d'agent double. Est-il devenu tout d'un coup d'une grande naïveté ? Vous nous dites que vous étiez résistant. Dont acte. Mais vous avez eu un engagement curieux et équivoque. Tout au long des années, vos dépositions se succèdent et se contrarient. »*

Jean-Lucien Feuz encaisse le coup, regarde la cour, les parties civiles, *« Paul »*. L'avocat général lui demande alors s'il confirme son portrait de Touvier, ce chef devenu *« petit dictateur »*, ce milicien peu enclin *« à rendre des comptes à Vichy »*, ce voyou qui *« monnayait la liberté des gens »*. Feuz confirme et peut disposer.

François Robin, quatre-vingt-quatre ans, médaillé de la Résistance, lui succède. Comme la veille, nous pénétrons dans la prison de l'impasse Catelin. A nouveau, nous sommes en juillet-août 1944 alors que la Milice jette ses dernières forces contre la Résistance. A nouveau, surgissent dans le prétoire les figures des sbires du *« chef Paul »* : Jo Martin, dit Jo-la-Terreur, qui se prétendait décoré par Hitler ; Henri Gonnet, le tortionnaire dit le juge d'instruction ; Cottaz-Cordier, impliqué comme Gonnet dans l'assassinat des époux Basch ; Navey, tout juste sorti de prison après avoir tué sa tante à coups de fer à repasser ; Yaya, le garde du corps personnel de Touvier.

Assis durant sa déposition, arrivé à l'extrême bout de la fatigue, François Robin conserve sa colère. Il regarde Touvier et se félicite de ne *« pas avoir crevé avant lui »*. Il raconte son arrestation, les tortures endurées. Il décrit la prison sans rien oublier, puis il s'embrouille, parle de son métier de teinturier-dégraisseur, de son père mort à Verdun.

Mᵉ Jacques Trémolet de Villers, défenseur de Touvier, veut en tirer avantage. *« Le moment est pénible pour tout le monde*, lance-t-il. *Il ne faut pas abuser de la vieillesse des souvenirs. Ce témoin révèle l'absurdité de la situation dans laquelle nous nous trouvons parfois. Je ne poserai pas de questions par respect pour la vieillesse, pour la mémoire et pour la justice. »* Il se rassied alors que monte une vague de murmures désapprobateurs.

« Un petit sermon »

La tension va pourtant encore monter. Le nouveau témoin, Pierre Lesage, soixante-dix-sept ans, a la voix forte, le discours structuré. Ancien membre de l'état-major des FTP arrêté par l'équipe de Touvier, il a deux ou trois choses à dire et entend bien les faire passer. D'abord, la Milice travaillait pour la Gestapo. D'entrée, il affirme : *« Klaus Barbie et Paul Touvier se connaissaient bien. Je les ai vus discuter à plusieurs reprises ensemble dans la cour de l'immeuble où j'étais détenu. Barbie est venu lui-même choisir, trier des prisonniers pour les emmener. »* Pierre Lesage marque une pause : *« Personne n'a jamais demandé à Touvier si ces détenus ne sont pas les 51 victimes jamais identifiées du massacre de Bron auquel ont procédé les nazis et les miliciens avant leur fuite en Allemagne. »*

Le témoin souligne ensuite l'extrême violence qui régnait dans la prison avec ses tabassages, ses séances de tortures, ses « corvées de bois ». Combien de camarades puisés, le soir venu, par des miliciens dans les cellules pouilleuses, et disparus à jamais, fauchés par une rafale de mitraillette dans le dos ? Mais spontanément, Pierre Lesage nuance le portrait de Paul Touvier : *« Il m'a interrogé courtoisement. Il m'a écouté raconter mon histoire inventée et m'a fait un petit sermon : il fallait collaborer avec les Allemands qui nous protégeaient des juifs et des bolchevlks. »*

Et puis le témoin raconte sa libération, le 17 août, par un milicien père de famille, en échange de la promesse qu'il témoignerait en sa faveur au lendemain de la Libération. Pierre Lesage enfonce le clou : *« Il n'y a aucune preuve tangible des libérations que Touvier prétend avoir faites, rien sinon ses assurances et celles de son âme damnée, l'abbé Vautherin. J'affirme, moi, que ces libérations furent sélectives. J'accuse formellement cet homme d'avoir remis des détenus à la Gestapo, c'est-à-dire à la torture et à la mort. »*

Mᵉ Trémolet, cette fois encore, refuse de poser des questions : *« Ce n'est pas un témoignage, c'est une plaidoirie*, lâche-t-il. *Mais je voudrais vous rassurer. Les responsables du charnier de Bron ne sont pas des miliciens. Les responsables, on les connaît : c'est Werner Knab et la Gestapo. Ils ont été châtiés. Nous sommes encore ici dans les fantasmes de la mémoire ! »*

Ainsi l'Histoire est-elle tantôt requise, tantôt chassée, selon que sa matière sert ou dessert Paul Touvier.

LAURENT GREILSAMER

Condamnée à quinze ans de réclusion criminelle

Elisabeth Cons dépose plainte contre un policier

Agissant au nom d'Elisabeth Cons, condamnée le 24 mars à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris pour complicité dans l'assassinat de son gendre Jacques Perrot, Mᵉ Bernard Prevost a adressé, jeudi 31 mars, une plainte au procureur de la République de Paris. Cette plainte, fondée sur un article du nouveau code pénal qui sanctionne *« le refus de répondre au juge »*, vise un policier ayant déposé à l'audience.

Au cours du procès de Mᵐᵉ Cons, la journée du 18 mars était consacrée à l'examen des circonstances ayant entouré le meurtre de Bruno Dassac, commis le 5 mai 1988. Parmi les policiers venus déposer, le commissaire divisionnaire Etcheberry, directeur du SRPJ de Rouen à l'époque des faits, avait déclaré qu'un *« informateur »* lui avait confié qu'un docker, Stéphane Dumonchel, avait reconnu avoir aidé l'assassin à transporter le corps de Dassac. Et toujours selon ce policier qui le tiendrait d'un informateur, lui-même informé par Dumonchel, l'assassin aurait dit qu'il était l'exécuteur du *« contrat Perrot »* en expliquant le meurtre de Dassac comme une vengeance sur un intermédiaire indélicat ayant *« étouffé »* une partie de la somme convenue pour tuer Jacques Perrot.

Le policier avait refusé catégoriquement de révéler l'identité de son informateur tout en ajoutant qu'il était *« fiable »*. Restait donc à entendre le docker. Mais Stéphane Dumonchel, à l'instruction comme devant la cour, a réfuté la totalité des propos que lui prêtait le policier. Le commissaire Etcheberry se retrouvait donc seul avec ses affirmations.

Pour Mᵉ Prevost, cette attitude constitue un délit réprimé par l'article 434-12 du nouveau code pénal, en vigueur depuis le 1ᵉʳ mars dernier, qui dispose : *« Le fait, pour toute personne ayant déclaré publiquement connaître les auteurs d'un crime ou d'un délit, de refuser de répondre aux questions qui lui sont posées à cet égard par un juge est puni d'un an d'emprisonnement et de 100 000 F d'amende »*. Il pose un problème de fond : le témoignage d'un policier relatant les propos d'un informateur anonyme, sans vérifications possibles, peut-il être admis devant une cour d'assises ?

M. P.

SPORTS

VOILE : Robin Knox-Johnston et Peter Blake battent le record de Bruno Peyron autour du monde

Le pionnier et l'écumeur d'océans

Arrivés vendredi 1ᵉʳ avril à la mi-journée au large de l'île d'Ouessant, le Néo-Zélandais Peter Blake et le Britannique Robin Knox-Johnston, avec six équipiers à bord du catamaran *Enza-New-Zealand*, ont battu en 74 jours 22 h 17 min 22 s le record du tour du monde à la voile établi le 20 avril dernier par Bruno Peyron et ses quatre équipiers de *Commodore Explorer* en 79 jours 6 h 15 min 56 s. Le voilier néo-zélandais a couvert 26 400 milles (48 900 km) à la moyenne de 14,7 nœuds.

La photo, un peu jaunie, montre un navigateur, grand de taille dans un ciré de marin, qui salue d'une main le photographe tandis que l'autre reste posée sur la barre franche d'un petit voilier de 10,87 mètres de sa construction. C'était en 1969. De retour à Falmouth (Cornouailles), après un périple de 312 jours, Robin Knox-Johnston devenait le premier navigateur ayant bouclé un tour du monde en solitaire sans escale, à la moyenne de 3,6 nœuds. Vingt-cinq ans plus tard, ce rouquin Britannique descendant d'Irlandais, devenu co-skipper avec Peter Blake d'*Enza-New-Zealand*, le plus grand des catamarans de course (28 mètres), a refait le même parcours quatre fois plus vite. Le « fabuleux » record établi par Bruno Peyron et ses quatre équipiers émules de Jules Verne n'aura pas tenu un an.

Un quart de siècle – une vie de marin – a donc suffi pour faire passer la voile sportive de l'aventure à la course effrénée aux records de vitesse. A son retour, en 1969, Knox-Johnston avait subi des examens psychiatriques. Le Golden Globe qu'il venait de remporter (il était le seul des neuf concurrents à terminer) avait été fertile en événements cocasses ou dramatiques : la « fuite » de Bernard Moitessier vers les paradis polynésiens et le suicide de Donald Crowhurst, dont le trimaran avait été retrouvé vide, le livre de bord dévoilant une énorme supercherie. Craignant que son voilier ne résiste pas aux mers du Sud, Crowhurst avait erré six mois dans l'Atlantique en envoyant de fausses positions, puis il s'était donné la mort. Ce drame avait inspiré un film avec Jacques Perrin, *les Quarantièmes rugissants*. Le Horn doublé, Bernard Moitessier avait poursuivi sa *« longue route »* vers le cap de Bonne-Espérance et Tahiti, après avoir envoyé un message à un pétrolier : *« Est-ce la sagesse que de se diriger vers un lieu où on sait qu'on ne trouvera pas sa paix ? Je continue parce que je suis heureux en mer et peut-être aussi pour sauver mon âme. »*

En quittant Brest le 16 janvier pour un grand duel autour du monde avec Olivier de Kersauson et son trimaran *Lyonnaise-des-Eaux-Dumez* (*le Monde* du 11 janvier), Robin Knox-Johnston et Peter Blake ne s'aventuraient plus dans l'inconnu. Un an plus tôt, ils étaient partis en même temps que Bruno Peyron, mais ils avaient dû renoncer, le vingt-sixième jour, après un choc d'origine indéterminée qui avait endommagé un flotteur. *« Notre première expérience s'apparentait plus à l'épopée de Christophe Colomb qu'à l'aventure de Jules Verne*, disait Peter Blake. *Rien n'indiquait qu'il soit possible à un grand catamaran de tourner autour du monde en moins de 80 jours. Peyron et son équipe ont montré qu'un bon voilier, mené par de bons marins, pouvait réaliser l'exploit. »*

Un héros des mers du Sud

A défaut de posséder l'expérience des catamarans de Bruno Peyron, qui a parcouru quelque 190 000 milles sur deux coques, Peter Blake connaît mieux que personne les mers du Sud et les révolutions maritimes autour du globe. Avec 450 000 milles à son actif, il est le seul écumeur d'océans à avoir participé aux cinq premières courses autour du monde en équipage sur des monocoques. Les deux premières sous les ordres de Robin Knox-Johnston. Les trois suivantes comme skipper. Sa maîtrise de cette régate au long cours était devenue telle qu'il avait remporté la dernière en enlevant les six étapes. Son prestige, son expérience des projets d'envergure et sa connaissance des voiliers lui ont valu d'être désigné directeur technique du défi néo-zélandais pour la Coupe de l'America.

Avec pragmatisme et minutie, Peter Blake a tiré les leçons de sa première expérience avortée et de celle de Bruno Peyron, pour modifier le catamaran et mieux gérer sa course. Les deux coques ont été renforcées sous la ligne de flottaison et allongées de deux mètres. Les étraves affinées pour améliorer la pénétration dans l'eau. Le mât a été incliné vers l'arrière pour soulager l'avant du voilier dans le gros temps. L'équipage est passé de sept à huit membres (quatre Britanniques et quatre Néo-zélandais), au lieu de cinq sur *Commodore-Explorer* et *Lyonnaise-des-Eaux-Dumez*, pour mieux aménager les temps de repos et exploiter le potentiel de vitesse du bateau avec un mât de 32 mètres, 356 mètres carrés de voile au près et 610 mètres carrés au portant.

« Avec six hommes d'équipage, Peter Blake et Robin Knox-Johnston ont pu mener leur bateau à fond. La preuve ? Ils ont éclaté deux spinnakers alors que nous n'avions fait aucun accroc dans nos voiles car nous ménagions notre monture », estime Bruno Peyron. Les Anglo-Néo-Zélandais sont également descendus plus au sud (62°09 de latitude dans le Pacifique, alors que le Baulois n'avait pas dépassé la latitude du Horn : 56°) afin de contourner au plus près l'Antarctique. *« Cela leur a permis de raccourcir leur chemin d'environ 1 500 milles par rapport à nous »*, a calculé le skipper de *Commodore-Explorer*. Retardé par l'anticyclone de Sainte-Hélène, Olivier de Kersauson, qui avait compté jusqu'à 1 450 milles de retard, a radicalisé cette option pour revenir à 350 milles de son concurrent au cap Horn. *« Entre le cap de Bonne-Espérance et l'antéméridien* (1), *on a parcouru 900 milles de moins qu'*Enza *dans l'Océan indien, mais 400 de plus dans le Pacifique, entre l'antéméridien et le cap Horn »*, indique Pierre Lasnier, le « routeur » à terre de *Lyonnaise-des-Eaux-Dumez*.

Cette option avait permis à l'équipage français de reprendre espoir pour la remontée au près de l'Atlantique sud, la partie théoriquement la plus favorable au trimaran. Après cinquante-deux jours de course, le 9 mars, Olivier de Kersauson était revenu à moins de 100 milles de Peter Blake, mais les efforts consentis pour cette remontée avaient causé des dommages. Après quelques jours de silence radio, l'« Amiral » a fini par capituler. *« Le bateau est fatigué, il faut le réparer*, avouait-il. *Tout est usé. Les voiles qu'il faut recoudre, les cordages et les drisses qu'il faut changer. Même le mât risque de nous tomber dessus si on ne fait rien. »*

La fin de l'aventure égoïste

Dès lors, l'équipage d'*Enza-New-Zealand*, qui avait pu doser ses efforts en effectuant toute la course en tête, pouvait aborder sereinement le final et l'ultime tempête, avec des rafales de plus de 50 nœuds et des vagues de 12 à 14 mètres qui les attendaient au large de la Bretagne. Olivier de Kersauson, dont l'arrivée à Brest est espérée dimanche 3 ou lundi 4 avril, devrait aussi améliorer le temps de Bruno Peyron, mais le trophée Jules-Verne quittera, peut-être pour longtemps, le Musée de la marine pour les antipodes.

Pour les premières tentatives de tour du monde en moins de 80 jours, Bruno Peyron et Peter Blake ont utilisé les derniers grands multicoques construits dans les années 80, l'âge d'or des courses transatlantiques. *Commodore-Explorer* était l'ex-*Jet-Services V*, mis à l'eau en 1987 par Serge Madec, et *Enza-New-Zealand* l'ancien *Formule-Tag*, construit en 1982 pour Mike Birch. Ce filon est désormais épuisé. Les multicoques qui amélioreront leurs records seront d'une autre génération. Florence Arthaud et Bruno Peyron cherchent des budgets pour la construction de multicoques longs d'une quarantaine de mètres capables d'atteindre des vitesses de 45 nœuds.

Après avoir sollicité quarante-huit entreprises avant son départ dans le Golden Globe, Robin Knox-Johnston avait obtenu cent vingt canettes de bière et un bon d'achat de cinq livres dans un grand magasin. Le budget d'*Enza* était inférieur à 10 millions de francs. Bruno Peyron chiffre son « projet Explorer » à plus de 100 millions de francs. Les années 90 devraient, il est vrai, marquer la fin de l'aventure égoïste. Les progrès des transmissions permettront prochainement à un large public de vivre ces aventures en direct, comme on suit aujourd'hui une étape du Tour de France.

Dans le programme d'*Explorer*, Bruno Peyron prévoit l'amélioration des records transocéaniques, la redécouverte, sur des thèmes historiques et culturels, des routes des clippers et l'exploration des derniers espaces maritimes vierges pour encourager la protection et le respect de la planète. Le Baulois a déjà pris date pour un rendez-vous avec les grands navigateurs. Le 31 décembre 1999, il espère réunir les dix voiliers les plus rapides au départ de The Race, la course qui leur permettrait de fêter en mer le passage à l'an 2000 en s'élançant pour un tour du monde en moins de... 60 jours ?

GÉRARD ALBOUY

(1) Le méridien 180°, situé à l'est de la Nouvelle-Zélande, qui marque le changement de date.

ILE-DE-FRANCE

REPÈRES

TRANSPORTS

Préavis de grève à la RATP pour le 7 avril

Dix organisations syndicales de la RATP ont appelé les salariés de la régie à *« cesser massivement le travail »* et à *manifester*, jeudi 7 avril, contre le projet de réforme des transports publics en Ile-de-France (*le Monde* daté 13-14 mars). Une commission de travail, *présidée* par le préfet de région, doit remettre le 15 avril au gouvernement *un rapport d'étape sur* cette réforme qui devrait transférer en une dizaine d'années l'autorité et la charge du financement des transports publics franciliens aux collectivités locales, permettant ainsi un désengagement de l'Etat.

Le mot d'ordre unitaire (à l'exception de la CFE-CGC) coïncide avec l'appel lancé mardi 29 mars par la CGT à *« une journée nationale d'action avec grèves et manifestations »* contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP). Les syndicats de la RATP estiment que le projet de réforme des transports collectifs en Ile-de-France *« fait peser de lourdes menaces sur le service public, l'avenir de l'entreprise, son statut et celui de son personnel »*. L'arrêt de travail prévu est de vingt-quatre heures, a précisé la CGT.

SOCIAL

Fin de la grève au centre de tri postal de Trappes

Le mouvement de grève qui perturbait la distribution du courrier *dans les Yvelines depuis une* semaine a pris fin jeudi 31 mars. Selon la CGT, 80 % des six cent cinquante salariés du centre de tri départemental de Trappes avaient cessé le travail pour protester contre la réforme de La Poste. Les négociations entre la direction du centre et les salariés, ouvertes mardi 29 mars, avaient abouti à la conclusion d'un accord, après que la direction eut assigné en référé devant le tribunal de Versailles une quarantaine de grévistes *qui* formaient un piquet de grève à la sortie de l'établissement. Installé sur la voie publique, ce barrage bloquait la sortie et l'entrée des camions de sacs postaux.

Mais finalement les partenaires ont préféré la négociation tandis qu'un centre de tri parallèle était installé à Elancourt. Ce centre est parvenu à prendre en charge une partie du courrier transitant habituellement par Trappes, ce qui est le cas des plis en provenance de Paris. Mais de nombreux sacs postaux sont restés en souf*france aussi* bien à Trappes qu'à Elancourt où les installations provisoires ne permettaient pas *d'écouler la totalité du courrier.*

ENVIRONNEMENT

Trop de radon dans une maison de Nogent-sur-Marne

Des mesures effectuées, les *19 et 21 mars*, par la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la *radioactivité* (CRII-RAD) dans une maison de Nogent-sur-Marne ont révélé une teneur moyenne en radon *de 6 800 becquerels par* mètre cube (10 900 Bq/m³ dans la cave), bien supérieure aux niveaux *recommandés de* 400 Bq/m³ pour une habitation ancienne et de 200 Bq/m³ pour un logement neuf. La concentration anormale de ce gaz radioactif, dont les descendants, également radiaoctifs, peuvent provoquer des cancers par inhalation, est la conséquence regrettable de la construction de cette maison de la rue Marceau sur un terrain qui a accueilli, de 1905 à 1924, un des laboratoires de Marie Curie et la première usine française d'extraction du radium.

Le dossier, qui a été transmis par la CRII-RAD à la municipalité *de Nogent-sur-Marne*, à la préfecture du Val-de-Marne ainsi qu'au ministère de la santé, pose le délicat *problème de* l'identification, de la dangerosité et du suivi de sites. Des sites parfois oubliés, datant des *débuts de* la recherche sur l'atome ou de certains, plus récents, ayant abrité des industries aujourd'hui disparues ayant utilisé des matières *nucléaires*.

Mettant en garde contre l'asphyxie qui menace la capitale

Charles Pasqua invite Paris à « se réformer, s'alléger, se déconcentrer »

Réunis à l'Hôtel de Ville de Paris, mercredi 30 mars, des élus franciliens et quelques maires de métropoles régionales ont participé à un colloque sur la place de la capitale dans *l'aménagement du territoire*. Le maire, Jacques Chirac, le président du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud, et Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, tous trois RPR, ont précisé leurs positions sur l'avenir de Paris. Elles sont passablement divergentes.

Paris a enfin fait entendre sa grosse voix dans le débat sur l'aménagement du territoire. Le plus vaste des salons de réception de l'Hôtel de Ville a accueilli mercredi 30 mars un colloque intitulé : « Quelle capitale pour la France de demain ? » Jacques Chirac et Michel Giraud, qui en étaient les co-organisateurs, avaient tenu à lui conférer une solennité particulière. Devant quelques centaines de personnes alignées sur des chaises dorées, une trentaine de personnalités ont occupé tour à tour l'estrade, une journée durant.

Une quinzaine d'élus de la majorité, franciliens ou provinciaux, mais aussi des économistes, des géographes, des chefs d'entreprise, des universitaires ont planché avec talent sur la question qui leur était posée. *Mais d'entrée de* jeu le maire de Paris avait fixé les limites de l'exercice. *« L'aménagement du territoire*, a-t-il dit, *ne saurait avoir pour seule ambition de répartir la pénurie. Il doit être orienté vers la recherche d'une croissance partagée. Il nous faut dépasser le schéma récurrent, pesant et stérile de l'opposition Paris-province. »*

A sa suite, tous les intervenants, sans exception, ont continué à déminer le terrain. La compétition séculaire entre l'agglomération capitale et le reste de l'Hexagone a été soit passée sous silence, soit présentée comme un problème dépassé, presque ringard. Avec une unanimité impressionnante, on a plaidé pour le maintien et le développement des atouts parisiens, que ce soit dans le *domaine de la recherche*, de la culture, des transports, des finances ou de l'économie. Le leit-motiv de la journée fut : seul le renforcement de cette synergie exceptionnelle permettra à Paris de tenir son rang parmi les capitales mondiales.

L'effet d'une douche froide

Les élus de province eux-mêmes, comme Dominique Baudis (UDF-CDS), maire de Toulouse, Robert Poujade (RPR), premier magistrat de Dijon, ou Jean-Louis Schneiter (UDF-CDS) président du district de Reims, ont apporté leur caution à cette thèse. En tout cas, nul n'a osé ouvrir la boîte de Pandore des délocalisations ou suggéré un rééquilibrage des aides de l'Etat en faveur des initiatives provinciales.

Certains élus parisiens, comme Camille Cabana (RPR), sénateur de Paris, ont même rappelé avec insistance que la productivité des actifs franciliens était supérieure à celle de tous les autres Français, qu'ils assuraient 40 % des ressources fiscales de l'Etat et que leurs cotisations sociales bénéficiaient aux citoyens des autres régions.

Bref, à la fin de la journée, un nouveau chapitre avait été ajouté à la défense et à l'illustration des privilèges parisiens. Jacques Chirac pouvait s'estimer satisfait. Mais il fallait bien laisser à Charles Pasqua, arrivé peu avant la clôture, le dernier mot. Sur un ton légèrement gouailleur et avec son franc-parler habituel, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a alors expliqué en quelques phrases l'idée qu'il se fait de l'aménagement du territoire en général, et de l'avenir de Paris en particulier.

« Il ne s'agit pas de laisser se poursuivre les tendances actuelles, a-t-il dit, *car voilà que toutes les ressources se dirigent vers l'Ile-de-France. La concentration devient impossible à gérer et commence à avoir un coût exorbitant sans apporter aucun bien-être supplémentaire. Qu'on ne s'y trompe pas. C'est Paris capitale, la plus belle ville du monde, qui est un atout pour la France, ce n'est pas Paris mégalopole, asphyxiée et essoufflée. Paris doit se réformer, s'alléger, se déconcentrer, faire le tri entre l'essentiel et l'accessoire pour ne conserver que l'essentiel. »*

Sur ces fortes paroles, qui ont fait l'effet d'une douche froide, la séance a été levée. Le débat Paris-province est peut-être dépassé. Mais un autre le remplace : celui qui met face à face les amis du maire de la capitale et le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

MARC AMBROISE-RENDU

Malgré la qualité de l'eau et les péniches

La Seine accueille encore des compétitions sportives

Les Parisiens en ont perdu le souvenir : pourtant, on s'est longtemps baigné dans la Seine. Aujourd'hui, les eaux du fleuve sont jugées peu propices à la nage indienne, mais des sportifs adeptes de jeux nautiques ont su lui rester fidèles. Chaque dimanche, des rameurs s'affrontent et parfois des amateurs de canoë se rassemblent pour traverser la capitale.

L'histoire rapporte que le vainqueur de la première traversée de Paris à la nage, au début du siècle, un commerçant de quarante-quatre ans, a couvert la distance de 12 kilomètres, entre le pont National et le viaduc d'Auteuil en trois heures et vingt-neuf minutes. Aujourd'hui, la Seine reçoit toujours les concurrents de cette épreuve, traditionnellement disputée le 1er mai. Mais les baigneurs du dimanche n'osent plus tremper le moindre orteil dans le fleuve. Signe des temps : l'épreuve de natation du triathlon des Hauts-de-Seine 1992 a dû être annulée, les eaux de la Seine ayant été jugées trop sales.

Mais, si la Seine a perdu ses nageurs, elle a su conserver le respect de quelques autres sportifs, adeptes plus fidèles de ses jeux nautiques. Les rameurs sont de ceux-là. L'aviron a droit de cité sur les eaux du fleuve depuis plus d'un siècle. De l'île Saint-Denis à Mantes-la-Jolie, on compte une demi-douzaine de clubs. Ils se partagent les rives, mais leurs athlètes se croisent souvent, le dimanche matin, sur le « bras mort » qui longe l'île de la Jatte.

A ces rameurs la Seine offre souvent un visage lisse et délicieusement accueillant. *« Le soir, à partir du mois d'avril, elle est parfois si calme que l'on se croirait sur un bassin de compétition,* avoue Hervé Dagommer, président de la Société nautique de la basse Seine, *un club plus que centenaire, posé sur la rive droite, à un jet de pierre des tours de la Défense. Lorsque le vent tombe, c'est une mer d'huile. Les conditions d'entraînement sont alors si agréables que les rameurs peuvent travailler leur technique. »*

Mais la Seine a aussi ses humeurs. Elle se fait alors plus sombre. Elle remue et s'emporte. Et tant pis si quelques audacieux ont osé, ces jours-là, glisser à sa surface. *« Son courant est parfois si fort qu'il impose un incroyable effort pour remonter vers le ponton,* raconte Olivier Blanche, athlétique rameur du Cercle nautique de France. *A l'aller, on rame en vélocité. Au retour, c'est la puissance qui parle. »*

Un air de Tamise

Le courant n'est pas le seul ennemi des frêles embarcations de l'aviron. *« Le pire, ce sont les péniches,* admet Hervé Dagommer. *Sur la Seine, la navigation fluviale est vraiment particulière. Avec un rythme d'une péniche toutes les vingt minutes, il faut être constamment sur ses gardes. »* L'an passé, la Société nautique de la basse Seine a perdu un « huit », le plus long des bateaux de l'aviron, brisé en deux par le remous d'une péniche. *« Les vagues sont si hautes qu'elles peuvent remplir d'eau l'embarcation et la faire chavirer,* confirme Olivier Blanche. *Alors on s'arrête de ramer à chaque passage d'une péniche. »*

Ces écueils n'empêchent pas la compétition, *plusieurs fois par* an, sur le fleuve. La Seine se donne alors des airs de Tamise. Elle abrite en *silence les duels* que se livrent les plus anciens clubs parisiens (Club nautique de France contre *Athlétique Club de* Boulogne-Billancourt), ou encore les grandes écoles de la capitale, Centrale affrontant Sup de Co les *rames à la main*. La Seine a ouvert ses bras, deux années de suite, à l'illustre course Oxford-Cambridge. Une initiative très appréciée par les étudiants anglais, qui avaient jugé les eaux françaises infiniment plus calmes que celles de Londres.

Les autres *sports nautiques* se trempent dans le fleuve avec moins d'entrain. Le canoë-kayak le juge trop calme pour le slalom et pas assez pour la discipline de la course en ligne. Ses adeptes lui préfèrent la Marne. Ils se jettent avec délice dans les remous du Petit et du Grand Morin, du Loing ou de l'Yerre. Une fois l'an, pourtant, ils sont plus de deux cents canoës et kayaks à se rassembler pour la « traversée de Paris », entre le pont d'Austerlitz *et celui* d'Iéna, pour le seul plaisir d'admirer la capitale depuis la Seine.

Les amateurs de ski nautique se risquent parfois à slalomer près des berges de Neuilly ou de Boulogne-Billancourt. Mais les péniches les effrayent. Et ils préfèrent à ces eaux trop parisiennes celles, moins fréquentées, des abords de Melun. Quant à la voile, elle a quitté le fleuve pour faire route vers les nombreuses bases de loisirs qui ont fleuri autour de Paris.

Au mois d'août, rameurs, nageurs et pagayeurs se retrouve*ront en plein* Paris *pour* célébrer le centenaire du Comité international olympique. Le trafic fluvial sera *partiellement interrompu* le temps de disputer le triathlon de Paris, une course de canoë-kayak et un *nouvel épisode du duel* Oxford-Cambridge à la rame. La fête sera belle, la Seine en frémit déjà.

ALAIN MERCIER

Avec le soutien de mécènes
et de la ville du Bourget

Le prototype Concorde 001 va être restauré

Le musée de l'air et de l'espace du Bourget a décidé, avec le soutien et les encouragements de l'Etat, de restaurer et de conserver, à l'abri des intempéries, le prototype *Concorde 001*. La nouvelle a été annoncée, mercredi 2 mars, jour du vingt-cinquième anniversaire du premier vol, en présence de son équipage, André Turcat, Henri Perrier et Michel Rétif.

Exposé depuis 1973 sur le parking du musée de l'air, sans protection particulière, après son 397e et dernier vol d'essai, *Concorde 001*, malgré *« les apparences et les différentes formes de corrosion, non négligeables »* présente un état de conservation *« étonnamment bon »*. *« Aucun risque majeur inhérent à une fragilisation structurale n'a été constaté »*.

Selon les conclusions de l'expertise d'endommagement de l'appareil, menée durant toute l'année 1993, l'avion *« en raison de son intérêt historique, mérite d'être restauré et valorisé sur le plan muséographique »*.

Apparition publique en juin 1995

Cependant, précise-t-on à la direction du musée, sa restauration nécessitera un chantier important où les compétences les plus variées seront nécessaires pour permettre la préservation et la conservation de l'appareil dans de bonnes conditions.

Pour entamer la première phase des travaux, *Concorde 001* devra être levé et roulé jusqu'à Dugny pour être mis à l'abri . Là, il sera découpé, traité contre la corrosion et repeint. La remise en état de ses atterrisseurs et la réfection de l'extérieur devraient avoir lieu au second semestre et au début de 1995 pour permettre à l'appareil de refaire son apparition en public sous abri provisoire au salon de l'aéronautique en juin 1995. Cette première tranche achevée, il restera à refaire les centaines de marques et inscriptions externes, à restaurer l'intérieur de la cabine et du cockpit, *à compléter l'instrumentation* manquante et lui trouver un hangar assez vaste pour l'exposer.

Le coût de la rénovation complète n'a pas été chiffré. Elle pourrait s'élever à plusieurs millions si tous les travaux devaient être facturés, estime le général Antoine Dumas, directeur du musée, qui compte aujourd'hui sur de nombreux mécènes pour mener à bien l'opération.

Déjà, la SNECMA et Air France l'ont assuré de leur soutien. L'armée de l'air a accepté de mettre à disposition du *Concorde* un hangar durant les travaux. Aérospatiale devrait apporter une aide financière de l'ordre de 1 million de francs, *dans le cadre du mécénat*, et Messier de Bugatti se charger de remettre en état le train d'atterrissage. La ville du Bourget devrait, quant à elle, lors d'un prochain conseil municipal, soumettre à ses élus la proposition d'une participation aux frais de la remise en état.

Afin de l'aider à relever *« son défi »*, le musée du Bourget -l'un des plus anciens musées aéronautiques au monde-va prochainemnt créer un comité de soutien au projet de restauration du supersoniques.

MARTINE BOULAY-MERIC

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

BLINKY BILL, LE KOALA MALICIEUX. *Film australien de Yoram* Gross, v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE COLLIER PERDU DE LA COLOMBE. Film franco-italien-tunisien de Nacer Khémir, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA FOLIE DOUCE. Film français de Frédéric Jardin : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GERONIMO. Film américain de Walter Hill, v.o. : *Gaumont Les Halles*, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont *Ambassade*, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GRANDE PETITE. Film français de Sophie Fillières : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

INTIMITÉ. Film français de Dominik Moll : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE JOURNAL DE LADY M. Film suisse d'Alain Tanner : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CINÉMA

La transformation du palais de Tokyo

Images et mirages

Promise par Jack Lang, confirmée par Jacques Toubon, la création d'un lieu réunissant les principales institutions cinématographiques devait être le point d'orgue du centenaire du cinéma en 1995. Non seulement les retards accumulés interdisent son ouverture à temps, mais ils instillent un doute sur son existence même.

« Le cinéma doit avoir son palais. » Devant une vaste assemblée de professionnels et de journalistes spécialisés, au carrefour le *plus passant du cinéma mondial* (le Festival de Cannes), le tout nouveau ministre de la culture, Jacques Toubon, renouvelait au mois de mai dernier la promesse de ses deux prédécesseurs. Que cette déclaration ait lieu au cours d'une conférence de presse consacrée au centenaire du cinéma achevait d'en préciser les enjeux symboliques.

A la suite de Jack Lang et de François Léotard, l'Etat réaffirmait ainsi son engagement : offrir au cinéma français, au cinéma en général, un lieu comme il n'en existe nulle part au monde, un lieu susceptible de couronner la célébration de son premier siècle et de consacrer la place que la France entend occuper sur la mappemonde des images. Dix mois plus tard, les raisons de s'interroger sur les suites de cette « parole donnée » par la République ne manquent pas.

De quoi s'agissait-il? Dès 1984 est envisagée la création d'un « palais des arts de l'image » dans l'aile ouest du bâtiment de l'avenue du Président-Wilson (seizième arrondissement) construit pour l'Exposition universelle de 1937, et dont l'aile est abrite le Musée d'art moderne de la ville de Paris. En 1989, la supervision du projet est confiée à Christian Oddos, la partie architecturale des transformations ayant été attribuée à Franck Hamoutène en mars 1988.

Après bon nombre d'escarmouches et quelques pas de clerc, il a finalement été décidé que le Palais de Tokyo accueillerait deux institutions existantes et qu'une troisième y prendrait naissance. La Cinémathèque française et la FEMIS *(école du cinéma)*, qui s'y sont déjà installées en attendant le début des travaux, doivent être rejointes par la nouvelle Bibliothèque de l'image-filmothèque (BIFI), dépositaire des ouvrages et des films à l'usage du public et des chercheurs. S'y ajouteront, de façon plus informelle, la présence de professionnels, afin de lier le présent du cinéma à son passé et à son avenir.

L'objectif n'est pas seulement de juxtaposer des composants, déjà existants ou à créer, mais de donner naissance à un organisme vivant, dont tous les membres contribuent à la dynamique du cinéma en France et à son rayonnement à l'étranger. Logiquement, l'inauguration d'un pareil endroit, clé de voûte des manifestations du centenaire du cinéma, devrait réjouir un ministre de la culture, quel qu'il soit. En juin 1991, un document du ministère annonce : *« Le Palais des arts de l'image est désormais à portée de vue. »* Depuis, le projet semble se dissoudre dans l'indécision et le contentieux.

Des pelleteuses toujours invisibles

Aujourd'hui, deux faits seulement paraissent acquis. L'un est positif : d'après son responsable, Marc Vernet, la mise en place de la BIFI (*le Monde* du 21 août) progresse selon les prévisions, les équipes s'installent, les inventaires s'établissent, les ordinateurs se programment. Et la répartition des attributions entre BIFI et Bibliothèque nationale de France (BNF) semble réglée.

Le second fait est négatif : comme on s'en doutait depuis un certain temps, la rénovation du Palais de Tokyo ne sera pas achevée en 1995, pour le centenaire, au grand dam des organisateurs de l'association « Premier siècle du cinéma ». Celle-ci comptait fermement sur cette ouverture, comme la Cinémathèque, qui aurait dû être au cœur des manifestations, et devra se contenter d'observer d'autres institutions *abriter à sa place rétrospectives et* expositions.

S'il ne s'agissait que d'un retard, la réouverture du Palais de Tokyo pourrait encore représenter un point de convergence, un « horizon » aux festivités du centenaire, qui se présentent pour l'instant en ordre dispersé. En l'absence de toute date assurée, l'inquiétude grandit. Le point de convergence ne se transforme-t-il pas en point de fuite vers l'infini? L'état actuel des lieux est, en effet, peu rassurant.

Les travaux sont divisés en deux groupes. Le premier concerne la remise du bâtiment proprement dit : il est budgeté et, après un appel d'offres cet été, les entreprises de construction devraient entrer en activité avant la fin octobre 1994. Le second, qui porte sur les aménagements, n'a toujours pas fait l'objet des arbitrages nécessaires. Au Service national des travaux, on reconnaît qu'après la première phase de rénovation le bâtiment pourrait toujours être affecté à une autre vocation.

L'un des occupants, la FEMIS, est toujours dans des lieux quasiment fermés, donc peu pratiques pour les enseignants et les élèves. L'école ne sait toujours pas où elle est supposée transporter ses coûteuses et complexes installations à la rentrée prochaine (si les travaux commencent...). *« On est toujours là, on ne sait pas très bien jusqu'à quand*, dit Christine Juppé, la directrice. *Semaine après semaine, je questionne le ministère, mais les réponses ne sont pas claires. Pour l'instant, on est tout seul dans ce trou à rat. »*

M[me] Juppé, qui n'aime guère le quartier, envisage d'ailleurs sans états d'âme de ne pas retourner au Palais de Tokyo à l'issue des travaux, ce qui flanquerait par terre l'esprit même du projet. Il n'est pas sûr que les récentes mesures d'économies entraînant la réduction de quatre à deux plateaux de tournage pour la FEMIS soit de nature à la rendre plus enthousiaste.

Les anciens occupants maugréent, eux, d'avoir vidé les lieux précipitamment pour faire place à des pelleteuses toujours invisibles. La Cinémathèque est ainsi obligée de louer une salle en ville (le Reflet Républic) pour assurer son travail de programmation. Les deux représentants de l'image fixe – Centre national de la photographie et Mission du patrimoine photographique (qui, eux, ne reviendront pas avenue du Président Wilson) – rappellent qu'ils ont dû quitter les lieux dans la précipitation, en juin 1993. Et que dix mois après les travaux sont toujours au point mort.

Le transfert du « musée Langlois »

Le projet a pris du retard dès le *début*, sa non-inscription aux titres des « grands travaux » présidentiels indiquant qu'il ne bénéficiait pas de tous les appuis souhaitables. Mais il a subi un net coup d'arrêt à la fin de l'année dernière, quand se sont produits plusieurs événements, simultanés sinon liés. Ainsi, après en avoir accepté le principe, le ministère de la culture refuse la mise en place d'une cellule centrale susceptible notamment de promouvoir l'entreprise auprès du public, de la presse et d'éventuels partenaires financiers.

Une structure juridique souple, un GIP (groupement d'intérêt public), n'entraînant *a priori* aucune synergie entre les différents occupants, est décidée. Et, symboliquement, avoir abandonné le projet d'un restaurant commun, ouvert à tous les utilisateurs du bâtiment, n'est pas un gage de future convivialité.

D'autre part, les liens tissés de longue date entre le directeur de la Cinémathèque, Dominique Païni, celui de la FEMIS, Jack Gajos, et celui de la future BIFI, Marc Vernet, essentiels à une coopération fructueuse entre institutions tentées par le repli sur soi, sont remis en cause par la crise ouverte à la FEMIS, qui aboutit au départ de Jack Gajos (1).

Surtout, le directeur du cabinet de Jacques Toubon, Hubert Astier, s'avise qu'un des principaux éléments du futur palais ne lui convient pas. Le musée du cinéma conçu par Dominique Païni, présenté une première fois rue de Valois en mai 1991, puis aux nouveaux occupants en juin 1993, est remis en cause. Cinéphile féru d'arts plastiques, le directeur de la Cinémathèque se propose d'inventer une muséographie originale, adaptée à cet objet d'exposition particulier que sont les images sonores et animées.

La question du musée est posée depuis la mort de l'inventeur-fondateur de la Cinémathèque, Henri Langlois, créateur de son propre musée, installé dans le Palais de Chaillot. Au cours de l'histoire mouvementée de la Cinémathèque, chaque fois qu'on a envisagé d'y toucher, les gardiens de la mémoire de Langlois ont crié au blasphème. Il était donc entendu que le «« musée Langlois » resterait à Chaillot et qu'un autre, de conception toute différente, serait créé à Tokyo.

Mais si Hubert Astier semble ne plus vouloir du projet Païni, il ne le lui dit pas. Tout est donc bloqué, jusqu'à ce que, enfin, le 10 mars, le directeur de la Cinémathèque soit reçu par le directeur de cabinet (et ancien délégué général de la Cinémathèque). Ils conviennent finalement de *« translater »* le «« musée Langlois » au Palais de Tokyo. *« Nous respecterons la scénographie de Langlois*, dit Hubert Astier, *elle constituera l'introduction du parcours »*, qui se poursuivra par le projet de Païni.

Tandis que le directeur de la Cinémathèque est invité à revoir sa copie, et à y intégrer ces « nouvelles technologies » devenues la marotte de la Rue de Valois, le budget de 250 millions de francs dégagé pour l'ensemble des aménagements est réputé insuffisant d'environ 30 millions de francs, et le Centre national de la cinématographie (CNC), tutelle directe du projet, est chargé de réviser à la baisse les dépenses, notamment dans le domaine architectural. Mais le temps passe, et avec lui grandit le risque de voir ces crédits affectés à d'autres objectifs *par un ministère contraint*, comme tous les autres, à des arbitrages draconiens.

Face à ces urgences, M. Astier affirme à nouveau son intention de mener l'entreprise à son terme. Mais il se refuse à indiquer le montant des sommes qu'il devra et pourra débloquer, les dates du déclenchement des opérations, l'identité de celui ou de ceux qui en assureraient le pilotage, puis, éventuellement, la direction pour donner sa force et son unité à un projet qui, après avoir dû s'appeler « Palais de l'image » ou « Palais Jean-Renoir », n'a plus aujourd'hui de nom.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Jack Gajos a démissionné le 9 novembre 1993 à la suite d'une polémique sur les conditions d'entrée à la FEMIS (*le Monde* du 30 octobre et du 11 novembre 1993).

La mort de Paul Grimault

Le cinéaste Paul Grimault, auteur de quelques-uns des meilleurs dessins animés fabriqués en France, dont *le Roi et l'Oiseau*, est mort mardi 29 mars. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Dessinateur, décorateur, très tôt attiré par les techniques comme par les arts de l'image, Paul Grimault (né le 23 mars 1905 à Neuilly-sur-Seine) fréquente dès la fin des années 20 la mouvance surréaliste, rencontre Prévert, Anouilh, Marcel Duhamel, le futur scénariste Jean Aurenche. Au début de la décennie suivante, il participe avec ses acolytes au tournage de petits films impertinents. Proche du groupe Octobre, qui touche à toutes les formes de spectacle dans un esprit militant porté par une grande inventivité et beaucoup d'irrévérence, il fait de brèves apparitions dans *l'Atalante* de Vigo (1934) et *le Crime de M. Lange* de Renoir (1936).

Pour l'Exposition internationale de Paris, Paul Grimault crée en 1937 un dessin animé (*Phénomènes électriques*) révolutionnaire aussi par les procédés techniques employés, pour la reproduction des couleurs notamment. A partir de 1941 (*les Passagers de la Grande Ourse*, suivi en 1943 du *Marchand de notes* où apparaît son personnage Niglo), Grimaud réalisera une série de courts métrages poétiques, humoristiques et rebelles, dont *le Petit Soldat* (1947), première collaboration directe avec Jacques Prévert. La même année, le réalisateur avait entrepris la réalisation du premier long métrage français d'animation, *la Bergère et le Ramoneur*.

Le film sortira en 1953, après bien des déboires, dans une version reniée par son auteur. La version définitive, à laquelle Prévert a collaboré, sortira en 1980 sous le titre *le Roi et l'Oiseau* (1980). Fable libertaire mêlée à un conte pour enfants, elle bénéficie d'un travail d'animation d'une rare qualité et d'audaces atténuées par un graphisme un peu trop « gentil ».

D'une indépendance d'esprit dont témoignent ses films, mais aussi la création de sa propre structure de production, Grimault avait mené à bien, en 1988, en compagnie de Jacques Demy, la réalisation de *la Table tournante*, qui mêlait des extraits de ses précédents films et des prises de vues réelles.

J.-M. F.

THÉÂTRE

EMERGENCES IV à Rennes

La poésie du désarroi

Le quatrième Festival Emergences s'est tenu à Rennes, du 22 au 26 mars, organisé par Emmanuel de Véricourt, directeur du Théâtre National de Bretagne (TNB), qui doit quitter ses fonctions en juillet prochain.

RENNES

de notre envoyée spéciale

Autre façon de faire du théâtre, mais fidélité aux artistes : le TNB coproduit la dernière mise en scène de Matthias Langhoff, *Trois sœurs*, ainsi que le spectacle de François Tanguy, présenté à Emergences, *Choral*, merveilleux poème tout en tableaux tendres, dans la lumière indécise des songes et des souvenirs. François *Tanguy s'est, dit-il, inspiré de* Kafka, et Kafka lui a inspiré un conte sans paroles dans un monde aérien, cruel et léger, un monde de déséquilibre, oblique, où des hommes en costume noir, des femmes en robe blanche trébuchent, perdent pied, et leur viennent des ailes d'ange.

Sous le regard de personnages assis – humains et mannequins –, le temps y tourne en rond dans un incessant va-et-vient de déménagement, de départ, d'exil peut-être. Une roue de foire ornée de lampions traverse la scène, des jeunes filles s'envolent... Tandis qu'autour d'eux le monde se disloque et les bouscule, deux anges en chapeau noir discutent sans fin, indifférents à tout ce qui n'est pas cette parole inaudible, ultime lien entre eux, ultime rempart contre le néant. Sentimental et ironique, *Choral* théâtralise les *« délicates et funèbres clowneries »* de Kafka, entraînant le public dans un bonheur rare. Difficile pour le reste du programme de se tenir à ce niveau, d'autant que l'autre spectacle « vedette », le *Woyzeck* de Josef Nadj, s'est révélé décevant.

Farce lente et triste

Il insiste sur l'écrasement de personnages réduits à l'état de bêtes de somme, transforme les interprètes en bibendums au visage taché d'argile verdâtre, engoncés dans des haillons difformes, et qui se cognent sur une scène minuscule encombrée de vieux meubles. Deux, trois instants émouvants, quelques traces d'humour, ne parviennent pas à ôter de l'idée que Josef Nadj, à force de balancer entre chorégraphie et théâtre, et la mode « sale » aidant, n'a pas évité le piège du mimodrame lourdement misérabiliste.

Emergences, à chaque édition, fait connaître une troupe régionale. Cette année le Théâtre Icare de Saint-Nazaire, dirigé par Christophe Rouxel, qui a mis en scène Claire-Ingrid Cottenceau dans *Max Gericke* de Manfred Karge, adaptation de Michel Bataillon, monologue d'une veuve obligée de dissimuler la mort de son mari, pour prendre son identité, son aspect, son travail. Une comédienne, une chaise, quelques éclairages soignés, un parti pris de jeu artificiel – pourquoi pas – mais un ton de lamento, laissent à la fin une sinistre impression. Traiter des vies malheureuses exige au moins une pointe d'humour, de la colère, de l'énergie.

Peut-être même du plein jour. Or le sous-éclairage règne. Il peut d'ailleurs faire naître de belles images : celles de Xavier Marchand, pour *la Mort de Rosa* (lumières Didier Girard), texte de Suzane Joubert donné dans une église : les hautes voûtes, les colonnes, la pierre, le mystère d'un lieu de culte, quelques branchages secs, de l'eau comme un miroir noir, formaient un paysage grandiose dans lequel errait une femme, Mireille Guerre, munie d'un micro-cravate – d'où un son plat. Porter seul un spectacle n'est pas facile. Il faut le talent et surtout une aura particulière, le don de s'imposer immédiatement avant même d'agir et de parler.

Autre tradition d'Emergences : des lectures et spectacles par les élèves de l'école du TNB. Cette année, leur directeur, Christian Colin, a fait travailler des jeunes comédiens venus de l'ex-Yougoslavie. Ils ont présenté *Mariages morts* spectacle qui apparaît comme une sorte de farce lente et triste, dans un décor de grenier pauvre où traînent des pommes en tas. Les personnages, grimés comme des masques grotesques, s'affrontent, boivent, s'endorment, partent, reviennent ayant changé de sexe et d'identité, mais pas forcément de costumes. Le synopsis distribué étant terriblement compliqué – et la synthèse dramaturgique à la limite de la caricature –, mieux valait se raconter sa propre histoire, apprécier la grâce des acteurs, leur humour nonchalant.

Cette quatrième édition d'Emergences – qui a dû programmer douze représentations supplémentaires parce que les spectacles étaient donnés dans des lieux exigus – a pointé quelques-uns des pièges tendus aux gens de théâtre par la fonte des subventions, par des incertitudes plus profondes encore. Se complaire dans la représentation sinistre du désarroi ne sert pas à grand-chose. S'enfermer entre soi pour chercher à s'en sortir exige le don de poésie, une force furieuse, que possède par exemple François Tanguy.

COLETTE GODARD

CULTURE

MUSIQUE

RADU LUPU ET GUNTHER HERBIG à la Salle Pleyel

Les vertus du chant

« Cette musique, c'est rien du tout, mais qu'est-ce que c'est bien fichu! » : la sentence tombe juste après «la mort d'Aase», tirée de *Peer Gynt* d'Edvard Grieg. Le compositeur français Pierre Petit qui la prononce, juste avant que ne démarre «la danse d'Anitra», a raison. «La mort d'Aase» est en effet bâtie sur une mélodie découpée en quatre groupes symétriques de trois notes ascendantes puis descendantes jouées en boucle par les cordes. La musique de Grieg est bien fichue, car ce compositeur habillait des mélodies simples d'harmonies raffinées et d'une orchestration limpide servant un climat expressif nostalgique. Cette science sans prétention réconcilie depuis plus d'un siècle musiciens professionnels et grand public.

Mercredi 30 mars, Gunther Herbig dirige cette suite, salle Pleyel, sans grande tension rythmique, mais le chef allemand tire de l'Orchestre de Paris une sonorité ronde, presque moelleuse, un camaïeux de couleurs tendres et une puissance sans dureté qu'il obtient par un équilibre parfait entre les pupitres. Son amour de la phrase bien dessinée et bien chantée est une qualité bien peu partagée par ses collègues de nos jours. Du coup, rarement les cordes de l'Orchestre de Paris auront si bien sonné.

Les garçons d'orchestre placent le piano de Radu Lupu. Le Roumain va jouer le *Concerto* de Schumann. Le plus tendre des *concertos du répertoire*. Piano et orchestre n'y luttent pas comme dans ceux de Beethoven : passé une entrée péremptoire dont Grieg se souviendra en écrivant son concerto, les protagonistes s'épaulent pour mieux chanter. Hautbois et clarinette dialoguent amoureusement avec le clavier et dans le *finale* (si difficile à mettre en place rythmiquement) piano et cordes jouent au chat.

Lupu déconcerte par un jeu à la ligne brisée, par des fluctuations de tempo incohérentes et une sonorité cinglante dans les fortissimos. Son Steinway n'est pas fameux; dévitalisé, il n'a plus de timbre dans le pianissimo et aucune réserve de puissance. Il paraît, en outre, difficile à jouer, car si le *finale* est malcommode, il est inconcevable qu'un musicien comme Lupu peine tant qu'il articule si peu. Vieux renard, Herbig suit le pianiste, même s'il ne peut éviter des décalages qui, par deux fois, font craindre le pire lorsque Lupu, sans crier gare, presse.

La *Douzième Symphonie* de Chostakovitch pour finir. D'un seul bloc (les mouvements s'enchaînent), elle témoigne de la maîtrise formelle du compositeur soviétique et cite presque... «la *danse d'Anitra» de Peer Gynt*. Chostakovitch y manie la forme cyclique avec une maîtrise d'autant plus vaine qu'il y chante les louanges de Lénine conformément aux vœux de l'Union des compositeurs. Herbig, qui doit aimer cette symphonie – il ne la dirige pas sous la contrainte, – manque de rebond rythmique, mais il réussit à en gommer les effets les plus gros.

L'Orchestre de Paris est impeccable. Même si Chostakovitch écrit si bien qu'il a le don de faire sonner les orchestres moyens comme des grands, la performance des musiciens parisiens est à saluer absolument. Car ils donnent rarement l'impression d'être si concentrés et si unis lorsqu'ils jouent chez eux. Les triomphes publics et critiques déclenchés par la *Cinquième Symphonie* de Beethoven qu'ils ont interprétée au cours de la tournée que l'Orchestre de Paris vient d'effectuer aux Etats-Unis avec Semyon Bychkov leur ont peut-être fait enfin prendre conscience des progrès remarquables – la preuve ! – qu'ils ont accomplis ces derniers mois.

ALAIN LOMPECH

Les promesses de Sinclair

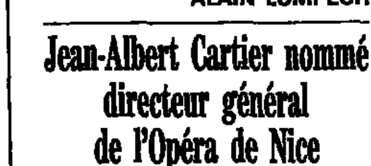
SEB JANIAT

Les morceaux sont trop étirés, la rythmique manque de précision, les textes pèchent par excès de candeur, mais toutes ces réflexions ne viennent qu'à la fin du concert de Sinclair. Pendant, on a trop à faire, à danser, à s'émerveiller du toupet de Sinclair et de ses musiciens, *à se réjouir* de l'adoration que lui portent les jeunes filles qui peuplent les premiers rangs, comme au Bataclan, jeudi 31 *mars*.

Un concert de Sinclair est une bonne surprise, qui vaut autant par le plaisir qu'il donne, ici et maintenant, que par la promesse de ce qui viendra bientôt.

T. S.

▶ Le 5 avril à Mâcon, la Cave *à musique*. Le 6 avril à Nice, le Balzac. Le 7 avril à Avignon, Théâtre des Sources. Album : *Que justice soit faite !* Un CD Virgin 8779223.



Jean-Albert Cartier nommé directeur général de l'Opéra de Nice

Jean-Albert Cartier, soixante-quatre ans, a été nommé directeur général de l'Opéra de Nice, lundi 28 mars. Il succède à Pierre Médecin, *nommé, le 3 mars, directeur* de la Salle Favart, à Paris (*le Monde* du 5 février 1994). Directeur du Théâtre d'Angers (1972-1978) puis des Ballets de Nancy (1878-1987) et du Théâtre du Châtelet à Paris (1980-1988), Jean-Albert Cartier était délégué aux programmes musicaux à Radio-France depuis son licenciement par Pierre Bergé, en 1991, de l'Opéra-Garnier, dont il était administrateur général depuis 1989.

Au cours de *la réunion du* conseil municipal de Nice qui a procédé à cette nomination, il a été adopté une «modification du statut des tableaux des cadres» de l'Opéra permettant à Jean-Albert Cartier de cumuler les fonctions de directeur artistique et de directeur général. Ces fonctions étaient auparavant occupées par Pierre Médecin et Marc Hugo. Jean-Albert Cartier dévoilera les grandes lignes de sa programmation courant mai.

Au cours de cette même réunion, le conseil municipal a procédé à la confirmation de la nomination de la société LCB, associant Pascal Bernardin et Luc Gaurichon et le promoteur canadien BCL, comme organisateur du nouveau Festival de jazz de Nice. Cette manifestation prendra le relais de la Grande *Parade du jazz de Nice, fondée* il y a vingt ans par George Wein et Simone Ginibre.

Précision. – Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article nécrologique consacré à Pierre Vozlinsky *(le Monde* du 30 mars) que le chef d'orchestre Ser*giu Celibidache avait quitté la* radio en 1981. C'est évidemment Pierre Vozlinsky qui dut quitter la direction des services musicaux de la *radio*, à la suite d'un conflit avec le PDG de Radio-France.

PHOTOGRAPHIE

Vingt-cinq ans d'Arles

Les vingt-cinquièmes Rencontres internationales de la photographie auront lieu à Arles, du 7 juillet au 15 août. Anniversaire *oblige, le principal* festival de photographie au monde sera animé par un de ses fondateurs (avec Jean-Maurice Rouquette et Michel Tournier), le photographe arlésien Lucien Clergue, qui vient de livrer le programme des festivités, pilotés par un comité artistique consensuel : le critique et écrivain Patrick Roegiers, l'éditeur Yves-Marie Marchand, le directeur d'agence photo Robert Pledge et Manfred Heiting, à qui l'on doit la collection photographique d'American Express.

L'esprit «anniversaire» est visible à tous les niveaux d'une manifestation présidée par le maire d'Arles, Jean-Pierre Camoin : un budget confortable (10 millions de francs), trente-quatre expositions, sept soirées au Théâtre antique et dans la *cour de l'Archevêché* (5 juillet-13 juillet), trois colloques, un Forum international d'éditeurs et de galeries, une vente aux enchères, une pléiade d'expositions «*hors les murs*», trente stages (du 4 au 22 juillet) et le retour du festival «off» sur la place du Forum. Bref, un joli feu d'artifice, le temps d'oublier les incertitudes qui *planent sur* l'avenir de la manifestation : Kodak, principal sponsor, sera-t-il présent en 1995?

Qui dit anniversaire dit hommages : les figures d'André Kertész et de Jacques-Henri Lartigue (centenaire de leur naissance) domineront cette édition puisqu'on les retrouvera *dans des* expositions, mais aussi lors de projections en soirée. Arles rendra également hommage au Tchèque Joseph Sudek et à Edward Steichen, présentera la collection du Musée Réattu d'Arles (un des premiers musées à avoir introduit la photo dans ses collections, en 1965), les années 50 de Marc Riboud, les photos de Roger Pic *sur Jean-Louis Barrault, et* accueillera July Dater, premier photographe à enseigner dans un atelier à Arles, en 1973.

Les expositions feront aussi la part belle au reportage (Cornell Capa, «Sarajevo ville fermée», trois photojournalistes allemands, Gilles Caron, Marie-Paule Nègre) comme à la mode (*Sarah Moon*). Mais c'est du côté des plasticiens que l'on peut espérer des surprises, voire des controverses : le Canadien Donigan Cumming (vieillesse et sexualité), le Polonais Bogdan Konopka, les dernières images kitsch du tandem Pierre et Gilles, la morgue d'Andres Serrano. Signalons aussi le retour d'un Ralph Gibson haut en couleur («Dérive tropicale»).

Côté soirées, outre l'hommage à Lartigue, l'événement sera certainement *un film de Sarah* Moon autour d'Henri Cartier-Bresson où on verra – chose rarissime – ce dernier photographier, filmer, dessiner, s'exprimer. *On retrouvera également* l'islam d'Abbas et un portrait de Jean Dieuzaide, compagnon de route d'Arles et dont la figure ne pouvait que croiser cette cuvée-anniversaire.

M. G.

▶ Tél. : 90-18-41-20. Festival *«off»* : *Pierre Rouyer*, tél. : 48-05-78-45.

COMMUNICATION

Alliance entre Lyonnaise des eaux, France-Telecom, TF 1 et la CLT

Telcarte veut élargir les services du câble avec des films «à la séance»

Quatre alliés de poids veulent «grignoter» le quasi-monopole de Canal Plus sur le cinéma payant à la télévision, en ouvrant un service de paiement à la séance sur le câble.

Après les chaînes thématiques du service «de base», puis les chaînes payantes de cinéma, le téléspectateur câblé est-il prêt à payer des films ou des événements sportifs «à l'unité»? Certains services de paiement à la séance existent déjà, sur les réseaux câblés du Nord et de Nice de la Générale des eaux. Une expérience a également été menée à Saint-Germain-en-Laye par Lyonnaise-Communications et France-Telecom. Mais c'est une alliance élargie qui s'apprête à lancer, probablement à partir de mai, un nouveau service commercial baptisé Multivision. La société Telcarte, chargée de son exploitation, réunit en effet Lyon*naise-Communications (26 %)*, qui en est l'opérateur, France-Telecom (25 %), mais aussi TF1 et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) (24,5 % chacun). Ces quatre «poids lourds» de l'audiovisuel comptent investir 50 millions de francs pour offrir des films – au moins deux films «frais» par semaine, rediffusés jusqu'à trente fois pour accommoder tous les horaires – mais aussi quelques événements sportifs ou culturels pour tester la réaction du public.

Multivision sera d'abord offert à tous les réseaux d'Ile-de-France qui le voudront, mais restera limité à un canal. Ses promoteurs comptent étendre le service à trois canaux avant la fin de l'année, à cinq canaux avant dix-huit mois, et souhaitent couvrir dès que possible *tout le territoire. Pour accéder* à Multivision, il faut avoir un décodeur Visiopass (ou être sur un réseau dit 1G, en fibre optique). Les nouveaux modèles de décodeurs seront équipés d'un modem (pour commander directement les films, ce qu'on appelle l'achat d'impulsion), mais les détenteurs d'anciens décodeurs pourront demander les films par téléphone. Au départ, l'accès au service sera facturé (moins de cent francs), de même que le changement de décodeur. La clientèle risque donc d'être limitée : les réseaux d'Ile-de-France de Lyonnaise-Communications et France-Telecom Câble représentent environ 250 000 abonnés, dont environ 100 000 consommateurs potentiels de Multivision. Il n'est pas sûr que ce *service soit repris sur d'autres* réseaux, en particulier ceux de la Générale des eaux.

Une première étape

Car les critiques ou les doutes *ne manquent pas sur la viabilité* d'un tel service ni sur sa capacité à obtenir des films suffisamment attractifs et récents. *«Il n'y a pas encore de marché, il faudrait au moins 2 ou 3 millions d'abonnés au câble, et attendre que les chaînes cinéma soient bien installées»*, explique Etienne Mallet à la *Générale des eaux. «Un cinéma qui ouvre dans le quinzième arrondissement menace-t-il la Gaumont?»* demande sous forme de boutade Pierre Lescure, le nouveau PDG de Canal Plus, qui n'exclut cependant pas d'augmenter sa part dans Lyonnaise-Communications. *«C'est une phase expérimentale, sur quelques réseaux, avec un décodeur qui n'est pas le plus adapté...»*, renchérit Michel Thoulouze, qui dirige les chaînes payantes Ciné-Cinéma et Ciné-Cinéfil, contrôlées par Canal Plus et la Générale (chacun 30 %).

Ces chaînes comptent aujourd'hui respectivement 195 100 et 169 800 abonnés – dont quasi*ment la moitié en réception par* satellite, via le «bouquet» de Canalsatellite. Au fond, dans la galaxie Canal Plus, on ne croit *guère au paiement à la séance sur* un bassin limité. Solidement appuyé sur ses chaînes d'exclusivité (Canal Plus en France, en Espagne, en Belgique, Première en Allemagne), disposant donc d'un accès privilégié aux détenteurs de droits de films (et notamment les gros films capables de drainer un public large), le groupe peut se permettre d'attendre une prochaine étape : celle d'un paiement à la séance pan-européen, par *satellite et câble, sur un nombre* respectable de canaux, afin d'offrir aux clients une masse suffisante de films. L'alliance en cours de négociation avec Bertelsmann en Allemagne pourrait intégrer un tel schéma.

Telcarte reconnaît les difficultés de son entreprise. *«Nous ne sommes pas arrivés pour l'instant à avoir, en France, des films avant Canal Plus*, avoue Cyrille du Peloux, patron de Lyonnaise-Communications, *mais nous négocions les droits de futurs films, et allons nous efforcer de participer aux productions.»* Le paiement à la séance n'est cependant que la première *étape* d'une *floraison de nouveaux* services – télé-achat, télé-jeux... – en cours d'élaboration. Plus qu'une rentabilité immédiate, c'est une position sur ce futur marché que recherchent les partenaires de Telcarte.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

RECTIFICATIF. – Dans un article consacré à la diffusion du *Monde* en France et à l'étranger (*le Monde du 31 mars*), *nous* avons écrit par erreur que l'interdiction du *Monde* en Tunisie datait du 17 mars 1993. Il fallait *lire le 17 mars* 1994.

Alors qu'il débloque les fonds de la future chaîne éducative

Le gouvernement retarde la recapitalisation de France Télévision

La future chaîne éducative, dite «chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi», devrait démarrer à la fin de l'année 1994. Un comité interministériel, qui a eu lieu jeudi 31 mars, a débloqué les fonds nécessaires à son lancement à la date prévue. Le ministre de la communication, Alain Carignon, rendra publics les chiffres et le nom du président de la chaîne, mardi 5 avril, au cours d'une conférence de presse.

Curieusement, le budget 1994 de France Télévision n'a toujours pas été arrêté, alors que des conseils d'administration sont prévus sur ce sujet dans les chaînes pour la fin de la semaine prochaine. Le ministère de la communication justifie ce «retard» par des raisons de tactique budgétaire : *«Régler toutes les questions financières d'un seul coup fait apparaître les sommes en jeu trop importantes. Mieux vaut fractionner.»* Certes, mais pourquoi avoir réglé le cas de la chaîne éducative avant celui de France Télévision? Là, les explications deviennent politiques. Tout d'abord, il s'agit de ne pas mécontenter davantage le RPR qui, par la voix de Michel Péricard, juge excessives les demandes de Jean-Pierre Elkabbach – *1,2 milliard de francs – et* a promis un débat budgétaire *«houleux»* (*le Monde* du 31 mars).

En outre, selon l'entourage du ministre de la communication, la décision de Jean-Pierre Elkabbach de casser la programmation de France 2, lundi 28 mars, pour laisser place à un débat entre Michel Field, animateur du «Cercle de minuit» et des lycéens et étudiants opposés au contrat d'insertion professionnelle (CIP), aurait fortement déplu à Edouard Balladur et au ministre de la communication. Cette initiative, qui manifestait la volonté du service public de réagir à chaud quand un événement le justifie, aurait été considérée par le premier ministre comme une agression politique. Il se pourrait que Jean-Pierre Elkabbach soit puni de son audace par des restrictions budgétaires.

Y. M.

Les grands pays industrialisés contraints de durcir leurs politiques budgétaires

Les gouvernements des pays industrialisés durcissent leur politique budgétaire afin de réduire les déficits – très importants – des comptes publics. En Grande-Bretagne, des hausses d'impôts et de taxes entrent en vigueur vendredi 1er avril. Ce durcissement est un changement majeur de politique économique, après quatre années au cours desquelles les déficits publics ont été acceptés, pour adoucir les effets de la grave crise économique qui a secoué le monde.

■ POLITIQUE MONÉTAIRE. Pour compenser les effets dépressifs, sur l'activité économique, de hausses d'impôts et de réductions des dépenses publiques, les gouvernements misent sur des politiques monétaires plus douces, c'est-à-dire des baisses de taux d'intérêt.

États-Unis : croissance et réduction du déficit

NEW-YORK

de notre correspondant

Comme en 1993 et comme en 1994, le déficit budgétaire américain devrait à nouveau diminuer en 1995. *« Ce sera la première fois depuis la présidence de Harry Truman que le déficit sera réduit trois années consécutives »*, avait expliqué, avec quelque fierté, Bill Clinton, en présentant, le 7 février, son projet de budget pour 1995. Passé de 290 milliards en 1992 à 255 milliards en 1993, le déficit de 1994 ne devrait être que de 235 milliards. Il tombera, en 1995, à 176 milliards. Le déficit représentait l'équivalent de 4 % du produit national brut (PNB) en 1992. Il n'en représentera plus que 2,5 % en 1995.

Diminuer le déficit pour obtenir une réduction des taux d'intérêt à long terme et ainsi stimuler toutes les activités sensibles au niveau du loyer de l'argent (l'investissement, le logement, les achats de biens durables...), telle a été, dès son arrivée à la Maison Blanche, la stratégie économique de Bill Clinton. Et, effectivement, le déroulement du film a été, depuis un an, conforme au script. L'engagement très ferme du président en faveur d'une réduction du déficit a, dans une première étape, redonné confiance aux investisseurs. Les taux longs ont baissé fortement. Et la croissance, déjà amorcée en 1992, s'est accélérée.

Soutenue par une politique monétaire très accommodante de la Fed, la croissance a aidé Bill Clinton dans sa lutte pour la réduction du déficit. Les taux d'intérêt très bas ont en effet allégé la charge de la dette fédérale qui représente encore 14 % des dépenses budgétaires en 1993.

Le président américain avait cependant fait voter, en août 1993 par le Congrès, un programme de réduction du déficit. Un premier pas. Il ne s'est pas encore attaqué au noyau dur des dépenses budgétaires : toutes les aides automatiques qui représentent plus de la moitié du budget fédéral. Grâce donc à un vote du Congrès obtenu à l'arraché le 6 août 1993, M. Clinton a pu mettre en œuvre un ambitieux *« programme de réconciliation budgétaire »*. Cette loi prévoit en effet une réduction de 500 milliards de dollars sur cinq ans (1994-1998) (1) du déficit, ainsi ramené de 4 % du PNB en 1992 à 2,2 % en 1998. Pour ce faire, point de secret : *Bill Clinton* a d'un côté décidé des augmentations d'impôts (241 milliards), d'un autre côté, des réductions de dépenses (255 milliards).

Un vote du Congrès à l'arraché

Côté impôts, le président démocrate a instauré la plus forte hausse jamais annoncée en une seule fois aux Etats-Unis. Il a augmenté le taux marginal de l'impôt sur les sociétés (passé de 34 % à 35 %) comme celui de *l'impôt sur les revenus des particuliers*. Il a créé en outre une surtaxe sur les revenus supérieurs à 250 000 dollars. L'administration affirme que 1,4 % seulement des ménages américains seront affectés, dès 1994, par cet alourdissement de la fiscalité directe. Toute la population en revanche a déjà été touchée par la petite hausse des taxes sur l'essence (4,3 cents par gallon) et le tabac. Les experts républicains n'ont pas manqué de critiquer ces décisions : une menace pour la croissance à leurs yeux.

La réduction, drastique, des dépenses a alimenté encore leurs craintes. Les coupes ont été particulièrement sévères dans le budget du Pentagone et dans celui d'un certain nombre de départements ministériels (la NASA par exemple). Une réduction progressive des effectifs de la fonction publique fédérale a été engagée (une contraction de 12 % sur cinq ans est prévue). Un programme d'incitation au départ a été rendu public par la Maison Blanche, mercredi 30 mars. La mise en œuvre du programme du vice-président Al Gore, *« réinventer l'Etat »*, doit se traduire aussi par la suppression de nombreuses agences administratives inutiles ou peu efficaces.

Pour l'instant, ni l'alourdissement de la fiscalité ni la contraction des dépenses publiques n'ont gêné la croissance. Au contraire : entreprises et ménages ont été incités à investir par des taux d'intérêt exceptionnellement bas. Mais, aujourd'hui, deux éléments viennent remettre en cause ce scénario : les projets sociaux de Bill Clinton d'une part, le changement de politique de la Réserve fédérale de l'autre.

Très mobilisé sur ses projets de réforme du système de santé et de l'assistance sociale, M. Clinton ne s'est pas encore attaqué aux dépenses « obligatoires », celles inscrites nécessairement dans le budget en vertu de la reconduction de diverses législations. Il s'agit pour l'essentiel de dépenses sociales : (sécurité sociale, les programmes Medicare et Medicaid, les retraites, les coupons alimentaires et les aides familiales). Ces dépenses connaissent une véritable explosion. Elles représentaient le quart du budget américain il y a trente ans, plus de la moitié aujourd'hui (763 milliards de dollars dans le budget 1995). Si rien n'est fait dans ces domaines, une nouvelle envolée du déficit budgétaire est à craindre, au delà de 1998. Cette menace pèse déjà sur les taux d'intérêt à long terme. Le changement de la politique monétaire amorcé par la Réserve fédérale, le 4 février, a encore accru la pression. La hausse des taux d'intérêt longs ainsi enclenchée risque d'enrayer la croissance.

Pour l'instant cependant, la plupart des experts estiment que le *policy mix* est bien dosée entre politique monétaire et politique budgétaire. La croissance devrait donc se maintenir sur un rythme de croisière de 3 % l'an.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) L'exercice budgétaire de l'année X s'étend aux Etats-Unis du 1er octobre de l'année X-1 au 31 septembre de l'année X.

Grande-Bretagne : un tour de vis supplémentaire

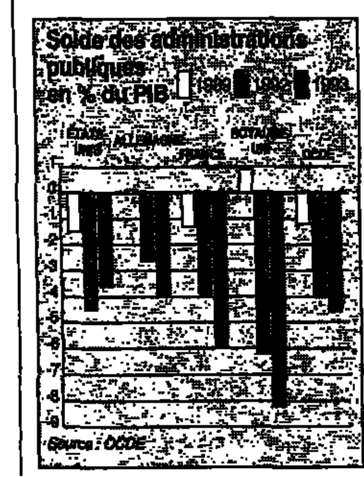
LONDRES

de notre correspondant

Même Kenneth Clarke, chancelier de l'Echiquier, n'est pas tout à fait tranquille. Les hausses d'impôts et de taxes, annoncées fin 1993, pour le vendredi 1er avril vont fortement ponctionner les revenus des Britanniques. Le doute s'installe : le remède ne sera-t-il pas plus dangereux que le mal, alors que l'économie britannique est encore convalescente ?

Le discours officiel du chancelier de l'Echiquier continue d'être optimiste. Confirmant d'autres études récentes, les économistes de la Barclays viennent de souligner que la Grande-Bretagne sera vraisemblablement le seul pays d'Europe à échapper aux conséquences de la stagnation allemande. Mais leurs prévisions sur le redémarrage de la croissance sont loin d'emporter la conviction dans la mesure où elles *tablent* exagérément sur une baisse du taux d'épargne qui permettrait aux ménages de maintenir des dépenses de consommation élevées.

Dans sa phase actuelle, le bon pilotage de l'économie britannique dépend étroitement du retour de la confiance. A la fin de l'année dernière, celle-ci avait été profondément entamée quand avaient été connus les chiffres plus qu'inquiétants du déficit du secteur public, évalué à quelque 50 milliards de livres (1), soit 8 % du PIB. C'est alors que le chancelier de l'Echiquier avait décidé un tour de vis fiscal. A l'époque, la plupart des commentateurs avaient salué la modération de M. Clarke. Mais ces mesures, ajoutées à celles de son prédécesseur, Norman Lamont, représentent un alourdissement fiscal de 12,8 milliards de livres : presque 110 milliards de francs. Cet effort se prolongera en 1995-1996, puisque le produit de l'augmentation des impôts atteindra encore 5,5 milliards de livres, environ 47 milliards de francs. Cela signifie que le contribuable britannique (marié et disposant d'un salaire moyen) devra verser à l'Etat une somme supplémentaire de 12,50 livres par mois (environ 110 francs), à partir du 1er avril. L'effet psychologique risque d'être important.



Offensive sur tous les fronts

Le choc fiscal d'avril prend diverses formes : hausse, de 9 à 10 % du taux de la cotisation de sécurité sociale (*National Insurance*) ; augmentation de différents impôts indirects ; gel des abattements de l'impôt sur le revenu. Enfin, mesure symbolique et controversée, augmentation de la TVA sur le fioul domestique, l'électricité et le gaz : de 0 % à 8 % dès avril 1994 et à 17,5 % l'année prochaine. Le Trésor devrait recueillir assez vite les fruits de cette offensive fiscale, et peut-être atteindre son objectif, qui est de ramener le déficit budgétaire à 6,5 % du PIB en 1994-1995, le déficit de l'ensemble des administrations publiques devant quant à lui revenir à 2,7 % en 1996-1997.

Mais, parallèlement, les pouvoirs publics se devaient d'agir sur d'autres leviers économiques, pour accélérer la croissance, stimuler l'investissement, tenter de réduire le déficit de la balance des paiements et en fait compenser la sévérité budgétaire par une politique monétaire plus accommodante. Après neuf mois de stabilité des taux à court terme, le gouvernement avait, le 23 novembre 1993, quelques jours avant le vote du budget, abaissé d'un demi-point le taux de base, ramené à 5,50 %. La nouvelle baisse du loyer de l'argent de 0,25 %, décidée le 8 février, ramenant le taux de base à 5,25 % – son niveau le plus bas – risque pourtant d'être insuffisante pour provoquer un effet d'entraînement.

Les faits semblent donner raison à la Banque d'Angleterre qui – prudente – craint une accélération de l'inflation : les taux d'intérêt à long terme qui étaient descendus de 6,91 % en septembre 1993 à 6,09 % le 29 décembre, sont fortement remontés depuis le début de cette année pour atteindre 8 % le 31 mars. Avec cette remontée assez catastrophique des taux longs, l'espoir d'une nouvelle baisse des taux courts risque d'être déçu.

Le tableau de bord de l'économie britannique présente pourtant des signes préoccupants : le taux de croissance des dépenses de consommation, très rapide au dernier trimestre 1993, s'est ralenti au début de cette année. L'explication d'un tel phénomène n'est guère mystérieuse : la perspective des hausses fiscales d'avril, auxquelles s'ajoutent un taux de chômage qui, tout en diminuant reste élevé puisqu'il avoisine toujours 10 % de la population active et régresse moins vite que prévu, poussent les consommateurs à tenir serrés les cordons de leur bourse. La confiance n'est pas revenue.

Aujourd'hui, le gouvernement de John Major doit se déterminer sans tarder : les mesures fiscales qui ont été prises étaient, dans leur principe, indispensables. Mais elles risquent d'être contre-productives si elles ne s'inscrivent pas dans une stratégie de croissance plus ambitieuse. Nombreux sont les économistes qui mettent en garde le gouvernement : la reprise de l'économie britannique, la première à s'être manifestée en Europe, pourrait bien se transformer en sacrifice de la « poule aux œufs d'or ».

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,53 francs.

COMMENTAIRE

Retournement

APRÈS avoir laissé grossir *leurs déficits publics depuis* 1990 pour limiter les effets de la récession mondiale sur l'emploi et le niveau de vie de leurs populations, les pays industrialisés sont presque tous en train de changer de politique économique. Ce retournement, dans lequel les gouvernements resserrent des politiques budgétaires jusqu'alors très accommodantes, ne prend pas partout les mêmes formes (augmentation des impôts ou réduction des dépenses) ni ne se produit dans le même temps : les Etats-Unis ont pris les devants alors que le *Japon, dernier pays à pratiquer* une politique de relance, creuse volontairement – et à contre-temps – son déficit public.

Mais le fait, notable parce qu'il est général, est le durcissement des politiques budgétaires dans le monde, alors même que la crise économique du début des années 90 est à peine terminée, laissant derrière elle son long cortège de chômeurs, d'entreprises en faillite, de populations appauvries. Un tel changement est probablement indispensable : depuis 1990, les déficits publics ont considérablement augmenté, et *avec une rapidité très surprenante*, atteignant les limites du supportable. Partout, les charges d'intérêt des dettes publiques pèsent lourd sur le budget des Etats et continueront longtemps de gêner les gouvernements, empêchés de consacrer l'argent nécessaire aux investissements publics, à l'éducation nationale, à la formation professionnelle...

Confiance des épargnants

Le rétablissement progressif des finances publiques et sociales des pays *industrialisés* est d'autant plus nécessaire qu'il est la condition de la poursuite de la baisse des taux d'intérêt à long terme, c'est-à-dire de la confiance des épargnants dans l'avenir. Une baisse des taux qui conditionne le redémarrage des investissements partout dans le monde.

La détente des politiques monétaires, c'est-à-dire la baisse des taux d'intérêt, devait réduire, annuler peut-être, les risques que vont faire peser sur l'activité économique des politiques budgétaires plus dures. Cette stratégie avait jusqu'à présent été presque parfaitement appliquée. Jusqu'à ces dernières semaines ou pour des raisons pas toujours rationnelles, les taux longs ont recommencé à augmenter. Accident probablement sans lendemain. La tâche des gouvernements dans les pays industrialisés risque tout de même de s'en trouver singulièrement compliquée.

ALAIN VERNHOLES

Allemagne : après les taux, les impôts

FRANCFORT

de notre correspondant

L'Allemagne, qui fut locomotive est devenue wagon de queue du convoi européen. La reprise y tarde et tous les pronostics l'annoncent lente. On sent monter un regret, sinon un reproche : après les taux d'intérêt élevés que la Bundesbank a infligés au reste de l'Europe et enfin en voie de normalisation, voilà maintenant que la politique budgétaire allemande va à son tour freiner durablement la croissance européenne. Dans leur grande majorité, les économistes allemands ne sont pas keynésiens, préférant voir le bon côté des restrictions budgétaires plutôt que le mauvais. Pour eux, une réduction du déficit public permet *aux taux d'intérêt de baisser*, entraînant un effet positif sur l'économie, alors qu'à court terme l'austérité risque de freiner la consommation et les dépenses publiques, et, en fin de compte, la reprise.

La meilleure illustration du *caractère majoritaire de cette* ligne de pensée en Allemagne est le nouveau programme du Parti social-démocrate (SPD). Malgré les quatre millions de chômeurs, Rudolf Scharping, le président, et Oskar Lafontaine, le responsable de l'économie, *ont fait avaliser par leur parti* un plan qui prévoit une stabilisation du niveau d'impôts et une stricte limitation budgétaire (*le Monde* du 22 mars). Le SPD ne veut plus être taxé de laxisme. Dans l'état actuel des finances publiques, la solution *pour accélérer la reprise* et *pour* résorber le chômage n'est pas keynésienne. C'est dire qu'elle ne passe pas, même aux yeux de la gauche, par un nouveau creusement des déficits budgétaires. Au contraire. Le SPD parle de *« désastre financier »* pour qualifier la politique conduite par le gouvernement Kohl depuis la réunification. Ayant fait des promesses inconsidérées parce qu'il croyait que l'opération allait s'autofinancer (le surplus de croissance devait apporter un surcroît de recettes publiques qui serait reversé dans les nouveaux Länder), le chancelier Kohl s'est refusé à augmenter les impôts en 1990. Il ne l'a fait qu'ensuite, trop peu et trop tard. Le déficit public que le même *Helmut Kohl avait réduit* après son accession au pouvoir en 1982 a glissé alors vers l'abîme.

Le programme de consolidation

D'après la Bundesbank, il a atteint en 1993 150 milliards de marks (5 % du produit intérieur brut) si l'on additionne les besoins de l'Etat fédéral, des Länder et des communes, et 220 milliards de marks (7 % du PIB) si l'on ajoute des organismes publics comme les chemins de fer, la poste et la Treuhand, l'office des privatisation de l'Est (1). Cette somme équivaut à l'épargne interne, qui se trouve donc intégralement absorbée par l'État. Les taux d'intérêt en subissent le contrecoup aux dépens des ménages et des entreprises.

Pour faire face, le gouvernement a adopté en mai 1993 un *« programme de consolidation »* à moyen terme qui prévoit de limiter la croissance des dépenses publiques (Bund, Länder et communes) à 3 % l'an. Parallèlement, différentes taxes doivent être levées et un *« supplément de solidarité »* (un relèvement de 7,5 % de l'impôt sur le revenu) doit être mis en place en 1995. Révisé depuis, ce plan apparaît insuffisant à nombre d'observateurs. Le SPD prévoit de le remplacer en augmentant de 10 % les impôts qui frappent les *« hauts revenus »* (18 % environ des ménages). Vue la vitesse acquise, l'Allemagne va dépasser, en 1995, le niveau maximum d'endettement de 60 % du PIB (produit intérieur brut) fixé par le traité de Maastricht. En 1996, date de l'examen pour le passage à la monnaie unique, le ratio redescendrait tout juste à 60 %, dans le meilleur des cas. C'est dire que *l'austérité* va durer plusieurs années.

Le 1er janvier 1994, les taxes ont été relevés sur les carburants et sur les assurances. Pour les entreprises, la ponction supplémentaire est compensée par une baisse des taux d'impôts, *mais pour les ménages la surcharge* est évaluée par l'institut IFO à une douzaine de milliards de marks (l'équivalent d'une quarantaine de milliards de francs), soit 1,25 % du revenu disponible. Mais si l'on prend en compte les nouveaux prélèvements sociaux nécessaires pour financer l'assurance-dépendance, on atteint, selon la Commerzbank, environ 30 milliards de marks. En 1995, IFO estime à environ 25 milliards de marks le poids de l'impôt de solidarité.

Quel va être l'effet sur la conjoncture ? *La contraction du* revenu disponible entraîne une minoration de la croissance qu'il est difficile d'estimer, car les ménages allemands la compensent en tirant sur leurs livrets d'épargne. Le phénomène, observé lors de la crise du début des années *80*, s'est reproduit l'an passé, le taux d'épargne des ménages ayant été réduit de 14 % du revenu disponible en 1992 à 12,7 % fin 1993. La plupart des économistes tablent sur une nouvelle réduction, cette année, d'un point environ. En conséquence, la baisse du revenu disponible que provoquent les nouvelles taxes mais surtout la baisse des salaires réels et l'accroissement du *nombre* de chômeurs seraient en partie amortis. Encore faut-il avoir conscience de la difficulté de faire un pronostic : les statistiques semblent de plus en plus faussées par l'argent placé au noir dans un pays voisin, le Luxembourg. Un nombre considérable d'Allemands rapatrient ainsi de l'argent pour faire face aux dépenses nécessaires.

La consommation privée devrait reculer à nouveau cette année : de 3 % selon l'institut de Berlin DIW, le plus pessimiste, de 0,5 % ou 0,75 % selon les plus optimistes comme la Rainer Schröder de la Dresdner Bank. C'est là une des plus grandes incertitudes de la reprise allemande. Jürgen Pfister, de la Commerzbank, estime que les taxes supplémentaires levées par le gouvernement rognent d'environ un demi-point la croissance du PIB. Il en sera de même en 1995 et les années suivantes : *« L'Allemagne va croître durablement en dessous de son potentiel »*, souligne-t-il. Potentiel estimé à 2,5 % *à l'Ouest, 10 % à l'Est et* 3,5 % au total. Pour les économistes orthodoxes, le plan de consolidation est indispensable pour soutenir le mark, réduire les taux et redonner à l'économie allemande une croissance vertueuse, tirée d'abord par l'exportation. Un scénario, semble-t-il, en train de se réaliser.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) Un DM vaut 3,42 francs.

CONJONCTURE

La baisse du coût de l'argent

La Banque de France ramène son taux d'appel d'offres de 6 % à 5,90 %

La Banque de France a réduit, jeudi 31 mars, son taux d'appel d'offres de 0,10 point, le ramenant de 6 % à 5,90 %. Alors que la précédente baisse de ce taux remonte à la semaine dernière, l'annonce de la Banque a – agréablement – surpris les marchés, intervenant sans qu'aucune réunion du conseil de la politique monétaire (CPM) ait eu lieu.

Les observateurs y ont vu un signe de souplesse du nouvel organisme, dont la décision avait été prise en réalité la semaine précédente. Cette politique des « petits pas » de la Banque de France contribue à réduire l'écart entre les taux d'appel d'offres français et leur équivalent outre-Rhin, le taux de prise en pension (Repo).

L'écart a été ramené à 0,14 % contre 0,20 % ces derniers mois, montrant que Paris continue de parier sur une poursuite du mouvement de baisse des taux allemands en dépit de la croissance de la masse monétaire observée outre-Rhin depuis le début de l'année.

SERVICES

Nouveau délai pour parachever les négociations

Paris conserve de bonnes chances d'emporter le contrat du TGV en Corée

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Les négociations du contrat de fourniture du TGV à la Corée sont entrées dans leur phase finale. Et tout donne à penser qu'elles sont en bonne voie d'aboutir, dans quelques semaines, à une conclusion positive. L'accord, estime-t-on du côté français, est pratiquement au point sur la majorité des clauses (notamment les transferts de technologie, question essentielle pour Séoul), mais il reste à s'entendre sur les prix. Lorsque la France fut sélectionnée, en août, le coût du projet s'élevait à 2,3 milliards de dollars, soit 13 milliards de francs (avec une part française de 55 %). Depuis l'été, les « effets d'annonce » ont quelque peu perturbé les esprits.

Tout d'abord, bien qu'en France on ait parfois hâtivement claironné victoire, la sélection ne signifiait pas la signature : les Coréens se réservaient le droit, dans l'éventualité d'une impasse, de négocier avec le groupe allemand Siemens. Lorsqu'en fin d'année les Allemands revinrent à la rescousse avec une offre plus alléchante (2,1 milliards de dollars), on pensa également un peu vite que l'affaire échapperait à la France.

En fait, la France demeurait le partenaire des négociations avec Séoul, mais l'offensive de Siemens avait donné des armes aux Coréens pour faire monter les enchères. Plusieurs facteurs ont rendu les négociations difficiles. La nouvelle proposition allemande a provoqué un « baroud » du parti d'opposition. S'est aussi posée la question de la constitution du consortium coréen avec trois grands conglomérats (Hyundai, Daewoo et Hanjin), qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, et celle du contrôle des technologies transférées.

PHILIPPE PONS

Après le dépôt de bilan en 1991

Mise en examen de l'ancien PDG des supermarchés Montlaur

MONTPELLIER

de notre correspondant

Michel Montlaur, ex-PDG du groupe Montlaur, son épouse Colette, le directeur financier de la société, un comptable ainsi que deux commissaires aux comptes ont reçu un avis de mise en examen pour banqueroute, faux et usage de faux, infraction à la législation sur les sociétés commerciales et complicité. Il fait suite à l'information judiciaire ouverte après le dépôt de bilan de la société prononcé le 14 mars 1991. Une enquête préliminaire de la police judiciaire avait alors démontré que les responsables du groupe, composé d'une chaîne de supermarchés et de galeries marchandes implantés dans le sud de la France, avaient fait réaliser de faux bilans comptables, sans doute pour camoufler l'ampleur de la déconfiture.

Le passif de la société était ensuite estimé à 3,5 milliards de francs. Le groupe Montlaur avait été racheté par Carrefour.

J. M.

SOCIAL

En dépit d'une hausse générale limitée à 0,2 %

Le chômage des jeunes progresse de 1,05 % en février

Avec 746 600 inscrits fin février à l'ANPE, le nombre de chômeurs âgés de moins de vingt-cinq ans a progressé de 1,05 % en un mois, alors que l'augmentation du nombre total de chômeurs a été limitée à 0,2 % en données corrigées des variations saisonnières (*le Monde* du 1er avril). Les chômeurs inscrits depuis plus d'un an, au nombre de 1 115 000, progressent de 1,2 % en un mois.

Selon les précisions du ministère du travail diffusées jeudi 31 mars, le nombre de demandeurs d'emploi s'élève, en données brutes, à 3 387 300 (+ 9,3 % en un an), soit 12,2 % de la population active, selon le mode de calcul du BIT. Avec 336 800 inscriptions supplémentaires recensées, le rythme des entrées s'est ralenti de 3,6 % en un mois (– 3,9 % en un an).

Les inscriptions consécutives à un licenciement économique ont diminué de 11,9 % en un an. Le flux des sorties (323 900 en février) a progressé de 0,3 % en un mois (+ 0,8 % en un an).

L'Hôtel Matignon s'est félicité de ce que le gouvernement avait ramené *« à 9 000 la progression du nombre de demandeurs d'emploi sur les trois derniers mois »* contre *« 58 000 sur le trimestre correspondant »* l'an dernier.

Le gouvernement a aussi souligné que *« la mise en œuvre des dispositions de la loi quinquennale* [sur l'emploi] *avait permis (...) de prévenir la suppression de 10 000 emplois dans les entreprises publiques ». « Le gouvernement*, précise le communiqué, *demande aux entreprises publiques de poursuivre en 1994 les efforts engagés à la fin de l'année dernière pour empêcher les licenciements. »*

Le ministère du travail devrait aussi *« publier prochainement »* une circulaire *« pour préciser l'ensemble des procédures relatives aux plans sociaux ».*

En remplacement de Michel Praderie

Didier Guibert, nouveau directeur de l'AFPA

Didier Guibert, directeur des ressources humaines du groupe Schneider, a été élu directeur de l'Association pour la formation professionnelle des adultes en remplacement de Michel Praderie, démissionnaire, a annoncé l'AFPA jeudi 31 mars. M. Guibert, cinquante-huit ans, succède à Michel Praderie, qui dirigeait l'AFPA depuis mars 1992 et a annoncé sa démission le 9 mars. Le nouveau directeur de l'AFPA a exercé les fonctions de directeur du personnel, notamment du groupe Spie Batignolles et des sociétés Comsip Entreprise, Degremont et Expansial, avant de devenir directeur des ressources humaines du groupe Schneider en juillet 1989.

VIE DES ENTREPRISES

Rachat dans la distribution pharmaceutique

Rhône-Poulenc assuré de prendre le contrôle de la Cooper

Jusqu'au dernier moment, le doute aura plané sur le succès du rachat de la Coopération pharmaceutique française (Cooper) par Rhône-Poulenc. L'incertitude a été levée, jeudi 31 mars, lorsque la société d'investissement lyonnaise Sabéton a annoncé son intention de céder les 22,5 % détenus dans cette firme de distribution de médicaments, installée à Melun (Seine-et-Marne). Compte tenu des actions déjà apportées (15 % par les fondateurs, 7 % par les laboratoires Beaufour et une partie des 40 % essaimés entre 3 000 pharmaciens), le chimiste français est assuré d'avoir les deux tiers du capital de l'entreprise.

Claude Gros, qui dirige la Sabéton, fédérait autour de lui les opposants à l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Rhône-Poulenc sur la Cooper, le 21 février. Par le poids de sa participation et les possibilités de rallier d'autres minoritaires, il espérait obtenir un relèvement de l'offre faite à 2 400 francs par action qui valorise l'entreprise à 3,4 milliards de francs.

Cette contestation a été visiblement prise très au sérieux par l'acquéreur, qui voici quinze jours contre-attaquait, en durcissant le ton. *« Notre offre pour le rachat de la société Cooper est la meilleure qui ait jamais été faite jusqu'à présent. Quoi qu'il arrive, il n'est pas question de la modifier et de relever le prix »*, déclarait Igor Landau, directeur général de Rhône-Poulenc (*le Monde* du 18 mars). Et de rappeler que, s'il n'obtenait pas les 67 % du capital souhaités, le chimiste retirerait purement et simplement à la Cooper la commercialisation du Doliprane qu'il lui avait confiée en 1977. *« La Cooper ne sera plus ce qu'elle est »*, indiquait Igor Landau, rappelant qu'avec ce médicament l'entreprise réalise plus du tiers de son activité et tire la moitié de son bénéfice d'exploitation.

Après cette mise au point, la marge de manœuvre des opposants se réduisait d'autant plus qu'aucun laboratoire pharmaceutique n'a envisagé de lancer une contre-offensive. Comme il l'avait annoncé, Sabéton a préféré attendre la clôture de l'OPA, jeudi 31 mars, pour arrêter sa position. Une assemblée générale de la Cooper devait se réunir, vendredi 1er avril, pour modifier les statuts nécessaires avant la prise de contrôle. Une fois reprise par Rhône-Poulenc, cette société deviendra l'un des pivots du groupe pour le développement de la vente des médicaments sans ordonnance.

DOMINIQUE GALLOIS

Malgré les pertes de la branche poids lourds

Renault a réalisé un bénéfice net de 1,071 milliard de francs en 1993

En net retrait par rapport au résultat dégagé en 1992 (5,7 milliards de francs), le résultat 1993 de Renault s'établit à 1,071 milliard de francs. Renault est, avec GM Europe et BMW, le seul constructeur européen à dégager des bénéfices. La contribution au résultat consolidé avant impôt de la branche automobile est de 1,5 milliard de francs, celle de la branche financière de 1,3 milliard de francs, et celle des entreprises industrielles (machinisme agricole et automatismes) de 368 millions de francs. En revanche, la contribution de la branche véhicules industriels est négative (– 2 milliards de francs). Le chiffre d'affaires du constructeur au losange atteint 170 milliards de francs, en retrait de 7,6 % par rapport à 1992. Il a régressé de 10 % en France, de 17 % en Europe, mais progressé de 31 % en dehors de cette zone, grâce à la forte activité de la branche auto en Turquie, Argentine, Colombie et Slovénie.

Après l'arrivée de Bernard Attali

Christian Giacomotto et Philippe Marini démissionnent de la banque Arjil

Le président du directoire de la banque Arjil, banque du groupe Lagardère, Christian Giacomotto, a démissionné jeudi 31 mars. Il devait être remplacé à titre intérimaire par Yves Vlieghe, membre du directoire. Son départ sera suivi prochainement par celui de Philippe Marini, membre du directoire depuis 1990 et sénateur RPR de l'Oise.

Ces démissions interviennent quelques mois après l'arrivée à la tête du conseil de surveillance de Bernard Attali, ancien président d'Air France (*le Monde* du 25 novembre 1993). A l'époque, le directoire avait été mis devant le fait accompli, apprenant cette arrivée moins de deux heures avant la presse. N'ayant pas été consulté, Christian Giacomotto, le fondateur d'Arjil, aurait perçu cette arrivée comme une mesure de défiance. Il aurait immédiatement émis le désir de se retirer. Toutefois, pour ne pas perturber les restructurations en cours au sein du groupe de Jean-Luc Lagardère, il lui aurait été demandé d'attendre la fin de l'offre publique d'échange lancée par Lagardère Groupe, dont il était vice-président du conseil de surveillance, sur Matra-Hachette. Ces opérations se sont achevées voici une quinzaine de jours (*le Monde* daté du 20 et 21 mars).

L'assemblée générale d'Arjil, le 31 mars, a non seulement entériné ces départs mais aussi décidé de modifier les statuts en transformant la banque en une société à commandite par actions. Bernard Attali présidera le collège des associés-gérants.

Si aucun commentaire n'était fait par le groupe Lagardère sur ces modifications, les réactions dans le monde bancaire allaient de l'étonnement à la perplexité. La surprise est de voir partir Christian Giacomotto, dont la banque d'affaires fondée voici sept ans se classe aujourd'hui au cinquième rang français après Lazard, Rothschild, la BNP et le Crédit lyonnais. Dans un contexte difficile, Arjil a dégagé l'an dernier un bénéfice net, part du groupe, de 90,2 millions en hausse de 6 %, après avoir constitué des provisions sur les participations à hauteur de 35 millions de francs. *« Le capitalisme familial a parfois des raisons que personne ne peut comprendre »*, constatait un banquier en apprenant ce changement de pilote dans l'avion.

D. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE : en hausse de 40 %. – Le résultat net de la Société générale de Belgique en 1993 est de 8,6 milliards de francs belges (1,43 milliard de francs français), contre 6,2 milliards en 1992. Cette hausse de 40 % s'explique surtout par un résultat exceptionnel (2,2 milliards) provenant des plus-values réalisées par la société mère lors de la vente de sa participation de 42 % dans le cimentier belge CBR à la société allemande Heidelberg Zement AG, et de la cession de 18,4 % d'actions de l'Union minière.

Même les résultats courants sont en légère hausse (6,4 milliards contre 6,1 en 1992). Lors d'une conférence de presse, jeudi 31 mars, le Belge Etienne Davignon et le Français Gérard Mestrallet, respectivement président et administrateur délégué de la société, ont expliqué notamment ce résultat par le nouvel équilibre du portefeuille, la bonne performance des sociétés de service (Groupe AG, Générale de Banque, Tractebel) et la diminution des frais financiers de la SGB. *(Corresp.)*

EURODISNEY : pas de hausse « significative » du chiffre d'affaires avant 1996. – Euro Disney, qui vient de faire l'objet d'une restructuration financière, renouera comme prévu avec les bénéfices en 1995 mais ne prévoit pas de *« progression significative »* du chiffre d'affaires avant 1996, a indiqué son PDG, Philippe Bourguignon, dans un entretien publié vendredi 1er avril dans l'hebdomadaire *l'Echo touristique*. Il indique que le rachat par la Walt Disney Company de 1,4 milliard de francs d'actifs pourrait porter sur des attractions ou des boutiques, mais il n'est *pas prévu* que Walt Disney rachète des hôtels. Euro Disney recrutera d'ici à l'été 4 500 saisonniers.

AGF : en recul de 35 %. – Les Assurances générales de France (AGF) ont dégagé, en 1993, un bénéfice de 977 millions de francs, en recul de 35 % sur un an, a annoncé, mercredi 30 mars, Antoine Jeancourt-Galignani, nouveau président de la compagnie d'assurances. Les activités bancaires (pertes du Comptoir des entrepreneurs et de la Banque du Phenix) ont pesé sur le résultat à hauteur de 2,5 milliards de francs. L'Etat va dédommager à hauteur de 600 millions de francs les AGF qui ont participé au plan de sauvetage du Comptoir des entrepreneurs. Au total l'opération de *defeasance* (transfert d'actifs) décidée pour sauver le Comptoir aura coûté pour l'instant aux AGF, actionnaires à 30 % de l'institution, 1 milliard de francs. Les rumeurs selon lesquelles l'Etat apporterait des titres Total aux AGF en compensation de l'effort réalisé sur le Comptoir ont été démenties.

DEVANLAY (textile) : baisse de 62,9 % du bénéfice net en 1993. – Devanlay, numéro un français de la maille, a enregistré une baisse de 62,9 % de son bénéfice net consolidé à 132,6 millions de francs en 1993, contre 358 millions en 1992. Ces résultats tiennent compte pour 1992 d'une plus-value nette d'impôt de 223,4 millions de francs sur cession de titres Nouvelles Galeries, et d'une provision exceptionnelle de 70 millions. Le bénéfice net consolidé représente 6,7 % du chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 1,97 milliard de francs en 1993 contre 2,07 milliards en 1992 (– 4,8 %). La contraction des ventes en France a pu être contenue, à 1,18 milliard de francs (– 3,9 %), mais les ajustements monétaires et une conjoncture défavorable en Europe ont entraîné un recul des ventes à l'étranger à 785,4 millions de francs (– 6,3 %).

LINDT ET SPRUENGLI : hausse de 4,2 % du bénéfice net en 1993. – Le fabricant suisse de chocolats Lindt et Spruengli a enregistré une hausse de 4,2 % de son bénéfice net en 1993 à 39,8 millions de francs suisses (159 millions de francs) par rapport à 1992. Le chiffre d'affaires brut consolidé a augmenté de 11,2 %, à 1,18 milliard de francs suisses. A périmètre comparable (hors acquisition de l'entreprise italienne Bulgheroni), cette croissance aurait été de 3,6 %. Rudolph Spruengli a annoncé son départ de la présidence du conseil d'administration du groupe. Il sera remplacé par Ernst Tanner, actuel délégué et vice-président du conseil.

SOCIAL

PEUGEOT : amélioration à Sochaux. – La journée de chômage partiel du vendredi 1er avril à l'usine Peugeot de Sochaux (Doubs) sera la seule organisée au cours de ce mois et aucune autre ne sera sans doute prévue en mai, a indiqué la direction aux syndicats. Depuis le début de l'année, le personnel de production (12 000 salariés sur les 22 000 que compte l'établissement) a chômé vingt et un jours après avoir connu cinquante-neuf journées de chômage en 1993.

ACQUISITION

SCA ajourne son offre de rachat de 89,8 % de la société d'emballage Otor. – Le groupe papetier suédois Svenska Cellulosa AB (SCA) a annoncé, mardi 29 mars, qu'il ajournait son offre de rachat de 89,8 % de la firme française d'emballage Otor. Dans un communiqué, la firme suédoise a précisé qu'elle ne procédera pas à cette acquisition, sauf si la participation de 10,2 % de son compatriote, Stora Billerud, dans Otor peut être acquise à des conditions raisonnables. Stora Billerud détient 10,2 % d'Otor aux côtés du Français Jean-Yves Bacques. Des négociations avec Stora devraient avoir lieu à brève échéance. L'émission d'actions de 1 milliard de couronnes suédoises (732 millions de francs) que SCA envisage de lancer pour financer le rachat sera soumise à l'aval des actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire le 11 avril, en cas d'accord avec les actionnaires de Stora.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 31 mars ↓ Nervosité

Malgré une baisse du taux des appels d'offres de la Banque de France – la seconde en huit jours –, la Bourse de Paris a manifesté de la nervosité, jeudi 31 mars pour la dernière séance de la semaine pascale, le vendredi saint étant chômé au palais Brongniart. En recul de 0,42 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'est raffermi après la décision de la Banque de France de ramener son taux d'appel d'offres à 5,90 % contre 6 % une semaine plus tôt, pour gagner jusqu'à 1,20 % en milieu de journée. Mais cette reprise ne devait pas tenir, et l'indice terminait à 2 081,94 points, en repli de 0,09 %. Le montant des échanges a atteint 5 milliards de francs. Le MATIF, en revanche, a apprécié le geste de la Banque de France, l'échéance juin du notionnel progressant de 0,78 %. Le Bund allemand était en hausse de 0,38 % en fin de journée. L'abandon par le gouvernement du CIP n'a pas suscité de réactions particulières, les opérateurs ayant intégré cette décision depuis plusieurs jours dans le marché.

Les analystes estiment, dans l'ensemble, que les marchés européens conservent un potentiel de hausse appréciable en raison des premiers signes de reprise économique. Ils modifient toutefois les conseils à leurs clients. Plutôt qu'acheter, ils suggèrent aujourd'hui de « conserver ».

Parmi les titres en hausse sensible on relevait Fives Lille (+7,2 %), Damart (+ 5,75 %) et Sovac (+ 4,6 %). Pinault-Printemps a pris 3,8 %, la Redoute 3,5 % et Zodiac 3 %. Les valeurs financières se reprenaient quelque peu. En revanche, Seb cédait 5,3 %, Klépierre 3,5 % et la SFIM 3,3 %.

NEW-YORK, 31 mars ↑ Légère reprise

Wall Street a connu, jeudi 31 mars, sa première séance de hausse après cinq séances consécutives de baisse, grâce à une petite baisse des taux d'intérêt à long terme et l'arrêt des programmes de ventes informatisés. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 635,96 points, en hausse de 9,21 points, soit une avance de 0,25 %. Il avait perdu jusqu'à 67 points en fin de matinée. Le volume des échanges a été très élevé avec quelque 403 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en baisse continue à dépasser largement celui des valeurs en hausse : 1 536 contre 745, alors que 519 actions restaient inchangées.

La nervosité du marché a été accentuée par la publication, prévue pour vendredi, des chiffres du chômage de mars. Les investisseurs devront attendre lundi pour réagir à ces statistiques, le marché étant fermé pour le vendredi saint. Les opérateurs craignent que ces chiffres ne montrent que l'économie se redresse rapidement, ce qui provoquerait une accélération de l'inflation et un nouveau bond des taux d'intérêt.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a terminé à 7,09 % contre 7,10 % mercredi soir. Il avait grimpé jusqu'à 7,18 % en cours de séance.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Alcoa	71 3/4	71 5/8
Allied Signal Inc.	34 1/4	35 5/8
American Express	28	27 5/8
ATT	51 3/4	51 1/4
Bethlehem Steel	20 1/4	20
Boeing	45 1/2	44 7/8
Caterpillar Inc.	109 1/4	112 3/8
Chevron	83 3/4	84 1/4
Coca-Cola	41 1/8	40 5/8
Disney Corp.	42 1/4	41 7/8
Du Pont de Nemours	53 1/4	53
Eastman Kodak	44 5/8	44 3/8
Exxon	63 1/2	62 7/8
General Electric	98 3/4	99 5/8
General Motors	54 3/8	54
Goodyear Tyre	40 1/8	40 1/2
IBM	53 1/2	54 1/2
International Paper	68 1/2	68 1/8
McDonnell Douglas	109 1/4	107 5/8
Merck and Co	29 1/2	29 3/4
Minnesota Mining	99	99 1/8
Morgan (J.P.)	60 1/2	62 5/8
Philip Morris	50 5/8	50 3/4
Procter Gamble	53 1/8	53 5/8
Sears Roeb. and Co.	43 3/8	43
Texaco	63 1/8	63
Union Carbide	23 1/2	22 1/2
United Tech.	62 1/2	62 1/8
Westinghouse El.	12 1/8	12
Woolworth	16 5/8	15 1/8

LONDRES, 31 mars ↓ Repli

Initialement en forte baisse, les valeurs ont annulé l'essentiel de leurs pertes, jeudi 31 mars, au Stock Exchange et l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 6 points, à 3 086,4 points, soit un repli de 0,2 %. Le faible volume d'activité avant le long week-end de Pâques a exagéré les mouvements et accéléré la reprise. Environ 719,8 millions de titres ont été échangés contre 751,7 millions la veille.

La reprise a été déclenchée par une hausse des marchés obligataires et par les déclarations du chancelier de l'Échiquier, Kenneth Clarke, qui a réaffirmé que les hausses d'impôts prenant effet vendredi ne menaçaient pas la reprise de l'économie britannique.

Le Footsie avait pourtant perdu plus de 30 points dans la matinée, déprimé par la chute de 1,95 % de Wall Street mercredi et par la faiblesse de la livre, due aux incertitudes politiques en Grande-Bretagne, ce qui semblait écarter les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt britanniques.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Allied Lyons	5,50	5,18
BP	3,48	3,50
BTR	3,59	3,61
Cadbury	4,84	4,86
Glaxo	6,05	5,99
GUS	5,88	6,05
ICI	8,08	7,90
Reuters	18,92	19,55
RTZ	8,31	8,21
Shell	6,55	6,58
Unilever	10,18	10,15

TOKYO, 1er avril ↑ Rebond

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse vendredi 1er avril, l'indice Nikkei gagnant 165,24 points, soit 0,9 %, pour terminer à 19 277,16 points, au cours d'une séance peu active mais rassurée par la stabilité de la parité yen-dollar et la hausse de Wall Street la nuit dernière. L'indice Topix, à plus large base de calcul, a gagné 7,97 points à 1,571 18 points. Environ 230 millions de titres ont été échangés contre 312,25 millions lors de la séance précédente.

En dépit du début de la nouvelle année fiscale, de nombreux investisseurs hésitaient à s'engager à l'approche du week-end, ont indiqué les opérateurs. Quant aux investisseurs étrangers, ils sont restés en marge du marché en raison du week-end pascal.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1er avril
Bridgestone	1 500	1 500
Canon	1 620	1 610
Fuji Bank	2 160	2 160
Honda Motors	1 650	1 710
Matsushita Electric	1 700	1 710
Mitsubishi Heavy	651	661
Sony Corp.	5 850	5 930
Toyota Motors	1 970	2 000

CHANGES

Dollar : 5,7327 F ↑

Vendredi 1er avril, à Paris, le deutschemark progressait à 3,4165 francs, au cours des premiers échanges interbancaires, contre 3,4141 francs jeudi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar se redressait à 5,7327 francs, contre 5,7100 francs la veille en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	31 mars	1er avril
Dollar (en DM)	1,6720	1,6730
TOKYO	**31 mars**	**1er avril**
Dollar (en yens)	102,80	103

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (1er avril) .... Clos

New-York (31 mars) .... 3 1/2 %

BOURSES

PARIS

	30 mars	31 mars
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 083,87	2 081,94
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 457,30	1 457,83
Indice SBF 250	1 418,37	1 419,69

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	30 mars	31 mars
Industrielles	3 626,75	3 635,96

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	30 mars	31 mars
100 valeurs	3 092,40	3 086,40
30 valeurs	2 445,50	2 439,10

FRANCFORT

	30 mars	31 mars
Dax	2 147,53	2 133,11

TOKYO

	31 mars	1er avril
Nikkei Dow Jones	19 111,92	19 277,16
Indice général	1 563,21	1 571,18

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7300	5,7350	5,7605	5,7675
Yen (100)	5,5658	5,5734	5,6180	5,6283
Ecu	6,5825	6,5941	6,5783	6,5931
Deutschemark	3,4135	3,4186	3,4164	3,4230
Franc suisse	4,0423	4,0488	4,0606	4,0698
Lire italienne (1000)	3,5414	3,5467	3,5225	3,5300
Livre sterling	8,4975	8,5165	8,5122	8,5354
Peseta (100)	3,5414	3,5467	3,5200	3,5277

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 9/16	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4
Ecu	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8	8 1/4	8	8 1/4
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	8	8 1/4	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8
Franc français	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 31 MARS

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 18 h 30
CAC 40 : −0,09 % (2081,94)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5800	EDF-GDF 3%	5830	5890	+1,03
[illegible]	B.N.P. (T.P.)	1085	1051	−3,13
[illegible]	Cr.Lyonnais(T.P.)	1050	1050	—
[illegible]	Renault (T.P.)	2509	2499	−0,04
2500	Rhone Poulenc(T.P)	2450	2450	—
[illegible]	Saint Gobain(T.P.)	1275	1275	—
[illegible]	Thomson S.A (T.P)	1140	1140	—
[illegible]	Accor 1	705	693	−1,70
545	Air Liquide 1	803	816	+1,62
635	Alcatel Alsthom 1	668	665	—
[illegible]	Alcatel Cable 1	630	630	—
375	Alsp 1	370,10	371	+0,24
560	AGF-Ass.Gen.France	573	566	−1,22
[illegible]	Axa 1	1297	1292	−0,39
[illegible]	Bail Invest. 1	995	1008	+1,31
530	Bancaire (Cie) 1	550	553	+0,55
[illegible]	Bque Colbert C2#	181	180,60	−0,22
595	Bazar Hot. Ville 2	702	700	−0,28
1320	Berger (M) 2	1350	1350	—
625	Bertrand Faure 2	625	620	−0,80
1400	BIC 1	1368	1355	−0,95
275	BIS 1	282	280	−0,71
250	B.N.P. 1	250,50	255,50	+2
350	Bollore Techno.1	356,10	360	+1,10
3290	Bongrain 1	3280	3270	−0,30
820	Bon Marche (Au) 1	806	813	+0,87
715	Bouygues 1	696	694	−0,29
[illegible]	BSN 1	837	835	−0,24
1040	Canal + 1	978	988	+1,23
159	Cap Gemini Sogeti1	192	190	−1,04
183	Carnaudmetalbox 1	192	191,10	−0,47
4050	Carrefour 1	4033	4020	−0,32
180	Casino Guichard 1	167,50	167	−0,30
142	Casino Guich.ADP 1	132,10	132,90	+0,61
840	Castorama Dl (Li)1	800	797	−0,38
420	Caumartin Part(M)2	426	—	—
240	C.C.F. 1	244	243,50	−0,20
87	CCMC-Managid(Ly) 2	88	87	−1,14
575	Cegid (Ly) 1	567	557	−1,76
36	Centrest (Ny) 2	38	37,90	−0,26
465	CEP Communication1	481	484,90	+0,81
144	Cerus Europ.Reun 1	138	137,40	−0,43
1250	Cetelem 1	1200	1215	+1,25
1250	CGIP 1	1215	1190	−2,06
1470	Chargeurs 1	1400	1411	+0,79
355	Christian Dior 1	393,90	395,90	+0,51
390	Ciments Fr.Priv.B2	379	377,20	−0,47
585	Clarins 1	581	575	+2,50
465	Club Mediterranee1	409,50	410	+0,12
1110	Colas 1	1117	1106	−0,98
730	CGP (Papers)(Ly)2	695	720	+3,60
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1610	Comptoir Moder. 1	1537	1570	+2,15
480	CPR Paris.Reesc. 1	489,80	489,80	—
1270	Cred.Fon.France 1	1180	1205	+2,12
425	Credit Local Fce 1	409,20	421,70	+3,06
720	Credit Lyonn.CIP 1	650	650	—
620	Credit National 1	603	610	+1,16
705	CSEE 1	699	686	−1,86
5450	Damart 1	5220	5520	+5,75

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
560	Dassault-Aviation1	568	549	−1,96
425	Dassault Electro 1	432	431	−0,23
2750	De Dietrich 1	2675	2650	−0,93
570	Degremont 1	559	555	—
71	Dev.R.N-P De Cal 2	79,90	82,50	+3,25
110	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	120	118	−1,67
410	DMC (Dollfus Mi)1	395	390	−1,27
750	Docks France 1	716	719	+0,42
139	Dynaction 1	137,50	135	−1,82
2670	Eaux (Gle Des) 1	2592	2600	+0,31
910	E.B.F 1	853	860	+0,82
675	Ecco 1	674	665	−1,34
1210	Eiffage 1	1216	1210	−0,49
410	Elf Aquitaine 1	378	370	−2,12
1060	Elf Sanofi 1	1002	982	−2
940	Eridania Beghin 1	933	935	+0,21
730	Essilor Intl 1	724	726	+0,28
540	Essilor Intl ADP 1	510	516	+1,18
1070	Esso 1	1044	1041	−0,29
2140	Eurafrance 1	2082	2100	+0,86
38	Euro Disney 1	32,65	32,35	−0,92
620	Euro RSCG W.W 1	637	640	+0,47
1930	Europe 1- 1	1970	1960	−0,51
46	Eurotunnel 1	44,30	43,70	−1,35
900	Filipacchi Medias1	854	855	+0,12
162	Finextel 1	145	149	+2,76
545	Fives-Lille 1	565	606	+7,26
5500	Fromageries Bel 1	5430	5550	+2,21
2560	Galeries Lafayet.1	2570	2600	+1,17
510	GAN 1	470	475	+1,06
555	Gascogne (B) 1	521	530	+1,73
2130	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2140	2120	−0,93
590	Geophysique 1	565	570	+0,88
680	Groupe Andre S.A.1	656	669	+1,98
815	Groupe De La Cite1	818	825	+0,86
480	GTM-Entrepose 1	458	469	+2,40
500	Guilbert 1	511	528	+3,33
1710	Guyenne Gascogne 1	1616	1639	+1,42
470	Havas 1	449,70	448	−0,38
245	IDIA 1	243	242	−0,41
610	Imetal 1	580	588	+1,38
619	Immeubl.France 2	617	617	—
107	Immob.Phenix 1	104	102,50	−1,44
145	Ingenico 1	146	142,50	−2,40
2160	Ins.Merieux Int. 1	2080	2130	+2,40
525	Interbail 1	516	520	+0,78
685	Intertechnique 1	651	648	−0,46
1300	Jean Lefebvre 1	1275	1255	−1,57
785	Klepierre 1 ■	740	743	+0,41
875	Labinal 1	865	865	—
460	Lafarge Coppee 1	445,90	441	−1,10
159	Lagardere (MMB) C1	153,60	157	+2,21
338	Lapeyre C1	330	340,50	+3,18
350	Lebon 2	355	369	+3,94
6250	Legrand 1	5960	5900	−1,01
4680	Legrand ADP 1	4450	4580	+2,92
260	Legris indust. 1	254,10	264,90	+4,25

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
1050	Locindus 1	1050	1069	+1,81
865	LVMH Moet Vuitton1	839	847	+0,95
585	Lyon.Eaux-Dumez 1	580	568	−2,07
430	Marine Wendel 1	434	420	−3,23
139	Metra-Hachette 1	129	133	+3,10
88	Metaleurop 1	87,50	88,90	+1,60
14	Metrologie Intl 1	13,80	13,90	+0,72
260	Michelin 1	249,40	249	−0,16
143	Moulinex 1	137,70	—	—
1210	Navigation Mixte 1	1168	1130	−3,25
165	Nord-Est 1	159,50	155,20	−2,70
620	Nordon (Ny) 1	673	610	−0,49
28	Olipar 1	28	27,20	−2,86
1260	Oreal 1	1188	1173	−1,26
470	Paribas 1	434,80	435,50	+0,16
400	Pechiney CIP 1	410	417	+1,71
191	Pechiney Intl 1	192,90	192	−0,47
400	Pernod-Ricard 1	382	383	+0,26
865	Peugeot 1	860	857	−0,35
940	Pinault-Printemps1	915	950	+3,83
795	Plastic-Omn.(Ly) 1	805	801	−0,50
465	Poliet	449	452	+0,89
1810	Primagaz 1	1001	1000	−0,10
1090	Promodes 1	1044	1044	—
495	Publicis 1	506	508	+0,40
590	Radiotechnique 1	582	580	−0,34
860	Redoute(S.A.La)1	860	890	+3,49
235	Remy Cointreau 1	225,30	231,80	+2,89
700	Rexel 1	695	697	+0,29
147	Rhone Poulenc A 1	140,10	142	+1,36
38	Rochette (La) 1	40,90	41,80	+2,20
655	Roussel Uclaf 1	630	639	+1,43
4530	Rue Imperiale(Ly)1	4650	4565	−1,83
196	Sade (Ny) 1	195	197	+1,03
2810	Sagem 1	2765	2765	—
675	Saint-Gobain 1	643	650	+1,09
1740	Saint-Louis 1	1708	1701	−0,41
2050	Salomon (Ly) 1	2085	2070	−0,72
485	Salvepar (Ny) 2	476	468,50	−1,58
3000	Sat 2	3040	3040	—
1310	Saupiquet (Ns) 1	1250	1250	—
430	Schneider 1	409	401	−1,96
147	SCOA act.regroup.	165,30	170	+2,84
575	SCOR S.A 1	540	530	−1,85
550	S.E.B. 1	550	521	−5,27
520	Sefimeg 1	549	525	−2,78
187	Selectibanque 1	173	175	+1,16
1310	SFIM 2	1200	1160	−3,33
250	SGE 1	247,90	254	+2,46
605	Simco 1	591	598	+1,18
775	S.I.T.A 1	751	769	+2,40
2250	Skis Rossignol 1	2015	2029	+0,69
605	Sligos 1	556	572	+2,88
850	Societe Gale A 1	633	630	−0,47
68	Sodecco (B) 2	67,40	69,40	+2,97
58	Sodero (Ns) 2	58	58	—
1070	Sodexho 1	1029	1015	−1,36

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
157	Sogenal (Ny) 2	152,20	154	+1,18
2390	Sommer-Allibert 1	2365	2370	+0,21
535	Sophia 1	525	538	+2,48
1770	Sovac 1	1720	1800	+4,65
485	Spie Batignolles 1	450	449	−0,22
640	Strafor Facom 1	622	637	+2,41
325	Suez 1	313,30	313,50	+0,06
197	Synthelabo 1	193	194	+0,52
193	Thomson-CSF 1	165	168,10	+0,67
330	Total 1	299,50	302,50	+1
187	UAP 1	175,80	175	−0,46
470	UFB Locabail 1	440	430	−2,27
295	UGC DA M1	290	289,40	−0,21
500	UIC 1	501	503	+0,40
680	UIF 1	633	629	−0,63
1190	UIS 2	1131	—	—
555	Uniball 1	547	550	+0,55
1350	Valeo 1	1320	1340	+1,52
295	Vallourec 1	290	290	—
435	Via Banque 1	422	422,90	+0,21
315	Worms & Cie 1	310	311	+0,32
2290	Zodiac 1	2210	2280	+3,17
1120	Elf Gabon 1	1124	1100	−2,14
145	American Barrick 1	147	147,60	+0,41
176	American Express 1	166	161	−3,01
310	A.T.T. 1	300	299,90	−0,03
275	Anglo American 1	238	242,90	+2,06
505	Amgold 1	490	490	—
285	Banco Santander 1	278	—	—
1100	B.A.S.F. 1	1100	1085	−1,36
1320	Bayer 1	1327	1285	−3,17
29	Blenheim Group 1	30,30	30,30	—
61	Buffelsfontein 1	56,10	58	+3,39
189	Chase Manhattan 1	187,50	186	−0,80
2930	Daimler Benz 1	2935	2876	−2,01
134	De Beers 1	123,20	124,20	+0,81
2720	Deutsche Bank 1	2740	2720	−0,73
1350	Dresdner Bank 1	1365	1338	−1,98
73	Driefontein 1	64,80	66,20	+2,16
335	Du Pont Nemours 1	315,30	309	−2
260	Eastman Kodak 1	261	260	−0,38
7,50	East Rand 1	7,10	7,05	−0,70
75	Echo Bay Mines 1	75,95	76,70	+0,99
285	Electrolux 1	250	250	—
270	Ericsson 1	250	248,40	−0,64
375	Exxon Corp. 1	372	363,30	−2,34
365	Ford Motor 1	342,50	330,70	−3,45
85	Freegold 1	75,20	76,50	+1,73
12,50	Gencor Limited 1	10,85	10,40	−4,15
600	General Electric 1	585	570	−2,56
345	General Motors 1	330	314	−4,85
450	Generale Belgique1	440	440	—
40	Grd Metropolitan 1	39,20	39	−0,51
42	Guinness Plc 1	42	40,80	−2,86
24	Hanson Plc 1	24	23,60	−1,67
33	Harmony Gold 1	31,05	31,60	+1,77
500	Hewlett-Packard 1	466,50	462,30	−0,90

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
51	Hitachi 1	52,10	51,40	−1,34
1140	Hoechst 1	1136	1100	−3,17
330	I.B.M 1	308,90	308	−0,29
71	I.C.I 1	69,95	—	—
495	I.T.T. 1	486,60	491,40	+0,99
305	Ito Yokado 1	305,60	305,20	−0,13
93	Matsushita 1	95,65	93,40	−2,35
350	Mc Donald's 1	333	318,20	−4,44
174	Merck and Co 1	172,90	170,20	−1,56
585	Minnesota Mining 1	574	563	−1,92
60	Mitsubishi Corp. 1	62,80	62,80	—
460	Mobil Corporat. 1	442	426,10	−3,60
380	Morgan J.P. 1	363,90	351	−3,54
4960	Nestle SA Nom.1	4870	4905	+0,72
83	Nippon MeatPacker1	84,10	83,45	−0,77
194	Norsk Hydro 1	182,90	180	−1,59
1690	Petrofina 1	1670	1668	−0,12
305	Philip Morris 1	292	292,10	+0,03
159	Philips N.V 1	154,20	158,70	+2,92
143	Placer Dome Inc 1	142,50	141,30	−0,84
320	Procter Gamble 1	308	306,70	−0,42
315	Quilmes 1	317,50	320	+0,79
58	Randfontein 1	53,90	55,50	+2,97
200	Rhone Poul.Rorer 1	189,90	187,50	−1,26
595	Royal Dutch 1	578	575	−0,52
74	R T Z 1	73	73,45	+0,62
12,50	Saatchi & Saatchi1	11,70	12	+2,56
405	Sega Enterprises 1	418	419,70	+0,41
56	Saint-Helena 1	54,20	54,60	+0,74
335	Schlumberger 1	311	303	−2,57
58	Shell Transport 1	56,50	55,85	−1,15
2400	Siemens 1	2377	2351	−1,09
335	Sony Corporation 1	338	328,50	−2,81
118	Sumitomo Bank 1	114,90	114,50	−0,35
235	T.D.K 1	241,70	—	—
78	Telefonica 1	70,20	68	−3,13
42	Toshiba 1	42,75	41,80	−2,22
620	Unilever 1	607	606	−0,16
390	Unit.Technologie 1	369,70	360,60	−2,46
580	Vaal Reefs 1	510	505	−0,98
1680	Volkswagen A.G 1	1714	1720	+0,35
455	Volvo (act.B) 1	455,90	—	—
255	Western Deep 1	216	222	+2,78
575	Xerox Corp. 1	536	544	+1,49
189	Yamanouchi 1	111,50	111,50	—
4,95	Zambia Copper 1	5,15	5,15	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,85	3,625
CEPME 8,5% 88 CB	107	6,358
CEPME 9% 89 CA#	112,37	5,523
CEPME 9% 92-06 TSR	114,65	6,929
CFD (CCCE)8,7%90CB	118,30	1,435
CFD exCCCE8,6%92CB	114,20	1,155
CFF 10% 88-98 CA#	114,55	4,394
CFF 9% 89-97 CA#	108,95	4,414
CFF 10,25% 90 CA#	119,95	0,449
CLF 8,9% 88 CA#	112,88	7,496
CLF 9%88-93/98 CA#	109,10	1,430
CNA 9% 4/92 CB	117,38	8,162
CRH 8,6% 92-93 CB	110,59	6,479
CRH 8,5% 87-88 CA#	109,43	0,605
EDF 8,6% 88-89 CA#	111	1,037
EDF 8,6% 92 CA#	114	8,388
Emp.Etat 10,8%79	101,75	6,155
Em.Etat10,26%86 CA	108	0,534
Emp.Etat 6%7/93-97	100,26	4,241
Finansder 9%91CB#	117,65	3,082
Finansd.8,6%92 #CB	112,50	1,484
Floral9,75% 90 CA#	115,79	6,678
OAT 9,90%12/97 CA#	112,94	2,929
OAT TMB 01/99 CA	99,49	1,109
OAT 10% 5/00 CA#	118,01	8,498
OAT 01 TME CA	100,72	0,984
OAT 8,5%11/02 CA #	113,85	2,534
OAT 8,50% 19 CA #	117,10	3,656
OAT 8,50%92-23 CA#	117,86	7,918
PTT 11,2% 85 CB#	108,05	3,480
SNCF 8,8% 87-94CA	109,81	1,374
Lyon.Eaux 6,5%90CV	888	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	523	525
Bains C.Monaco 2	900	900
Bque Hypoth.Europ.	64	64
B.N.P.Intercont.2	385	391
Bidermann Intl	141,70	—
B T P (la cie) 2	30,65	30,50
Cambodge	975	985
Carbone Lorraine 2	740	740
Casa Poclain 2	2,75	—
CBC 1	376	379
Centenaire Blanzy	375	372
Ceragen Holding	20,80	—
Champex (Ny)	10,10	10,30
CIC Un.Euro.CIP 1	378	398
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	492	491
Concorde-Ass Risq2	1200	1190
Constr.Met.Prov.	13,70	13,70
Credit Gen.Ind.	83,70	80
Darblay	600	—
Didot Bottin	710	700

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2785	—
Ecia 1	740	738
Ent.Mag. Paris	5870	—
Eridania Beghin CI	801	795
Fidei[illegible]2	365	365
Finalens	410	403
F.I.P.P.	216	213,20
FNAC 2	3250	—
Fonciere (Cie)	760	760
F.Euris (ex Loca.)	340	340
Foncina	530	535
France I.A.R.D	535	537
France S.A 1	2420	2458
From. Paul-Renard	2858	—
Gaumont 2	890	910
Genefim	395	393
Gevelot	920	900
G.F.C. 1	528	505
G.T.I (Transport)	521	510
Immobail 2	540	538
Immobanque 2	897	900
Im.Marseillaise 2	7400	7280
Invest.(Ste Cle.)	1900	1936
Lille Bonnieres	1510	1505
Locafinanciere	508	500
Louvre 1	245	264
Lucia	168	168
Machines Bull 2	26	26,10
Mag.Uniprix	184	—
Metal Deploye	375	—
Mors 2	37,10	37,20
Navigation (Nle)	143	—
Optorg 2	330	330
Oreal (CI)	1000	—
Origny-Desvroise	1100	1070
Monoprix	1561	1594
Paluel-Marmont	452	452
Parfinance	236	238
Paris Orleans	261,20	279
Piper Heidsieck	729	—
Porcher	374	373,10
Promodes (CI)	855	845
Rochefortaise Com.	183	172
Rosario 2	205	205
Rougier	516	539
S.A.F.I.C Alcan	214	213,30
Saga	595	590
Salins du Midi 2	501	501
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	900	900
S.I.P.H.	152,10	—
Sofal	458	—
Solfo	270,80	—
Softam	75	75
Sofragi	3755	—
Soudure Autogene	818	810
Sovabail	495	495
Taittinger 1	3051	3085
Tour Eiffel	322	—
Ufiner Colreth.	1750	1790
Vicat 2	530	530
Virax	181	157
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	532	—	Noranda Mines	103,50	102,90
Akzo Nobel Nv	669	—	Olivetti Priv.	9,05	9,90
Alcan Aluminium	134,70	131,50	Pfizer Inc.	315	312,70
Arbed	600	650	Ricoh Cy	39	—
Asturienne Mines	146	146	Robeco	370,50	359,10
Banco Pop. Espanol	625	—	Rodamco N.V.	188,90	191,90
Banque Regl.Inter.	41100	39500	Rolinco	372,10	388,40
Chrysler Corp.	330	325	Saipem SPA	8,10	—
C.I.R SPA	8,30	—	Sema Group Plc	39,90	36,10
Commerzbank AG	1145	1185	SKF Aktiebolaget	101	101,80
Dow Chemical Co.1	368	365	Tenneco Inc.	323	323
Fiat Ord	24	23,50	Toray Ind.	35,60	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	750	740	West Rand Cons.	5,70	6
Gevaert	1600	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	55,90	54,40		—	—
Goodyear T.& R.Cy	246,50	240		—	—
Honeywell Inc.	188	—		—	—
Johannesburg Cons.	105	97,60		—	—
Kubota Corp.	37,90	36		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	—	Koninkl. Pakhoed	132,10	—
Bque Hydro Energie	336	345	Lecteurs Monde+ *	181	181
Benedictine*	6280	—	Moïex	144	—
Blanzy-Ouest*	2220	—	Off.Com.Pharm. *	818	811
Brasseries Maroc	275,10	—	Partic.Percier *	202	—
Calciphos*	81	81	Roranto	285,10	285,80
Canadien Pacifique	90,80	90	Safaa	215	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	St-Dominique(Fin)*	154	154
Cie Industrielle*	6790	—	St Gobain Emball.*	1855	—
Coparex Inter.*	552	—	Schlumberger Ind.*	470	—
Cr.Universel (Cie)	247,90	250,20	SEPR *	1088	—
CEAC.*	78	—	SPR "B" nom.	301	—
Fiat Fce nom	150	181,50 d	Testut-Aequitas *	160,10	—
Grace and Co	245,10	238	Waterman *	980	980
Groupe Victoire*	1500	1508		—	—
Gaintoli	725	—		—	—
Table France*	268,60	324,80		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	70	69
Boiron (Ly) 2 #	721	725	Immob.Hotel. 2 #	278	280
Boisset (Ly)	274	—	Int. Computer	155	155
C.A. Paris IDF 1	1031	1048	IPBM	72,15	72
Calberson	400	400	N.S.C Schlum.Ny	1121	1165
Cardif SA 1	1188	1190	Rallye(Cathiard)Ly	236	238
CEGEP #	158	158	Seribo	529	520
CFPI	245	236	Sopra	332	332
C.N.I.M 1	1435	1415	TF1-1	485,70	488
Codetour	285	285	Thermador Hold(Ly)	586	595
Creeks	229	229,90	Unilog	285	280
Dauphin OTA	298	290	Viel et Compagnie#	255	245
Devanlay 2	1485	1465	Vilmorin et Cie#2	412	412
Labor.Dolisos	153	156		—	—
Editions Belfond	125	124		—	—
Europ Propulsion 2	385	388		—	—
Finabail	190,10	189,10		—	—
Finacor	220	220		—	—
G.L.M. S.A.	1120	1125		—	—
Gravograph	212	210		—	—
I.C.C. 2	248	244		—	—

Sicav (sélection) 30 mars

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33103,94	33103,94 ⁘	Euro Gan	8382,45	8040,82 ⁘	Planinter	1542,45	1504,83
Actimonétaire D	31559,85	31559,85 ⁘	Fonsicav	16908,84	16875,09	Plénitude	173,83	168,77 ◆
Amén-gan	8584,86	8254,67 ⁘	France-gan	14657,83	14094,07 ⁘	Poste Croissance	3163,13	3159,97
Amplia	310471,03	310471,03 ⁘	France Garantie	287,50	286,93	Poste Gestion	76910,14	76910,14 ⁘
Amplitude	832,25	808,01	France Obligations	581,97	497	Première Oblig	11419,65	11413,94
Antigone Trésorerie	759793	759793 ⁘	Francic	584,51	548,07	Prévoy. Ecureuil	113,33	112,21 ◆
Arbitr. Court Terme	8423,92	8423,92 ⁘	Francic Pierre	139,70	135,63 ⁘	Priv'Associations	34121,15	34121,15
Associa Première	34298,22	34298,22 ⁘	Francic-Régions	1527,15	1482,67	Proficius	1043,26	1023,81 ⁘
Associc	1141,23	1141,23 ⁘	Fructi-Associations	40,56	40,56	Rentacic	174,97	172,38 ⁘
Atout Amérique	110,24	107,55 ⁘	Fructi-Capi	50,81	50,06 ◆	Revenus Trimestr.	5525,75	5471,04
Atout Asie	112,91	110,16 ⁘	Fructidor	253,62	249,87 ◆	Revenu-Vert	1213,73	1191,10 ⁘
Atout Futur C	592,38	577,93 ⁘	Fructifrance action C	238,31	230,55 ⁘	St Honoré Vie & Santé	1304,10	1149,50
Atout Futur D	583,41	569,18 ⁘	Fructifrance action D	226,14	220,62 ⁘	St Honoré Bons du Tr.	12999,42	12934,75
Aurecic	1770,61	1719,04 ⁘	GAN Rendement	5785,84	5680,63 ⁘	St Honoré Invest.	1026,50	979,95
Avenir Alizés	2043,72	2003,65	Gestilion	17670,42	17670,42 ⁘	St Honoré Pacifique	889,83	849,48
Axa Capital	213,17	206,98 ◆	Horizon	1632,50	1584,95	St Honoré Real	17409,53	17340,17
Axa Court Terme	9315,33	9315,33 ◆	HLM Monétaire	16282,74	16282,74 ⁘	Sécuricic	2006,32	2006,32
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1196,90	1162,04 ◆	Indicia	1215,71	1185,84	Sécuri-Gan	12826,50	12575 ⁘
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	978,93	950,42 ◆	Indust.Fse.Court.T	1722,92	1722,92	Securitaux	1608,99	1608,99 ⁘
Axa Europe	142,66	138,50 ◆	Intensys	108,87	108,60	Sensvalor	30970,01	30970,01
Axa Investments	138,68	134,64 ◆	Interepar	117160,17	113747,74 ◆	SEVEA	108,11	103,52
Axa NPI	161,90	157,18 ◆	Interoblig	17755,99	17407,83	SFI-CNP Assur.	802,92	779,53
Axa Ob.Fr.Extraas	168,21	163,31 ◆	Intersélection Fce	591,68	580,06	S.G. France opport. C	1650,16	1617,80
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	151,12	146,72 ◆	Japacic	202,04	196,16	S.G. France opport. D	1635,12	1603,06
Axa Prem.Ex.Agepre	132,58	128,70 ◆	Jeunepargne	338,81	333,80	Sicav Associations	2132,05	2132,05 ⁘
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	168,99	164,07 ◆	Latitude	2607,38	2603,47 ⁘	Sicav 5.000	515,83	502,02 ⁘
Axa Valeurs PER	167,97	163,08 ◆	Lion Association	11371,73	11371,73 ⁘	S.L. Est	1655,27	1607,06 ◆
Cadence 1	1107,14	1096,18 ⁘	Lion Institution	36643,34	36551,98 ⁘	Slivafrance	833,38	811,08 ⁘
Cadence 2	1090,88	1080,08 ⁘	Lionplus	1216,28	1192,43 ⁘	Slivam	466,28	453,78 ⁘
Cadence 3	1094,73	1073,26	Lion Trésor	2438,82	2414,67 ⁘	Slivarente	239,53	234,83 ⁘
Capimonétaire	7245,94	7238,70 ⁘	Livret Bourse Inv.	687,20	667,18 ◆	Slivinter	560,41	545,41 ⁘
Capioblig	7703,70	7627,43 ⁘	Livret Portefeuil.	864,10	838,93 ◆	Sogenfrance C	1437,71	1409,52
Capitacic	1598,18	1574,56 ⁘	Méditerranée	228,53	221,87 ◆	Sogenfrance D	1367,02	1340,22
Cicamonde	1294,67	1256,96	Mensuel CIC	10321,10	10218,91 ⁘	Sogépargne	334,14	330,83 ⁘
Conacic	1578,17	1548,74 ⁘	Moneden	79617,57	79617,57 ⁘	Soginter	1698,71	1665,40
Comptavalor	4085,57	4079,45	Mone.J.	41846,93	41846,93 ⁘	Soleil Investissements	726,20	698,27 ⁘
Crédit Mutuel Capital	1495,76	1468,43	Monévalor	47793,87	47793,87 ⁘	Solstice	2302,60	2296,86
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	764,43	764,43	Mutualité dépôts	15996,24	15964,31	State Street Act. Eur	12943,20	12505,58 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	114,33	111,27	Natio Court Terme	36812,78	36702,67 ⁘	State Street Act. Frce	13097,01	12715,54
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	112,32	109,31	Natio Court Terme2	332756	332756 ⁘	St. Str. Act.Japon	15987,70	15427,73
Cred.Mut.Ep.J.	20173,64	20173,64 ⁘	Natio Epargne	21119,68	20910,57 ⁘	State Street Emer. Mts	18522,96	17632,43 ◆
Cred.Mut.Ep.long.T	237	230,88	Natio Ep. Capital	13288,63	13157,06 ⁘	St.Street OAT Plus	13013,93	12758,75
Cred.Mut.Ep.Monde	1370,84	1334,15	Natio Ep. Croissance	2089,95	2034,01 ⁘	Stratège Actions	1047,11	1008,84 ⁘
Cred.Mut.Ep.Quatre	1130,40	1100,15	Natio Ep. Obligations	215,95	210,17 ⁘	Stratège Rendement	1684,87	1631,84 ⁘
Diaze	1699,76	1668,07 ⁘	Natio Epargne Retraite	147,25	143,31 ⁘	Synthesis	13743,04	13473,57 ⁘
Drouot France	1099,68	1067,65 ◆	Natio Epargne Trésor	9316,04	9297,45 ⁘	Techno-Gan	6949,17	6681,89 ⁘
Drouot Sécurité	251,96	244,62 ◆	Natio Epargne Valeur	511,90	498,20 ⁘	Thesora	793,25	785,40
Ecocic	1294,33	1256,63	Natio France Index	1143,55	1112,94 ⁘	Trésor Plus	1538,84	1522,81
Ecupar	141,11	137 ◆	Natio Immobilier	1465,60	1426,37 ⁘	Trésor Trimestriel	1064,14	1053,60
Ecur. Actions futur	289,71	283,60 ◆	Natio Inter	1767,47	1720,17 ⁘	Tresoricic	152261,21	152261,21 ⁘
Ecur. Capicourt	202,68	202,17 ◆	Natio Monétaire	9689,01	9689,01 ⁘	Trilion	5394,21	5324,39 ⁘
Ecur. Capitalisation	3060,54	3030,24	Natio Opportunités	159,41	155,14 ⁘	Uni-Associations	121,23	121,23 ⁘
Ecur. Expansion	562825,32	561982,35 ◆	Natio Patrimoine	1571,32	1529,27 ⁘	Uni-Foncier	1577,31	1538,84 ⁘
Ecur. Géovaleurs	2878,39	2794,55 ◆	Natio Perspectives	1330,94	1295,22 ⁘	Unifrance	677,16	660,54 ⁘
Ecur. Investissement	173	167,96	Natio Placements	68565,47	68565,47 ⁘	Uni-Garantie C	1453,07	1435,79 ⁘
Ecur. Monepremière	78149,33	78149,33 ◆	Natio Revenus	1097,62	1086,75 ⁘	Uni-Garantie D	78358,26	78358,26 ⁘
Ecur. Monétaire	22842,38	22842,38 ◆	Natio Sécurité	11801,89	11801,89 ⁘	Uni Régions	1701,78	1660,27 ⁘
Ecur. Trésorerie	2811,97	2811,97 ◆	Natio Valeurs	996,44	969,77 ⁘	Univar	270,22	270,22 ⁘
Ecur. Trimestriel	2073,77	2053,24	Nippon-Gan	7876,27	7573,34 ⁘	Univers Actions	1642,03	1601,98 ⁘
Elanciel	137,64	133,63 ◆	Nord Sud Dévelop	1948,27	1944,38	Univers Obligations	2033,05	1995,14 ⁘
Elicash	1635027,29	1635021,29 ⁘	Oblicic-Mondial	3169,99	3123,14	Valorg	2359,51	2357,15
Emergence Poste	111,40	108,16	Oblicic-Régions	1167,62	1150,36	Valreal	61923,93	61892,98 ⁘
Energia	382,15	364,82 ⁘	Obliutur	3430,36	3368,40 ⁘	Winterthur St-Honoré	265,55	253,51
Eparcic	4213,25	4213,25 ⁘	Oblig. très cat.	211,73	208,60		—	—
Eparcourt-Sicav	4436,48	4425,42 ◆	Oblifion	1706,37	1689,48 ⁘		—	—
Epargne-Unie	1589,87	1560,85 ⁘	Oblisécurité Sicav	15080,31	15080,81		—	—
Eufi Cash capi	9177,77	9177,77 ◆	Oblitys	528,79	520,98		—	—
Euro Solidarité	1213,72	1201,70 ⁘	Oraction	1686,28	1625,64 ⁘		—	—
Eurocic Leaders	1332,44	1293,63 ⁘	Patrimoine Retraite	262,95	257,79		—	—
Eurodyn	1479,80	1443,71 ⁘	Parvalor	688,45	655,34		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 31/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7330	5,7100	5,45	5,95
Ecu	6,5855	6,5855	—	—
Allemagne (100 dm)	341,8600	341,4100	330	353
Belgique (100 F)	16,5885	16,5735	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,0400	303,8900	293	314
Italie (1000 lires)	3,5110	3,5440	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	86,8900	86,9400	83	91
Irlande (1 iep)	8,2070	8,1920	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,5020	8,4795	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,3240	2,3170	2,85	3,35
Suisse (100 f)	402,7400	404,8200	389	411
Suède (100 krs)	72,6200	72,9400	68	77
Norvège (100 k)	78,5000	78,5000	74	83
Autriche (100 sch)	48,5890	48,5130	47	50
Espagne (100 pes)	4,1730	4,1975	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,2900	3,3300	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,1619	4,1257	3,95	4,40
Japon (100 yens)	5,5731	5,5518	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 31/03
Or fin (kilo en barre)	71100	71300
Or fin (en lingot)	71550	71600
Napoléon (20f)	408	410
Pièce Fr (10 f)	320	298
Pièce Suisse (20 f)	411	411
Pièce Latine (20 f)	412	413
Souverain	518	525
Pièce 20 dollars	2570	2505
Pièce 10 dollars	1380	1330
Pièce 5 dollars	710	675
Pièce 50 pesos	2850	2650
Pièce 10 florins	430	430

Matif (Marché à terme international de France)

31 mars 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 235 482				CAC 40 A TERME — Volume : 58 416			
Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94	Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	123,84	123,10	121,64	Dernier	2090,50	2085	2102
Précédent	123,08	122,36	121,66	Précédent	2083	2092	2095

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

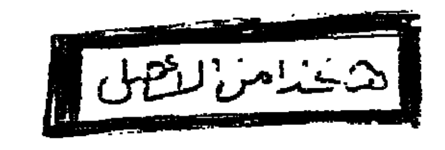
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ⁘ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Claire et Olivier BERTRAND
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur premier petit-enfant,

Guillaume,

le 28 mars 1994, chez

Caroline et Tom BAILEY.

2710 Magnolia-Drive,
22901 Charlottesville Va, USA.
2, rue E.-Laferrière,
92190 Meudon.

Laurence PAYEN
est heureuse d'annoncer la naissance de sa fille,

Lauriane,

à Deuil-la-Barre, le dimanche 27 mars 1994, à 23 h 29. A la naissance, elle mesurait 51 cm et pesait 3,240 kg.

Mariages

Yoko YAMADA
et
Christian VIGNY

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré le 28 mars 1994, à Tokyo.

39-9 Higashiyama-cho,
Itabashi-ku, Tokyo 174.
91, rue des Maraîchers,
75020 Paris.

Décès

– Tous les amis de

Mlle Madeleine BELEY

ont la tristesse d'annoncer son décès à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Mlle Madeleine Beley restera pour beaucoup non seulement l'amie mais aussi la *commissaire internationale de la Fédération française des éclaireuses.*

Vous êtes invités à participer au service religieux protestant qui aura lieu le jeudi 7 avril 1994, à 17 h 45, à la maison de retraite le Chatelet, 3 *bis*, rue du Bel-Air, 92190 Meudon où elle a passé les seize dernières années de sa vie.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés au «Amis du Chatelet», CCP 21 61508 W Paris.

– Marcelle M. Cheilletz,
sa femme,
Claude, Denis
et Marie-Françoise Huisman,
née Cheilletz,
Catherine, Mirabel, Christian
et Didier Cheilletz,
ses enfants,
Thomas,
son petit-fils,
ont la douleur d'annoncer la mort de leur mari, père, beau-père, grand-père

Marcel CHEILLETZ,

le 23 mars 1994, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Selon sa volonté, ayant légué son corps à la faculté de médecine de Paris, il n'y a pas eu d'obsèques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue Marx-Dormoy,
75018 Paris.

– Le Mouvement national Citoyennes Citoyens a la tristesse de faire part du décès de son président fondateur,

Paul ELIEZ,

survenu le 27 mars 1994, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques seront célébrées le 5 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Clignancourt, place Jules-Joffrin, Paris-18e.

– Sa famille,
Ses amis,
nous prient d'annoncer le décès de

Paul GRIMAULT,
réalisateur de films en dessin animé,
commandeur des arts et lettres,

survenu le 29 mars 1994, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 31 mars, dans le caveau de famille, au cimetière ancien de Boulogne-Billancourt.

(Lire page 14.)

– Mme Alice Tournayan
et Thérèse Tournayan,
ont la douleur de faire part du décès de

Louise TOURNAYAN,

survenu le 30 mars 1994, à l'âge de cinquante-deux ans.

– Claude et Annie Nathan,
Daniel et Catherine,
Michel,
Marianne,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas C. NATHAN.

Les obsèques ont eu lieu ce jour, 1er avril 1994, au cimetière du Montparnasse.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Toute la famille
Et les proches de

M. Alain PEUGEOT,

vivement touchés par les témoignages d'affection et de sympathie que vous leur avez adressés à l'occasion de sa disparition, vous prient de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 2 avril 1984,

Jean DELBAYS-BIRON

nous quittait.

Pour ceux qui l'aimaient, il est toujours présent.

– Il y a quinze ans disparaissait le

docteur Paul DUCAS.

En ce jour anniversaire, nous pensons beaucoup à lui.

– Il y a cinquante ans, le

colonel Ernest HESSE (X 85),
né à Paris en 1868,
officier de la Légion d'honneur,
cité à l'ordre de l'armée (1916 et 1918),
ancien commandant du 17e RA,

et son épouse,

Louise FRAENKEL,
née à Elbeuf en 1875,

quittaient Drancy par le convoi no 70 (mille vingt-cinq déportés). Ils figurent parmi les cinq cent vingt personnes gazées dès leur arrivée à Auschwitz, le 30 mars 1944. En 1945, il restait cent vingt-cinq survivants de ce convoi.

« Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde. »
Bertolt Brecht

– Au matin du 2 avril 1990,

Mme Henri-Pierre HUC,
née Claudine Angé,
contrôleur des impôts,

disparaissait.

Il est demandé à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'être aux côtés de son époux, en ce douloureux anniversaire, par une prière ou une pensée affectueuse pour elle.

« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »
Saint Matthieu, XXVII, 46,
saint Marc, XV, 34.

– En ce troisième anniversaire de la disparition de

Claude WARNOD,

nous pensons à lui.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la mort, le 3 avril 1993, de

Christiane LEGUIL,
née Bayart,

une messe sera célébrée en la chapelle Saint-François, 44, rue Molitor, Paris-16e, le mardi 5 avril 1994, à 18 heures.

Conférences

« Permis de construire en Chine »

Débat du Comité France-Chine (CFC) et Architecture, Art, Association (A 3), le 6 avril 1994, de 10 heures à 13 heures, au CFC, 31, rue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris-16e. Renseignements et réservations, A 3 : 45-74-63-44.

– Grande réunion des anciens YFU (1965-1978) le 11 juin 1994, à Paris. Merci d'adresser vos coordonnées à J.-L. Berquer, 62, rue Botzaris, Paris-19e.

Communications diverses

– Bruno Leprince, éditeur, est heureux de faire part de la naissance de sa collection,

A boulets rouges.

Elle est inaugurée par une « balladurade » de Benjamin Peretti, *Comment va la France, Môssieu ? Elle crève, Môssieu !* Dans toutes les bonnes librairies.

– Dîner-débat organisé par Jean Elleinstein et les Débats de La Coupole : « Comment peut-on éviter le déclin de la France », avec Marie-France Garaud, mercredi 6 avril 1994, à 20 heures, à La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris-14e. 300 F. Renseignements et inscriptions : 43-26-08-03 ou 43-26-68-55.

Colloques

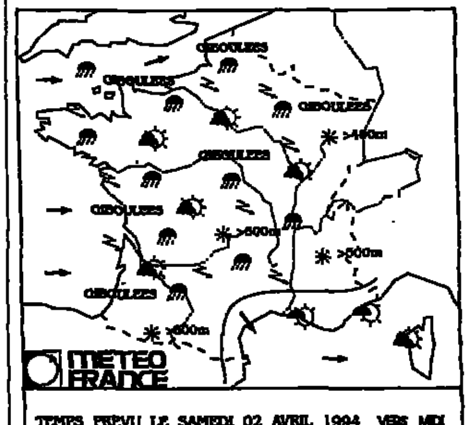
– Il y a trente-deux ans, le 15 mars 1962, six inspecteurs de l'éducation nationale : Max Marchand, inspecteur d'académie, chef du service des centres sociaux éducatifs d'Algérie ; Marcel Basset, Robert Eymard, l'écrivain Mouloud Feraoun, Ali Hammoutene, Salah Ould Aoudia, étaient assassinés à Alger dans l'exercice de leurs fonctions par un commando Delta de l'OAS. En raison des élections cantonales, le colloque annuel de l'association des Amis de Max Marchand et de ses compagnons a été reporté aux 2 et 3 avril 1994. Résidence La Fayette, avenue de Bourgogne, 17000 La Rochelle.

Soutenances de thèses

– Mme Diane Daval-Béran soutiendra une thèse de doctorat en histoire de l'art : « L'œuvre de M. H. Vieira da Silva », le samedi 2 avril 1994, en Sorbonne, salle Liard, à 14 heures.

– M. Jean-Baptiste Onana soutiendra, le jeudi 7 avril 1994, à 14 heures, salle des thèses, université Paris-XII-Val-de-Marne (Créteil), une thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, intitulée : « Les politiques d'aménagement urbain en Afrique du Sud : de la répression à la tolérance (1948-1993) ». Cette soutenance est publique.

MÉTÉOROLOGIE



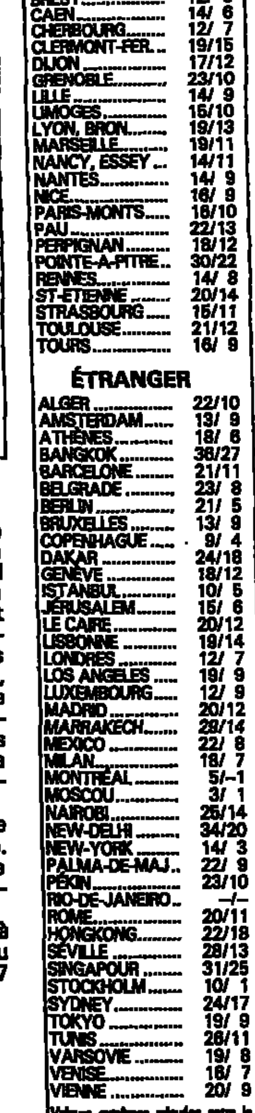
TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 02 AVRIL 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

- ENSOLEILLÉ
- ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
- NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES
- TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
- PLUIE OU BRUINE
- NEIGE
- AVERSES
- ORAGES
- BRUME ET BROUILLARD
- SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : temps plus frais avec beaucoup d'averses. – Seul le littoral méditerranéen sera privilégié avec du soleil, grâce au mistral et à la tramontane qui souffleront à 60/80 km/heure. Partout ailleurs, nuages et éclaircies alterneront, accompagnés de fréquentes averses. Les nuages seront plus nombreux sur les versants nord des massifs, où ils donneront des averses sous forme de neige à basse altitude, 500 mètres en général, et 800 mètres sur les Pyrénées. Les averses seront souvent fortes avec de la grêle ou des coups de tonnerre, et plus nombreuses près des côtes.
Le vent d'ouest atteindra 60 à 80 km/heure sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.
Les températures seront en baisse : le matin, il fera 1 à 5 degrés en général, localement 5 à 9 près de la Méditerranée.
L'après-midi, le thermomètre indiquera 7 à 11 dans le Nord-Est, 8 à 12 sur le reste du Nord, 10 à 13 sur la moitié sud et 14 à 17 près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)



TEMPÉRATURES maxima – minima

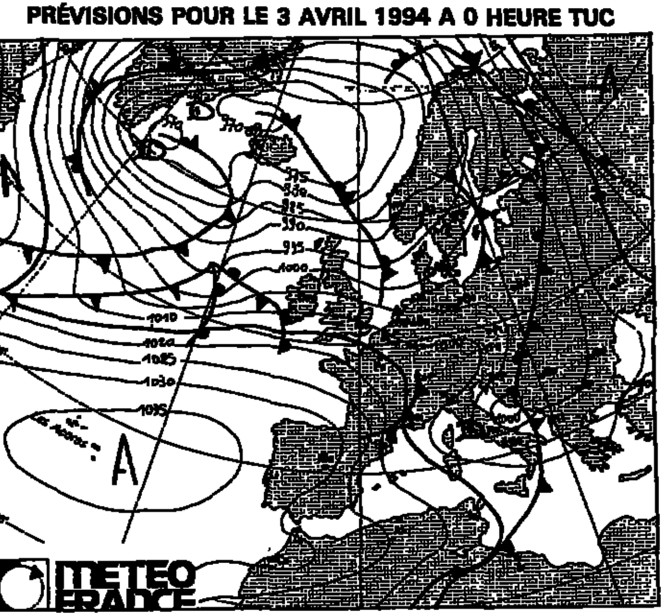
FRANCE	
AJACCIO	15/ 7
BIARRITZ	18/14
BORDEAUX	19/14
BOURGES	15/13
BREST	12/ 6
CAEN	14/ 6
CHERBOURG	12/ 7
CLERMONT-FER.	19/15
DIJON	17/12
GRENOBLE	23/10
LILLE	14/ 9
LIMOGES	15/10
LYON, BRON	19/13
MARSEILLE	19/11
NANCY, ESSEY	14/11
NANTES	14/ 9
NICE	16/ 9
PARIS-MONTS	16/10
PAU	22/13
PERPIGNAN	18/12
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	14/ 8
ST-ETIENNE	20/14
STRASBOURG	15/11
TOULOUSE	21/12
TOURS	16/ 9

ÉTRANGER	
ALGER	22/10
AMSTERDAM	13/ 9
ATHÈNES	18/ 6
BANGKOK	36/27
BARCELONE	21/11
BELGRADE	23/ 8
BERLIN	21/ 5
BRUXELLES	13/ 9
COPENHAGUE	9/ 4
DAKAR	24/18
GENÈVE	18/12
ISTANBUL	10/ 5
JÉRUSALEM	15/ 6
LE CAIRE	20/12
LISBONNE	19/14
LONDRES	12/ 7
LOS ANGELES	19/ 9
LUXEMBOURG	12/ 9
MADRID	20/12
MARRAKECH	29/14
MEXICO	22/ 8
MILAN	18/ 7
MONTRÉAL	5/–1
MOSCOU	3/ 1
NAIROBI	25/14
NEW-DELHI	34/20
NEW-YORK	14/ 3
PALMA-DE-MAJ.	22/ 9
PÉKIN	23/10
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	20/11
HONGKONG	22/18
SÉVILLE	28/13
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	10/ 1
SYDNEY	24/17
TOKYO	19/ 9
TUNIS	26/11
VARSOVIE	19/ 8
VENISE	16/ 7
VIENNE	20/ 9

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-03-1994 à 6 heures TUC et le 01-04-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



PRÉCISION. – Contrairement à ce que nous indiquions dans notre rubrique Agenda parue dans *Le Monde daté* vendredi 1er avril, concernant le week-end pascal, la Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts samedi 2, dimanche 3 avril et fermés lundi 4 avril.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 1er AVRIL

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, La minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 ▶ Téléfilm : Le Tunnel. D'Yves Boisset.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Série : Super Force.
23.50 Journal et Météo.
23.55 Jeu : Millionnaire.
0.55 TF 1 nuit
1.00 Concert : Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. Dirigé par Jean-Louis Forestier.
2.05 Téléfilm : Le Vignoble des maudits.
3.10 Documentaire : Histoire de la vie.
4.10 Série : Côté cœur.
4.55 Musique.
5.05 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.50 Jeu : Un pour tous.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Documentaire : La France à voix haute. De Marcel Jullian, François Gall et Alain Dhenault. Vingtième anniversaire de la disparition de Georges Pompidou.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Georges Pompidou au Centre Pompidou. Invités : Jacques Chirac, Guy Béart, Robert Bordaz, Pierre Boulez, César, Pierre Soulages et François Barre, président du Centre Georges-Pompidou.
23.45 Journal, Météo et Journal des courses.
0.10 Cinéma : Jésus de Montréal. ■■■ Film canadien de Denys Arcand (1988).
2.05 Magazine : Envoyé spécial.
3.35 Documentaire : Ballon glace.
4.25 24 heures d'info.
5.05 Dessin animé.

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Herbert Leonard.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa.
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine : Strip-tease. *Chirac, ma femme et moi*, de P. Carles ; *Parfaites !* d'O. Lamour ; *Déprimes à Sochaux*, d'O. Lamour ; *Elle est nickel*, de M. Stameschkine.
0.20 Hommage à Eugène Ionesco. Documentaire : *Les confessions d'un enfant du siècle*, de J. Louis Comolli ; Théâtre : *la Lacune*, pièce d'E. Ionesco, avec Madeleine Renaud, Claude Dauphin.
1.10 Court métrage : Libre court.
1.20 Continentales.

CANAL PLUS

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Un cœur en hiver. ■■■ Film français de Claude Sautet (1992).
15.15 Documentaire : Egyptomania. De Renan Pollès.
16.15 Cinéma : Panique chez les Crandell. □ Film américain de Stephen Herek (1991).
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.15 Sport : Football. Auxerre-Nantes. Match de la 32e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30 : coup d'envol.
22.30 Les KO de Canal +.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Grand Pardon 2. □ Film français d'Alexandre Arcady (1992).
1.19 Pin-up.
1.20 Cinéma : Gladiateurs. ■ Film américain de Rowdy Herrington (1991) (v.o.).
3.00 Cinéma : Trust Me. ■■ Film américain de Hal Hartley (1991) (v.o.).
4.40 Documentaire : Mon nom est Orson Welles.
5.35 Cinéma : Le Chevalier du château maudit. ■ Film italien de Mario Costa (1959).

TÉLÉ-EMPLOI

14.15 Magazine : Passe, impair et gagne ! 14.30 Magazine : Une région, un jour (L'Alsace). 15.45 Documentaire : Les Métiers de France (L'ostréiculteur). 16.50 Magazine : L'Ecole pour un métier. 18.35 Débat : Vingt idées pour l'emploi.

ARTE

19.00 Série : Rendez-vous avec Loriot.
19.25 Documentaire : Une histoire de zoo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Pierre qui roule. De Marion Vernoux.
22.05 Débat : Autour de « Au bord de la mort ». Avec Philippe Loirat, Hilmar Burchardi.
23.30 Cinéma : Le Dernier Bac. ■ Film polonais de Waldemar Krzystek (1989) (v.o.).

M 6

14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : L'assassin est parmi nous. De Peter Levin.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. (et à 5.50) OPA sur Sarajevo.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de 1968.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Poisson d'avril : Dali est vivant !
21.32 Musique : Black and Blue. Avec Laurent de Wilde, pianiste, Prix Django Reinhardt 1994.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les Petites Ondes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Concert (en direct de Saint-Thomas de Leipzig) : Passion selon saint Matthieu, de Bach, par le Thomanerchor et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Georg Christoph Biller ; sol. : Emma Kirkby, soprano, Mitsuko Shirai, alto, Martin Petzold ou Frieder Lang, ténor, Berthodl Possemeyer ou Matthias Weichert, basse.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Brice Lalonde («Forum RMC-*l'Express*»).

France-Inter, 19 h 20 : « Les années Pompidou : quel héritage, quels héritiers ? », avec Pierre Messmer («Objections»).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Les deux Tapie

SITÔT après « Envoyé Spécial », Bernard Tapie, sans prévenir, apparut sur France 2. Une apparition de Bernard Tapie à la télévision, par les temps qui courent, n'eût mérité aucune mention particulière, si l'œil ne s'était trouvé mystérieusement attiré. Quelque chose heurtait : ce Tapie impromptu n'était pas le Tapie habituel. Nous ne nous trouvions pas face à cette masse en mouvement perpétuel, à ce corps engagé dans un éternel pugilat, au Tapie protéiforme des dernières semaines, interpellé sur un marché à propos de l'assassinat de Yann Piat, sortant maussade d'un palais de justice pour s'engouffrer dans une limousine, à peine élu à Marseille et déjà comparaissant à Valenciennes, hypothéquant bateau et hôtel particulier et, pour tout couronner, entrevu à l'Elysée entre chien et loup.

C'était un autre, un Tapie serein, évoquant avec détachement et chaleur son engagement politique. Pourquoi faire de la politique, lui demandait une voix féminine. Pourquoi ? Allons : dévouement, attention aux autres, altruisme ! Et pourquoi avoir choisi le MRG ? insistait la même voix. *« Ah, soupirait-il, beaucoup de gens me posent cette question, alors que la réponse est évidente. »* Evidente ? Oui, il était à la recherche d'une troisième voie, entre libéralisme et socialisme, etc.

Que se passait-il ? Où nous trouvions-nous ? Le nouveau conseiller général de Marseille s'était-il, profitant d'une soirée d'inattention de la France, subrepticement emparé de la télévision publique ? S'agissait-il, légèrement prématuré, d'un poisson d'avril de la chaîne ? Plus simple encore : un regard aux programmes révéla l'existence de quelques minutes « d'expression directe des partis ». Ainsi était-on tombé au milieu du temps dévolu au Mouvement des radicaux de gauche.

Ce personnage charmant et convivial, méditatif et philanthrope, était donc une manière d'aveu. Ainsi le député des Bouches du Rhône, s'il en avait eu le loisir, eût-il aimé apparaître. Etonnant désir ! Car ce Tapie tout miel n'était-il pas le plus dangereux ennemi du Tapie sulfureux ? Le Tapie qui séduit, celui qui est parvenu à se placer au centre de toutes les controverses, à aimanter sur sa personne tous les fantasmes de l'époque, – un peu à la manière de la marque Benetton – c'est l'autre, le Tapie-scandale, boxeur de journalistes, naufrageur de caméras, et qui s'en relèvera toujours. Le Tapie omniprésent, mais s'affichant persécuté par l'établissement. L'anti-Jean-Yves Haberer, en somme.

Et quelle tenace séduction, celle de ce Tapie-là ! L'a-t-on remarqué ? L'autre soir, proposant au cours de la « télé-manif » de Michel Field d'obliger par la loi toutes les entreprises du pays à embaucher de jeunes chômeurs, Tapie fut accueilli par davantage d'applaudissements que de huées. Et si le berlusconisme était un produit d'exportation ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 2 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Magazine : Reportages.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Série : Columbo. Il y a toujours un truc, de Leo Penn, avec Peter Falk, Anthony Andrews.
22.20 Téléfilm : Piège de feu. De Robert Day, avec Lee Majors, Lisa Hartman.
23.55 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.30 Journal et Météo.
0.45 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
0.55 TF 1 nuit (et à 2.30, 3.30, 4.10, 4.40).
1.00 Théâtre : Le Prête-nom. Pièce de John Chapman et A. Marriott, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Jacques Balutin, Henri Guybet, Annick Blanche.
2.40 Documentaire : Histoire de la vie.
4.15 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.50 Musique.
5.05 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : La Planète des animaux.
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. RPR.
9.05 Magazine : Sur les pistes (et à 3.25). Avec Pierrette Brès ; A 9.10, Grands galops.
9.30 Magazine : Samedi aventure. Les royaumes de l'ours russe. 3. Le grand désert d'Asie centrale, de Masakasu Lukuhara.
10.35 Le Magazine de l'emploi. Invitée : Martine Aubry.
11.25 Clip : Moi, je m'en sors (et à 15.05, 22.25).
11.30 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.30).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.50 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.
13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Vatican : combien de diplomates ? D'Henri Legoy.

14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Magazine : Terre de foot, spécial Afrique ; A 17.00, Football (championnat de France de D2) : Nice-Nancy.
18.50 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invitée : Véronique Genest.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Présenté par Marcel Béliveau et Georges Beller. Aux couleurs de Montréal.
22.30 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : CharlElie Couture. Avec Tom Novembre, Angélique Ionatos, Julien Clerc, Stephan Eicher, Soon E MC.
0.00 Journal et Météo.
0.25 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Laogai : au cœur du goulag chinois, de Roger Finnigan.
1.15 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.45 Dessin animé.
3.50 24 heures d'info.
4.05 Documentaire : Trou de fer.
4.30 Variétés : Taratata (rediff.).

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf.
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones.
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume. Le comité du centre ; Le challenge Yves-du-Manoir (quarts de finale) : Brive Narbonne, Colomiers-Castres, Toulouse-Montferrand, Biarritz-Perpignan.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.40 Magazine : Montagne. Reportage : Banff, la porte des Rocheuses, de Marc Lemieux.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Invention de la solitude*, de Paul Auster.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Claude Jensac, Pierre Doris, C. Jérôme.
20.50 Téléfilm : Les Genoux cagneux. De Hervé Baslé, avec Eléonore Hirt, Jean-Pierre Bisson.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Jean-Luc Bitton *(Emmanuel Bove, la vie comme une ombre)* ; Bernard Murat *(Feydeau : Théâtre)* ; Roger Dadoun, à propos de *Magie du livre, Ecrits sur la littérature ; Description d'un paysage, Miniatures suisses ; Poèmes*, de Hermann Hesse.
23.40 ▶ Magazine : Musique sans frontière. Spécial Irlande : les Fougueuses brumes de Dublin, avec les groupes A House, The Stunning, The Four of Us, Sultans of Pings, Luka Bloom, The Cranberries, et des chanteurs de ballades : Eleanor Mac Evoy, Mary Black, Doctor Millar ; Paris-métisse avec Taxi Mauve.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch (rediff.).
8.20 Cinéma : Sacré Sale Gosse. □ Film américain de Peter Faiman (1991). Avec Ed O'Neill, Ethan Randall, JoBeth Williams.
10.05 Cinéma : L 627. ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1992). Avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Angle mort. De Michael Toshiyuki Uno, avec Joanne Woodward, Laura Linney.
15.35 Documentaire : Américains et Pygmées, une vie de famille. D'Alan Root et Bruce Anglia.
16.25 Surprises.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, George Eddy, François Pécheux et Bruno Solo. 17.52 : Le plein de basket. 19.10 : le magazine. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Téléfilm : Chien et chat 2, l'embrouille. De Marc Simenon, avec Roland Giraud, André Dussollier.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 32e journée du championnat de France de D1.
23.00 Documentaire : Elizabeth Taylor, princesse d'Hollywood. De Peter Haicks.
23.40 Surprises.
0.00 Magazine : Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Rêves de cuir. Film français, classé X, de Francis Leroi (1991).
1.34 Pin-up.
1.35 Cinéma : The Crying Game. ■■ Film irlandais de Neil Jordan (1992) (v.o.).
3.25 Cinéma : La Putain. □ Film américain de Ken Russell (1991).
4.50 Cinéma : La Fiancée. □ Film américain de Terence O'Hara (1990).
6.20 Documentaire : Les Allumés... Rodéo à Omak, la course suicide, d'Hervé Fieujean.
6.45 Surprises.

TÉLÉ-EMPLOI

12.00 Infos services (et à 17.30, 18.50). 12.45 Journal de France 3. 13.00 Série : Bouge-toi (Des sous !, et à 17.05). 13.20 Magazine : Le Livre pour l'emploi. 13.50 Reportage : Immig'action (SCOOP à Gardanne). 14.10 Magazine : Passe, impair et gagne ! 14.25 Magazine : Une région, un jour (Franche-Comté). 15.40 Programmes à la demande. 16.50 Magazine : A deux mains (Comme au restaurant !). 18.35 Débat : Vingt idées pour l'emploi.

ARTE

19.00 Série : Les Root en Europe.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La politique étrangère de la Russie et des Etats-Unis : l'Histoire ne se répète pas.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités espagnoles et allemandes de la semaine du 2 avril 1944, commentées par Marc Ferro et Pierre Kende.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : L'Enigme Pompidou. De Daniel Rondeau et Philippe Nahoun.
21.55 Téléfilm : Gabriel. De Mounir Dridi, avec Adama Niane, Julie-Anne Rauth.
23.30 Magazine : Snark. Les Aventures secrètes de Tom Pouce, de Dave Borthwick ; Andy Warhol, de Marie Menken ; Snowflakes, de William Wegman ; Un monde fou fou fou, de Noureddin Zarrinkelk ; I Do not Know What It Is I am Like, de Bill Viola.
0.00 Magazine : Intérieur nuit. Découverte : Marla Glen ; Images : Songs of my People ; Curiosité : Juke-box Théâtre ; Cinéma : le Movy Club (70 min.).

M 6

8.10 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
12.00 Série : Les Années coup de cœur.
12.30 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invité : Jean-Claude Vandamme.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : Le Magicien.
14.55 Série : Berlin antigang.
16.15 Série : Thunderbirds.
16.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Les maîtres du jeu.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Le salon du cabriolet ; Les garanties automobiles ; Essais motos ; Le rallye Grasse-alpin ; Supertourisme : la veillée d'armes.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : La Traque infernale. De Gianfranco Albano, avec Gianni Morandi, Renan Demirkan.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Emmanuelle Bernheim, écrivain.
20.45 Nouveau Répertoire dramatique Les Cendres et les Lampions, Lunes, de Noëlle Renaude.
22.35 Musique : Opus A la veillée : les violoneux autour du « cantou ».
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Patrice Delbourg.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 1er août à Londres) : Deborah, de Haendel, par les Chœurs de la cathédrale de Salisbury, le Chœur du New College d'Oxford et The King's Consort, dir. Robert King.
22.48 Ainsi la nuit. Quatuor pour violon, violoncelle et piano no 1 en sol mineur op. 25, de Brahms ; Liederkreis op. 39, de Schumann.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Invités : Tona Scherchen, Yves Daoust.

Les interventions à la radio

RTL, 13 heures : « Spécial Italie » (« Journal inattendu »).



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Cassable

Le parcours du casseur est balisé par ce qui, dans les quartiers traversés, est cassable. Le casseur brise le fragile disponible dans la transparence des villes : vitrines, bouteilles à la parade derrière les comptoirs des cafés, verre des cabines téléphoniques, des abribus et, bien sûr, des autos.

Il peut, par gros temps, devenir incendiaire et brûler des voitures ou quelques palissades, mais il n'enflamme pas la grande ville. Si les casseurs s'attaquaient au solide, ils ne seraient plus des vandales à la grammaire sommaire, mais des militants déterminés, des guérilleros, des révolutionnaires. Leur activité, faite d'impuissance impulsive, deviendrait dessein collectif et combat à risque. Jeudi, à Paris, les briseurs de manif ont œuvré à l'ombre de la prison de la Santé, côté rue, sans toucher à ce symbole compact de la « répression ». Sous leurs pavés, rien.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Heures locales

L'argent des Communautés européennes doit permettre d'assurer un meilleur équilibre entre les régions d'un vaste territoire qui s'étend de Séville à Hambourg. Pour obtenir une part de ces sommes importantes, les élus doivent bien préparer leurs dossiers.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à XII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 1er avril 1994 a été tiré à 465 557 exemplaires

Les salariés sont appelés à se prononcer sur le sauvetage de la compagnie d'ici au 11 avril

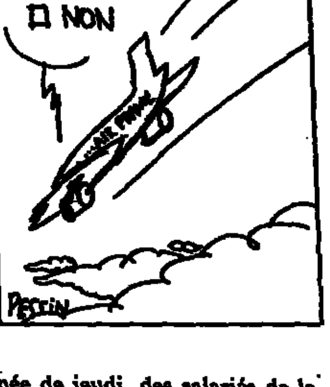
Référendum de la dernière chance à Air France

« *Approuvez-vous le projet pour l'entreprise du 27 mars ?* » Les 40 000 salariés d'Air France sont appelés à répondre par oui ou non à cette question d'ici au 11 avril.

« A situation exceptionnelle, procédure exceptionnelle ». Comme on s'y attendait, le plan de sauvetage de la compagnie va faire l'objet d'une consultation générale. Les 40 000 salariés de l'entreprise sont appelés à se prononcer pour ou contre le projet pour l'entreprise modifié à l'issue des négociations avec les organisations syndicales samedi 26 mars.

Faute d'une unanimité syndicale, Christian Blanc avait prévenu qu'il lancerait son plan s'il obtenait l'assentiment des salariés. Cette perspective de contournement des syndicats n'a pas décidé ces derniers à adhérer en majorité au plan. Jeudi 31 mars, seul six d'entre eux sur quatorze ont apposé leur paraphe au bas du protocole d'accord. FO (cadres et non-cadres), majoritaire à Air France avec 33,89 % des voix aux dernières élections professionnelles, a marqué son adhésion après avoir obtenu une quasi-unanimité de ses adhérents consultés au préalable. Le SNMSAC (mécaniciens au sol), l'USAF, la CGC et la CFTC se sont également prononcés pour.

Sans surprise, la CGT (28,14 % des voix aux dernières élections professionnelles) a confirmé, jeudi, son refus d'entériner l'accord-cadre estimant qu'il restait conforme aux *« orientations fondamentales »* du plan de Bernard Attali. Blocage des salaires pendant trois ans, suppressions d'emplois au nombre de 5 000 sur la même période et allongement du temps de travail sont qualifiés par l'organisation de *« recul social »* pour le syndicat. Dans la matinée de jeudi, des salariés de la maintenance d'Orly ont bloqué les pistes à l'apel de la CGT et de la CFDT.



La surprise est venue, en revanche, de la CFDT et du SNPL (syndicat national des pilotes de ligne), dont on ignorait pendant une bonne partie de la journée s'ils se décideraient ou non à signer. Le SNPL a déclaré dans un communiqué qu'il ne pourrait pas signer l'accord-cadre *« dans sa version du 27 mars »*. Sans y être véritablement opposé, il préfère sans remettre au verdict des urnes. Les pilotes craignent de voir leur salaire amputé.

Les nouvelles règles de rotation des équipages et le relèvement du seuil de paiement des heures supplémentaires de 67 à 75 heures devrait entraîner une baisse de la rémunération de l'ordre de 10 %, estime-t-on au syndicat tandis que la direction fait valoir que l'objectif est de travailler davantage au même prix.

La CFDT (19,17 % des voix aux élections) a eu du mal à se décider, partagée entre l'attitude jusqu'au boutiste de la maintenance Orly d'une part, la volonté de ne pas aller à l'encontre de la « base » et le souhait de participer au comité de suivi qui sera associé à la mise en œuvre de l'accord-cadre. La direction avait fait savoir lors des négociations que les syndicats non signataires ne participeraient pas à ce comité. La CFDT invoquait jeudi le code du travail pour y être associée.

Le ministre des transport, Bernard Bosson, est venu apporter, jeudi, son soutien au projet de Christian Blanc. *« Je ne pense pas que l'on puisse faire un plan meilleur »*, a-t-il déclaré. Il est fort probable que le président d'Air France obtienne la forte majorité qu'il souhaite pour mettre en œuvre son plan. Après l'échec de la tentative de redressement de Bernard Attali, il semble que les personnels soient conscients d'avoir à faire au plan de la dernière chance. D'autant plus que Christian Blanc l'a fait savoir : faute de soutien, il partira.

Dans un courrier adressé aux 40 000 salariés de la compagnie, jeudi, il estime que la réponse à la consultation engagée doit être *« claire et massive »*.

Pour réussir, Christian Blanc devra remotiver un encadrement sur lequel reposera en partie le sauvetage de la compagnie.

MARTINE LARONCHE

Une formule en vogue

Procédure inédite dans l'entreprise, la consultation du personnel organisée par la direction d'Air France s'inscrit dans une tendance croissante à recourir à la « démocratie directe » lorsque des sacrifices doivent être demandés au personnel. Ces derniers mois, la recrudescence de formules consistant à réduire les salaires ou certains avantages acquis a vu se multiplier le recours au « référendum ». La Bordelaise de Crédit, Thomson-Tubes électroniques, Fleury-Michon, SFIM-Industries ou Sextant-Avionique, pour ne citer que les principaux exemples, ont utilisé cette formule. Reste que, dans un passé récent, jamais une telle initiative n'avait été engagée à l'échelle d'un groupe aussi important qu'Air France.

Dans la quasi-totalité des cas, le personnel a massivement ratifié les modifications proposées par la direction seule ou contenues dans un ou pré-accord conclu avec les syndicats. Paradoxalement, cette procédure n'a juridiquement aucune valeur. Le Code du travail ne prévoit en effet l'organisation d'une consultation que lorsqu'il s'agit de modifier des dispositions relatives à l'intéressement ou à la prévoyance. Quelle que soit l'issue d'un « referendum », une réforme sera considérée comme *« une décision unilatérale de la direction »* tant qu'elle n'aura pas fait l'objet d'un accord en bonne et due forme avec les syndicats.

L'émergence de ces consultations reflète la recherche d'un consensus solide dans une entreprise confrontée à des choix délicats, voire draconiens. Toutefois, celles-ci témoignent aussi des difficultés des syndicats à représenter effectivement le personnel. Souvent – mais pas systématiquement – les organisations représentatives font dépendre leur signature de l'issue du référendum. Un moyen de ne pas être désavoué par la base et de se prémunir contre la surenchère des organisations syndicales les plus radicales.

J.-M. N.

Trois projets de reprise en préparation

Moulinex n'évitera pas une restructuration

Moulinex a obtenu de ses banquiers un mois de grâce supplémentaire pour boucler son plan de recapitalisation. Un nouveau délai nécessaire, alors que trois plans de reprise concurrents, avant peut-être de s'allier, sont en préparation. Doté, jeudi 31 mars, d'un conseil de surveillance et d'un directoire, la société se prépare à une restructuration.

Désormais, le temps presse. Usées par les rivalités, les équipes mises en place par le fondateur de Moulinex, Jean Mantelet, s'apprêtent à passer la main. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a doté, jeudi 31 mars, la société d'un conseil de surveillance et d'un directoire. Directeur général et PDG, Gilbert Torelli et Roland Darneau ont été respectivement nommés président et membre du conseil de surveillance, aux côtés de René Garrec, Léon Salto et Pierre Din, représentant de la Finap, holding de contrôle du groupe.

En revanche, Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, et Anatole Temkine, dont les noms figuraient pourtant dans la résolution soumise aux actionnaires, ont été écartés. *« Il faut réserver deux sièges sur les sept que comptent le conseil de surveillance au futur actionnaire de la Finap »*, a argué M. Torelli pour justifier une mise à l'écart dans laquelle M. Temkine n'a vu, lui, qu'un ultime règlement de comptes. Enfin, arrivé dans le groupe début janvier seulement (*le Monde* du 21 décembre 1993), Jules Coulon, qui en était depuis le directeur général « opérationnel », a été désigné président du directoire.

Nouvel homme fort du groupe, au moins provisoirement, ce dernier a présenté aux actionnaires ce qu'il qualifie de *« plan de retournement »*. Un plan qui s'apparente, en réalité, à un véritable plan de restructuration. *« Nous pensons réaliser ce retournement sans problèmes sociaux graves en France*, a-t-il déclaré avant d'ajouter : *« Je n'ai pas dit que nous ne toucherons pas à l'emploi. »* Sans s'attarder, M. Coulon a laissé entendre que ce plan pourrait passer par un dispositif de FNE (préretraite) en France, des réductions de capacité à l'étranger et un désengagement du marché de l'air conditionné.

Ce plan s'accompagnera d'une réorganisation du groupe en quatre divisions : une « produit », deux commerciales en Europe pour les marques Moulinex et Krups, une internationale. *« Nos marges sont rongées par des coûts de structure et des frais financiers excessifs »*, a-t-il précisé, en annonçant que les investissements seront limités à 300 millions de francs pendant trois ans, contre 650 millions l'an dernier.

Dirigeants divisés et personnels inquiets

La cure, donc, s'annonce sévère. Mais le groupe, qui comptait au 31 décembre 1993, 13 259 salariés, dont plus de 8 000 en France, n'a plus le choix. Il a perdu 131 millions de francs au cours de l'exercice de quinze mois, clos au 31 mars 1993, pour un chiffre d'affaires de 9,9 milliards. L'endettement, même réduit à 2,4 milliards de francs, reste excessif. Et, faute d'avoir bouclé, pour le 31 mars, le plan de recapitalisation que ses banques lui réclament, Moulinex a été contraint de solliciter un nouveau délai de grâce.

« Nous disposons d'un mois supplémentaire pour aboutir à une solution définitive », a confirmé, jeudi 31 mars, Gilbert Torelli. Complexe, le schéma de sortie du RES (reprise de l'entreprise par ses salariés) est désormais connu. Il passe par deux augmentations de capital : celle de Moulinex, bien sûr (de 700 à 900 millions de francs), et celle de la Finap (de 530 à 600 millions), indispensable pour que cette dernière conserve son contrôle et éviter, ainsi, toute OPA inamicale.

L'augmentation de capital de la Finap se ferait au profit d'investisseurs financiers ainsi que d'une société en commandite dirigée par M. Torelli. L'entrée de nouveaux partenaires s'accompagnerait d'une fusion de la Finap avec les cinq sociétés de personnel qui la contrôlent aujourd'hui. Bouclé dans son principe, le plan de la direction bute encore sur la fusion de la Finap et de Moulinex que le personnel souhaite immédiate et sur le nom de l'investisseur : sollicité, Parfinance, le holding du milliardaire belge Albert Frère, tarde à faire connaître sa réponse. Le personnel dispose, lui, et d'un financier, et d'un dirigeant soutenu, dit-on, par le ministère de l'industrie. *« Les deux parties commencent à se parler »*, confie un proche du dossier. Il y a urgence. Un groupe américain ne vient-il pas de se mettre sur les rangs ?

PIERRE-ANGEL GAY

Mort de l'ancien dirigeant fasciste belge Léon Degrelle

Léon Degrelle, ancien dirigeant du rexisme, mouvement fasciste belge des années 30, vient de mourir à Malaga (Espagne) à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il s'était réfugié en Espagne en 1945. Né à Bouillon (Belgique) le 15 juin 1906, il avait incarné le fascisme dans son pays, avant la deuxième guerre mondiale, à travers le mouvement rexiste. Fondateur de la Légion Wallonie, unité belge de l'armée allemande, Léon Degrelle avait combattu pendant la guerre sur le front russe aux côtés des forces hitlériennes. Décoré de la Croix de fer par Hitler, il avait été condamné à mort en Belgique en 1944. – *(AFP.)*

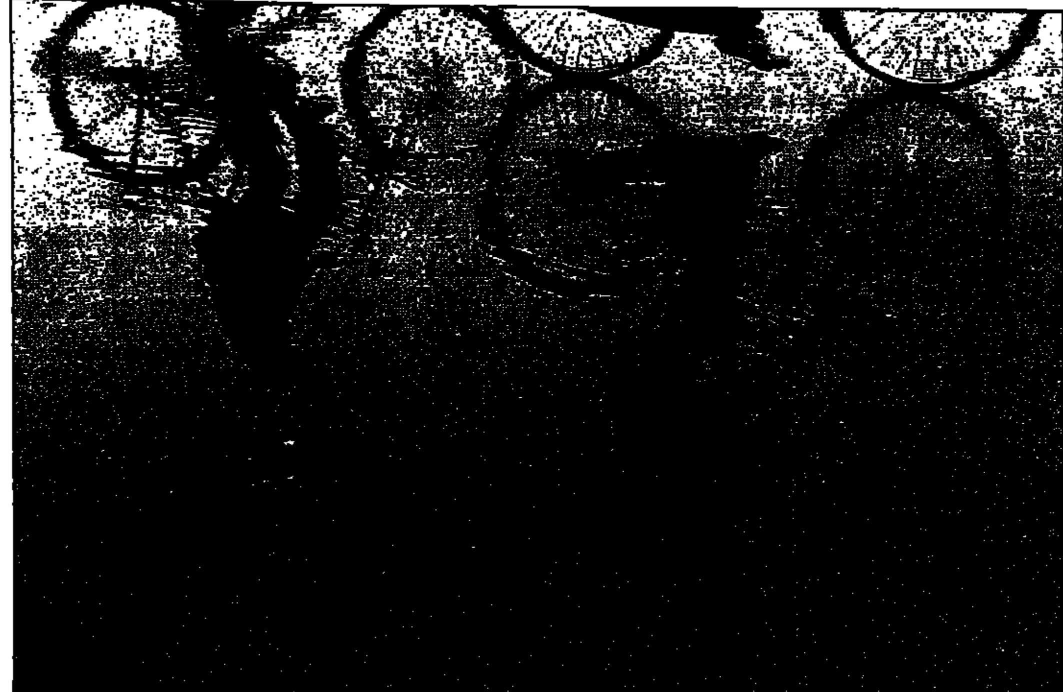
temps libre

VOYAGE

Tribulations chinoises

Partir à la rencontre des provinces chinoises, par la route, conduit-il encore et toujours à se trouver en butte aux tracasseries administratives ? Comment quitter la capitale pour entrer en contact avec le pays profond ? En deux voyages totalisant quelque 4 000 kilomètres, découverte par étape d'un pays en voie d'ouverture.

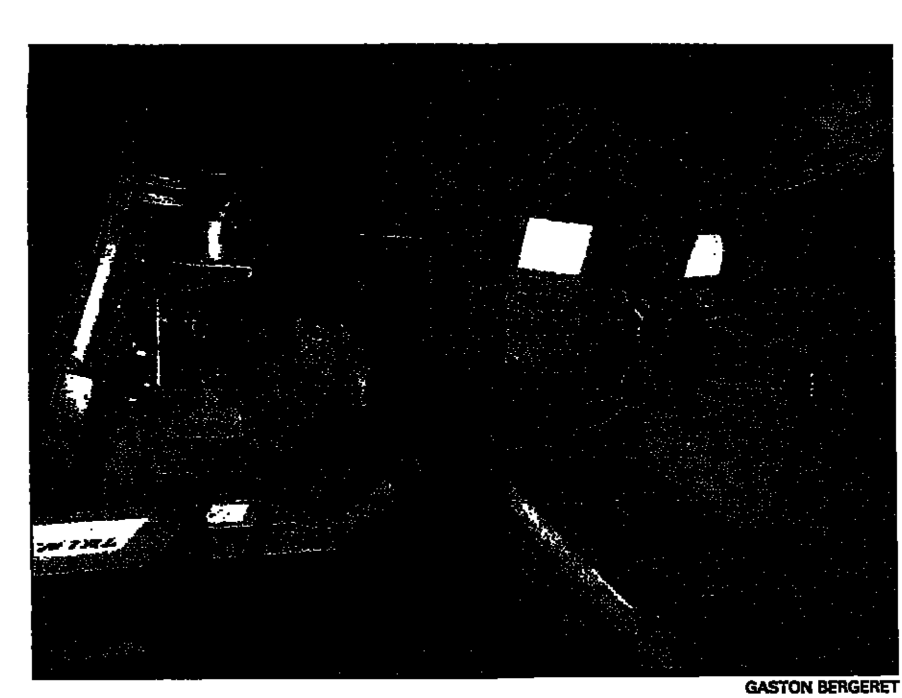
(Lire page VI et VII.)



DEIDI VON SCHAEWEN

INTÉRIEUR

Chambre noire à domicile



GASTON BERGERET

Une patience précise, du sang-froid certainement, du goût sans aucun doute, voici les qualités requises pour qu'un photographe amateur s'engage sans trop de déception dans l'aventure du tirage de ses propres épreuves, dans la conquête de son autonomie. Au dire des meilleurs professionnels, le moment de la révélation est suffisamment important pour qu'eux-mêmes ne confient pas leurs travaux entre n'importe quelles mains. Témoignages.

(Lire page IX.)

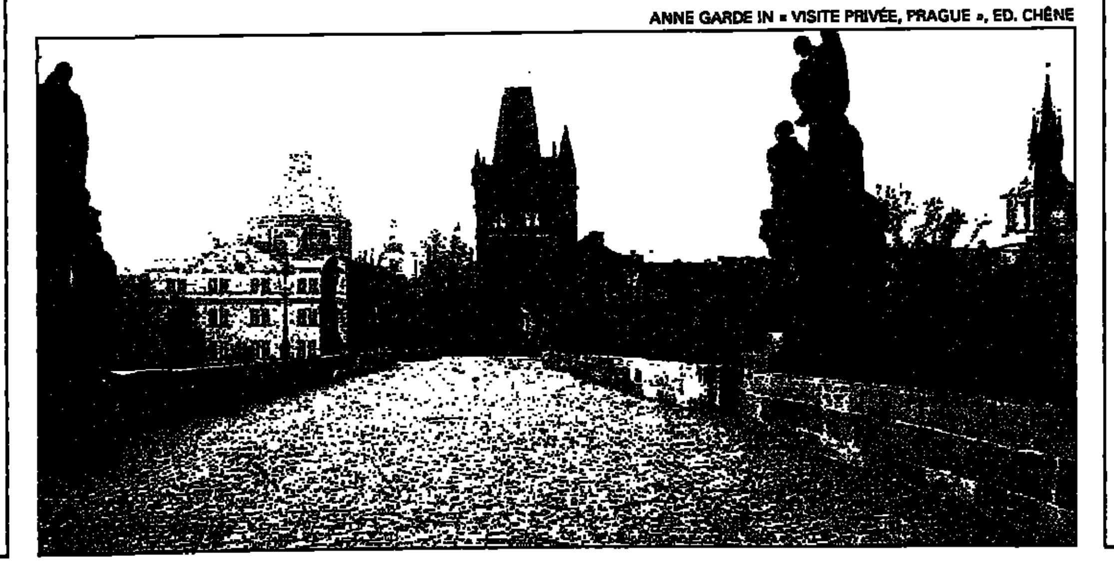
EN VILLE

Retour à Prague

Depuis 1989, la capitale tchèque est celle qui a le plus vite reçu – et subi – l'afflux des touristes et des capitaux. Mais certains quartiers, comme l'ancien ghetto juif, se transforment plus lentement. Ainsi, de la rue Siroka.

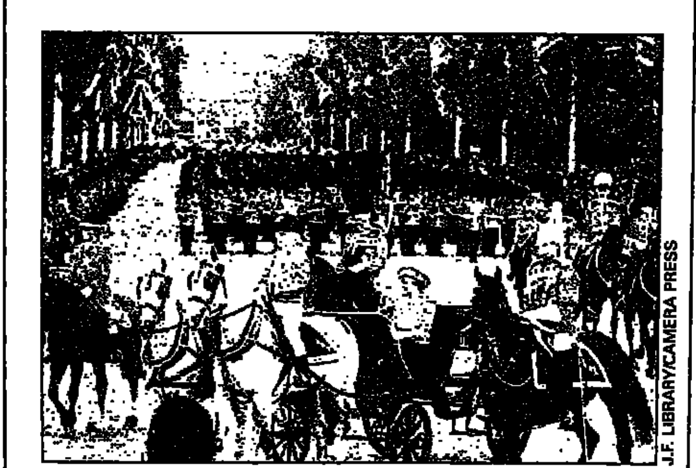
(Lire page III.)

ANNE GARDE IN « VISITE PRIVÉE, PRAGUE », ED. CHÊNE



Lire aussi

QUERELLE

France  Albion

J.F. LIBRARY/CAMERA PRESS

Une guerre qui, pour de multiples raisons, ne pourra jamais finir.

LA proximité provoque les contrastes et exagère les différences autant qu'elle unit. Rien de pire que les querelles de voisinage. Elles nous empoisonnent l'existence et, comme les virus dormants et les parasites polyxènes, se transmettent de génération à génération. D'ailleurs, l'expression « entente cordiale » ne cache pas ce sur quoi repose toute paix provisoire : c'est une guerre que l'on évite de se faire.

Les querelles franco-anglaises sont fondées sur le préjugé, la jalousie et le dépit amoureux. Les ethnologues pourraient les assimiler à une forme de rituel, à un code rhétorique (pareilles en cela à certaines scènes de ménage et aux anciennes joutes verbales) ou à une comédie complexe qui conjuguerait le jeu de rôles et les miroirs ethniques. Peut-être encore, prenant appui sur des exemples africains, faudrait-il y voir un système très élaboré – transgressif presque – de « parenté à plaisanteries ».

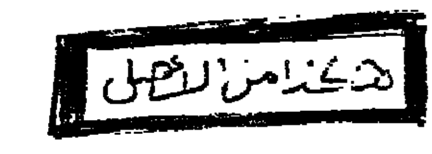
Les brouilles sporadiques entre « Grenouilles » et « Rosbifs » se placent le plus souvent sur le plan de la morale. Si nous nous moquons de leur hypocrisie ou de leur perfidie, ils nous renvoient à notre prétention, notre vanité. Ces arguments sont symétriques et inversés. Ils s'opposent comme le jardin anglais et le jardin français, la conduite à gauche et la conduite à droite, la continentalité et l'insularité. Nous développons en quelque sorte un complexe réciproque de frères ennemis. A preuve : quand l'un *« file à l'anglaise »*, l'autre *«takes a French leave »* ; quand l'un utilise un préservatif, à savoir une « capote anglaise », l'autre emploie une « French letter »...

En fait, ces deux peuples n'arrivent pas à se détester, alors qu'ils s'aiment avec des noms d'oiseaux et s'envoient périodiquement des pamphlets. Ils se chamaillent sur le sexe et la cuisine. Quand l'un accuse l'autre d'avoir exporté le système métrique, le second rétorque que cela n'est rien à côté des *punks*, des *hooligans* et des « vaches folles ». Si la conversation s'attarde sur les frasques de la famille royale, les scandales, les tragédies et les farces du monde politique, la manie de l'invective, vous ne tarderez pas à entendre parler d'Edith Cresson, du *Rainbow-Warrior* et des Exocet argentins. L'analyse comparée des entreprises coloniales demande des connaissances historiques que tout le monde n'a pas, mais donne aussi d'assez bons résultats. A la fin, après que chacun a éreinté sa propre littérature. force est de constater que nous avons passé une excellente soirée. Sauf si, quittant votre hôte. tout en le remerciant de sa pizza congelée et de son vin blanc. vous lui dites : *« Tu remarqueras que j'ai été loyal, je n'ai pas parlé de l'Irlande... »*

« Ce doit être une question de climat, le thermostat des Anglais est réglé un peu bas et ils sont moins démonstratifs. Notre langue peut paraître un peu frigide aux étrangers, car elle est liée à une culture qui donne la priorité à la maîtrise des sentiments personnels. Cela laisse l'impression d'un détachement un peu triste, un peu rogue, qui ne correspond pas forcément à notre état d'esprit. Ce que vous interprétez comme un manque d'expression est notre manière à nous de nous exprimer », affirme l'ethnologue Nigel Barley et, mi-ironique mi-sérieux, il ajoute : *« La question de la langue pose problème. Car, à y bien regarder, notre langue maternelle n'est pas une langue nationale. Nous la partageons avec les Irlandais, les Gallois, les Ecossais et beaucoup d'autres encore. Si bien que l'on pourrait dire que les Anglais n'ont pas de langue nationale, mais seulement l'argent de leur classe sociale. »*

Jacques Meunier

Lire la suite page V et l'article de Laurent Zecchini.



Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Une nuit et l'Opéra

Si les hôtels vantent souvent leurs chambres avec vue, en milieu urbain, et notamment à Paris, ils misent plutôt sur l'accès privilégié aux lumières de la ville en permettant à leurs clients d'assister à divers concerts et spectacles. Ainsi l'hôtel Concorde Saint-Lazare renouvelle ses forfaits « Opéra » et « théâtre » incluant, outre une nuit en chambre simple ou double de catégorie supérieure avec petit-déjeuner, une soirée à l'Opéra Bastille (*Alceste* ou *Faust*) ou à l'Opéra Garnier (Angelin Preljocaj), ou un spectacle au Théâtre Mogador (*Starmania*), au Casino de Paris (Alan Stivell ou Jean-Marie Bigard) ou à l'Olympia (Julien Clerc, François Feldman, Liane Foly, l'Affaire Louis Trio ou IAM). Les prix oscillent de 1 050 F à 1 630 F pour une personne et de 1 140 F à 2 200 F pour deux personnes. Réservations au 40-08-43-04 en semaine ou au numéro vert (appel gratuit) au 05-05-00-11 durant le week-end.

De son côté, le Pavillon Bastille, un hôtel de charme situé dans le douzième arrondissement, reconduit sa collaboration avec l'Opéra Bastille et propose un forfait de 815 F à 1 033 F par personne en chambre double (supplément de 462 F pour une chambre individuelle), selon les spectacles, forfait incluant l'hébergement et le petit déjeuner, un cocktail de bienvenue et des places de première catégorie. Au programme, *Faust, la Tosca, Lady Macbeth, Carmen, la Bayadère* et *Carmen*. Renseignements au 43-43-65-65.

Plantes d'Amérique à Thoiry

Propriétaire du domaine de Thoiry (Yvelines) et américaine de surcroît, Annabelle de la Panouse organise, du 15 au 17 avril, « Thoiry Jardins », une exposition-vente horticole destinée aux professionnels et aux amateurs.

A cette occasion, horticulteurs, pépiniéristes et paysagistes présenteront arbres, arbustes et plantes d'origine américaine tandis que créateurs, décorateurs, architectes paysagistes et libraires exposeront objets de décoration d'inspiration américaine et ouvrages sur l'histoire des jardins du Nouveau Monde.

Au cours de ces journées seront également proposées projections et conférences dont celles de l'écrivain et photographe Pamela Parker sur « Paysagisme et vivaces américains » (15 avril, 16 heures), de l'architecte paysagiste et historien Allan Brown sur « Les jardins jeffersoniens aux Etats-Unis » (16 avril, 15 h 30), du paysagiste Alain Richert sur « Les plantes exotiques » (17 avril, 11 heures) et, chaque jour, du vicomte de la Panouse sur « Thoiry, château et jardins ésotériques de la Renaissance ». De 10 heures à 18 heures, entrée 45 F. Renseignements au (1) 34-87-52-25.



D.R.

La tour Eiffel par milliers

C'est le destin de la tour Eiffel de se décliner, depuis qu'elle existe, sous de multiples formes : objet-souvenir, porte-plume, flacon, presse-papier, baromètre, etc. A ceux qui viendront la visiter (jusqu'au 3 juillet), la tour propose sa propre image, « multipliée », une exposition conçue autour de ces représentations et des innombrables cartes postales et affiches qui ont utilisé son symbole, devenu le symbole de Paris. 1er étage de la tour Eiffel. Entrée libre. Accès à la visite du monument : 20 F (ascenseur), 12 F (escalier).

Archéologies

Pro Arte International organise une série de conférences destinées aux amateurs d'archéologie. Lundi 18 avril, Jean-Marie Durand, de l'Institut des hautes études, directeur de la mission archéologique française à Mohammed-Diyab, évoquera les civilisations qui se sont succédé en Syrie. Mardi 31 mai, la Mongolie et son histoire seront le thème de la conférence d'Egly Alexandre, secrétaire générale de l'association franco-mongole. Lundi 13 juin, Christian le Roy, professeur d'histoire ancienne à la Sorbonne et directeur de la mission archéologique française de Xanthos-Létoon, s'intéressera à l'état des connaissances sur la civilisation lycienne. Conférence Archeologia, à 19 heures, salle de conférences, Automobile-Club de France, 6, place de la Concorde 75008 Paris. Entrée : 50 F.

Les Templiers de Coulommiers

La Commanderie des Templiers, édifiée par l'ordre du Temple à la fin du XIIe siècle, remaniée aux XIIIe et XVe siècles, a résisté aux outrages du temps. Le corps de bâtiment comprend, autour d'une place fortifiée, une maison du commandeur à tour octogonale, une chapelle, une grange aux dîmes et un pigeonnier. Aujourd'hui, le jardin médiéval, planté dans les années 80, se déploie autour d'un puits. On y cultive les plantes qui assuraient jadis la subsistance des moines-soldats. Situé entre un site classé et une cité HLM, il relie le passé au présent et permet une pédagogie active. A une heure de Paris, le jardin médiéval de la Commanderie des Templiers (tél. : 64-65-08-61), à Coulommiers, est ouvert jusqu'au mois d'octobre, tous les jours sauf le lundi, de 14 heures à 18 heures. Entrée : 20 F ou 10 F.

Paysages, paysans

La vision artistique, littéraire et historique de la paysannerie depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours. Tel est le thème de la vaste rétrospective présentée, jusqu'au 26 juin, dans les galeries Mansart et Mazarine de la Bibliothèque nationale (58, rue de Richelieu, 75002 Paris). Parmi les quelque deux cent cinquante œuvres exposées, des manuscrits enluminés par Fouquet et Bourdichon, des tableaux symboliques, romantiques ou réalistes de Breughel, Le Nain, Boucher, Courbet, Millet, Picasso, Braque et Dufy, des tapisseries allégoriques, de grandes œuvres littéraires ou musicales inspirées par la vie champêtre et ses saisons (Olivier de Serres, La Bruyère, Rousseau, Balzac, Giono, Berlioz, Milhaud, Poulenc) ainsi que quatorze sculptures et divers objets d'art liés aux métiers de la terre. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Entrée : 30 F. Renseignements au 47-03-81-09.

RÉGIONS

Dinosaures en Provence

Un tyrannosaure attaquant un tricératops, un *Maiasaura* veillant tendrement sur le nid où ses bébés sont en train d'éclore, deux *Deinonychus* se délectant du cadavre d'un *Tenontosaurus*, deux pachycéphalosaures s'étripant avec conviction. Autant de scènes insolites présentées, du 16 avril au 4 septembre, dans le cadre d'une double exposition organisée à Aix-en-Provence, cité réputée non seulement pour son patrimoine historique et culturel, mais aussi pour ses centaines d'œufs de dinosaures trouvés au pied de la montagne Sainte-Victoire.

En vedette à la Cité du livre (8, rue des Allumettes), une quinzaine de reconstitutions grandeur nature et sonores mettant en scène les dinosaures animés du Natural History Museum de Londres. Des reptiles créés par la société Kokoro, avec une rigueur scientifique qui lui vaut l'estime des conservateurs du monde entier. Il y a soixante-cinq millions d'années s'éteignaient les derniers dinosaures de Provence. Le Muséum d'histoire naturelle (6, rue Espariat) leur rend hommage en présentant, de son côté, des reconstitutions de l'hypselosaure, parent des diplodocus à qui sont attribués les célèbres pontes du bassin d'Aix, un ankylosaure (dinosaure cuirassé), un tarascosaure, voisin des tyrannosaures, et un *Compsognathus*, le plus petit dinosaure du monde avec ses 70 centimètres. Egalement présentés, les squelettes d'un hypselosaure (12 mètres de long) et d'un rhabdodon, ainsi que les fossiles des premiers mammifères qui, à l'éocène (55 millions d'années), peuplaient la région.

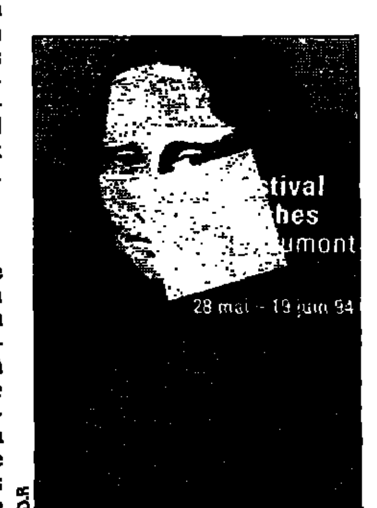
A noter également, du 20 au 28 mai à la Cité du livre, une Semaine de la paléontologie avec de nombreuses conférences, et la publication d'un catalogue dense et illustré sur les *Dinosaures en Provence*. Un billet global (30 F) permet d'accéder à ces deux expositions ouvertes tous les jours. Renseignements au 42-37-71-10.

Thiers au couteau

Marquée par une industrie qui remonte au Moyen Age, celle du couteau, la ville de Thiers a décidé d'organiser, du 8 au 11 avril, une série de manifestations et d'expositions consacrées à l'instrument tranchant, où pourront se rencontrer industriels, artisans, designers, amateurs et collectionneurs. La Maison et le Musée de la coutellerie seront ouverts durant les Journées, mais aussi les entreprises qui ont fait la renommée de la cité noire et assurent les deux tiers de la production nationale. Renseignements à l'Office de tourisme, au 73-80-10-74.

France en fêtes

Quelque mille deux cent cinquante dates, dont une moitié concerne les festivals (les prestigieux mais aussi les nouveaux et les plus intimes), une autre les spectacles son et lumière, foires, Salons, fêtes grandes ou petites, traditionnelles ou insolites, historiques ou folkloriques. Sans oublier les manifestations organisées dans le cadre de la célébration du cinquantenaire des débarquements et de la Libération. Des informations regroupées dans *France en fête*, une brochure annuelle dont la consultation est facilitée par un format de poche et un découpage régional permettant de repérer la manifestation recherchée. Un instrument pratique et gratuit diffusé par la Maison de la France, 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris (tél. : 42-96-10-23).



D.R.

Chiner en Béarn

Objets anciens, meubles, lustres, argenterie, verrerie, armes, cartes postales, tapis et tapisserie, linge de maison et vêtements, réunis au Salon des antiquaires qui, du 2 au 4 avril, rassemblera plus de soixante-dix exposants de la région du grand Sud-Ouest, dans et autour de la salle des sports de Mosqueros, à Salies-de-Béarn. Une petite ville gasconne que fréquentèrent Marcel Proust, Gustave Eiffel, François Mauriac et Francis Scott Fitzgerald, et qui, située à mi-chemin entre la côte basque et la chaîne des Pyrénées (à portée de voiture des aéroports de Pau et de Biarritz), ne manque ni de charme, avec ses vieilles demeures à colombages bordant le Saleys, ni d'atouts (la richesse en sel des eaux de source locales, une manne dont l'importance est soulignée au Musée du sel), ni d'équipements séduisants avec un établissement thermal de style mauresque (ouvert toute l'année) et doté d'un centre de remise en forme, d'un espace beauté et d'un espace de détente aquatique dont les deux piscines sont accessibles aux non-curistes, auxquels sont également proposées de nombreuses activités sportives. Le sport sera à l'honneur le 4 avril, avec une grande fête du rugby.

Un programme copieux à déguster dans le cadre du forfait spécial week-end de Pâques (trois nuits au minimum) proposé par l'Hôtel du Golf (120 F par personne la nuit en chambre double, 180 F en demi-pension), et des formules week-end (remise en forme : 440 F ; week-end bien-être : 280 F) proposées par les thermes locaux. Renseignements à l'Office de tourisme (tél. : 59-65-05-63), aux Thermes (tél. : 59-38-10-11) et à l'Hôtel du Golf (tél. : 59-65-02-10) dont le nom indique la présence sur les lieux d'un parcours de douze trous.

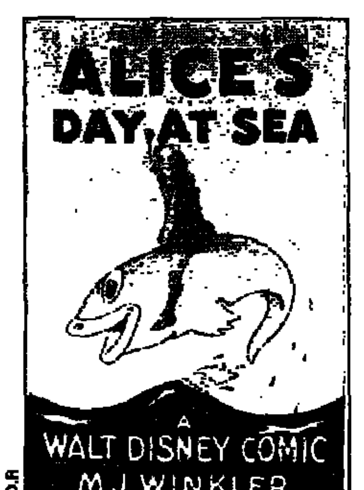
ETRANGER

Jeunes sans frontières

Ce sont des nomades qui prennent leur temps. Ils respectent la nature, rencontrent les habitants, n'imposent pas leur nombre ou leur pouvoir économique, utilisent les moyens de transport locaux, se fondent dans le paysage. Une façon, respectueuse et curieuse, de découvrir le monde. C'est la leur, c'est celle de tout voyageur digne de ce nom. Mais il y a mieux encore : ces jeunes de trente ans se souviennent d'avoir été adolescents et partagent leur passion avec un âge que certains disent difficile mais qu'eux jugent « différent ». Depuis dix ans, la France, l'Europe, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie voient passer leurs petits groupes répartis en deux tranches d'âge (12-14 ans, 15-17 ans). Alors, le canal du Midi sur une péniche, les lacs suédois en canoë, la Hongrie à Vélosolex, la Hollande sur de vieux gréements, l'Ecosse à bicyclette et par ferry-boat, pour trois semaines et 6 600 F environ ? Les intéressés choisiront. Sans frontières (73460 Frontenex ; tél. : 79-38-59-66), de sa Savoie natale, a préparé les programmes.

Mickey chez Christie's

L'unique affiche, jamais mise aux enchères, du premier film de Walt Disney, réalisé à Hollywood en 1924, *Alice's Day at Sea*, sera attribuée par Christie's à Londres, lundi 18 avril, dans ses locaux de South Kensington (85, Old Brompton Road ; tél. : 71-581-36-79). Ouverture à 150 000 F. A cette même vente, la plus ancienne lettre autographe du père de Mickey, datée du 24 octobre 1923, à en-tête de la Walt Disney Company, à Los Angeles. Les enchères commenceront à 70 000 F.



D.R.

« Links » d'Ecosse

Qui dit golf pense Saint-Andrews, Muirfield, Turnberry, Carnoustie ou Royal Troon, ces fameux *links* écossais, véritables autels naturels que des architectes inspirés ont, dans un environnement religieusement respecté, dessinés à l'intention des pratiquants d'un sport où esthétisme et magie font heureusement oublier les blessures d'amour-propre infligées à ses adeptes. Tradition oblige, c'est toujours sur des *links*, c'est-à-dire des parcours de bord de mer battus par le vent et troués de bunkers profonds comme des tombeaux, que se dispute l'Open britannique. Cette année, la cent-vingt-troisième édition du plus ancien tournoi du monde se déroulera du 14 au 17 juillet sur l'Ailsa Course, le plus coté des deux « 18 trous » de Turnberry, localité située sur le littoral ouest de l'Ecosse, à 80 km de l'aéroport de Glasgow desservi quotidiennement par Air France *via* Edimbourg (2 395 F A/R). En vedette, le trou n° 9 dont le départ, perché sur un promontoire surplombant les flots, est dominé par un élégant phare blanc. Un parcours et un club-house luxueux dignes, assurément, de l'honneur d'accueillir, pour la troisième fois, le prestigieux tournoi.

Et un lieu qui, golfeur ou pas, vaut toute l'année le déplacement, d'autant qu'il sert d'écrin à l'un des plus beaux hôtels des îles Britanniques, établissement récemment rénové qui, outre un charme et un confort très « british », offre à ses hôtes un des centres de remise en forme et de cure les plus sophistiqués du pays.

A partir de 300 livres (270 F environ) par personne pour 2 nuits en chambre double avec dîner, petits déjeuners et un *green fee* ou un soin au centre de remise en forme. Le Turnberry Hotel est membre de la chaîne The Leading Hotels of the World. Informations et réservations au numéro vert (appel gratuit) 05-90-84-44.

Plastique d'époque

« 1960-1973, l'utopie du tout plastique ». Sur ce thème, la Fondation pour l'architecture à Bruxelles (rue de l'Ermitage 55 Kluisstraat, Bruxelles 1050 ; tél. : 19-32-2-649-02-59) présente jusqu'au 29 mai (tous les jours, sauf lundi) les meubles, les architectures et les objets qu'a inspirés ce matériau nouveau, aujourd'hui délaissé mais dont le style opère un certain retour en grâce.



VENTES

Boîtes à biscuits

A la fin du XIXe siècle, des boîtes à biscuits anglaises séduisent l'Europe par leurs décors enchanteurs. En trompe l'œil ou peintes de scènes de toutes sortes, elles sont nées du dynamisme commercial des industriels britanniques, qui, les premiers, ont eu l'idée de séduire leur clientèle par l'emballage, avant de la fidéliser sur le produit lui-même.

En France, cette industrie prend son essor à Nantes, spécialisée depuis le XVIIIe siècle dans la fabrication de biscuits pour marins. En 1886, Louis Lefèvre-Utile, rejeton de l'union du pâtissier Lefèvre et des capitaux de mademoiselle Utile, invente le petit-beurre. Pour lancer ce nouveau gâteau se succèdent différents modèles de boîtes en trompe l'œil, marquées de l'impérissable monograme « LU » : une malle bombée, une autre plate, et en 1900 un charmant panier d'osier. Très vite, d'autres marques françaises suivent cet exemple : Olibet, Brun, Pernot, BN, etc., inventent leurs propres boîtes.

Les amateurs de cet art publicitaire se retrouveront à Drouot-Richelieu, le 14 avril, où sera dispersée une collection d'environ deux mille cinq cents boîtes à biscuits, comprenant pratiquement tout ce qui a été édité en France de 1890 à 1930, et de nombreux modèles anglais et hollandais. Réparties en trois cents lots, ces boîtes sont accessibles à partir de 100 ou 200 francs pour une dizaine de modèles en bon état.

En Angleterre, la marque phare est le fabricant de biscuits Huntley & Palmers, copié ensuite par tous ses concurrents étrangers. Tous les ans, à Noël, cette firme édite une dizaine de boîtes nouvelles, qui sont livrées dans tous les pays de l'empire, de 1880 à la fin des années 1930. Parmi les modèles Huntley & Palmers proposés ici, on trouvera une suite de douze boîtes échantillons, contenant un seul biscuit : utilisées par les détaillants comme démonstration, elles sont estimées entre 1 200 et 1 500 francs. A 2 000 francs, « Le cirque », un coffret daté 1894-1895, de forme semi-circulaire, est orné d'une demi-douzaine de scènes : jongleurs, éléphants, clowns, animaux savants, etc. On attend environ 1 000 francs du modèle « Venise », édité en 1887, à décor de gondoles et de vases fleuris.

Du côté français, « Le port de Nantes » fait pour les biscuiteries nantaises (BN) est à 500 ou 600 francs ; « Polo », de Félix Potin, daté vers 1910, à 400 ou 500 francs. Plus original, un petit kiosque à journaux parisien à toit en rotonde, fabriqué vers 1920 pour le chocolat Menier, atteindra autour de 1 000 francs.

Rappelons qu'en 1990 un modèle du fabricant français John Tavernier avait obtenu le prix record de 31 000 francs, inégalé à ce jour.

Catherine Bedel

▶ **Drouot-Richelieu, jeudi 14 avril. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures. Etude Mercier, 132, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 43-26-17-15.**

Rue Siroka

Tracée large au cœur de l'ancien ghetto juif, la rue Siroka collectionne par fragments les styles architecturaux en vigueur à Prague. Et tente de renouer avec une histoire tragiquement interrompue.

La rue Siroka, à Prague, ne fait aucun effort. Elle est à prendre ou à laisser, là où les autres semblent prêtes à tout pour se faire aimer. Un peu à l'écart de ce que l'on attend de Prague, si l'on en attend ces rues parfois presque trop jolies, où les porches ont l'air de rivaliser pour s'attirer les regards et pour prétendre à d'autres secrets, où les façades sont si théâtrales qu'on s'étonne de ne pas voir se lever l'une d'entre elles comme un rideau qui révélerait la scène de l'acte suivant, la Siroka, elle, ne cherche pas à se vendre. Elle reste sur son quant-à-soi, du côté de sa propre histoire, aussi têtue qu'une Antigone égarée dans un bal mondain.

« *C'est une rue à la fois secrète et publique, en coulisses et au milieu de la scène, ce qui est très pragois* », dit un passant peu ordinaire, l'écrivain Petr Kral (1). Et qu'est-ce qui est pragois ? « *Une tendance à s'immobiliser sur place. On habite Prague comme on plongerait lentement dans les profondeurs de la pierre, vers quelque chose qui y serait emprisonné. La rue Siroka est pleine de mémoire et reste muette. Une façon de garder l'anonymat.* »

Sûre de ses racines, entre le vieux cimetière juif de Prague et la moins vieille synagogue espagnole – petite enclave des juifs d'Orient, autrefois, dans le quartier des ashkénazes – la Siroka, en forme de croissant brisé, croise tous les axes symboliques de l'ancien ghetto juif. On dirait qu'elle a pour charge de monter la garde et de maintenir le lien entre les signes les plus profonds de la ville.

Dernier acte de résistance aussi face à la logique baroque de Prague, prise à son propre piège par fidélité même au baroque, en prêtant le flanc aux collages et à toutes les métamorphoses... jusqu'à celle, moderne, des « point-change » et des cafés sans âme. A deux pas de la Siroka, le baroque italien d'autrefois se transforme en maisons de poupées peintes à l'allemande, comme si sa règle du jeu, celle des masques et des mascarades, imposait naturellement de vendre une fois de plus ses apparences au plus offrant.

Entre le vieux et le neuf, entre le monde juif et le monde chrétien, entre le baroque de la Contre-Réforme et le style Sécession du début du siècle, entre les traces de l'ancien ghetto et celles de la Prague soumise aux caprices de Vienne, dans le curieux mélange de ses immeubles copiés sur des styles anciens, néogothique, éclectique ou art nouveau, où l'esprit début de siècle a pris brutalement le pas sur le Moyen Age, la Siroka s'ouvre un instant, comme un kaléidoscope, sur ces visages hétéroclites qui font la ville.

Postez-vous à son extrémité, au coin de la rue Dusni : le paysage rassemble fugitivement la synagogue espagnole mauresco-néo-Renaissance, une église catholique gothico-baroque et un temple protestant. A l'autre bout de la ligne droite, là où l'on croit que la rue s'arrête – trompe-l'œil bien baroque, car elle forme un coude le long du cimetière juif pour rejoindre les eaux de la Vltava – les pierres tombales de l'étonnant vieux cimetière se bousculent derrière le mur, en désordre, débordant presque sur la rue et la dominant d'un étage, entassées, empilées au cours des siècles, faute de place. Quand la rue casse sa ligne droite, au cimetière, c'est pour se jeter sur la vie moderne : sur l'ancienne place de l'Armée rouge et le « Rudolfinum », construit sous l'archiduc Rodolphe, au temps de la grande Vienne. « *On prend la rue comme un bateau,* commente Petr Kral. *Elle ressemble à un large canal qui change de direction, du cimetière juif à l'église du Saint-Esprit : tout un programme, toute une poétique.* »

Rue « Large » ou, en tchèque, *Siroka* : le nom date à lui seul l'origine de la rue sous sa forme actuelle, puisque les rares artères « larges » du quartier la Siroka et la grande avenue d'allure parisienne qui la croise, l'avenue Parizska, sont nées de la destruction, vaguement haussmannienne, d'un ghetto qui ne connaissait que les passages étroits. D'abord proprement isolé de la cité derrière un mur, le ghetto fut rénové à l'époque baroque, puis entièrement détruit et reconstruit à la fin du XIXe siècle, sous prétexte d'assainissement. De ce temps d'avant, les derniers « travaux », dont Kafka et Gustav Meyrink font revivre après coup l'atmosphère étrange, apocalyptique, des maisons moyen-âgeuses et des rues minuscules, enchevêtrées les unes dans les autres, il ne reste que quelques synagogues souvent désemboîtées dans le nouveau tracé, l'hôtel de ville et l'extraordinaire vieux cimetière, ghetto dans le ghetto, que longe la Siroka.

Aujourd'hui la rue est en partance, déposant ici et là quelques repères pour se convaincre de reprendre vie. Née de la démolition du ghetto, lieu de rencontre des marchands d'autrefois, elle meurt, un demi-siècle plus tard, des rafles des nazis. Le communisme l'achèvera. On fait effacer alors, dans la synagogue Pinkas qui tourne le dos à la rue, dans le cimetière, les noms des 117 927 victimes juives. La plupart des boutiques sont détournées en entrepôts. Aujourd'hui, à l'image de la ville qui renaît dans ses anciens centres, la Siroka se montre prête à récupérer sa mémoire et sa richesse. Dans la synagogue Pinkas, la communauté juive réécrit la mémoire en repeignant, un à un, les noms des 117 927 juifs raflés dans le ghetto et exterminés dans les camps.



ANNE GARDE IN « VISITE PRIVEE, PRAGUE », ED. CHENE

Etre Pragois ? Une tendance à s'immobiliser.

Un peu décalé, le bouquiniste ne fait pas encore assez vieux dans une rue pas encore assez neuve. Un café italien du plus clinquant, une boutique rose bonbon de parfums français où les bureaux fraîchement installés du Crédit commercial de France côtoient de vieilles devantures tristes, un peu miteuses, encore immobilisées sous les néons de l'ancien régime, engoncées dans des vitrines qui semblent avoir grandi plus vite que ce qu'elles peuvent montrer. Le marchand de disques, au coin, tend vers la rue des haut-parleurs qui lui donnent timidement un faux air de yéyé, et une vieille boucherie, en face, est plantée là, incongrue, surgie tout droit de l'autre monde : à côté des morceaux de viande et de langue jetés en vrac derrière les vitres, apparaissent sur la façade une tête de bœuf et une hache peintes en rouge vif – écho oublié, interprétation audacieusement artistique sur le thème de la faucille et du marteau.

Les statues, elles, ont l'air de rire d'un monde décidément trop agité. Deux femmes nues et rondes ceignent avec un flegme ironique le porche derrière lequel se cache le Crédit commercial de France – à moins qu'elles n'ouvrent le chemin, qui sait, sur une maison d'un autre genre. De l'autre côté, au coin de la rue Maislova, deux hommes également nus s'ennuient, condamnés à *porter un balcon, tristement* résignés à ce que la pierre leur réserve le mauvais sort de tourner le dos aux jolies dames d'en face.

Pour ne pas perdre tout à fait le nord, placez-vous au carrefour de la Siroka et de la très chic « avenue de Paris » (Parizska) : celle-ci, depuis la place de la vieille ville, s'élance en toute majesté sur la colline où reposait en son temps la statue de Staline, dont le socle (pas de petit profit chez les réalistes socialistes) servit aussi d'entrepôt de pommes de terre. Aujourd'hui, Staline s'est changé en métronome. Un Métronome géant, censé battre la mesure du temps pour montrer comme on avance à grands pas, et qui, ironie du sort, est tombé en panne.

Ceux qui cherchent toujours le golem, cette statue d'argile géante auquel le rabbin kabbaliste Rabbi Löw, qui repose au vieux cimetière, aurait su insuffler la vie avant de détruire sa formule secrète, qu'ils contemplent le Métronome. Quand le golem serait, plus prosaïquement que sa mythologie, un ancêtre du robot, une figure de l'utopie, ou encore le signe de ce que les hommes s'exaspéreront toujours de *ne jamais connaître, le Métronome* arrêté aurait bien l'air d'en être la version perdante, la trace bien humaine des limites du savoir, le signe d'une mythologie en panne.

La Siroka est là, au croisement des mythes qui se cherchent : entre le très vieux cimetière juif, la boutique neuve de parfums français et le Métronome qui domine, coupé dans son élan, inutile et géant. « *C'est très tchèque* », disent les Tchèques.

De notre envoyée spéciale
Marion Van Renterghem

(1) Petr Kral est l'auteur, notamment, de *Prague*, aux éditions Champ Vallon. On n'omettra pas *Praga Magica*, le grand livre, passionné et ivre, d'Angelo Ripellino (Plon, 1993).

PIGNON SUR RUE

Dolce Vita

« *Les Pragois ont hélas tendance à croire que c'est en rompant avec le passé qu'on devient européen,* dit un amateur des vieux cafés, *ce que paradoxalement les Américains, par frustration d'histoire, n'approuveraient pas toujours eux-mêmes.* » Aussi clinquant que ces nouveaux cafés de Prague qui poussent comme des champignons à la place des anciens, le Dolce Vita met la rue au goût du jour. Espressos contre cafés turcs. En face, la vieille brasserie résiste encore et toujours.

Arkyr

Le français n'a pas de mot courant – sinon « oriel » – pour ces sortes de bow-windows cubiques du début du siècle, en saillie sur la façade. Ils changent le relief du quartier, comme au numéro 20 de la rue Siroka. Prolongation mentale et troublante, espace inutile et nécessaire, « *ce qui est très pragois* ».

Rue Maislova

La rue où naquit Kafka croise la Siroka, digne de l'entêtement baroque *à préférer l'inattendu : écho* anachronique au Grand Métronome en panne, l'horloge graduée en chiffres hébraïques, sur la tour de l'hôtel de ville juif, fait tourner ses aiguilles à l'envers.

RIVERAIN

Charlie et la parfumerie

« *Je suis le premier commerçant juif revenu au ghetto* », annonce fièrement Charlie, coiffé d'une kippa fleurie, sur le seuil de sa boutique rose bonbon. Ses amis lui disaient : « *Tu es un grand rêveur, laisse tomber le passé ou va en Israël.* » Mais Charles Benibghi, alias Charlie, venu de Paris et de la faculté de Dauphine, a choisi Prague et la rue Siroka. Il a trente ans, le sourire qui vient du sud et semble saluer sa rue d'un pas de porte à l'autre, d'un riverain à l'autre, comme on traverse les pièces d'une même maison.

« Paul Carlier, The Original Cosmetic From France », dit la vitrine, appel d'air exotique qui fait l'effet d'une Cadillac traversant la grisaille. La petite boutique rose aux parfums français, à elle seule, suffit à dérider son entourage, entre le magasin faux-chic de cristaux de Bohême et le supermarché fermé où quelques boîtes de café moulu, oubliées par l'ancien gérant, se disputent encore l'étalage. « *Briser l'image du lien entre la cosmétique française et le luxe* », quand, presque au coin, sur l'avenue Parizska où trônent Dior, Nina Ricci ou le Club Méditerranée, se pressent les colons du nouveau régime, hommes d'affaires-caméléons qui changent de visage et reviennent sous d'autres formes, une fois la bonne affaire conclue.

Charlie, lui, n'est pas tenté par le court terme mais plutôt par l'éternité : « *On passe ici devant des cendres qui sont encore fumantes. Quand on me demande combien de juifs nous sommes ici, je réponds : 150 000, car je compte les 120 000 enterrés dans le cimetière.* » Son père, rabbin et ingénieur en télécommunications, le rappelle à Paris : « *Que cherches-tu ici ? Tout ça c'est mort.* » Mais Charlie est têtu, il tient à ses rues : « *Il dit que c'est mort et moi je dis : c'est vivant. Il y a ce patrimoine culturel, cette architecture, la mémoire, toute une vie juive que je n'ai pas envie d'abandonner. La tradition commerçante a été complètement coupée, les synagogues ont servi d'entrepôts sous le communisme. Ce qui est essentiel, c'est de faire revivre quelque chose.* »

Originaire de Grenade et du Maroc espagnol, la famille de Charlie est sépharade, son partenaire local est ashkénaze et le propriétaire des locaux musulman orthodoxe de Syrie : et le dispositif n'explose pas, signe que les ondes sont bonnes, rue Siroka. Charlie rappelle seulement que leur prière est plus joyeuse, à cause de son rythme andalou. « *Entre ashkénazes et sépharades, il y a autant de différences qu'entre Brahms et le reggae.* » Et il surveille du coin de l'œil, au bout de sa rue, la synagogue espagnole qui menace de s'écrouler, et dont la communauté juive (où les sepharades sont une centaine) voudrait pouvoir refaire un lieu de culte, dans la tradition orientale.

En attendant, Charlie et son associé, le producteur en cosmétiques Paul Carlier, se préparent à lancer le parfum « Golem », hommage aux vents de légende qui soufflent rue Siroka, et nouveau sésame pour cette caverne d'Ali Baba, avec ses fioles de parfums d'Occident, dans l'immeuble néogothique le plus extravagant de la rue, juste sous saint Georges et le dragon.

M. V. R.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

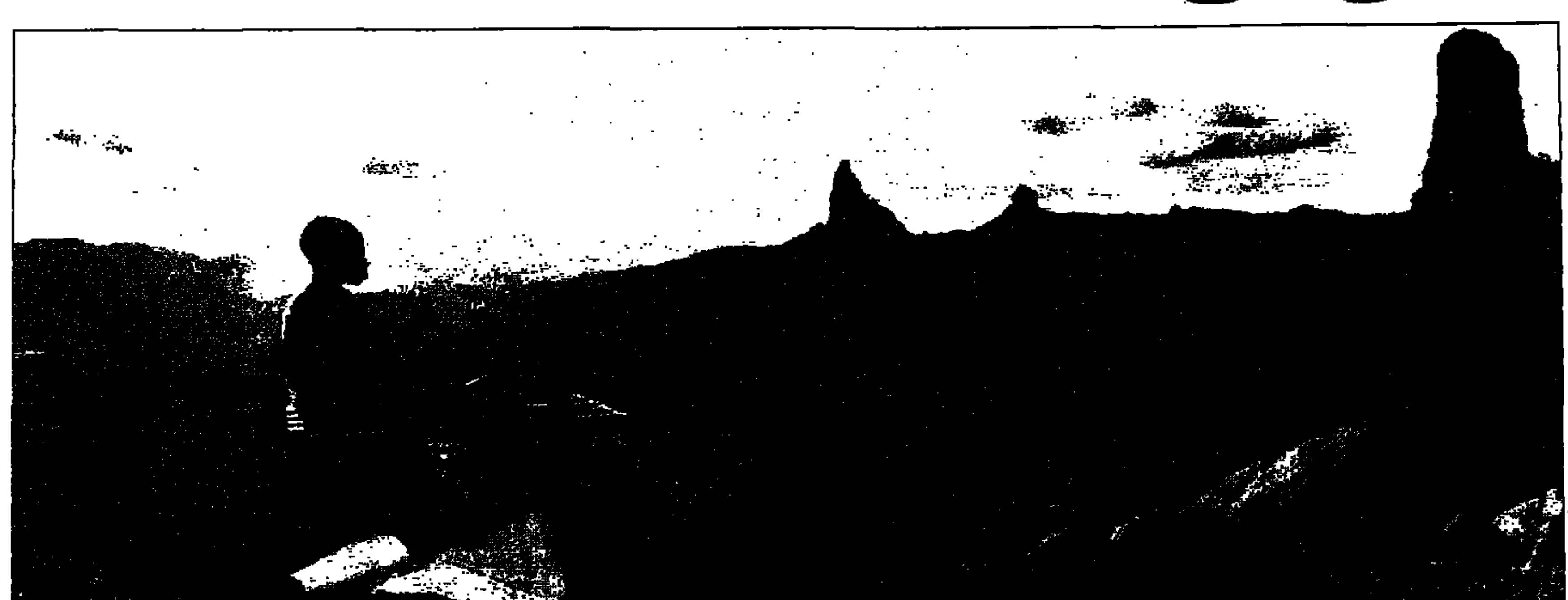
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Le moi du bagage


JEAN LARIVIÈRE

Certains jours d'embarquement, nous envions secrètement le passé.

Cruel moment d'introspection pour le candidat au voyage : partir aérien, sans armes ni bagages, *se quitter un peu*... Sinon, pourquoi partir ?

A l'heure du départ, longtemps, même, après nos premières partances de jeunes gens, il nous arrive de rêver d'habiter notre valise. De réduire notre univers intime à un sac léger, souple à l'épaule ou à la main. L'essentiel de soi contenu dans deux ou trois kilos de bonne toile résistante, un livre, une carte routière, deux chemises infroissables, une trousse de toilette, le plus vieux pull de grosse laine, et puis en route ! De sourire au portier d'hôtel qui nous demande : *« Monsieur a d'autres bagages ? »*. De faire tenir à l'aise notre viatique dans les compartiments de rangement *de n'importe quel avion*, même russe, de jeter comme plume notre bien dans le filet d'un car, ou de le garder sans gène sur nos genoux, dans un train bondé de 1er août ou sur le pont du dernier ferry pour les Cyclades.

Oui, c'est un rêve, enfin, la plupart du temps, car tout voyage décourage vite par son handicap de base : son bagage. Et nous pouvons mesurer, à chaque escapade, combien notre vie s'est compliquée, combien, avec les ans, nous nous sommes encombrés de peurs, peur de partir, puis d'arriver, peur du vol ou du qu'en-dira-t-on. Nos valises sont lourdes, d'abord, de nos appréhensions, de nos tics de comportement, de nos obligations sociales. Une part de notre joie, de notre besoin d'évasion s'évanouit déjà à quai, devant nos penderies ouvertes. Qu'emporter ? Et dans quoi ? Et puis, il y a l'autre, les autres, mari, femme, ou enfants. L'intimité de ceux qu'on aime, qui, à ces heures-là, tourne à l'enfer, à l'agression de nos vieux phantasmes de dépouillement itinérant. L'amour, même, que les autres entassent dans de monstrueuses valises, pour nous plaire, ces robes en surnombre pour un week-end d'anniversaire, ces jouets qu'ils emportent pour renforcer leur promesse de se tenir tranquilles.

La sagesse voudrait que le choix d'un compagnon de vie commence par le test des préparatifs, mais nous l'oublions, et malheur à celui qui aime sa femme maquillée, mais ne supporte pas l'horrible « vanity-case » cubique des séjours de séduction, malheur à celle qui a d'abord dédaigné le fait qu'elle liait son destin, et ses voyages d'agrément, à un passionné de golf. Malheurs à ceux qui feront beaucoup d'enfants. Ils sont condamnés à visiter souvent leur propre pays par la route. L'avion leur sera toujours interminable corvée. Malheur à celui qui ne souffre pas du dos : il est assuré d'être préposé au rôle du porteur.

Même pour soi-même, le départ devient peu à peu affreux miroir. Une cravate, un costume, si jamais le consul, ou l'attaché commercial, ou n'importe qui nous invite à dîner ? Fera-t-il froid, ou plutôt chaud ? Dans le doute, et l'ignorance météo, nous optons, bien sûr, pour le plus mauvais compromis. Un peu de tout. Alors, adieu le sac de marin de Corto Maltese, qui nous avait toujours paru ne rien peser dans les dessins d'Hugo Pratt. Adieu Kerouac, adieu Cendrars, qui, lui, en plus, voyageait d'une seule main... Nous nous trouvons, même à terre, terriblement lourds. Toujours affublés de la mentalité grise d'un voyage d'affaires, même s'il s'agit d'une simple balade de dépaysement. Toujours en faute. Le corps malheureux, entre des chaussures de marche trop volumineuses – il faut bien s'entretenir –, celles pour la ville, et leur cirage, et nos vieilles semelles immontrables, pour le repos de nos pieds.

Avec le temps, plus rien ne tient dans la trousse de toilette offerte par un père ou une mère, pour nos dix-huit ans. Tant de médicaments ? Tant de petits secrets ? On voudrait toujours se transporter avec soi, mais Dieu qu'on déborde ! Notre sac idéal est devenu trop petit. Nous appartenons, presque à tous coups, à l'humanité des grosses valises insoulevables, des plus laides, des plus peureuses, de plastique, de blindage et de serrures à chiffres, car, évidemment, nous craignons, en plus, de nous faire dérober le fatras de nos éparpillements psychologiques. A la fois matons et taulards de nous-mêmes, nous ne partons que lestés d'un boulet de bagnard, de deux, voire de trois boulets, que les maroquiniers s'efforcent de nous rendre avenants, que des marques prestigieuses croient ennoblir de leurs initiales, mais nous, nous sommes piégés : notre intimité est devenue intransportable.

Bien sûr, nous sommes victimes de la modernité démocratique. Nous voyageons désormais pratiquement sans aide extérieure, sur une planète où il vaut mieux – c'est même précisé sur l'écran, au cinéma – ne pas quitter son bagage des yeux. Nous croisons parfois, dans un aéroport, quelques aristocrates ayant encore les moyens de surcharger un porteur ou une armée de bagagistes de palace, mais, en gros, le monde entier se débrouille, soufflant, éructant, avec les cubes de ses déplacements. Les dames âgées tirent des valises à roulettes, comme un gros chien rétif tenu en laisse, et se gâchent la vue du paysage par la peur de ne pas oser demander au jeune homme du siège voisin de les aider, à l'arrivée.

Certains jours d'embarquement, nous envions secrètement le passé. Ces temps heureux, et socialement injustes, où les vieilles Anglaises gagnaient l'amont du Nil en ne portant que leur ombrelle et leur mouchoir de dentelle. Où les voyageurs n'avaient pas à faire le tri de leur intégrité, car ils emportaient tout, même les photographies du défunt mari, mort aux colonies, ou d'une glissade, de quoi se nourrir pour des mois, le pliant, la théière, et une collection de casques tropicaux et de tenues de soirée.

Chez certains brocanteurs, ou dans les musées des migrations de bipèdes, nous tombons parfois sur les bagages d'antan. Indéplaçables pour un homme de constitution normale. Volumineux comme aucun ferblantier, aucun menuisier n'oserait l'imaginer de nos jours. Des malles de teck à cadenas, des valises de cuir double tendues de soie et surchargées de sangles, des dressings entiers, avec tiroirs, chausse-pieds et lavabo incorporés. Des merveilles d'astuce, d'artisanat, de sellerie, pour prix de la sueur de tous les gueux, matelots, dockers, grooms, qui se sont esquintés les reins à la gloire d'un tourisme de privilèges. De beaux objets de honte.

Alors, fiers de nos progrès de civilisation, nous portons aujourd'hui nous-mêmes nos valises. Les maudissant, mais sans pouvoir ouvertement nous en plaindre. Puisque le bagage moderne, si encombrant soit-il, si démoralisant, est une autre conquête de la lutte des classes.

Philippe Boggio

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Voyages à deux

Il y a longtemps que je voulais vous parler de lui. Faut vous dire, c'est le sac de ma vie. Quand je l'ai rencontré, il faisait le trottoir à Venise, devant la gare avec d'autres *faux Vuitton. Et je me pavane*, et je me hausse de la poignée, et je cligne du sigle : Tiens, compare, rien à voir avec tous ces toquards. Je l'ai regardé... Ouais, pas mal... Beau, chic, costaud, très bien fait. On a un peu marchandé et, bon, je l'ai suivi.

Notre histoire dure encore. On se dispute, on se boude... Et on se réconcilie : Allez, viens, je t'emmène, on va passer le week-end à Amsterdam. Rien que nous deux, oui. Si je te garde en cabine, avec moi ? Non, écoute, t'es assez grand pour... Bon, bon, t'énerve pas, c'est OK ! Alors, qu'est-ce qu'on emporte ? Un jean... Une jupe, mais laquelle ? Tout ce que je te confie, tu me le froisses ! Il me regarde en bâillant, la fermeture Eclair ouverte. Du moment que c'est pas trop lourd, il s'en fout. La seule chose qu'il déteste, ça se renverse, ça mouille, ça tache, c'est les affaires de toilette. Moi, je proteste : Arrête, avec ça, tu veux, elles sont dans une trousse... Et si, par hasard, on *te balance en soute*, ne va pas te vomir dessus, sous prétexte qu'on te traite comme une vulgaire valoche.

Et puis un jour, furibard, on nous avait séparés à l'enregistrement, il a fugué ! Au lieu de m'accompagner à Oslo, il est allé se dorer au soleil d'Acapulco : Ça t'apprendra, ma grande ! La fois suivante – Ah ! Tu crois ça, espèce de cabochard ? –, je l'ai déposé d'autorité sur le tapis roulant : Prenez-le, j'en veux pas. Et il s'est vengé. Méchamment. A peine débarquée, je cours l'attendre devant la bouche aux grandes dents caoutchoutées qui recrache, dégoûtée, des bagages en pagaille. Tiens, le voilà... Non... Oui... Non... Il se pointe, enfin, l'étiquette arrachée, sale, mouillé, pitoyable. Je le prends sous le bras, je le console : *Au retour, promis, on ne se quitte pas.*

Arrivés dans notre chambre d'hôtel, je l'installe sur le lit : Attends que je te débarrasse de mes fringues, mon pauvre chéri... C'était pas elles ! C'était *pas lui ! Il s'était tiré* avec une autre nana, ce salaud-là ! Mais le plus fort, c'est pas ça. Le lendemain, quand je l'ai retrouvé à l'aéroport, il a eu le culot de m'engueuler : Me confondre, moi, avec ce minable, cette raclure de chariot à bagages ! Tu l'as fait exprès ou quoi ? Si tu ne te roules pas par terre en me demandant pardon immédiatement, je te préviens, je vais en consigne, je bouffe la clé et tu me reverras jamais !

HISTORIQUE

Les malles de M. Louis

S'en aller léger ou assurer une parfaite protection des effets transportés. De tout temps, le voyageur a dû choisir. Mais, derrière l'alibi pratique, le bagage reflète autant l'imaginaire du départ que notre attitude face aux voyages : les longues expéditions périlleuses devront attendre le XIXe siècle pour se transformer en périples aisés ; pourtant, sous l'Ancien Régime, les lourdes malles en bois des diligences aristocratiques s'opposaient déjà à la musette utopique et vagabonde d'un Jean-Jacques Rousseau pré-routard.

Les premières lignes de chemins de fer, les paquebots transatlantiques et les rares automobiles suscitent un goût pour le voyage d'agrément, un besoin nouveau de découverte dans le confort. Simple layetier emballeur descendu du Jura les mains dans les poches, Louis Vuitton sent confusément naître cette vogue. Sa méticulosité et son sens pratique lui vaudront d'être souvent mis au service d'une voyageuse impénitente, l'impératrice Eugénie. En 1854, l'ouvrier modèle ouvre son premier magasin, où il propose des malles aux rangements sophistiqués mais aux formes simples. Rectangulaires, à dessus plat et non plus bombé, elles s'empilent plus facilement.

En bois de peuplier longuement séché et habilement façonné, recouvertes de cuir de vache naturel traité aux tanins végétaux et équipées d'une serrure incrochetable, les malles Vuitton restent des pièces idéales du voyage raffiné. Un siècle et demi plus tard, l'activité « bagage » est toujours prépondérante dans les résultats du groupe de luxe Louis-Vuitton-Moët-Hennessy, détenteur de la marque. Créé dès 1896 par Georges Vuitton, le fils de Louis, le monogramme « L. V. » – destiné originellement à parer les copies ! – devra attendre 1959 avant de s'imposer sur des sacs souples. Remisée au rang d'excentricité pour esthètes (le département « commandes spéciales » leur est d'ailleurs toujours ouvert chez Vuitton), la malle-cabine sera évincée par la valise.

D'abord en bois, puis en cuir ou en toile armurée cette dernière doit son succès aux multiples mouvements migratoires qui agiteront le XXe siècle. De congés payés en exodes, la plus symbolique de toutes s'ennoblira paradoxalement grâce au plus pauvre des matériaux : le carton bouilli. Outil de fuite et de liberté, la valise en carton sera bientôt pieusement conservée au-dessus de l'armoire comme une trace du chemin parcouru.

En se démocratisant à partir des années 60, le voyage aérien est devenu une fréquente tentation pour les nouvelles générations. Destinations longue distance et vols charters à étapes imposent le sac à dos tout terrain en Nylon épais muni d'une armature ergonomique. On y empile verticalement ses effets roulés, avant de se transformer en tortue high-tech prête à la découverte itinérante.

Pour le voyage urbain quotidien, on retrouve le simple fourre-tout multiforme, ultraléger et résistant, où l'on peut entasser pêle-mêle pulls et bouquins, tee-shirts et survêtements. Ce sac-polochon détourné des stades, à la fois mou et costaud, est à l'image de la civilisation du mouvement : apparemment désordonnée mais redoutablement efficace.

Combattant la mollesse justement, la firme italienne Mandarina Duck réussit à imposer des modèles en toile résistante munis de pare-chocs en caoutchouc. Le sac-cabine spacieux, normalisé afin d'être accepté en bagage accompagné par les règlements de l'aviation civile, est devenu l'allié des cadres pressés. Il leur évite la fastidieuse corvée d'enregistrement.

Parallèlement, l'idée de protection a fait son chemin chez les amateurs de confort. Fuyant le style froissé des routards, ils ont adopté un nouveau bagage rigide allégé : la valise Samsonite. En matériaux composites de type ABS et magnésium, ces boîtes au dessin profilé se veulent aussi solides que le héros Samson, symbole de la firme américaine de Denver depuis 1910.

Equipées de roulettes sous la coque et de multiples poignées, elles se manipulent facilement. Mais comme il leur arrive d'éclater parfois dans la tourmente des manipulations d'embarquement et de débarquement des aéroports, les métaux légers semblent inspirer depuis peu les fabricants. Soucieux d'assurer un maximum de sécurité à la nouvelle société nomade – sagement repassée –, Samsonite a conçu la valise « Ultralite » en métal laqué mat.

Enfin, une autre marque américaine, Haliburton, propose des modèles futuristes – à la manière des années 30 – en nickel argenté. Totalement hermétiques, ces valises carrossées jouent les coffres-forts mobiles. Leur prix (à partir de 4 900 F) ne manquera pas d'être interprété comme un signe du renouveau de l'esprit raffiné des voyages d'autrefois. Voués à l'errance, seul notre avenir en témoignera.

Patrick Cabasset

ÉPOQUE

Humour gaulois

Pour en finir avec l'Anglais : un petit livre virulent et extrême apporte une nouvelle pierre à l'édifice de la méfiance franco-britannique.

Les Britanniques n'ont guère apprécié *Pour en finir avec l'Anglais* (1), le pamphlet rigolard signé par « Chanteclair », pseudonyme d'un auteur qui éprouve tellement de sympathie pour nos voisins d'Outre-Manche, cette *« race la plus sale, la plus hypocrite, la plus bestiale et, en un mot, la plus nuisible de l'espèce humaine »*, qu'il a choisi de dresser l'inventaire *« de leurs tares et de leurs vices »*, au nom du principe de « qui aime bien châtie bien ». Si les «Anglais » n'ont pas ri, il y a plusieurs explications possibles : ils ont perdu leur légendaire « sens de l'*humour* », celui-ci est totalement hermétique au nôtre, enfin le livre de Chanteclair n'est pas drôle. Aucune de ces réponses ne semble devoir être écartée *a priori*.

Il s'agit en effet d'un livre parfaitement «franchouillard », destiné à susciter un rire du même acabit. Pas un sourire narquois ou ironique pour saluer un trait d'esprit, un sarcasme, voire une méchanceté bien ajustée. Pas plus un fou rire léger et communicatif, encore moins cet amusement intérieur discret et si « british ». Non, plutôt un ricanement primaire, une hilarité réflexe qui peut se transformer en rigolade homérique et bouffonne, amenant le lecteur à se « gondoler » en se « tenant les côtes ». Ce rire-là tient de la gaudriole bruyante et canaille, c'est un rire gros, gras, grivois, graveleux, « gaulois » en somme, d'autant plus spontané que la recette pour le déclencher a fait ses preuves, avec d'autres voisins, Belges bien sûr.

Il suffit de prendre des pages blanches et de les tartiner de tous les poncifs, clichés, plaisanteries éculées, images d'Epinal, caricatures, lieux communs et autres *généralités qui traînent*, en France, depuis des lustres, sur la « perfide Albion » et ses habitants, avec une règle d'or : ne pas lésiner sur la quantité. Dans ce fatras, inévitablement, se glissent quelques vérités bien senties sur *le caractère national des* «Anglais », ce qui est presque dommage... pour l'unité de ton. Rien d'étonnant donc si ceux-ci ont réagi au premier degré, au pied de la lettre, prenant ce livre pour ce que son auteur assure qu'il n'est pas : le vade-mecum de tout « *froggy* » qui veut tailler des croupières aux « *rosbifs* ».

Certes, historiquement, ce *sont peut-être « eux », les «Anglais »,* qui ont « commencé », et force est de reconnaître que leur presse populaire, si bien surnommée « de caniveau », prend un malin plaisir à éreinter tout ce qui est *« gallic »* (français). Chanteclair serait, en quelque sorte, en position de légitime défense. On peut donc, bien sûr, en rester là, à ce rire. Mais la réaction – plutôt bilieuse –, des Britanniques conduit à s'interroger sur le bien-fondé de cette hilarité. A la lecture de *Pour en finir avec l'Anglais*, la presse d'outre-Manche a répondu de deux façons, bien différentes : le *Times*, le *Daily Telegraph* et le *Daily Mail se sont contentés, pour* l'essentiel, de citer les « perles » de Chanteclair.

Charles Bremner, le correspondant du *Times* à Paris, s'est distingué par un commentaire qui tend à montrer que le « fair-play » n'est pas seulement un art que les Anglais veulent *« enseigner au monde, tout en l'ignorant eux-mêmes »*, comme l'affirme l'auteur masqué. Rappelant le *« torrent de critiques déversées contre* [les Français] *par la presse britannique, les membres de la classe politique ou les émissions télévisées »*, il note que ceux-ci *« prennent leur revanche »*. Que la presse « tabloïd » (populaire) ait, d'autre part, fait ses choux gras de ce petit brulôt réputé, de façon peu crédible, «anglophile », rien d'étonnant. Ce qui est plus préoccupant, c'est la réplique aigre et vindicative, dénuée de tout humour, de journaux habituellement classés parmi la presse « de qualité ».

Le *Sunday Times* et le *Sunday Telegraph* notamment, se sont particulièrement distingués : le premier par un portrait acerbe – non signé –, des Français, le second sous la forme d'un long article de A. A. Gill. L'un et l'autre insistent lourdement sur l'époque de la collaboration avec les nazis. Le *Sunday Times* est le plus virulent : il s'efforce de redresser l'histoire de France, ce *« catalogue de lâchetés »*, en pratiquant l'insulte et l'amalgame, sans jamais parvenir – hélas ! – à être drôle. Pour un peu, on en viendrait presque à se dire – un comble ! – que Chanteclair a raison. Faute de vouloir participer, par des citations, à ce jeu de ping-pong franco-anglais, reste donc à s'interroger sur sa finalité.

En cette année de célébration du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'« Entente cordiale », du cinquantième anniversaire du débarquement en Normandie et de la libération de la France par les Alliés, alors que les progrès de l'Union européenne n'ont d'autre justification que de renforcer la compréhension entre Européens, le rire que fait naître Chanteclair finit par s'étrangler : était-il vraiment souhaitable d'ajouter une nouvelle pierre à l'édifice de la méfiance ancestrale (heureusement de l'*amitié* aussi) franco-britannique ? Si l'on répond de façon négative à cette question, on ne peut qu'aboutir à cette conclusion : *Pour en finir avec l'Anglais* est une contribution éphémère à l'inutile.

De notre correspondant
Laurent Zecchini

(1) *Pour en finir avec l'Anglais*, de Chanteclair. Editions Hors collection, 70 francs.


IAN BERRY/MAGNUM

Le « fair play » est un art que les Anglais veulent « enseigner au monde, tout en l'ignorant eux-mêmes ».

QUERELLE

France Albion

Suite de la page I

Les Français n'ont pas l'oreille aussi affinée que les Anglais. Les mieux préparés parlent avec l'accent de la BBC et, dans leur grande majorité, avec celui de Jacques Delors. Notre prononciation ne manque pas de charme cependant. Simplement, malgré vos « séjours linguistiques » et vos sept années d'anglais, vous en êtes restés au stade du 78-tours, alors qu'eux sont équipés pour le son numérique...

Bruce Chatwin, qui s'est illustré par ses récits de voyages, comme *En Patagonie* et *le Chant des pistes*, disait ainsi : *« En Angleterre, il suffit que quelqu'un ouvre la bouche pour savoir aussitôt l'âge qu'il a, l'endroit et le milieu d'où il vient, l'école qu'il a fréquentée et le parti politique auquel il appartient. Le quadrillage social est si serré qu'il est difficile d'échapper à ce genre de contrôle. A l'étranger, bien sûr, ce procédé de repérage ne joue pas, tu n'es plus qu'un Anglais-qui-voyage. L'ailleurs nous apprend l'indépendance. C'est pourquoi sans doute le* travel writing *a autant d'adeptes de ce côté de la Manche. »*

De même, parce qu'ils sont un second « chez soi », les pubs participent de ces clivages discrets, de ces distinguos subtils, qui nous échappent. Ils donnent même une fidèle image du cloisonnement. Ce sera, par exemple, la nature du mobilier (sièges durs, fauteuils mous), la présence de fleurs ou d'un feu de cheminée (souvent artificiel), l'ambiance (sonore ou lumineuse) des différents bars et des multiples salons, qui déterminent l'habitué à prendre place ici plutôt que là. Ne parlons pas de la moustache, des lunettes, des chaussures, de la cravate, du journal que vous lisez, des dominos et des fléchettes (que vous pratiquez avec plus ou moins d'élégance), ni du tabac que vous fumez (pipe, cigare, cigarette ou cigarillo), qui sont pour vos voisins aussi lisibles qu'un curriculum vitae. A noter que les femmes – aujourd'hui bien acceptées dans ces *andreia* populaires – sont vouées au demi de bière, alors que les hommes pratiquent plutôt la *pinte*. Leur liberté vestimentaire ne les protège pas du regard sélectif de leurs pairs. Les Anglais ont un sixième sens : celui de la classification sociale.

L'anthropologue Geoffrey Gorer a esquissé une typologie de la société anglaise. En simplifiant, il a réussi à isoler sept niveaux : la *upper class*, la *upper middle class*, la *middle class*, la *lower middle class*, la *upper working class*, la *working class* et la *lower working class*. Il fait l'impasse sur les arrivistes qui essaient de se faufiler d'une classe à l'autre et qui forment des strates intermédiaires, des hybrides, qui compliquent le schéma. Il oublie aussi, car son étude date un peu, les atypiques du Londres branché qui visent justement à nier le formalisme d'antan (en lui substituant un autre formalisme) et, depuis vingt ans, l'apport notoire de l'émigration en matière de cuisine et de convivialité. Mais, même en multipliant les critères et les catégories, même en postant des *social observers* à tous les coins de rue ou en consignant les mille et une variantes locales de l'idiome national, il n'aurait pu approcher cette nébuleuse à la fois mobile et hiérarchisée. L'écrivain Redmond O'Hanlon, à qui on confie ces quelques réflexions, s'exclame : *« Autant tenter de réussir les six faces d'un* Rubik Cube *les yeux bandés ! »*

Cela pour dire que nous ne sommes pas seuls à ne pas comprendre les Anglais. Leur identité leur échappe aussi (qu'est-ce qui est « english » ? qu'est-ce qui est « british » ?), alors ils se définissent par comparaison, par contraste, par opposition. Nous sommes leur revers complice. Nos bisbilles permanentes sont la garantie sans cesse reconduite de nos deux existences. Il s'agit donc d'un malentendu productif.

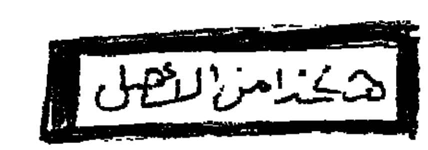
Parmi les avatars récents de nos « dissensions » figurent trois livres, deux anglais et un français : *I Hate the French, Official Handbook* (« Je hais les Français, guide officiel »), *The Xenophobe's Guide to the French* (« Un guide à l'usage des xénophobes anti-Français ») et *Pour en finir avec l'anglais*. Ces trois livres, qui ajoutent au contentieux franco-anglais, ne méritent pas d'être considérés comme des *casus belli*. Ils volent au ras des pâquerettes et donnent dans l'humour potache.

Pour en finir avec l'anglais, publié sous le pseudonyme de Chanteclair (par allusion au Chantecler du *Roman de Renart* et de la pièce en vers d'Edmond Rostand), par son ironie *tongue in cheek*, par son outrance, laisse à penser que l'auteur veut prouver le contraire de ce qu'il dit et qu'il vise plus à ridiculiser les anglophobes qu'à stigmatiser les Anglais. Cela relève d'une stratégie antithétique assez dangereuse. Le grand Daniel Defoe en fit l'expérience : publié en 1702, son pamphlet, intitulé *La plus courte voye pour en finir avec les Dissidents*, fut pris au pied de la lettre par les lecteurs de l'époque. Il mécontenta tout le monde, les faux naïfs, les dupes et les partisans (furieux d'avoir été trompés), et l'auteur se retrouva en prison, puis au pilori. Chanteclair – s'il est bien l'enseignant qu'il prétend avoir été – aurait dû se méfier de l'effet boomerang de ses propos. Les racistes un peu myopes risquent de le lire au premier degré. Mais peut-être je me trompe et Chanteclair lui-même...

En 1992, j'étais aux îles Falkland – que nous continuons d'appeler les îles Malouines, par pure malice. Le seul journal imprimé à Port-Stanley s'intitule *Pinguin News*. Il est tenu par le seul journaliste professionel de l'endroit, l'Anglais James Stevens. Bien sûr, à la faveur du dixième anniversaire de la guerre des Malouines, l'ami Stevens s'apprêtait à publier un numéro spécial, avec cartes et photographies. Il révisait ses notes et me fit lire un entretien dont je rapporte ici l'essentiel : *« Le premier jour de l'occupation argentine, nous ne nous sommes pas alarmés. Ces jeunes gars n'avaient pas d'intendance, rien à manger, ils partiraient aussi vite qu'ils étaient venus ! Tout cela n'était qu'une lubie de dictateur ! Le deuxième jour, nous avons moins ri, car non seulement ils ne partaient pas, mais un officier argentin destitua le gouverneur et prit sa place.. Le troisième jour, l'officier devenu gouverneur décide que désormais nous devions rouler à droite ! A droite ? Là, nous avons compris qu'en plus de nous occuper militairement, ils voulaient nous humilier ! Nous avons aussitôt appelé Thatcher à la rescousse. »*

Ce témoin oculaire, je l'ai rencontré. Il m'a répété l'histoire sur un ton très enjoué. Il en a même rajouté dans la désinvolture. Je n'ai pas compris pourquoi. A moins que le flegme, l'humour et le courage soient leur manière à eux – très pudique – de dire qu'ils ont eu peur... Sacrés Anglais !

Jacques Meunier



Chine profond route l

Jinan et la montagne des Mille Bouddhas, le port de Qingdao et son architecture de l'époque allemande, d'un côté ; les montagnes du Shanxi et leurs monastères, jusqu'à Pingyao, de l'autre. Deux périples, 4 000 kilomètres au total. Des étrangers pouvaient-ils – ou pas encore – voyager par la route dans les provinces chinoises ? Le mieux était d'essayer. A la rencontre d'une population intriguée et accueillante face à ceux qu'elle n'appelle plus les « Longs-Nez ».

Prologue : Un faux départ

Pour une escapade discrète dans la Chine profonde, officiellement de plus en plus *« ouverte »*, l'affaire avait bien mal commencé. Parties de Pékin avant l'aube, les deux automobiles, marquées dans la bonne tradition communiste d'une immatriculation trahissant les étrangers, firent leur apparition au petit matin au péage de sortie de l'autoroute de Shijiazhuang, chef-lieu de la province du Hebei. Plusieurs voitures de police nous attendaient. Contrôle d'identité et rappel du règlement : les étrangers établis à Pékin n'ont le droit de conduire leur véhicule hors des limites de la municipalité qu'avec *« l'autorisation des départements concernés »* (évidemment jamais consentie).

Retour à Pékin sous intimidation : une voiture dépourvue d'immatriculation – signe habituel de reconnaissance de la sécurité d'Etat – nous suivra jusqu'au domicile. A distance, tout au long du trajet, ses deux occupants, lunettes de soleil sur le nez, partageront avec nous visite de temple, étape-buffet et jusqu'aux arrêts pour besoins naturels.

Il y a des moments où, en Chine peut-être plus qu'ailleurs, il importe de ne pas se décourager. Têtus, les étrangers en question reprirent la route le lendemain. Pour ne plus rencontrer, au cours de deux randonnées successives, le plus petit obstacle à leurs plans de voyage. Ils découvrirent une Chine paradoxalement bien plus accueillante que ne l'imaginent les hommes qui croient encore régner, depuis Pékin, sur le pays tout entier, selon des règles périmées.

Acte I : De Pékin à Qingdao

Le premier voyage nous mena jusqu'à ce qui fut le point d'ancrage, dans la province du Shandong, de l'éphémère présence coloniale allemande en Chine orientale, au début du siècle : Jinan, ville marquée d'un fort cachet architectural teuton ; et, sur la côte, le port de Qingdao, qui aurait pu être à l'Allemagne ce qu'aura été Hongkong à l'Angleterre.

Dimanche. L'autoroute, aux standards internationaux, mène en un rien de temps jusqu'à Tianjin (Tien-tsin dans les temps précommunistes) : vieillerie coloniale qui n'a pas renoncé à ressusciter son héritage occidental. On peut ne pas être insensible aux avenues bordées de façades taillées dans la pierre, colonnades massives et frontispices un rien déplacés. Il faudrait, certes, un bon coup de ravalement à tout cela. Il n'est pas exclu que cela vienne.

Lundi. Le Nouvel An lunaire approche. La route, d'ordinaire bondée, est presque déserte. Les gens, chez eux, se préparent à la plus importante fête du calendrier chinois. De-ci de-là, les premiers pétards se font entendre. Depuis cette année, ils sont interdits à Pékin et dans d'autres grandes villes, pour raison de sécurité. Jusqu'alors, les autorités reculaient devant l'abolition de cette tradition : les explosifs chassent les mauvais esprits pour l'année qui s'annonce. On frémit à imaginer ce qui peut advenir d'un pays qui se prive d'une telle assurance.

Le poids des traditions n'a jamais totalement disparu en Chine. L'épisode maoïste n'a fait que les masquer. Elles s'affichent aujourd'hui sans complexe. *« De quel signe es-tu ? »* commence par demander le pompiste, avant de s'adonner à son office. La réponse obtenue, il hèle son copain : *« L'étranger est dragon, comme toi ! »*

L'étranger : *« Lao Wai »*. C'est le terme désormais le plus fréquemment employé pour désigner les Occidentaux (oubliées, des expressions moins polies : Longs-Nez ou Diable Venu de l'Océan). *Lao wai* signifie littéralement «Vieil Extérieur », mais « Vieil-Exotique » rend encore mieux la notion d'irrémédiable altérité. Il s'agit d'assumer.



« Allez ! bonne année du Chien ! » Et on se quitte comme d'ailleurs dans le monde. A aucun moment, le pompiste – ni personne ailleurs – n'a exprimé la moindre surprise de voir ces étrangers de passage. La Chine est ouverte, lisent-ils tous les jours dans la presse officielle (quand ils la lisent). Quoi de plus normal que de voir un groupe de « Vieux Exotiques » faire halte à la pompe avant de poursuivre leur chemin ? *« Vous allez à Z... ? Vous en avez bien pour encore trois heures »*, dit le camionneur. La circulation des véhicules sur une route appartient à cette normalité universelle à laquelle la Chine s'efforce de parvenir. Nonobstant ce qu'en pense son KGB.

Mardi. Dans l'abominable banlieue industrielle de Jinan, règne, comme à la périphérie de toutes les grandes villes de Chine, le capharnaüm de la circulation – vélos, « véhicules utilitaires » les plus hybrides, limousines de nouveaux riches, camions de tous calibres –, que tentent (en vain) de réguler des policiers en casquette dont la rigidité obligée ne déparerait pas dans un film de l'ère précommuniste.

Tout cela fait penser, au pied des immeubles coloniaux, à un remake des années 30 transposées à la fin de ce siècle, qui balaie au rang des souvenirs les exubérances maoïstes du piéton roi, du prolétaire communisé réduit au transport collectif. Reste, qui crève l'écran, la Chine et son besoin, vécu maladroitement, de rejoindre le monde moderne. Lequel passe avant tout par l'individu.

Mercredi. Une virée à la falaise des Mille Bouddhas, à une heure de route au sud de Jinan, procure, au petit matin, un de ces moments magiques qu'aucun circuit organisé ne saura jamais offrir. Le rêve : un pan de montagne sainte pour soi tout seul, des sculptures bouddhiques qui veillent d'ici sur le bon ordre de l'univers, face à une tour-pagode carrée d'allure militaire, vieille de quatorze siècles. Et pas un bruit alentour, hormis celui du vent. Un peu plus haut dans la montagne, une caserne et quelques abris sous-terrains viennent rappeler un principe défensif simple mais de tout temps efficace : à travers toute la Chine, l'armée a eu tendance à se nicher près des lieux saints, ne serait-ce que pour faire porter à l'éventuel assaillant la responsabilité de leur destruction. Les communistes ont respecté cette règle.

Ce même jour, à Tai'an, M. Li avait besoin de flamber pour le succès de ses affaires. Le déjeuner avec le responsable du parti « communiste » s'était bien déroulé, mais il manquait ce petit quelque chose de déterminant pour convaincre l'homme de l'appareil que, décidément, il savait s'y prendre avec le monde moderne. La providence lui apparut sous la forme d'un des enfants voyageant avec le groupe d'étrangers. M. Li produisit un billet de cent dollars (des Etats-Unis !) et le lui donna comme, ailleurs, on donne au même gamin un bonbon. Il fallut maintes protestations pour faire remettre en poche son billet à l'homme d'affaires chinois, devant les yeux sidérés du cadre.

On était au pied du mont Taishan, la plus célèbre des montagnes sacrées du pays, dans le pays natal de ce même Confucius que l'idéologie officielle présente aujourd'hui (après l'avoir voué aux gémonies), comme la source principale de son inspiration. L'endroit, à en croire une brochure officielle, montre combien *« la culture et les arts de la Chine diffèrent de ceux des autres nations et combien les Chinois sont différents des étrangers »*. Pourtant, M. Li « diffère » à ce point des étrangers qu'il sert à son hôte de la bière importée, et que le symbole du dollar lui semble nettement plus convaincant pour la galerie que celui du *renminbi*, la « monnaie du peuple ».

En route, abondent les manifestations de ce décalage entre l'immobilisme culturel, que veut suggérer le régime, et le dynamisme du pays réel. Des cités nouvelles, créées de toutes pièces avec de l'argent chinois d'outre-mer, surgissent du néant. Les villes changent de nom. Des routes nouvelles les relient, qui ne figurent pas sur les cartes. Ce jour-là, elles sont désertes : la fête est pour ce soir.

Jeudi. A minuit, le Chien a succédé au Coq. Avec, à Qingdao, ce qu'il faut de pétards – mais sans excès. Hormis ses alentours militaires – la base navale est l'une des plus importantes de la côte chinoise – la ville vit plutôt pour les mois chauds, quand elle devient cité balnéaire pour Chinois au revenu moyen. Ou encore, comme l'été 1993, quand elle organise sa Fête de la bière, à la bavaroise.

Contraste : la Chine de Pékin est effectivement gouvernée sur le mode totalitaire. Mais dans quel pays démocratique parviendrait-on, comme ici, à force de quelques sourires, sans même avancer de pourboire, à se faire ouvrir le musée de la base navale un jour de fermeture ? Pas simple, décidément, de s'expliquer un monde où la culture du paradoxe relève d'une occupation nationale...

Vendredi. Qingdao quitté sous une neige de bon augure pour l'année, qui saupoudrait la plage, retour vers Jinan par une autoroute qui ne figure pas sur les cartes. Au péage, le policier salue raidement les voyageurs. De nouveaux ennuis en perspective ? Non point. *« Veuillez maintenir votre vitesse à moins de 30 km/h en raison de la neige »*, nous conseille-t-il, parfait de professionnalisme. Décidément, le règlement qui nous interdit d'être ici est universellement ignoré.

A l'aune des cartes, une étape à



THOMAS HOEPKER/MAGNUM

Qingdao, l'une des bases nava

Weifang n'autorise pas au rêve touristique. Il y a quelques années, une bourgade pareille n'aurait eu à offrir, hormis ses restes chétifs de vieux quartiers de maisons basses, fermés sur eux-mêmes, vivotant à l'abri de moignons de muraille, qu'une paire de restaurants d'Etat fermant leur porte à 12 h 15. On y compte aujourd'hui plusieurs grands hôtels, ouverts aux heures de consommation du monde non communiste. Avec, s'il vous plaît, cognac français au bar.

Samedi. Après une nuit à Jinan, retour vers la capitale en ce troisième jour de la nouvelle année lunaire. La journée par excellence où les familles endimanchées, après avoir gueuletonné pendant deux jours à la maison, vont rendre visite aux voisins et connaissances. Sur les routes, on voit alors resurgir, comme

AVERTISSEMENT

Outre l'interdit théorique, diverses contingences empêchent encore le voyageur venu de l'extérieur de circuler par ses propres moyens motorisés dans l'empire du Milieu : en premier lieu, l'impossibilité de louer un véhicule sans permis de conduire local (le permis international, faut-il s'en étonner, n'est pas reconnu). Cependant, la libre circulation commence à être la règle dans le sud à proximité de Hongkong et il ne fait guère de doute que, à terme, le reste du pays va suivre. Déjà, la compagnie d'assurance d'Etat offre aux résidents de Pékin des polices tous-risques valables pour l'ensemble du territoire national, alors même que la police (en uniforme) leur interdit de quitter la capitale et ses environs proches. Toutefois, le jour où les grands loueurs automobiles internationaux s'arracheront le marché, il faudra craindre le pire sur le plan de la sécurité, tant les mœurs routières chinoises concentrent toutes les tares du reste de la planète. De la charrette à ânes à contre-sens sur une voie d'autoroute à l'apparition soudaine de tractoristes faisant la course en montée, des gamins qui jouent au milieu de la route aux ouvriers des champs faisant la sieste sur le macadam dans un virage, des camions privés aux chauffeurs pressés d'abattre leur kilométrage quel que soit leur état de fatigue aux limousines officielles qui vous jetteraient dans le fossé plutôt que de céder le milieu de la chaussée, les mauvaises surprises se succèdent et ne se ressemblent pas souvent.

F. D.

rofon en route libre



…s importantes de la côte chinoise, où devait être organisée, à l'été 1993, une fête de la bière à la bavaroise…

un seul homme, toute une population qui avait disparu depuis quarante-huit heures. Jusqu'à l'heure du déjeuner – 11 heures. A nouveau, plus personne en vue : tout le monde est à table, jusqu'aux dernières heures du jour quand il faudra rentrer à la maison.

Selon l'humeur, on jugera ce comportement moutonnier ou, dans un monde qui n'a pas été avare en bouleversements inutiles, salutairement attaché aux traditions.

Acte II :
De Pékin à Pingyao

La route jusqu'à Pékin ne présentera plus aucun obstacle. Alors, que penser de l'épisode policier du début ? Il fallait tenter à nouveau l'expérience vers l'ouest, contrée traditionnellement plus fermée que les espaces côtiers. Le deuxième voyage, quelques jours plus tard, nous conduisit, à travers les rudes hauteurs du Shanxi (« l'Ouest montagneux »), jusqu'à l'archétype des bourgades marchandes chinoises. Non sans que, entre-temps, les autorités de Pékin, alertées par l'épisode policier, ne nous eussent fait savoir qu'au cas où il nous arriverait malheur en province, elles s'en laveraient les mains. Pari tenu, malheur ne nous arriva point.

Jeudi. Départ pour Wu Tai shan, les monts aux Cinq Terrasses, haut lieu du bouddhisme de la Chine du Nord (*le Monde* daté 21-22 juin 1992). Aux embouteillages inextricables de camions de la banlieue industrielle de Pékin succèdent bientôt les étendues montagneuses largement désertées, surtout en cette période hivernale, au paysage hostile, où il ne ferait pas bon voyager la nuit. L'endroit est réputé pour son banditisme, notion qui a refait surface dans le lexique officiel après une éclipse de quelques dizaines d'années dont on se demande si elle n'était pas factice.

La bourgade de Laiyuan, en chemin, ne donne en tout cas pas l'impression d'avoir considérablement changé au cours de la période communiste. C'est un gros marché plein de pagaille, où paysans chinois au visage rustre côtoient des Ouighours venus de l'extrême ouest de la Chine, qui offrent leurs brochettes en bordure du cloaque qu'est la rue centrale. A la lisière, la structure du temple semble intacte, mais il a été transformé en une *« école publique secondaire numéro 1 »* probablement unique.

A Shahe, on nous indique que la piste la plus directe menant aux monastères des Cinq Pics est fermée pour cause de neige. Il faudra contourner demain le massif. Le rudimentaire hôtel pour touristes est désert, mais prêt à nous accueillir sans la moindre surprise. *« C'est quand même moins sale que l'équivalent ex-soviétique »*, fait un des voyageurs, qui parle en connaissance de cause. Mais peut-être plus froid…

Vendredi. Depuis le début du périple, un signe omniprésent du décalage entre les édits du gouvernement central et la réalité des choses nous saute aux yeux à chaque village, aussi petit soit-il : la désormais sacro-sainte antenne parabolique destinée à recevoir les émissions de télévision émises par satellite. *« La télévision du gouvernement central, bien sûr »*, affirme quiconque est interrogé, sachant que Pékin interdit de capter les images de l'étranger. En fait, dans bien des villages, ce n'est pas une, mais plusieurs soucoupes qu'on observe. Toutes ne sont pas orientées vers le satellite national. Au sortir d'un village, nous verrons même une antenne plantée sur un cabanon à peine plus large que son diamètre, à l'enseigne effrontée : « Le video-bar des routiers ». Tout un programme.

Le monastère est désert. Les quelques mendiants qui officient à l'entrée du temple principal font pitié par leur entêtement à quémander plusieurs fois auprès du même « client ». Ce ne sont pas les quelques Chinois amenés par une officine de la police qui vont leur montrer grande commisération. Eux se contentent de visiter les lieux, en parfaits ignorants des rites, tournant les moulins à prière dans le sens inverse des aiguilles de la montre, insouciants des risques que ce faisant ils courent devant les puissances célestes. Ils ont l'air plus chez eux dans la section du temple qui a été transformée en chapelle dédiée à Mao et au marxisme-léninisme, sous prétexte que le « Grand Timonier » fit escale ici durant la guerre civile. Curieux endroit, qui, outre les héros chinois de la légende communiste, associe au sentiment religieux les portraits de Marx, Engels, Lénine et Staline (les mêmes ont disparu de Pékin voici une décennie). Une nonne précise que le seul absent est le maréchal Lin Biao, dauphin félon de Mao, car *« il était contre la religion »*. Le buste en plâtre de Mao est presque luminescent. *« Sans le parti communiste, il n'y aurait pas eu de Chine nouvelle »*, proclame le panneau derrière lui. « Nouvelle » ?…

Samedi. Taiyuan ne présente guère d'intérêt. Ce chef-lieu de province fortement stalinisé s'extirpe de ce passé avec quelques débordements bizarres. Une cathédrale catholique affiche un insolent crucifix de néon rouge, alors qu'on chercherait en vain l'étoile communiste d'une brillance équivalente. Mais, outre quelques temples dans les environs, son quartier du commerce privé vaut le détour, ne serait-ce que pour les façades de cette nouvelle consommation qui s'est emparée de tout le pays. Pas un établissement de restauration rapide qui n'expose avec arrogance les effigies de l'Amérique triomphante, bannière étoilée comprise. Jusqu'à cette galerie de jeux électroniques à l'ahurissante enseigne (faute d'orthographe comprise) : « Emperialism Amusement City » rehaussée d'une effigie de l'Oncle Sam. Saint Mao, priez pour eux !

Soudain, une demi-douzaine d'agents de la police des marchés déboulent, accompagnés de leurs mouchards en civil. Les petits vendeurs s'esquivent dare-dare. Un ou deux se font attraper. Ils paieront pour les autres, qui observent la scène à distance. Les agents se retirent. Le petit commerce se remet en place, à même le trottoir. Scène qui, dans une journée, doit se reproduire dix fois, vingt fois ?

Dimanche. A une centaine de kilomètres au sud de Taiyuan se dressent les murailles de Pingyao. Une des très rares villes qui aient conservé ce qui faisait la cité proprement dite dans la Chine ancienne : le mur d'enceinte rehaussé aux points stratégiques de pagodons de style plus ou moins militaire. La brume balaie le chemin de ronde. Trois copains s'y promènent dans le flou matinal. Un troupeau de moutons, en bas, passe en bêlant. Une banderole : *« L'armée et le peuple veillent à l'entretien et à la restauration de la muraille. »* Saint-Malo sans la mer ? Du tout. La ville ne vit pas de ses souvenirs : elle les cultive dans l'animation marchande qui y grouille.

La route du retour est, cette fois, infernale. Des milliers de camions à remorque remplis de charbon, qui rappellent que le Shanxi est un des deux plus importants gisements de Chine. Des vallées ensevelies sous la pollution que dégage une industrie antédiluvienne dans la lumière blafarde.

Et quand même, une lueur d'espoir dans tout cela. Combien de ces convois appartiennent au secteur public, où l'on ne s'est jamais caché de se moquer de la rentabilité d'un engin de transport, et combien appartiennent à des firmes plus ou moins privées qui sont en train d'apprendre les règles économiques de la libre circulation des marchandises ? C'est par les routes, désormais accessibles à tous du moment que le carburant s'achète sans rationnement, qu'un tel pays peut se faire. Même si, de district en district, le policier âpre au gain prélève sa dîme comme autrefois chez nous se prélevait l'octroi. Passage obligé d'une économie en gestation, en quelque sorte. Ledit policier, au reste, ne se cache pas. Il nous renseigne sur la route à suivre sans même prendre la peine de camoufler dans sa poche la poignée de billets qu'il vient de soutirer au camionneur. Scène fréquente.

Epilogue :
Lundi, retour à Pékin

Le retour à Pékin s'est fait par Shijiazhuang, la ville qui, 4 000 kilomètres auparavant, avait été le théâtre de notre première et dernière rencontre avec la police d'Etat chargée de nous empêcher de voyager librement en Chine ouverte. Rien n'a perturbé notre escale. Personne n'a songé à nous demander ce que nous faisions ici. La ville est sinistre, mais il nous fallait y revenir, pour en avoir le cœur net.

Voici huit ans, le gouvernement chinois s'était offert la tête du correspondant du *New York Times*, John Burns, expulsé pour avoir pris ses distances avec le règlement régissant la circulation des « Vieux Exotiques » en Chine par un voyage indépendant à l'intérieur des terres. Ce règlement existe toujours, mais en s'abstenant de nous chasser, Shijiazhuang, caserne où l'on envoya les étudiants de Tiananmen faire leur rééducation politique sous les auspices de l'armée, montre qu'elle aussi est en voie de normalisation.

En fin de compte, n'est-ce pas là ce qui chagrine les plus obtus au sein du régime de Pékin : que la Chine, où l'on n'a plus circulé librement depuis quatre décennies, devienne enfin un pays normal ?

De notre correspondant
Francis Deron

SILENCE, ON TOURNE

Pingyao en décors naturels

Jamais dans sa splendeur, Hollywood ne reconstituerait si bien un tel décor de Chine ancienne. Hormis peut-être les fils électriques et quelques détails du XXᵉ siècle, Pingyao n'a pour ainsi dire pas changé depuis le XIXᵉ siècle, à la différence de la quasi-totalité des villes de Chine, où les vestiges du passé ont été systématiquement détruits, enlaidis, ravagés par les guerres et, depuis la paix, un âge moderne hideusement socialiste.

La muraille intacte n'est que le prétexte à un culte profond, celui de la préservation d'une idée de la cité marchande pour laquelle Pingyao a, c'est le cas de le dire, ses lettres de noblesse : c'est ici qu'un gros commerçant inventa, en 1824, la lettre de crédit, rendant ainsi caduques les transactions en encombrantes pièces d'argent qui matérialisaient jusqu'alors les échanges. Un symbole bancaire dont la ville peut être fière dans la Chine de l'après-communisme.

Les quartiers refermés sur eux-mêmes qui s'étendent tout autour de la tour centrale témoignent de l'opulence qui a régné ici. Dans un patois épais, le ferblantier explique que cette demeure à cours multiples qui s'étend derrière sa boutique appartenait à l'un de ces précurseurs du capitalisme chinois, ceux-là mêmes que Deng inconsciemment vénère : politiquement obéissants mais économiquement autonomes et créateurs de richesse.

Dans la rue, ce serait une litote que de constater que la tradition marchande demeure : des milliers de colporteurs et d'artisans s'adonnent à toutes les activités imaginables, tout en se laissant à l'occasion déranger – seule réelle concession à l'âge moderne – par un véhicule à moteur qui tente de se frayer un chemin à travers la foule.

Pingyao, où le cinéma chinois planta ses caméras, n'est pourtant pas sortie totalement indemne du communisme. Si l'église catholique, refaite à neuf, dresse sa flèche à l'intérieur des murs, le temple de Chenghuang, au beau toit bleuté de style mandchou, a été partiellement rasé et ses vestiges abritent le Club des ouvriers. Devant, une douzaine de jeunes disputent des parties de billard sur des tables en plein air. Billard américain, *of course.*

F. D.

COLONIE

Qingdao, allemande avant 1914

Oscar von Kruppel avait une obsession : qu'un tireur embusqué dans ces collines surplombant la ville parvienne à trouver l'angle mort d'où son arme enverrait *ad patres*, peut-être même dans son sommeil, le premier (et dernier) gouverneur allemand dans la colonie de Tsing-tao (aujourd'hui orthographiée Qingdao) qu'il fut de 1903 à 1914. Aussi se fit-il construire une invraisemblable bâtisse, sorte de château fort de bande dessinée, qui, aujourd'hui encore, couronne la ville de Chine la plus européenne sur le plan architectural. Un style teuton caricatural, taillé dans le granit. Derrière le parvis, un silence de mort attend le visiteur qui y pénètre, dérangeant sans vraiment offusquer les quelques employés qui veillent sur ces lieux aux murs couverts de boiseries.

Car l'ancienne maison du gouverneur, où les fenêtres sont doublées de colonnades disposées en sorte qu'une balle perdue n'aurait pu atteindre ses occupants, est aussi une sorte de musée du mode de vie des dirigeants communistes. Ceux-ci l'ont occupée à diverses périodes, pour des vacances ou des sessions de travail aux conséquences plus dramatiques. Ainsi visite-t-on la sombre salle où Mao et Deng Xiaoping, plus quelques autres, décidèrent de la répression des intellectuels *« droitistes »* en 1957. Et la suite présidentielle. Et celles d'autres dignitaires, y compris ceux de la pire engeance (le couple Lin Biao séjourna dans un coquet petit appartement du deuxième étage).

Que faire d'un pareil monument « impérialiste » dans la Chine de Deng ? Le mettre en location, bien sûr. Pour 1 500 francs, vous pourrez passer une nuit dans le lit du Grand Timonier à écouter en frissonnant les craquements des murs dressés par Oscar von Kruppel. Dans une chambre de domestique dans les combles, un étudiant japonais s'est installé, pour 100 francs par jour, pour écrire sa thèse. Séjour à organiser sur place, car le tourisme d'Etat voit d'un mauvais œil ce genre d'extravagance.

F. D.



PAUL LAUCOSMOS

Que faire de pareil monument dans la Chine de « Deng »?

Beaux parleurs

Alors, raconte... Joignant le geste à la parole, une nouvelle génération de conteurs fait revivre cette forme de spectacle. Comme Yannick Jaulin, qui mêle culture rock et traditions du Poitou pour faire entendre les légendes d'aujourd'hui.

Au village de Pougne-Hérisson, dans le Poitou, tout le monde connaît la fellinienne Mado. Les femmes ricanent à son passage, les hommes aussi, qui pourtant... Un tout jeune et fidèle admirateur, qu'elle appelle *« mon petit prince »*, décide de découvrir l'amour avec elle. *« Enfile ton capuchon*, lui dit-elle amusée, *le chemin sera long. »* Et le conte aussi, qui nous mènera dans l'intimité initiatique d'une Mado tour à tour ternie par l'âge et édentée, princesse aux yeux limpides, mère porteuse des secrets de l'amour – trois oranges tenues dans des mains usées. Classique histoire de prince charmant, qui finira par un – vrai ? – coup de foudre, au bas de l'escalier mécanique du supermarché. Et qui sera l'élue ? La caissière du rayon fruits et légumes.

Le médiateur, le conteur pourrait-on dire, s'appelle Yannick Jaulin. Un petit jeune homme, corps mobile, voix enjouée, regard à l'affût, qui surgit en scène sur les accents d'une musique déroutante. Mystérieux et familier. L'histoire de Mado est extraite de *la Vie des Roses, les nouvelles aventures de Pougne-Hérisson* : drôle de nom, drôle de drame. Jaulin appartient à une nouvelle génération de conteurs qui ne s'appuient pas seulement sur les ogres ou les fées pour impressionner l'auditoire. A la panoplie obligatoire des contes éternels, les « rénovateurs » préfèrent des personnages hauts en couleur, tels qu'on en rencontre dans les villes et les campagnes françaises (ici, plutôt poitevines, à l'image de notre orateur) et auxquels le spectateur contemporain peut s'identifier. Car ces jeunes gens-là veulent que le conte soit spectacle, musique, parole et portrait de la vie d'aujourd'hui.

Yannick Jaulin est le conteur le plus médiatique du moment, peut-être parce qu'il pratique un nouveau genre : le *« conte de variété »*. Musique, tambours, humour, mimiques et mimes. *« Yannick Jaulin a été un moteur pour la discipline*, explique son agent, Olivier Poubelle. *C'est un artiste de scène, il a décomplexé les gens. Il venait du rock* [dans les années 80, il avait monté Joan do Fiao, le premier groupe en « parlange », le langage du terroir], *avant de plonger complètement dans le conte « nouvelle vague » en créant notamment, en 1987,* Théorie de l'origine, *qui lui vaut la Tasse d'or au Festival international de la performance d'acteur à Cannes. »*

Le spectacle réussi est celui où parviennent à passer l'émotion, l'humour et le jeu : *« Il faut être émotionnellement vrai, toujours au cœur de l'histoire,* confie Yannick Jaulin. *Sinon le public ne suit pas. »* Le conte est un éternel mouvement : l'artiste affine, modèle, modifie ses histoires sur le moment, en dialoguant avec le public. *« La relation conte/auteur est souvent vécue en termes amoureux ; le conte nous choisit autant que nous le choisissons. Nous le portons et il nous porte (...). Cette mouvance du conte, on la perçoit, bien sûr, d'un conteur à l'autre, mais aussi d'une version à l'autre chez un même conteur. Car le contenu est inscrit dans l'instant »*, analyse Bernadette Bricout, professeur de littérature orale à Paris-VII, qui s'intéresse aux rapports entre le conte et l'imaginaire.

Mais le public de Jaulin marche à l'histoire de Mado et de ses compagnons de route. Il marche aussi aux péripéties des personnages inventés par Bernadéte Bidàude : Robert et Paulette de la Clercverie de la Judicerie de la Bondieuserie, qui, pour avoir envoyé sans retour au Venezuela la grand-mère vieillissante dont ils ne savaient plus que faire, seront condamnés à errer dans le supermarché – décidément au centre de l'imaginaire contemporain –, symbole même de leur déchéance sociale. Parodie de la vie des bourgeois de province, de l'hypocrisie sociale, de l'abandon des aïeux dans une société qui ne sait plus faire face : autant de thèmes que l'on retrouve dans nombre d'histoires de nos conteurs d'aujourd'hui.

A la Maison du conte de Chevilly-Larue (*lire l'encadré*), un des hauts lieux du genre, on croise Gérard Potier ou Bernadéte Bidàude, Manféi Obin ou Mimi Barthélémy, Michel Hindenoch ou Praline Gay-Para, Pépito Matéo ou Abbi Patrix, Lucien Gourong ou Hamed Bouzzine. Tous ceux-là ne déclinent plus seulement le conte à l'intention de l'enfance. Pour les grands, ils investissent les festivals, les salles de spectacle, les musées, les foyers ruraux, les hôpitaux et les prisons. Parfois en changeant de style.

Ainsi, Henri Gougaud – homme de radio depuis 1975 (d'abord sur France-Inter dans l'émission « Marche ou rêve », de Claude Villers, et aujourd'hui sur Sud-Radio), parolier de Jean Ferrat et de Serge Reggiani, écrivain – va-t-il accepter de raconter des contes et nouvelles érotiques au Festival de contes de Cap-Breton, en juillet. Un spectacle à ne pas laisser à la portée de toutes les oreilles...

Toujours singuliers, souvent passionnés et attachants, les conteurs, avec leurs histoires disparates et leurs chemins multiples, cultivent la diversité. Plus dérangeants, plus contemporains que les images-clichés porteraient à le croire, ils sont une trentaine de professionnels (sur les deux cent cinquante reconnus) à circuler partout en France, voire à l'étranger, et à vouloir bâtir une autre image du conte.

Qu'ont en commun le conte à la Yannick Jaulin, mélange de culture rock et poitevine, celui de Mimi Barthélémy, rempli de la quête de ses origines haïtiennes, de Praline Gay-Para, originaire du Liban ? Quel fil secret relie Muriel Bloch, jetée dans l'arène un peu par hasard, lors d'une rencontre de conteurs au Centre Georges-Pompidou en 1979, et Bruno de La Salle, qui, débutant en 1969 au Théâtre de l'Epée-de-Bois en s'adressant essentiellement aux enfants, est aujourd'hui fasciné par la mythologie et les grandes épopées ? Peu de choses, si ce n'est le plaisir de la parole légitime. *« Nous sommes des funambules,* dit Praline Gay-Para. *Toujours en équilibre entre l'énergie du moment, l'auditoire et le fil de la parole. »*

Les conteurs – ou les comiques, qui sont d'abord des raconteurs d'histoires et de grands moralistes, tels Raymond Devos – ont des ficelles : un art de la relance, du suspense qui pousse leur auditoire à la demande. Une émotion traduite par le sempiternel *« Et alors ? »*. Ils animent les histoires par leurs voix, qu'ils ont souvent envoûtantes, entraînantes, intemporelles, mais aussi par leurs corps, mouvants, expressifs, à la gestuelle précise. Reste à se bâtir un répertoire. Le plus original possible. Les conteurs puisent dans la mémoire collective, par livres interposés, par le collectage de terrain, ou encore en fouillant dans leurs propres souvenirs d'enfance. *« J'ai l'impression que chaque conteur rêve de rencontrer un jour le conte que personne à part lui ne connaît »*, explique Praline Gay-Para.

Yannick Jaulin : « Toujours au cœur de l'histoire. »

FRANCIS VERNHET

La naissance d'un discours ethnologique et théorique sur la parole et les contes, à travers la découverte des travaux de Vladimir Propp (*la Morphologie des contes*, 1928, mais publié en France en 1970), de Bruno Bettelheim (*la Psychanalyse des contes de fées*, 1976) notamment, a contribué à légitimer ces traditions orales populaires. Mais le renouveau du conte doit beaucoup aux bibliothécaires, et c'est bien dans les bibliothèques qu'il rencontre encore une part importante de son auditoire.

A la fin des années 70, du fait de l'essor – tardif en France – des bibliothèques pour enfants, le conte a pu conquérir un espace propre. Peu à peu, le public s'est élargi, des petits aux grands-mères, aux frères et aux cousins. A l'origine, souligne Evelyne Cévin, de la Joie par les livres (un centre de documentation sur la littérature pour la jeunesse, qui conserve une collection exhaustive de contes de tous les pays et d'essais sur le conte), *« les pauvres bibliothécaires n'avaient pas grand-chose à se mettre sous la dent »*. Dans la seconde moitié des années 80, le renouveau est orchestré par quelques personnalités marquantes : Bruno de La Salle, qui fut à l'origine de grands spectacles présentés à Avignon notamment (*l'Odyssée*, d'Homère, en 1981, *le Récit de Shéhérazade* en 1983, *le Cycle du roi Arthur* en 1984, *Perceval* en 1985, *le Chant de l'Odyssée* en 1991), fondateur du Centre de littérature orale (CLIO) à Chartres. De La Salle a suscité, dès la fin des années 70, des vocations comme celles de la flamboyante et éclectique Muriel Bloch, de la bondissante Catherine Zarcate. Selon Bruno de La Salle, *« la destruction des sociétés rurales traditionnelles a modifié le monde du conte. Les derniers conteurs traditionnels se sont éteints vers 1975. Une des raisons qui m'a encouragé à faire ces grandes récitations, c'est que, dans les années 80, il y avait pour le conte le risque de devenir un art mineur et d'être l'objet d'opportunismes faciles »*. La parole était alors prise entre deux feux : la fixation par l'écrit, la littérature, d'une part, le socioculturel, de l'autre.

Une seconde vague novatrice naît ensuite d'Olivier Poubelle, un jeune homme dynamique, étrange mélange de distance ironique, de réalisme courtois et d'admiration face à ses conteurs fétiches. En 1987, il fonde la revue *Dire*, *« un organe de liaison entre ceux qui s'intéressent à l'oralité et au conte »*. Cette revue trimestrielle, à la fois *« outil de recherche et reflet de la pratique artistique »*, permet de concentrer des énergies jusque-là un peu dispersées. Olivier Poubelle dirige également Astérios Productions, une des rares sociétés à jouer le rôle d'agent artistique pour les conteurs (Jaulin, Obeï, etc.), et produit une collection de disques compacts enregistrés par ses poulains.

La modernité est là : les histoires sont pétries d'anecdotes quotidiennes, de faits divers, d'images et de frayeurs urbaines : un Concorde qui passe, un Frigidaire qui se met en marche, des Américains conquérants et des Africains affamés, ou encore les affres du régime amaigrissant pour les *« femmes de bonne conséquence »*, selon une expression de Bernadéte Bidàude. Jaulin, avec ses allures de blondinet fragile, est parti en guerre, à sa manière, contre l'exclusion (des vieux, des étrangers, des faibles...). C'est encore une fois dans la tradition : les ethnologues l'ont montré, le conte a souvent été, partout, à la pointe du combat pour l'intégration.

Loin du Poitou, mais tout près de ses chantres modernistes, les missions « Paroles en liberté », organisées par Antipodes (association d'échanges culturels entre l'Afrique et l'Europe autour de l'imaginaire), mêlent les spectacles de Mimi Barthélémy, Marie-France Marbach, Mamadou Diallo et Manféi Obin, qui se produisent ainsi à la Grande Parole de Bamako (Mali) ou aux Francontephonies à Abidjan (Côte-d'Ivoire), un *« festival nomade de la parole »*.

Mais si les conteurs s'infiltrent peu à peu par la périphérie, à travers des manifestations généralistes à La Villette ou des festivals de théâtre comme celui d'Avignon, il leur reste cependant, selon Bernadéte Bidàude, à *« enfoncer des portes qui ne sont pas encore ouvertes, c'est-à-dire partir à la conquête de scènes nationales, se rapprocher de l'humour, de la chanson, aller où le conte pourrait tout à fait retrouver sa dimension populaire »*.

Nathalie Duval
et **Véronique Mortaigne**

PASSION

De bouche à oreille

Figure de proue de la génération montante, Bernadéte Bidàude témoigne aussi de l'entrée des femmes dans l'univers des conteurs professionnels. Parmi ses créations, jouées au Printemps de Bourges, aux Oralies de Haute-Provence et à Chevilly-Larue notamment, on compte une trilogie, Céleste et la Dame blanche, Céleste et le roi des oiseaux, Céleste, *et un conte musical,* Maria daus mérs. *La jeune conteuse joue sur de multiples registres, tantôt truculents, tantôt émouvants, d'une voix pas tout à fait ordinaire.*

Vous avez d'abord travaillé avec Yannick Jaulin. Votre inspiration est-elle commune ?

– Yannick Jaulin, un Poitevin né en Vendée, et moi-même avons commencé par collecter des histoires et des chansons au sein de l'Union pour la culture populaire en Charentes-Poitou-Vendée en 1982. Au bout de deux ans, nous avons chacun suivi notre chemin. Ce qui nous rapproche, c'est notre langage, qui est aussi un état d'esprit. L'écoute, aujourd'hui, est de bien moindre qualité. Il existe des techniques de l'oralité, que les gens des campagnes connaissent sans en être conscients, sans théoriser. Les personnages de Yannick et les miens sont profondément marqués par l'empreinte de ces rencontres de terrain. Je travaille aussi bien sur la mémoire collective que sur la rumeur contemporaine, la légende urbaine. C'est le mélange de ces deux paroles qui peut redonner aux gens le goût pour les histoires.

– Est-ce nouveau pour le conte ?

– Nous ne travaillons pas tous comme ça. Yannick Jaulin ajoute plutôt des éléments modernes dans l'histoire. Pour ma part, je cherche à donner la version contemporaine des histoires qui circulent : les rumeurs que les gens, les médias entretiennent parfois aujourd'hui sont très souvent des résurgences de contes traditionnels. Des femmes continuent de disparaître mystérieusement dans la nuit, mais aujourd'hui elles seraient plutôt auto-stoppeuses, ou zonardes de banlieue. La forme n'est plus la même, mais le fond, si. Je les étoffe, en me servant toujours des techniques du conte.

– Quelles sont les techniques du conte ?

– Elles sont variables, utilisant à la fois du rythme, de la chanson, de la rime, des allitérations et des consonances. Le conte est aussi construit sur une succession d'épreuves, de chemins, d'aides : il y a des portes à franchir afin de résoudre l'énigme ou le problème en jeu. Notre métier a aussi sa part de déontologie et d'éthique : lorsque l'on prend la parole, on ne peut pas se permettre de dire n'importe quoi. Ce qui fait le conte, c'est le moment où on ouvre la « goule », là, il prend vie. Le « je » est souvent banni du langage du conteur, on y trouve des répétitions de situation, très peu de psychologie des personnages, mais une attention soutenue sur leurs actions.

– Et la langue, vous la triturez. Vous mélangez au français le patois poitevin, des expressions inventées ou régionalistes.

– On a la couleur de son esprit. Je garde en gros la syntaxe de la langue, c'est la densité de vocabulaire qui est francisée. Même si les spectateurs sont déroutés, surpris par la langue, le contexte dans lequel j'inscris ces expressions leur permet de se faire une représentation, de se créer des images. C'est une musique. »

Propos recueillis
par Nathalie Duval

HAUTE ET BASSE VOIX

Tréteaux

Pour se dire, le conte affectionne les endroits insolites : les bus, les festivals (le Printemps de Bourges), les veillées, les marais, les lieux méconnus comme le Musée Ernest-Hébert, à Paris où l'on pouvait écouter jusqu'à peu Annie Rauzier raconter les souvenirs enfouis de cette maison et évoquer l'artiste, sa vie et sa peinture. Mais Annie Rauzier fréquente aussi la Mosquée de Paris, ou les serres d'Auteuil, faisant surgir la parole des lieux et de leur mémoire. Il y a aussi les bars et les restaurants, tel L'Ogre de Barbarie qui, perdu dans une petite rue du douzième arrondissement, abrite trois soirs par semaine des conteurs.

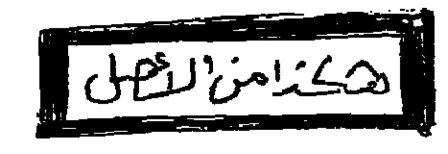
Maison du conte

Depuis quelques années, l'intérêt suscité par le conte a grandi, et les manifestations n'ont cessé de se développer en même temps que se multiplient les lieux pour l'encadrer. Le centre culturel de Chevilly-Larue (Val-de-Marne), dirigé par Michel Jolivet, consacre depuis plus de dix ans une part importante de ses ressources au développement du conte (la moitié du budget artistique du centre culturel lui est attribué, ce qui équivaut environ à 700 000 francs). Si l'association Maison du conte existe depuis 1992, l'équipe peaufine aujourd'hui un projet de maison du conte et de conservatoire des arts de la parole. Soutenu par la DRAC Ile-de-France, la ville et le conseil général, ce projet est en quête d'autres investisseurs pour une ouverture prévue en janvier 1996.

Spectacles

Un Centre des arts du récit, qui propose près de cinq cents spectacles de conteurs par an, dirigé par Henri Touati, s'est aussi ouvert en 1993 au couvent des Minimes de Saint-Martin-d'Hères (Isère), et la liste est longue des festivals organisés autour de cette discipline. Chaque année en mars, le Festival des conteurs de Chevilly-Larue, inauguré en 1980, décerne un Grand Prix des conteurs, met en scène douze heures de contes d'affilé. De même, lors des Conteries de Blois, le conte s'affiche partout dans la ville, dans les bus, sur les marchés, de nuit comme de jour.

▶ Conteries de Blois, jusqu'au 2 avril. Halle aux grains, place de la République, 41000 Blois ; tél. : 54-56-19-79.



Images à compte d'auteur

Il vient toujours un moment où le photographe amateur est tenté de passer au tirage de ses propres épreuves. Expérience et conseils d'un maître tireur.


GASTON BERGERET

Avant tout, respecter les paramètres de température et de temps.

« *On utilise du révélateur ; pourtant la magie de la révélation demeure entière* », constate Georges Fèvre. Le tirage en noir et blanc reste un artisanat qui repose entre les mains d'un magicien de l'ombre. Depuis dix ans, Georges Fèvre anime l'atelier « laboratoire photo » de l'ADAC (1) où il transmet avec passion son tour de main, acquis « sur le tas », à des amateurs. Il est aussi directeur technique chez Picto depuis quarante ans et le modeste maître tireur des plus grands photographes.

« Quelles qualités requiert le tirage photo ?

– Il faut une bonne patience, celle d'effectuer des essais par exemple, de la concentration et une grande disponibilité d'esprit ; être très soigneux et respecter les paramètres de température et de temps. La qualité essentielle est le jugement objectif, c'est le cas de le dire : juger des valeurs, de la densité (degré de noircissement d'une épreuve), du contraste (opposition *entre les valeurs extrêmes*), de l'équilibre et de la luminosité de l'image que l'on tire.

– Les pièges tendus aux amateurs ne manquent pas : quels sont les plus fréquents ?

– J'ai pu constater, lors de jurys de concours photographiques, que leurs images sont souvent trop contrastées, trop dures, trop lourdes, alors que la lumière naturelle est si belle ! Cela provient parfois du fait que l'on juge, en cours de tirage, une image mouillée, donc brillante, qui s'avère bien moins lumineuse après séchage. Et puis, chacun selon son humeur tire, un jour, trop noir ou trop clair. C'est pourquoi, en l'absence d'un maître tireur qui conseille, je recommande de garder à portée des yeux, dans le labo, un tirage que l'on sait « bon » afin de le comparer à celui en cours. Un bon tirage, agréable à l'œil, doit comporter un maximum d'informations et de détails, présenter une gamme complète de valeurs et une bonne luminosité générale.

– Peut-on rattaper au tirage les défauts de la prise de vue ?

– Photographie, du grec *phôtosgraphein*, signifie écriture par la lumière. Ce qui rend le tirage passionnant, c'est que l'on peut réaliser une image très lisible, voire très belle, grâce à de petites acrobaties. Un amateur, qui peut passer de l'ombre à la lumière, de l'intérieur à l'extérieur, sans avoir le temps ou l'idée de régler sa cellule, obtient des négatifs très surexposés ou au contraire très sous-exposés. De plus, l'émulsion photographique noir et blanc est bien exposée soit pour les ombres, soit pour les parties claires que l'on photographie *mais n'a pas la tolérance de notre* regard qui, lui, décèle partout les détails. Une intervention au tirage permet alors d'éclaircir les parties sombres et de faire « monter » les parties trop blanches, les hautes lumières.

» Il importe donc de juger d'abord le négatif à la projection sur *le margeur : est-il normal en* contraste, un peu trop léger ou un peu trop dense ? Dans ce dernier cas, le temps de pose doit être un peu plus long afin que la lumière de l'agrandisseur puisse traverser l'opacité du négatif. S'il est très léger, il faut prévoir un temps de pose court, mais d'au moins dix, douze secondes, le temps de rétablir un équilibre naturel au moyen d'une « pastille » (du papier noir au bout d'un fil de fer) grâce à laquelle on retient les parties trop claires qui donneraient des parties trop sombres sur le tirage. Le masquage manuel permet aussi d'obtenir cet équilibre visuel, correspondant à une lumière naturelle. Les proportions de rajout ou de retenue d'exposition par rapport au temps de pose de l'ensemble de l'image se déduisent des tests effectués préalablement sur des tirages partiels.

– Conseillez-vous aux amateurs de développer eux-mêmes leurs films ?

– En réalisant le développement du négatif et les tirages, ils doublent *les difficultés*. Or, *ils ont peu de* chances d'obtenir de bons tirages en partant d'un mauvais film et se montrent plus motivés lorsqu'ils travaillent sur des négatifs correctement développés. C'est pourquoi je leur recommande, à leurs débuts tout au moins, de confier la pellicule aux laboratoires professionnels qui *savent éviter d'endommager irré*médiablement le négatif, ce qui est si fréquent chez les amateurs.

– Que pensez-vous des tirages sur papiers plastiques ?

– Beaucoup d'amateurs utilisent en effet des papiers plastiques dont les temps de traitement et de séchage sont beaucoup plus courts. *Je ne les préconise que pour des* tirages rapides ou une vérification du travail de prise de vue. Il est plus élégant d'offrir des tirages sur papier baryté, plus agréable au toucher, de meilleure qualité et garanti pour la conservation. La souplesse d'emploi des papiers conventionnels offre des temps de développement de deux minutes trente, trois minutes à quatre, cinq minutes, si l'on doit rattraper une éventuelle sous-exposition et viser une densité valable, et de trois à trois minutes trente, à 18 degrés, pour un papier à grades variables que je recommande. Economique, il présente un encombrement minimum : une seule boîte de papier offrant 11 filtrages possibles et même 22, *puisque, dans le cas où un tirage* donne un contraste trop fort au filtre 5, par exemple, mais trop doux au filtre 4,5, on peut utiliser successivement les deux filtres en divisant leur temps de pose par deux, et obtenir du 4 3/4.

» Si le négatif le justifie, on peut aussi employer plusieurs filtres : un *filtre normalement contrasté pour* l'ensemble de l'image, par exemple, et faire « monter » un ciel trop blanc par un masquage manuel avec un autre filtre.

» Les tirages sur papier baryté peuvent être séchés sur des buvards. Le pressage sous des bouquins ne donnant pas un parfait aplanissement, l'idéal est d'utiliser une petite presse à chaud (à partir de 6 000 F pour les petits formats) qui redresse les tirages et leur confère une brillance supplémentaire. Quand on respecte tout cela, quelle satisfaction d'avoir soi-même maîtrisé une image... »

Propos recueillis
par **Véronique Balizet**

(1) Association pour le développement de l'animation culturelle, hôtel de Retz, 9, rue Charlot, 75003 Paris. Tél. : 44-61-87-87.

Sous la Lampe rouge

Pour l'installation d'un labo photo amateur, liste du matériel nécessaire, avec les commentaires de Georges Fèvre :

Matériel

• Éclairage inactinique (lampe orange, rouge ou jaune selon les fabricants). 50 F environ.

• Un agrandisseur : un seul format, par ex. le 24/36, ou plusieurs (24/36, le 6/6, le 6/9, etc.), à partir de 1 890 F jusqu'à... selon la qualité de l'objectif et les limites du budget

• Un margeur : 18/24, 24/30 ou 30/40 selon les formats envisagés. À partir de 300 F.

• Un compte-pose ou minuteur. 350 F environ. *« Je recommande un compte-pose plus onéreux, muni d'une prise pour une pédale qui permet de déclencher son allumage tout en laissant les mains libres pour une intervention. »*

• Un thermomètre : *« Ustensile essentiel pour contrôler et maîtriser ce paramètre capital qu'est la température du révélateur, idéale entre 18 et 20 degrés. Un révélateur trop froid n'a pratiquement plus d'efficacité. »*

• Une éprouvette .

• 4 ou 5 cuvettes pour le tirage papier : *« Une pour le développement. Une pour le rinçage à l'eau : immerger totalement l'épreuve et agiter un peu, à l'aide d'une pince ou en basculant légèrement la cuvette, afin que le maximum du révélateur soit éliminé avant de passer au bain suivant qui peut être soit le bain d'arrêt – formé d'eau et d'acide acétique à 4 % (30 secondes) – soit le bain de fixage : là aussi, agiter sinon le fixateur attaque inégalement les densités et provoque des « zones ». Respecter les dilutions indiquées sur les flacons et les temps de fixage mini-maxi. Enfin, une cuvette pour le lavage dans une eau à 24 degrés. Si l'on veut travailler vite, on peut utiliser, après 4-5 minutes de premier lavage, un bain auxiliaire de lavage dans lequel on trempe les épreuves pendant 1 ou 2 minutes, et qui favorise l'élimination du fixateur. Ensuite le temps de lavage se réduit à 5-10 minutes au lieu d'une heure. Ces indications ne concernent, bien sûr, que le papier baryté »*. 15 F environ l'une.

• Un jeu de pinces papier : 40 F environ.

• Pinces pour suspendre le film : 30 F environ.

• Anti-poussière : *« On peut éliminer les poussières déposées sur le film qui sèche en utilisant une bombe vaporisante spéciale. Sur les tirages, on remédie aux traces de séchage et autres points blancs en effectuant une petite retouche, le « repiquage », avec un pinceau et du gris-film »*.

• Les fabricants s'unissent pour proposer aux amateurs des « kits » prêts à installer, comprenant le matériel de base et des consommables. Kit labo Durst Magico (démontable) : 1 990F. Kit Labo Durst 370 : 2 980 F. Kit KA67 de Ahel et Krokus : 2 680 F env. Kit Meopta « student » (1 990 F env.), « éco » (2 590 F environ.), « Axomat 5a » (3 290 F). Des solutions à étudier de près...

Les consommables

• Boîte de papier à contrastes variables (100 feuilles format 13 × 18cm). 150 F environ.

• Une boîte de douze filtres de contraste. 100 F environ.

• Les produits (révélateur, fixateur). Prix selon quantité.

A lire :

Agrandissement noir et blanc, de J. Prioleaud (Editions Paul Montel, 144 p.). Prix : 110 F.

Cours de photographie : technique et pratique, de René Bouillot (Editions Paul Montel, 1984, 208 p.). Prix : 115 F.

V. B.



YVON LE MARLEC

Les lumières de la chambre noire

« *Tireur d'images* », Yvon Le Marlec est un des rares artisans indépendants de la place de Paris, où il a débarqué au début des années 80. Aujourd'hui, il exerce en amitié avec une soixantaine de photographes : Bettina Rheims, Xavier Lambours, Pascal Dolémieux, Hervé Rabot... et il a également travaillé sur les grandes œuvres de référence que sont celles de Jacques-Henri Lartigue, André Kertész ou Brassaï (1).

Enfant, ses rêves ne maniaient que crayons et pinceaux : *« Les Beaux-Arts étaient mon obsession. Chez les frères, vers douze-treize ans, je me faisais coller chaque jeudi avec la plus grande joie pour pouvoir dessiner. »* Le dessin, donc ; et rien d'autre, alors que sa jeunesse baignait dans la ville-berceau de la photographie, Châlon-sur-Saône. Le destin de ce grand Breton au regard clair allait s'offrir un joli caprice géographique pour décider d'une vocation. C'était au Sénégal, au début des années 70, le temps du service militaire. Sur la plage, un autochtone lui vend pour presque rien un Zénith B sans cellule. Premières images – réussies – et première expérience de tirage, dans le petit laboratoire pour le noir et blanc installé dans la base radio. L'idée fixe du trait : il refait au fusain les portraits d'enfants qu'il a passé des nuits à développer.

Retour à Châlon ; l'obsession perdure – le voilà dessinateur au service architecture de la ville –, bien vite bousculée par la rencontre avec Paul Jais, fraîchement nommé conservateur du musée Niepce, qui l'embauche comme photographe et tireur du musée. C'est dit : un long passage fructueux chez Claudine et Jean-Pierre Sudre – *« Je n'étais pas un bon élève technique ; je ne notais rien, j'absorbais »* –, deux ans chez Sipa presse, à Paris, et la rencontre qui décidera de toutes les autres, celle de Pierre de Fenoyl, le premier pour lequel Yvon Le Marlec prendra sa dimension d'« interprète », voyages et paysages dévoilés de l'intérieur.

Car il s'agit à chaque fois d'une révélation, terme heureusement pourvu de plusieurs dimensions : premier contact au grand jour. Beaucoup parler, rire, se taire... pendant que tout le reste se devine et s'apprend, non pour l'usage de la parole, mais pour l'intuition future des mains. Jamais personne ne suit Yvon Le Marlec dans la lumière inactinique du laboratoire : *« Il me serait impossible de travailler avec un photographe derrière mon dos. Ce serait une perte d'énergie, d'émotions. Mais quand j'y suis et que les choses commencent à venir, nous sommes deux. J'ai ses mots en tête, la mémoire de sa voix, de ses intonations. »*

Tout se décline alors selon trois évidences : de la lumière, une surface sensible, une apparition. Le noir et blanc seulement : *« J'aime son impact direct, intérieur/extérieur, sans parasitage. On part toujours du blanc, une intimidation provisoire ; comme lorsque, enfant, l'on commence à écrire dans l'hésitation sur la feuille vierge. »* Les mains se mettent en place sous le faisceau lumineux pour raconter cette histoire à chaque fois unique d'une complicité de regards : *« La vie apparaît en restituant la profondeur ; cela tient à peu de choses, qu'il n'est pas évident de rendre sur une surface plane. »* « Sculpter » une image, c'est donc « jouer » comme se joue une partition. Refuser ou non la lumière, en rajouter ou non. Contrastes et reliefs pour faire vibrer, selon le cas, la note majeure, d'humour, de gravité, de douceur, d'ironie... Il y a ainsi de grands moments. Aujourd'hui par exemple, il travaille sur les plaques de Kertész en Hongrie, pendant la guerre : *« Ces visages de soldats... »* Du temps aboli, en quelque sorte. Une incursion dans l'univers de l'autre, à travers son regard, à cet instant saisi de l'histoire : de l'émotion à l'état pur.

« Le moment magnifique de la photographie, c'est l'apparition. Ce n'est pas l'aube, mais c'est presque mieux. Souvent, je me suis dit qu'il serait bon que les petits oiseaux en profitent. » On imagine bien : médusés les petits oiseaux, lorsqu'ils ont découvert, en 1989, à Arles, et trois ans plus tard, au Japon, la magie d'une image progressivement révélée sur la virginité d'un panneau géant.


« LES TIREURS PHOTOGRAPHES », CONTREJOUR

Extrait d'une série de dos photographiés par Yvon Le Marlec.

Là où les sels d'argent du papier photographique succombent à la lumière du jour, Yvon Le Marlec et son ami le photographe chimiste Christophe Bard ont trouvé un procédé « interactif » (le Revelact, depuis exploité par une holding française), permettant à chacun de créer, au grand soleil, sa propre image superposée à une image cachée. Un hommage à Niepce, pour cette phrase prononcée un jour de 1823, parlant de l'apparition de l'image alors que le terme de photographie n'existait pas encore : *« Elle se peignait de manière très nette et très vive. »*

La troisième dimension de ce terrien qui a la tête dans les étoiles, c'est encore une histoire de surface sensible : le dos féminin. C'est à cause de lui qu'Yvon Le Marlec a repris son appareil-photo voici un an. Révéler un langage caché (la partie de soi que l'on ne connaît pas) : *« C'est encore la lumière qui sculpte la vérité, dévoile le caractère de chacune. Mais parfois, ce « portrait » reste muet ; et souvent, alors, le visage, lui non plus, ne dit rien. »*

Valérie Cadet

(1) Brassaï, dont il faut voir, dans les nouveaux tirages d'Yvon Le Marlec, la très belle exposition présentée jusqu'au 9 mai au Centre national de la photographie (Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, 75008 Paris), « Du Surréalisme à l'art informel ».

Attention, raifort

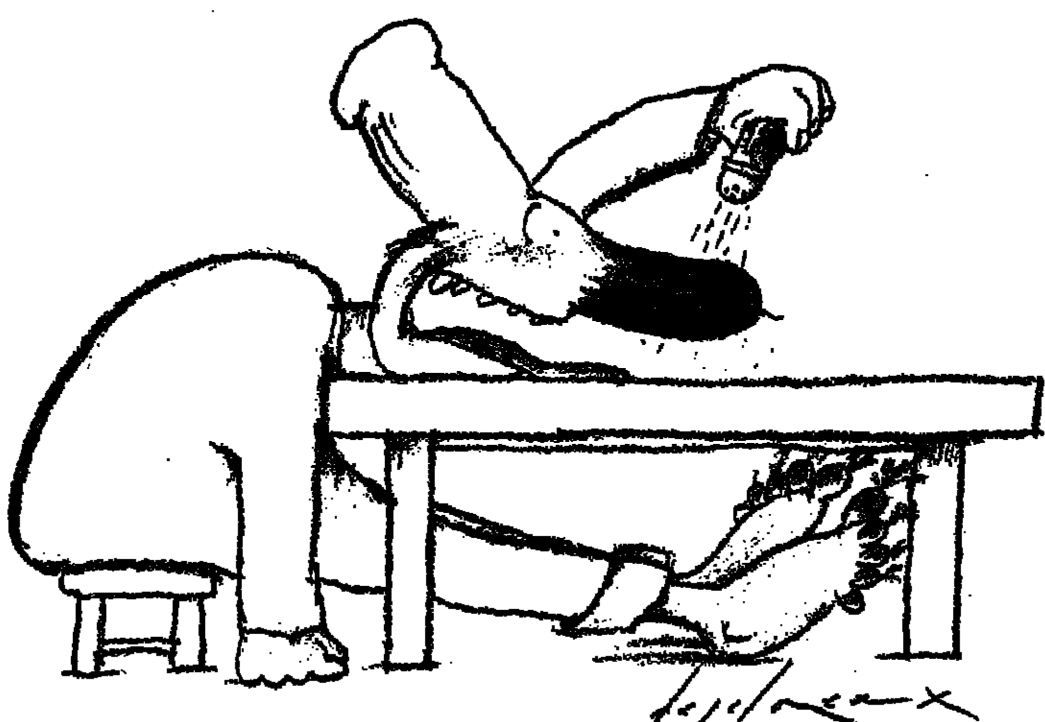
Cochlearia armorecia, le raifort, que l'on ne confondra pas avec le radis noir, est une crucifère, à racine forte. Bien. Quel usage en font les cuisiniers du temps ?

Le raifort est une plante vivace, charnue et fibreuse. Anti-anémique, dépuratif et stimulant, le raifort a quitté la pharmacopée pour devenir condiment dans toute une aire géographique de consommation : l'Europe du Nord et de l'Est. On le trouve à Bruxelles sur le marché, importé d'Allemagne. Paris le connaît surtout par les boutiques et restaurants juifs. Le raifort a fait une entrée fracassante à la table de Louis XIV. C'était le temps du marquis Louis de Bechameil, surintendant de la maison d'Orléans. Madame, princesse Palatine, se fit servir des soupes à la bière, de la choucroute au raifort et autres galimafrées. Le raifort fut nommé « moutarde des Allemands », car en Allemagne, on consomme des moutardes fortes additionnées de raifort râpé.

Les villes hanséatiques, de Brême à Lubeck, en passant par Hambourg, connaissent le poisson fumé et la crème aigre, le pain noir – *pumpernickel* – le pain de Mère Courage pendant la guerre de Trente ans, et l'alcool de grain, la vodka polonaise. Le raifort est sur la table. Il accompagne la préparation du choux – *sauer-kraut* – et les boulettes de viande. Les *delikatessen* ne sauraient être relevées qu'avec le raifort blanc ou rouge, teinté du jus de betteraves, *leberwurst, blutwurst, langfager,* saucisses sèches au cumin. Les nostalgiques du *Vieux Berlin*, où l'on trouvait ces préparations, se sont réfugiés à *La Maison de la Sarre* (30, rue Galilée 75016 Paris. Tél. : 47-23-72-64), agréable restaurant-terrasse sur le toit de l'immeuble, ou bien vont chez *Stubli* (11, rue Poncelet 75017 Paris. Tél. : 42-27-81-86), salon de thé, traiteur et pâtissier viennois.

Sur la carte d'hiver de Ghislaine Arabian (1), les curieux de saveurs douces-amères ont aimé les dames de saumon à la nage de raifort et légumes fumés *(lire notre encadré)*. Le renouveau chez *Ledoyen*, cette saison encore, est une série de plats à la bière. Pas moins de six sur la carte de printemps. Est-ce un « retour », une mode ? Ou bien une conséquence de l'opération « bière de mars » lancée, avec succès, par les brasseurs de France pour faire parler de leur produit (2) ? Rien de tout cela. Simplement la volonté d'exprimer une région, je n'ose dire un terroir, en marquant la différence, en évitant la compilation des répertoires culinaires. La cuisine à la bière est un usage populaire dans les marches du Nord et de l'Est, en Flandre et en Alsace. Pierre Wynants (*Comme chez soi*, à Bruxelles), grand cuisinier de tradition classique, n'y porte guère attention. Mais il est à Bruxelles, tandis que Ghislaine Arabian, native de Gand et ambassadrice du Plat Pays, est, elle, à Paris. Sa cuisine à la bière – j'ai goûté la nage d'écrevisses parfumée à la bière et orge grillée et le fameux tronçon de turbot rôti à la bière de garde – relève d'un langage culinaire certes issu de la tradition, mais elle est parfaitement construite.

Comme tout langage, on ne le comprend que lorsqu'on en connaît la syntaxe : ici, la référence à des saveurs connues ou éprouvées. Si nous sommes déroutés par un fritot de houblon, songez à la surprise d'un Gantois devant son premier aïoli ! Au fond, un grand cuisinier – et Ghislaine Arabian est de ceux-là – est aussi un découvreur qui s'engage dans une voie où tout le monde ne peut pas immédiatement le suivre. L'emploi de la bière en cuisine suscite, c'est vrai, des réticences aux palais formés à d'autres saveurs. Mais un grand cuisinier ne doit-il pas, d'abord, nous faire des révélations ? Ces jus goûteux, issus de brassins complexes, doux et amers pour le temps de Pâques, sont si intéressants et inimitables qu'il faudra bientôt faire un effort pour comprendre comment ils ont pu nous déconcerter. La création, en cuisine, n'est pas la recherche de saveurs nouvelles, mais la composition d'un ensemble autonome digne de figurer au *« musée imaginaire »* de nos goûts.



La Méditerranée, à la différence de l'Europe du Nord et centrale, se reconnaît à quelques ingrédients et mets obligés qui la caractérisent : huile d'olive, ail, anchois, et moutons des terres sèches et des collines. Tous les bergers de sa périphérie sacrifient à l'usage du premier agneau de printemps. Le Maghreb et l'Islam mangent le mouton de la fête en méchoui ; le marqueur d'amertume, ou simplement de la différence, c'est le condiment rouge pimenté, l'*harissa*. L'agneau est consommé, du côté du Liban en brochettes ; rôti avec les abats et les paprikas du côté de l'Empire ottoman. La tagine marocaine, finement miellée, est une manière exquise de préparer cette viande.

Mais revenons à nos moutons des Alpilles. Il en existe encore, élevés par nos bergers – instruits à l'école de Rambouillet – qui pratiquent la transhumance, hors drailles, par camions jusqu'aux alpages d'été, ou bien du côté des Cévennes. Il n'y a pas si longtemps, on présentait à la petite église des Baux le premier agneau, symbole du renouveau et de la lumière. Et à *L'Oustau de Baumanière*, lorsque le vent est frais cependant qu'éclatent les floraisons de l'arbre de Judée et des cerisiers, l'on continue de servir le « gigot en croûte », qui est un succès permanent de cet établissement. Le gigot est entouré d'une fine pâte feuilletée qui préserve son jus et ses saveurs. *Baumanière,* ce printemps, offre un nouveau visage : l'entrée se fait en contrebas de la terrasse, désormais réservée aux dîneurs, et aux chats. Et l'agneau triomphe avec le gigotin de sept heures et les noisettes à la crème d'ail. A la table de Provence et sur la côte varoise, le radis rose se mange à la croque-au-sel, pour ouvrir l'appétit. Les fanes sont lorgnées par l'écologiste et le cuisinier, qui en font une infusion diurétique, ou bien un légume d'accompagnement.

A Pâques, au cours de la fête juive du Seder, on raconte aux enfants l'histoire de l'agneau. C'est un récit-gigogne, comme les lames successives du tarot. Ce sont les mésaventures de l'agneau détourné que le chat dévore. Le chien étrangle le chat. Le bâton corrige le chien. Le feu consumera le bâton, alors que l'eau éteint le feu et que l'ange de la mort apparaît.

Voilà un conte bien étrange et « amer » pour une oreille d'enfant. Mais il n'est jamais trop tôt pour apprendre que « Pâques » signifie « renaissance » et « vie », comme le disent les mosaïques chrétiennes de Ravenne, où figure aussi l'agneau, et que les bon petits plats du Seder, comme le gigot du dimanche de Pâques, sont là pour rassasier « les enfants du Limon ».

Jean-Claude Ribaut

(1) *Ledoyen*, Carré des Champs-Elysées (tél. : 47-42-23-23). Au restaurant de l'étage, en cours de rénovation, grande carte de Ghislaine Arabian. Menu 480 F. A la carte, entre 500 et 600 F. Au rez-de-chaussée, avec terrasse-jardin : Le Cercle, entrées 60 F ; tous les plats à 100 F. Une adresse de fête quand *L'Elysée Lenôtre* se convertit à *« la cuisine bretonne, asiatique et anglo-saxonne »* (sic) !

(2) Interdits de publicité comme les producteurs de vins et spiritueux, les brasseurs ont relancé la tradition de la bière de mars, première bière de l'année ; un usage attesté à Arras vers 1394. Un effet inattendu, et positif, de la loi de « prohibition ».

Recette

Ghislaine Arabian a composé cette recette de la nage de saumon au raifort et légumes fumés :

4 tranches de filet de saumon de 180 g. Un blanc de poireau coupé en 4 tronçons. 4 petites endives. 4 morceaux de céleri-rave. 4 champignons de Paris moyens. 4 petites tomates. Cuire les légumes avec un peu de vin blanc, d'huile d'olive, sel et poivre. Les laisser croquants.

Préparer une nage avec un litre d'eau, 5 cl de vinaigre, 10 cl de vin blanc, thym, laurier, poivre, 1/2 radis noir coupé en rondelles. Porter la nage à ébullition. Pocher le saumon environ cinq minutes et laisser reposer dans la nage quatre minutes. Fumer les légumes cinq bonnes minutes (avec l'appareil adéquat). Pendant ce temps, réduire de moitié 50 cl de nage et y incorporer en fouettant 1 cuillère à soupe de raifort râpé au vinaigre.

Dresser les légumes dans le fond de l'assiette, puis le saumon par-dessus. Arroser de sauce et servir avec une crème fouettée au raifort.

Echos gourmands

San Pellegrino

On pourrait croire à un snobisme. Mais non, chacun a ses préférences. A moins de considérer que la meilleure des eaux de table est le champagne, naturellement ! San Pellegrino n'est arrivée sur le marché français qu'en 1989. Eric Mancio, sommelier de Guy Savoy, en a fait sa boisson préférée, mis à part tous ses vins. De fait, San Pellegrino paraît peu salée ; ses bulles discrètes semblent rafraîchissantes. Elle est désormais présente dans quinze mille établissements. Pourquoi pas, bientôt, une carte des eaux ?

Krug 1985

En champagne, une année de petite récolte peut donner un grand millésime. Chez Krug, de telles cuvées millésimées sont rares. En 1985, les gelées hivernales avaient décimé la vigne, et le printemps pluvieux ne laissait guère d'espoir. C'est le très bel été qui a donné la maturité et la concentration nécessaires. Et aussi le travail des frères Krug, le première fermentation des « vins clairs » en petits fûts de chêne, et la qualité des assemblages. Il n'y a pas moins de trente crus différents – pinot noir, chardonnay et meunier – dans cette grande cuvée. Après huit années de mûrissement, le 1985 est commercialisé ce printemps. C'est un champagne très concentré, vineux, avec des arômes fruités. Une bouteille d'exception, environ 500 F au détail.

J.-C. Rt

Toques en pointe

Le Chat grippé

Le nom de ce restaurant est l'anagramme de celui des fondateurs qui ont transformé cette ancienne boucherie. Aujourd'hui, l'accueil est assuré par Robert Bernaccia ; la cuisine est tenue par le jeune Michel Galichon. La nouvelle carte de printemps est pleine de couleurs et de saveurs : ris de veau aux asperges meunière et turban de poire et fruits frais en chaud et froid. Au déjeuner, le menu à 160 F est une aubaine, avec la vichyssoise de volaille à la civette, le filet de tombe braisé aux fins aromates ou le chou vert et gîte de bœuf en bourguignon précédant un mousseux au thé vert et pralines roses. Quelques vins accessibles pour mettre en valeur une cuisine de haut goût. Cadre plaisant.

▶ Paris. 87, rue d'Assas (6e). Tél. : 43-54-70-00. Fermé samedi midi et lundi.

Le Luma

On dit en Vendée, « marcher comme un luma » ; comme un escargot, que l'on prépare à l'« allaïe » (à l'ail). Ici, la cassolette d'escargots est forestière. Ambiance très provinciale dans ce petit établissement charmant, modeste, mais tenu par de vrais professionnels, en salle comme en cuisine. Et l'on se paie (très modérément) le luxe de sortir des sentiers battus : œuf poché aux champignons noirs, soufflé au crabe ; et encore, confit de canard aux mogettes, poisson du jour, lapereau aux pruneaux ou magret à la moutarde de Meaux. Avec une crêpe à l'angélique, l'addition ne dépassera pas 180 F, une bouteille de Pissotte de Vendée (rouge) comprise (69 F). Le miracle vendéen, c'est le menu à 75 F, servi midi et soir, qui propose un choix de cinq entrées, de quatre plats et autant de desserts !

▶ Paris. 64, rue Daguerre (14e). Tél. : 43-22-48-49. Fermé dimanche.

Daniel Metery

« Nous cuisinerons tout produit de votre choix, merci de le commander 48 heures à l'avance. » Cette annonce, figurant ici sur la carte, est plutôt rare. Elle relève d'une haute conception du métier que Daniel Metery a appris chez les plus grands, Bocuse, Troisgros, il y a plus de vingt ans. Longtemps situés rue Lord-Byron, Metery et son épouse se sont installés à une adresse plus prosaïque, mais la petite salle de l'étage, qui pourrait être londonienne, n'est pas moins poétique. Epatant, le croustillant d'artichaut aux escargots et jus de persil ; insolite et savoureuse, la souris d'agneau au vinaigre à la noix de coco. Daniel Metery à un « dada », le vinaigre. Le soir, vous ferez un repas surprise « tout vinaigre » (250 F). Solide cave.

▶ Paris. 4, rue de l'Arcade (8e). Tél. 42-65-53-13. Fermé samedi à déjeuner et dimanche.

Chez Toutoune

Les clients sont revenus, chez la bonne Toutoune, après un sérieux coup de plumeau : changement de décor et de carte, grâce à l'appui d'Yvan, un des gourous de la nuit parisienne. On commence par la soupe de poissons et, ce jour-là, la salade d'encornets aux poivrons doux. La patronne est de Sète, le sait-on assez ! La viande de la blanquette de veau à l'ancienne est goûteuse à souhait ; le blanc-manger aux fruits confits est un dessert ancien et savoureux. Parmi les côtes de Provence, domaine de La Bernarde 1992, aimable vin de soif pour escorter cette cuisine ensoleillée. Toutoune a pris un nouvel élan. Menu-carte à 150 F.

▶ Paris. 5, rue de Pontoise (5e). Tél. : 43-26-56-81. Fermé dimanche et lundi midi.

J.-C. Rt.

Guide

Les haltes du « Routard »

Voici *Hôtels et Restos de France* : le *Routard* a encore frappé ! Le sympathique Philippe Gloaguen et son équipe parcourent la France, y compris l'Ile de Beauté, avec des chaussures de marche et une boussole achetées au Vieux Campeur. Nous aimons, comme eux, l'Hostellerie du Bois à La Baule, en retrait, à l'ombre des pins ; le Manoir du Lys à Bagnoles-de-l'Orne, chant du coucou garanti sous les pommiers ; nous rêvons de l'Hôtel Clair Logis à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Le Guide du Routard est un délicieux pied de nez à la déferlante d'étoiles et de fourchettes de « notre » Guide national, qui a épargné les ombres et les lumières de la banlieue parisienne. La France, vous connaissez ? C'est en terra incognita que s'établissent l'emprise et la réussite du *Routard*, loin des restaurants toqués.

A vrai dire, les étoiles, il les regarde, par belle nuit d'été, à Saint-Père-sous-Vézelay, à l'Hôtel de la Renommée ; à Saulieu, il aimera établir son observatoire à l'Hôtel du Lion d'Or ; aux Baux-de-Provence, il honorera de sa visite l'hostellerie de la reine Jeanne ; et à Collonges-au-Mont-d'Or ? Il dénichera un « Relais routier ». Gaillard, de bon aloi, le *Routard*, pas encore « stressé » par le spectre de la préretraite.

J.-C. Rt

▶ *Hôtels et Restos de France : le Routard, 1994*, Hachette, 700 p., 95 F.

PHILATÉLIE

Georges Pompidou

La Poste mettra en vente générale, lundi 11 avril, un *timbre* à 2,80 F à l'occasion du vingtième anniversaire de la disparition de Georges Pompidou (1911-1974).

Il s'agit du second timbre émis à l'effigie de Georges Pompidou, après celui paru en 1975 dont le dessin fut repris, avec des valeurs faciales différentes, en Nouvelle-Calédonie, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Wallis-et-Futuna. A noter qu'un timbre consacré au Centre Pompidou a également été mis en service, en 1977.



A l'étranger, la thématique pompidolienne compte des émissions du Cameroun, du Gabon, de la Haute-Volta (deux), du Niger, du Tchad, du Togo et du Paraguay, à l'occasion de visites présidentielles. Enfin, d'Andorre (1975).

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Serge Courte-Paris, gravé par Claude Jumelet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Paris, les 9 et 10 avril, au bureau de poste temporaire « premier jour » ***ouvert au Centre Georges-*****Pompidou (rez-de-chaussée, côté billetterie, entrée rue Beaubourg ou place Georges-Pompidou, 4e).**

▶ Georges Pompidou en Auvergne : oblitérations temporaires illustrées à l'occasion de l'exposition « Pompidou », organisée du 2 avril au 15 mai, au Musée postal d'Auvergne, à Saint-Flour, et du colloque national « Georges Pompidou », les 14 et 15 avril, à Aurillac, à l'initiative du conseil général du Cantal (souvenirs philatéliques 15 F plus port, Musée postal d'Auvergne, Patrick Ajalbert, 1, place des Jacobins, BP 01, 15101 Saint-Flour Cedex. Tél. : 71-60-38-03).

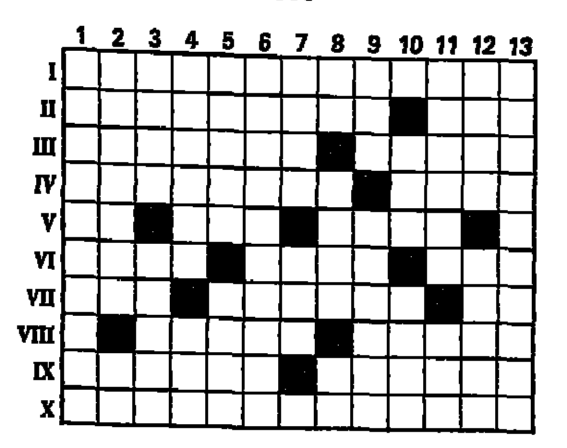
En filigrane

• ***«Des chiffres et des lettres »... et des timbres.*** – L'émission « Des Chiffres et des lettres » de France 2, est parrainée par l'Association pour le développement de la philatélie (ADP) depuis le 1er février. Pendant cent *soixante-dix émissions*, des planches de timbres sont offertes aux candidats. Trois finales permettront aux finalistes et demi-finalistes de se partager un total de 180 000 francs de timbres. Un coût total pour l'ADP d'environ 1,5 million de francs.

• ***Vente.*** – Vente à prix nets de la collection d'un « grand amateur » chez *Roumet* (Paris, tél. : 47-70-00-56) comprenant deux cent trente et un lots classiques de France dont onze lots dépassant les 100 000 F : 20 c noir *Cérès* sur lettre du 1er janvier 1849 (115 000 et 145 000 F) ; huit 15 c vert *Cérès* dont trois paires sur lettre pour Amsterdam de juillet 1853 (150 000 F) ; 1 F *vermillon* vif sur lettre du 14 avril 1849 (185 000 F), etc.

Mots croisés

nº 810



HORIZONTALEMENT

I. Nous apprend les ruses de guerre pour les temps de paix. – II. Cherche la guerre. Il n'est jamais horizontal comme ici. – III. Il faut s'y faufiler. A sec depuis longtemps. – IV. Ont réussi leur assimilation. Bloqua le crédit. – V. Adverbe. Prend les traverses. Blessé. – VI. Saxonne. Grecque. Met hors de vue, en un sens. – VII. Direction. Touchent à la perfection. Conjonction. – VIII. Doit mûrir. Précautions. – IX. En Belgique. Dans le midi, c'est tous les ans. – X. Un animal l'est souvent plus que nous.

VERTICALEMENT

1. Pourrons-nous résister à ses tours ? – 2. Longues parfois et surtout dans les fins de règne. Grecque inversée ou française phonétique. – 3. Se mettront à table. C'est comme si ce n'était rien. – 4. Fera signe. Sa place est au fond des bois. – 5. Rivière. Elle a toujours ses inconditionnels – 6. Corps célestes. – 7. Ne perd jamais son but de vue. Ses filles lui font honneur. – 8. Sur le pli. Jadis préparée au sacrifice. Ne cache pas son ambition politique. – 9. Article. On n'en a laissé que la peau et les os. – 10. Peut se voir ou se calculer dans le temps. Vêtement. – 11. Champ d'action sans limites. Rien. – 12. Il en réclame, des ouvrières ! En fin de compte. – 13. Ce que fait le scandale.

SOLUTION DU Nº 809

Horizontalement

I. Destinataire. – II. Octaves. Gnon. – III. Cornette. Tif. – IV. Teins. Robe. – V. Rude. Vénérai. – VI. Ire. Ais. Unit. – VII. Nantis. Grêle. – VIII. Antérieur. Em. – IX. Item. Théière. – X. Ré. Poe. Redon. – XI. Estourbirent.

Verticalement

1. Doctrinaire. – 2. Ecœurantes. – 3. Stridente. – 4. Tanne. Tempo. – 5. Ives. Air. Ou. – 6. Net. Visiter. – 7. Astres. Eh ! – 8. Eon. Guéri. – 9. AG. Beurrier. – 10. Interne. Ede. – 11. Roi. Aileron. – 12. Enfaîtement.

François Dorlet

Echecs

nº 1583

TOURNOI DES GRANDS MAITRES

Linares, mars 1994.
Blancs : V. Topalov.
Noirs : E. Bareïev.
Partie française.

1. é4	é6	13. a3	Cxf4! (k)
2. d4	d5	14. Cxf6+ (l)	gxf6
3. Cç3	Cf6	15. Fxh7+	Rg7
4. Fg5	dxé4	16. Dé4 (m)	Té8 !! (n)
5. Cxé4	Fé7 (a)	17. Dxé8 (o)	Ff5!!
6. Fxf6	Fxf6 (b)	18. Dxa8	Dé4+!
7. ç3 (c)	Cd7	19. Rf2 (p)	Dg2+
8. Dç2 (d)	é5 (é)	20. Ré3 (q)	Cd5+
9. dxé5 (f)	Cxé5	21. Rd4	Dd2+
10. f4 (g)	Cg6 (h)	22. Rç5 (r)	Dé3+
11. g3	0-0	23. Rç4 (s)	Cb6+
12. Fd3 (i)	Dd5 ! (j)	24. Abandon (t)	

NOTES

a) Ou 5..., Cb-d7; 6. Cxf6+, Cxf6; 7. Cf3, h6; 8. Fh4, ç5; 9. Fb5+, Fd7; 10. Fxd7+, Dxd7; 11. Dé2, Fé7; 12. 0-0-0, 0-0; 13. dxç5, Dç6! (Anand-Ivantchouk, match de 1992 à Linares).

b) 6..., gxf6 est également jouable; par exemple, 7. Cf3, f5; 8. Cç3, Ff6; 9. Dd2, 0-0; 10. 0-0-0, ç5; 11. d5, é5; 12. h4, Fg7; 13. Rb1, a6; 14. d6, Fé6 (si 14..., h6?; 15. Cxé5, Fxé5; 16. Dd5, Fxç3; 17. Dxa8, Fxb2; 18. Rxb2, Df6+; 19. ç3, Fé6; 20. Df3 avec avantage aux Blancs comme dans la partie G. Timoschenko-Naurotescou, Calimanesti, 1992); 15. Cd5!, Cç6; 16. Cxç7, Tb8; 17. Cxé6, fxé6; 18. d7.

c) 7. Cf3 est plus précis.

d) Maintenant 8. Cf3 est nécessaire. Les Blancs veulent roquer du *côté-D. Il valait mieux*, à cette fin, poursuivre par 8. Cf3, 0-0; 9. Dç2, é5; 10. 0-0-0, éxd4; 11. Cxd4, Fxd4; 12. Txd4, Dé7, à l'instar de la partie Glek-Lputian, Open de Dortmund, 1992.

é) Les Noirs ont, en effet, le contrôle de la case centrale é5, ce qui arrive peu souvent dans la partie française.

f) Après 9. 0-0-0, éxd4; 10. çxd4 le R blanc sera plus exposé que son *homologue*.

g) Pratiquement forcé car le Cé5 est trop gênant en é5.

h) Avec gain de temps en raison de la menace sur le pion f4.

i) Les Blancs s'entêtent dans leur erreur de *vouloir* roquer du grand côté; il est vrai que la construction Fg2-Rg-é2 et 0-0 est bien lente.

j) Empêche 13. 0-0-0 à cause de 13..., Dxa2.

k) Une réfutation parfaite du traitement désinvolte de l'ouverture par les Blancs.

l) Ou 14. gxf4, Fh4+; 15. Rd1, Td8 ou 15. Rd2, Td8 ou 15. Ré2, Fg4+ ou 15. Rf1, f5 avec, dans toutes les variantes, avantage aux Noirs.

m) La pointe de la défense des Blancs qui s'attendent à la suite 17..., Dxé4; 18. Fxé4, Té8; 19. 0-0-0 (enfin), Txé4; 20. gxf4, Txf4; 21. Cé2 avec du contre-jeu.

n) Mais les Noirs trouvent une magnifique combinaison qui laisse *le R ennemi dans un tissu compact* de menaces, au prix d'un double sacrifice de T1.

o) Rien d'autre. La d blanche doit quitter la colonne é: si 18. Dé7, Dxh1 et si 18. Dé3?, Cg2+.

p) Ou 19. Rd2, Dç2+; 20. Ré1, Fd3!

q) Si 20. Ré1, Cd3+; 21. Rd1, Fg4+.

r) Si 22. Rç4, Cb6+.

s) Si 23. Rxd5, Fé6 mat.

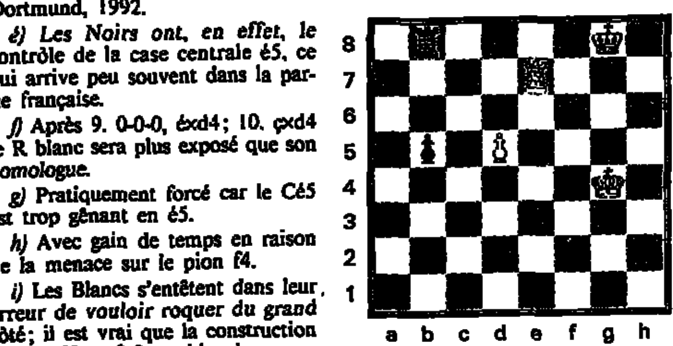
t) Car si 24. Rb3, Fç2+; 25. Ra2 (ou 25. Rb4, Dé7+; 26. Rb5, ç6+; 27. Ra5, Dç5 mat), Dé6+; 26. b3, Dxb3 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1582
A. TATEV (1960)

(Blancs : Ré1, Cf3, Fh3, Pg4, Noirs: Rh6, Cd6, Pg6.)

1. Fg2! Cé4; 2. Cé5, Cf6; 3. Fb7!!, Rg5; 4. Fç8, Rf4; 5. Cxg6+, Rg5; 6. Cé5, Rf4; 7. Cd3+!, Ré3 (ou 7..., Rg5; 8. Cf2); 8. g5, Cé4; 9. g6, Rxd3; 10. Ff5! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1583
V. JANDERA
(1959)



Blancs (3) : Rg4, Té7, Pd5.
Noirs (3) : Rg8, Tb8, Pb5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

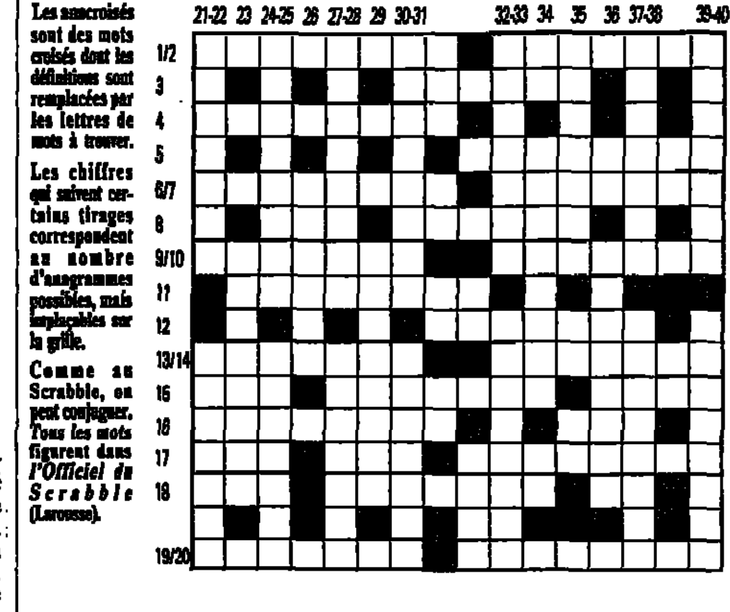
Anacroisés (R)

nº 811

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. AAIIMNTV. – 2. DEIPQUU. – 3. EEITUV. – 4. CEEILRTU. – 5. EEENRRTU. – 6. AILNNOOS. – 7. EEEIMTT. – 8. EGIRRT. – 9. CEEILOS. – 10. AEEILRT (+ 3). – 11. AEINNOST (+ 2). – 12. AABELNT. – 13. EGLMNOO (+ 1). – 14. AEIILNN. – 15. AEILMNT (+ 1). – 16. EILNOPTY. – 17. AIORSSTY. – 18. EEGLMRU (+ 3). – 19. AEILLRT (+ 4). – 20. EEEHISST.

VERTICALEMENT

21. AIILORV (+ 1). – 22. AGILOPT. – 23. AINOORSS (+ 1). – 24. DENOORTT (+ 1). – 25. AEMNOTT. – 26. ACELNU (+ 4). – 27. AACEEMNN. – 28. AELNRTU. – 29. EILLOPSY. – 30. EILLNSTU. – 31. EEIILMP. – 32. AEIPRST (+ 11). – 33. AAELNSTT (+ 1). – 34. AEEMNTTT. – 35. CDEEIRR (+ 1). – 36. EIILLLOS. – 37. AEIQTUU. – 38. AEEILSTT. – 39. CEERRUU. – 40. ADEEMQSU (+ 1).

SOLUTION DU Nº 810

1. SOFTWARE. – 2. KEIRINS, courses cyclistes. – 3. ALLIAGE (EGAILLA). – 4. CONSUMEE. – 5. NEANTISA (ANEANTIS, ANTENAIS, NANTAISE). – 6. METRITE (MIRETTE, TERMITE). – 7. DEMEMBRE. – 8. INCREDULE. – 9. ELUCUBRE. – 10. GLATIRAI (GLAIRAIT). – 11. NEGONDO. – 12. SOUPESAS (SOUPASSE). – 13. EMBOSSE. – 14. RENCART (CARRENT, CRANTER). – 15. COUTASSE. – 16. PAROISSE (POISSERA, POSERAIS, REPOSAIS, PASSOIRE). – 17. REVEILS (LEVIERS, LIEVRES, LIVREES, SERVILE). – 18. SABLEUX. – 19. PEPERE. – 20. SANDWICH. – 21. RECEPAT. – 22. UNIMODAL. – 23. FLAMICHE. – 24. BUIRES (BRUIES). – 25. RISOTTO. – 26. WATTEES. – 27. GOUSSES. – 28. RESIDUEL. – 29. PESASSE (PASSEES). – 30. ATELLANE, pièce bouffonne. – 31. EMBUTES. – 32. CIGARIER. – 33. AMAUROSE. – 34. RIDICULE. – 35. IMPLEXE. – 36. OMANAISE. – 37. BRILLER. – 38. SERIEUX. – 39. OUTRASSE (SOURATES...).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 444

TES EX !

Ayant constaté que la pochette du nouveau *hit* de Nina Morato *Tes ex* était en fait libellée *Tes exs*, nous avons écrit à la chanteuse pour lui demander de corriger cette faute préjudiciable aux scrabbleurs. Non seulement elle a gentiment accepté, mais encore elle a pris la peine de changer les *lyrics* de façon à les rendre plus « scrabblesques ». Voici cette nouvelle version qu'elle chantera dès la prochaine réédition de son album.

Tes EX,
J'les déteste,
Celles qui dorment dans ton [DUPLEX,
Aiment le goût de tes LATEX.
Elles me chourent tous mes [KLEENEX,
Et déchirent mes TÉLEX,
Crèvent les pneus de mon SOLEX,
Trouvent qu' je suis très [DÉMODEX,
J'oubliais la BOUSEUSE
Qui te flanqu' des AVOINÉES
Et aussi la BRANLEUSE
Qui te trait' de BROMURÉ,
Celle qui s' balade en NUISETTE,
Mais n'a rien d'une PLAYMATE.
Tu as peur de la grande GOTHE
Qui demand' la REBELOTE.
Tu redoutes la TADJIKE
Qui astique ton JOYSTICK

Tes EX,
Tes OUZBÈKES,
Tes OLMÈQUES
Tes MALPÈQUES
Tes *TOLTÈQUES*
J' les exècre.

PS. Pour nous éviter tout souci avec la SACEM, nous précisons que cette mouture est un poisson d'avril.

• Un lecteur belge, M. Goffin, a éclairé notre lanterne quant à l'étymologie de QUADO : ce mot, qui signifie *réparateur de pneus*, est la contraction de *Cohadon*, un des propriétaires de la Maison du pneu à Kinshasa.

Michel Charlemagne

Le Perreux Scrabble, 27 décembre 1993.
Tournois, 70 ter, av. Ledru-Rollin, le lundi à 20 h 30.
Partie jouée avec l'ODS 2

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	TOUPERA			
2	UPMERDW	RETOUPA (a)	H 7	74
3	UPMER+CK	DAW	13 G	25
4	UPME+TNE	ROCK	10 G	35
5	RAALIXN	EMPRUNTE	7 E	65
6	RN+EATOS	AXIAL	8 K	95
7	OIIUQSE	TENORISA	M 3	83
8	OI+OGJLA	QUETAIS	K 4	44
9	OGA+DTEL	JOLIE	E 3	24
10	L+ETBMNI	DEGOTA	8 A	43
11	LEBMI+M?	RETOUPANT	H 7	33
12	EEERNIZ	*IMME(U)BLE*	B 1	84
13	DSUTELG	DENIEREZ	A 8	107
14	DULG+AIC	JOLIETTES	E 3	32
15	DGA+AHRY	CLIQUE	4 H	36
16	GAH+NULS	YARD	N 10	65
17	HN+ERBAI	GLUAS (b)	14 J	50
18	VEHANU?	HIBERNAI	1 A	176
19	VAN?+IES	EUH	N 4	45
20	N+FFESOV	AVISEE	O 1	53
21	NFSO+O	VEUF	L 12	28
22	SO	FOIN	J 2	17
		LOS	O 8	15
				1 229

(a) Reprendre (un ouvrage de poterie manqué), (b) *HANGULS* sec implaçable.
1. Retel Pierre-Yves, 1 150 ; 2. Migeon Marie-Cécile, 1 128, 3. Ravard Florence, 1 077.

Bridge

nº 1580

A CARTES OUVERTES OU FERMÉES

Dans cette donne d'un Championnat de France de 1990, Philippe Soulet (qui a été champion olympique en 1981) a joué comme si le coup était à cartes ouvertes.

Ouest		Est
	♠ A R 5 ♡ 10 9 8 ◇ A V 9 3 ♣ V 5 2	
♠ D V 6 ♡ D 5 3 2 ◇ R 10 4 2 ♣ A 6	N O E S	♠ 10 8 7 3 2 ♡ 6 ◇ 7 6 ♣ D 10 7 4 3
	♠ 9 4 ♡ A R V 7 4 ◇ D 8 5 ♣ R 9 8	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Soulet	Mari	Eisenberg	Reipl.
1 ♡	passe	2 ◇	passe
2 ♡	passe	4 ♡	passe...

Ouest (Mari) a entamé la Dame de Pique, le déclarant a mis le Roi et a *joué le 10 de Cœur pour l'impasse.* Ouest a fait la Dame et il a continué Pique. *Comment Philippe Soulet a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Soulet a mis l'As de Pique, puis il a pris le 9 de Cœur avec le Valet afin de jouer la Dame de Carreau pour le Roi et l'As. Sud revient chez lui par une coupe à Pique (indispensable pour éliminer le dernier Pique d'Ouest). Ensuite il joue Carreau pour le 10 et le Valet de Carreau, les deux derniers atouts (As Roi de Cœur) et le 5 de Carreau pour le 9, et enfin le 3 de Carreau *qui met Ouest en main à Carreau*. Ouest est alors obligé de jouer Trèfle, et Sud fait le Roi de Trèfle, la dixième levée de ce contrat chuté à l'autre table...

Le déclarant peut-il gagner si, après le deuxième tour à Pique, il joue le 2 de Trèfle du mort dans l'intention de mettre *le 8 de Trèfle* ? Mais Est fournira le 10 de Trèfle, Sud couvrira avec le Roi de Trèfle pris par l'As d'Ouest qui continuera Pique. Sud coupera et pourra encore faire trois Carreaux, mais Est fera à la fin la Dame de Trèfle et un Pique affranchi pour la chute...

LE DANGER VIENT DE L'EST

Cette donne a été jouée à Cannes dans une partie libre au Club Gallia. Cachez soigneusement les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place d'Ecker qui a fait partie de l'équipe du Venezuela. Dès la première levée, il a pris la bonne décision. Mais peut-être aurait-il mieux valu ne pas monter si haut dans les enchères ?

Ouest		Est
	♠ 10 4 2 ♡ 6 5 3 ◇ A 7 5 4 3 ♣ 5 4	
♠ D ♡ 10 7 4 ◇ 10 9 6 2 ♣ A V 7 6 3	N O E S	♠ V 9 3 ♡ D 9 2 ◇ D V 8 ♣ D 10 9 2
	♠ A R 8 7 6 5 ♡ A R V 8 ◇ R ♣ R 8	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	3 ◇	passe
3 ♠	passe	4 ♠	passe
5 ♡	passe	5 ♠	passe...

Ouest a entamé le 10 de Carreau. Après quelques secondes de réflexion, le déclarant a pris avec l'As et il a fait l'impasse à la Dame de Cœur qui a réussi. Ensuite il a tiré le Roi de Pique sur lequel est tombée la Dame de Pique sèche d'Ouest. *Comment Ecker en Sud a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense les Cœurs étant 3-3 ?

Note sur les enchères

La main de Sud n'est pas assez forte pour faire une ouverture de « 2 Trèfles » forcing de manche. Il y a sans doute 4 points de distribution (en comptant 1 point pour le sixième pique), mais il faut dévaluer le Roi de Carreau qui est sec, et on n'atteint donc pas le total nécessaire de 24 points. Quant à Nord il était obligé de répondre qu'il avait l'As de Carreau, et au tour suivant il aurait peut-être dû faire la redemande négative de « 3 SA »...

COURRIER DES LECTEURS

La Coupe Cino del Duca (nº 1563)

« Si Ouest fournit le 9 de Carreau au second tour à Carreau, le déclarant polonais ne pourra plus trouver une onzième levée », écrit R. Moise, et R. Colle ajoute que pour faire le top « Martens aurait dû conserver l'As d'atout comme reprise de main ». Exact.

Champions du monde (nº 1566)

Un lecteur, J.-F. Brachet, propose un squeeze meilleur que celui de Karen, car il permet de gagner même si la Dame de Pique est en Ouest. Mais avec cette Dame (en plus de six Carreaux par Roi, Dame, 10 et du Valet de Trèfle) Ouest (non vulnérable) serait intervenu sur l'ouverture de 1 Cœur de Sud.

Philippe Brugnon

Futur noir

La culture africaine n'a pas seulement un passé, mais un avenir. C'est la conviction des fondateurs de la *Revue noire*, qui, depuis trois ans, ont entrepris de dresser l'inventaire des arts et des littératures sur le continent et dans la diaspora. Rencontre, à Paris, avec son directeur Jean-Loup Pivin.



Scène de vaudou photographiée au Bénin, en 1993, par Touhami Ennadre, parue dans le numéro 12 de la « Revue noire ».

« *L'Afrique noire renoue avec le désastre* » : ainsi débute une synthèse du *Monde diplomatique* au printemps 1991, alors que s'ouvre à New-York une importante exposition appelée à parcourir les États-Unis et l'Europe : « Africa Explores : 20th Century African Art » (1), et qu'apparaît dans les librairies une luxueuse revue, mise en pages à Paris, exclusivement consacrée aux arts africains contemporains : *Revue noire*. Publiant, à contre-courant apparent, leur premier numéro en cette année de terrible ordinaire, qui est aussi celle du réveil des aspirations à la démocratie et de l'abrogation des lois régissant l'apartheid, les fondateurs de la *Revue noire*, Jean-Loup Pivin, Bruno Tilliette, Simon Njami et Pascal Martin-Saint-Léon, n'auraient mieux pu « *décontextualiser l'art* », comme ils y prétendent.

Leur engagement ne consiste en rien à dissimuler les fléaux rassemblés sur le continent noir, mais à donner une forme à leur conviction commune que la culture est au premier rang pour les combattre, plus : qu'elle est une condition « *du développement économique et de l'évolution politique* », pour peu qu'elle parvienne à se hisser « *par-delà la nostalgie des masques* ». Car les « *masques* » leur paraissent dissimuler désormais le visage de l'Afrique moderne, bloquer son aspiration à entrer dans l'histoire culturelle du temps, capter sans contrepartie l'attention muséale et, au-delà, celle du citoyen, en sorte que l'« art nègre » vient faire barrage au développement de l'art africain contemporain.

En Occident, la compétition pour s'approprier les œuvres primitives, autant que l'accumulation des commentaires savants, installe, répètent-ils, dans l'admiration exclusive du passé, néglige les pousses nouvelles et alimente les tentations de copie, le pastiche et toute une pseudo-inspiration. Comme si rien de bon ne pouvait provenir d'une Afrique démasquée, qu'elle serait, comme sur les autres terrains, ou défunte ou défaite sur celui de la culture, productrice d'antiquités ou reproductrice d'objets bas de gamme. Et pourtant, ce que l'indépendance avait su pointer à travers quelques personnalités d'exception, la mondialisation des échanges, l'accélération des circulations, la volonté de participer au concert international étaient en train de le développer sous des formes inédites à travers la génération suivante.

De nouveaux écrivains, cinéastes, peintres, sculpteurs, photographes, designers, musiciens ou danseurs s'étaient levés. La *Revue noire* en prenait acte, n'entendant leur offrir rien d'autre que les mêmes moyens, la même attention, les mêmes critères que ceux accordés ailleurs à leurs confrères d'Occident. Sa haute maquette ferait étroitement corps avec le projet, affichant la richesse d'expressions transcontinentales à travers la diaspora euro-américaine et non le dénuement d'une économie : un manifeste. « *Il n'y a que les tiers-mondistes qui ne s'y retrouvent pas. Les Africains, eux, estiment tenir enfin quelque chose qui leur ressemble, qui les sort du misérabilisme* », proclame Jean-Loup Pivin, son directeur. Le sculpteur sénégalais Ousmane Sow, les cultures noires londoniennes et le récit de la photographe Françoise Huguier, engagée sur les traces de Michel Leiris, ouvriront les voies du premier numéro.

Si l'époque n'a pas une idée très claire de l'histoire de l'art moderne en Afrique, c'est moins préméditation qu'aveuglement, et plus encore manque d'informations. La *Revue noire* commence donc de les collecter. « *Ne serait-ce que pour que chaque pays sache ce qui se fait dans les autres. Car, paradoxalement, le Ghanéen ou le Sénégalais est mieux informé des manifestations parisiennes que de ce qui se passe à côté de chez lui.* »

Un balayage en profondeur du terrain, guidé par des équipes locales, permet un répertoriage, une sélection, une hiérarchisation. La dimension critique apparaît dans les choix, non sans que s'installe entre les animateurs et leurs invités une certaine connivence, celle d'une revue qui les présente moins qu'elle ne les représente. On ne sera donc pas surpris d'entendre les uns et les autres parler souvent d'une même voix. Celle du couturier nigérien Alphady par exemple : « *Croire à l'Afrique, c'est croire à la capacité des Africains d'inventer et de fabriquer en Afrique, pour le monde entier. C'est croire à une Afrique moderne capable d'inventer des styles, des modes et des produits finis que chacun peut porter.* »

Des propos que Jean-Loup Pivin signe et souligne, mot après mot. Y ajoutant une avalanche d'attendus et leurs conséquences, pôles polémiques engloutis dans l'urgence de convaincre : « *Nous n'entrons pas dans le contexte politique, convaincus que ce sont les artistes qui font le monde. Ce qui ne nous a pas empêchés, sur le Gabon, de publier des textes – littéraires – très durs contre Bongo. Nous nous engageons contre l'image folklorisée du continent, contre l'Afrique de brousse, pour mettre en avant son image urbaine. Nous ne supportons plus le regard rousseauiste porté sur elle, comme si l'Afrique incarnait un monde qui a su maintenir son identité, alors que c'est comme partout ailleurs : le rural est en train de disparaître sur le plan culturel. Il faut en finir avec la spécificité africaine. Il faut éliminer l'exotisme. Arrêter de croire que parce qu'ils sont noirs ils sont différents de nous, qu'ils ont toujours leur culture derrière eux et pas devant. Alors qu'ils se sont montrés capables de se projeter dans le futur et pas seulement de retrouver des racines perdues.*

» *Dans l'Histoire, ce qui nous intéresse, c'est ce qui est communicable, ce qui est intégrable. Nous ne sommes pas à la recherche de spécificités irréductibles. Nous nous battons contre l'identitarisme. Nous ne croyons pas à la différence de couleur, c'est bien clair, mais on ne va pas dire pour autant qu'il n'y a pas de culture africaine. L'identité n'est pas historico-géographique. La négritude, c'est le racisme à l'envers, c'est l'apartheid. Le numéro que nous avons fait sur l'Afrique du Sud comprenait 60 % de Noirs et 40 % de Blancs. C'est l'entité géographique qui nous importe. Nous ne sommes pas dans la mouvance du* black power. *Les artistes refusent d'être dans un ghetto. Ce sont les médiocres qui se disent artistes africains.* »

Architecte, né à l'Afrique à la fin des années 70 durant son séjour de coopérant, comme la plupart de ceux qui décideront de ne jamais oublier le continent noir, Jean-Loup Pivin a d'abord travaillé à la construction du Musée national du Mali au côté d'Alpha Oumar Konaré (devenu président de la République) : « *J'avais été formé au moule Hassan Fathy, que j'ai cherché à plaquer sur la réalité. Il m'a fallu des années avant d'accepter de considérer la tôle comme un signe d'appartenance au temps, et non plus comme quelque chose qui chauffe. Ce n'est pas un hasard si au fin fond de la brousse on enlève le chaume pour le remplacer par la tôle, c'est parce qu'elle est symboliquement importante. Exactement comme les baskets que le gamin sortira pour une grande occasion. C'est le même élan qui le portera vers la ville. Il est malien, il quitte son village et va d'abord à Ségou. Trop petite. Il part à Bamako. Mais ce n'est pas encore à la mesure de ce qu'il cherche. Alors il descend à Abidjan. Et là, il se dit : voilà enfin une ville moderne, elle ressemble à une ville internationale. Il se sent dans le temps, riche de plusieurs cultures.*

» ***Bamako*** *avait trois cent mille habitants il y a à peine plus de vingt ans et un million et demi maintenant, tandis que la population du pays est passée de six à dix millions. Ce mouvement nous fait entrer dans une logique urbaine mondiale, où les gens ne conservent que très peu de choses de leur histoire. Vous trouvez les mêmes modèles à Paris, New-York, Dakar ou Rio. Comment comprendre autrement la force du rap, qui est présent dans chacune de ces villes, et qui va s'exporter étonnamment bien ? Nous sommes loin du pseudo-cinéma africain, du cinéma de brousse, fait pour les festivals internationaux et le public occidental, avec le même gamin qui quitte le même village pour la ville, sans que la réalité de la ville soit jamais traduite.* » Par opposition, Jean-Loup Pivin tient à marquer l'importance des arts appliqués, mode, design : « *Avec eux on peut exporter du génie, presque au sens d'ingénieur, et pour la population, c'est important de saisir qu'il se passe quelque chose dans le pays. La création a toujours su se séparer de l'artisanat là-bas : il y a des masques qui sont de création pure. A l'inverse d'une peinture faite pour être accrochée dans la salle à manger, l'impression des pagnes, sans cesse renouvelée, montre une créativité, une invention infinie. La mode et le textile pourraient être l'une des vraies forces de l'Afrique, si elle pouvait mettre en œuvre sa valeur ajoutée et bénéficiait de supports d'une qualité suffisante.*

» *Les deux grands couturiers Chris Seydou – disparu le 4 mars dernier – et Alphady ont une vision clairement politique et sociale. Leur travail n'est pas lié à une nation donnée, il n'est ni malien pour le premier ni nigérien pour le second. S'ils sont revenus s'installer dans leur pays, c'est pour faire travailler les gens. Tous deux incarnent le haut niveau de la mode contemporaine. Alphady dans une invention débridée, Chris dans sa capacité à transformer des bangolans ou des cotons lamentables en leur donnant une forme semblable à la soie. Après avoir été formé par Saint Laurent, il a été le premier à avoir le métier des très grands, affirmant haut et fort une mode d'aujourd'hui, inspirée par des textiles traditionnels.*

» *Ces couturiers, comme les peintres, comme les écrivains que nous publions, travaillent pour le monde et pas pour une nation. Les artistes ont toujours circulé. Pourquoi les Africains n'iraient-ils pas voir ailleurs ? Ils sauront d'autant mieux qui ils sont. Symboliquement, la création artistique est la seule chose que l'Afrique exporte. Nous avons fait place nette aux œuvres en nous débarrassant du commentaire de l'ethnologue ou du critique d'art. Nous avons montré que la photo existait. Notre chance est dans notre indépendance, dans le fait que nous ne sommes pas du pays. Nous avons laissé tomber les potentats et mis les élèves devant. Mais l'abandon criminel des enseignements artistiques fait peser un risque énorme sur l'avenir.* »

« Malgré son délabrement apparent, l'Afrique reste un continent positif. Nous avons tout à gagner à l'écouter », insiste Bruno Tilliette. Nouvelles ou poèmes, la *Revue noire* propose une belle échappée aux auteurs empêchés par une édition absente ou encore trop distante. Bilingue (franco-anglaise – trilingue lorsqu'elle plonge dans l'espace lusophone), elle songe à publier dans des langues originelles, mais ne peut prétendre à plus qu'à maintenir un cours. En attendant que s'amorce ailleurs un mouvement de reconnaissance international analogue à celui que connaissent les littératures caraïbes anglo et francophones, désormais installées au premier rang de la « fiction mondiale », selon la discutable expression qui prévaut.

« *Nous estimerons avoir réussi lorsque nous ne nous occuperons plus que d'art. Sans tenir compte d'une quelconque origine*, affirme Bruno Tilliette. *D'ailleurs, en sommes - nous si loin lorsque notre dernier numéro passe de l'Afrique noire à l'Afrique blanche ?* » Au terme de douze numéros foisonnant d'expériences, d'images et de textes inédits, ouvrant à une véritable banque de données des arts noirs, la récolte est telle que la *Revue noire* ne puisse pas ne pas se reconnaître dans ce poème de la Namibienne Monica Sheetekela : « *Je suis une graine/Plantée dans la saison sèche/Tu connais ma raison/Tu es mon témoin...* »

Jean-Louis Perrier

(1) « L'Afrique explore : l'art africain du vingtième siècle ». Une sélection en est actuellement visible à l'ELAC, centre d'échanges de Perrache, à Lyon, jusqu'au 10 avril (tél. : 78-42-27-39).

▶ ***Revue noire*, 8, rue Cels, 75014 Paris. Numéro 12 (printemps 1994) : « Afrique méditerranéenne, Afrique noire ». 120 F.**

DATES

L'heure de la relève

Jean-Loup Pivin a retenu des dates marquantes dans l'histoire récente et à venir du continent africain.

1970 : *Badou Boy*, du Sénégalais Djibril Diop Mambety, est le premier film qui montre un nouveau cinéma africain plongé dans la réalité et l'imaginaire de la ville africaine.

1974 : l'exposition sur l'art sénégalais d'aujourd'hui au Grand-Palais à Paris fait ensuite le tour du monde occidental.

1984 : la mort du président Sekou Touré en Guinée Conakry laisse espérer un moment la fin des dictatures et la victoire des droits de l'homme. Le début d'une seconde illusion.

1986 : Wole Soyinka est Prix Nobel de littérature. L'écrivain-philosophe Amadou Hampaté Bâ meurt en 1991. Les nouvelles générations, encore timides, sont là pour prendre la relève.

1990 : le plus grand monument architectural d'Afrique noire est la cathédrale de Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, réplique vulgaire de Saint-Pierre de Rome, réalisée pour le président Houphouet-Boigny. Un symbole ?

1992 : le sculpteur Ousmane Sow est invité à la neuvième Dokumenta de Kassel.

Le début des années 1990 avec Soglo au Bénin et Konaré au Mali marque un tournant dans la destinée des nations africaines, mais les territoires détruits par trente ans de pillage et d'incurie ne peuvent répondre aux attentes de la jeunesse et des forces de renouveau.

Les années 90 en Afrique noire sont aussi celles du sida qui ravage la force créatrice des pays avec un taux de séropositivité de trois à vingt fois plus élevé qu'en Europe. Pour la prévention, si le préservatif et les morales sont des instruments réels, la guerre ne sera gagnée que par une modification profonde du comportement culturel dont les artistes peuvent être les artisans premiers.

1994-1995 : les prochaines biennales – Dakar et art bantou (1994), Abidjan (1995) – réussiront-elles à retrouver la qualité et la ferveur du premier Festival des arts nègres de Dakar en 1966 et du premier Festival culturel panafricain d'Alger de 1969 ?

27 avril 1994 : l'Afrique du Sud devrait devenir un pays comme les autres, mais aussi la première puissance économique et militaire du continent. « Africus 95 », à Johannesburg, sera la première biennale internationale des arts de l'Afrique du Sud. Manifestera t-elle une nouvelle influence ou une nouvelle ouverture ?